102456

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE

CONDORCET.

TOME VI.

00102456

God
Fr 3820-914
Con/oeu
Ref
330.954
10 1

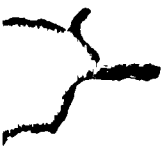

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE

CONDORCET.

TOME VI.

A BRUNSWICK, chez VIEWEG,

ET A PARIS,

Chez HENRICHS, rue de la Loi, n°. 1231; FUCHS, rue des Mathurins; KŒNIG, quai des Augustins; LEVRAULT, SCHOELL et C^nie. rue de Seine.

AN XIII = 1804.

God
Fr.. 320.944
Con/oeu
1

Ref
330.944

MÉLANGES

DE

LITTÉRATURE

ET

DE PHILOSOPHIE.

TOME VI.

AVERTISSEMENT.

LES morceaux fournis par Condorcet, à la belle édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, sont de deux espèces.

1°. Des *Avertissements* sur différents ouvrages de Voltaire.

2°. Des *Notes* qui, en général, développent ou démontrent ce qui était peu approfondi à l'époque où écrivait Voltaire.

Ces deux sortes de morceaux nous ont paru devoir entrer dans la collection des *Œuvres de Condorcet*. Les premiers peuvent être considérés comme un supplément à la *Vie de Voltaire*. C'est ainsi que Voltaire lui-même a placé à la suite de la *Vie de Molière* des jugements sur ses Comédies. Les seconds, rangés par ordre alphabétique, forment un

dictionnaire d'observations judicieuses, de pensées philosophiques et d'hommes illustres. Les articles de ce dernier genre sont écrits dans les mêmes principes que le catalogue dressé par Voltaire, de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV : ils ont un avantage de plus, celui d'apprécier des hommes de différents siècles et de différents pays.

Les *Avertissements* sont placés ici suivant l'ordre des volumes d'où ils ont été tirés, Les *Notes* formeront la seconde partie de la *Vie de Voltaire*. Nous souhaitons que les vrais amis de la philosophie aient autant de plaisir à les lire que nous en avons eu à les rassembler.

VIE

DE VOLTAIRE,

SUIVIE

DES AVERTISSEMENTS ET NOTES,

INSÉRÉS

PAR CONDORCET,

DANS L'ÉDITION COMPLÈTE

DES ŒUVRES DE VOLTAIRE;

Kehl, 1784-1789, 70 *vol. in*-8.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE
DE VOLTAIRE.

La vie de Voltaire doit être l'histoire des progrès que les arts ont dû à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers moments.

Mais lorsque l'influence d'un philosophe s'étend sur le peuple, qu'elle est prompte, qu'elle se fait sentir à chaque instant, il la doit à son caractère, à sa manière de voir, à sa conduite, autant qu'à ses ouvrages. D'ailleurs ces détails sont encore utiles pour l'étude de l'esprit humain. Peut-on espérer de le connaître, si on ne l'a pas observé dans ceux à qui la nature a déployé toutes ses richesses et toute sa puissance, si même on n'a pas recherché en eux ce qui leur est commun avec les autres hommes, aussi bien que ce qui les en distingue ? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ses

opinions, ses passions, son caractère ; il tient tout des lois, des préjugés, des usages de son pays, comme la plante reçoit tout du sol qui la nourrit et de l'air qui l'environne. En observant l'homme vulgaire, on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a soumis, et non le secret de nos forces et les lois de notre intelligence.

François-Marie Arouet, qui a rendu le nom de Voltaire si célèbre, naquit à Chatenay, le 20 de février 1694, et fut baptisé à Paris, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son excessive faiblesse fut la cause de ce retard, qui pendant sa vie a répandu des nuages sur le lieu et l'époque de sa naissance. On fut aussi obligé de baptiser Fontenelle dans la maison paternelle, parce qu'on désespérait de la vie d'un enfant si débile. Il est assez singulier que les deux hommes célèbres de ce siècle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'esprit s'est conservé tout entier le plus longtemps, soient nés tous deux dans un état de faiblesse et de langueur.

Le père de M. de Voltaire exerçait

charge de trésorier de la chambre des comptes ; sa mère, Marguerite d'Aumart, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de Voltaire, c'est-à dire, d'avoir suivi l'usage alors généralement établi dans la bourgeoisie riche, où les cadets, laissant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à rabaisser sa naissance. Les gens de lettres ses ennemis semblaient craindre que les gens du monde ne sacrifiassent trop aisément leurs préjugés aux agréments de sa société, à leur admiration pour ses talents, et qu'ils ne traitassent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches sont un hommage : la satyre n'attaque point la naissance d'un homme de lettres, à moins qu'un reste de conscience, qu'elle ne peut étouffer, ne lui apprenne qu'elle ne parviendra point à diminuer sa gloire personnelle.

La fortune dont jouissait M. Arouet procura deux grands avantages à son fils ; d'abord celui d'une éducation soignée, sans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur

où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'histoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'est pas moins précieux. Jamais M. de Voltaire n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à sa liberté pour assurer sa subsistance, ni de soumettre son génie à un travail commandé par la nécessité de vivre, ni de ménager les préjugés ou les passions d'un protecteur. Ainsi son esprit ne fut point enchaîné par cette habitude de la crainte, qui non-seulement empêche de produire, mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude et de faiblesse. Sa jeunesse, à l'abri des inquiétudes de la pauvreté, ne l'exposa point à contracter ou cette timidité servile que fait naître dans une ame faible le besoin habituel des autres hommes, ou cette âpreté, et cette inquiète et soupçonneuse irritabilité, suite infaillible pour les ames fortes de l'opposition entre la dépendance

à laquelle la nécessité les soumet, et la liberté que demandent les grandes pensées qui les occupent.

Le jeune Arouet fut mis au collège des jésuites, où étaient élevés les enfants de la première noblesse, excepté ceux des jansénistes; et les jansénistes, odieux à la cour, étaient rares parmi des hommes qui alors obligés, par l'usage, de choisir une religion sans la connaître, adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour professeurs de rhétorique le père Porée qui, étant à la fois homme d'esprit et un bon homme, voyait dans le jeune Arouet le germe d'un grand homme; et le père le Jay qui, frappé de la hardiesse de ses idées et de l'indépendance de ses opinions, lui prédisait qu'*il serait en France le coryphée du déisme*: prophéties que l'évènement a également justifiées.

Au sortir du collège, il retrouva dans la maison paternelle l'abbé de Châteauneuf, son parrain, ancien ami de sa mère. C'était un de ces hommes qui, s'étant engagés dans l'état ecclésiastique par complaisance, ou

par un mouvement d'ambition étrangère à leur ame, sacrifient ensuite à l'amour d'une vie libre la fortune et la considération des dignités sacerdotales, ne pouvant se résoudre à garder toujours sur leur visage le masque de l'hypocrisie.

L'abbé de Châteauneuf était lié avec Ninon, à laquelle sa probité, son esprit, sa liberté de penser, avaient fait pardonner depuis longtemps les aventures un peu trop éclatantes de sa jeunesse. La bonne compagnie lui avait su gré d'avoir refusé son ancienne amie, madame de Maintenon, qui lui avait offert de l'appeler à la cour, à condition qu'elle se ferait dévote. L'abbé de Châteauneuf avait présenté à Ninon, Voltaire enfant, mais déja poète, désolant déja, par de petites épigrammes, *son janséniste de frère*, et récitant avec complaisance la *Moïsade* de Rousseau.

Ninon avait goûté l'élève de son ami, et lui avait légué, par testament, deux mille francs pour acheter des livres. Ainsi, dès son enfance, d'heureuses circonstances lui apprenaient, même avant que sa raison fût formée, à regarder l'étude, les travaux

de l'esprit, comme une occupation douce et honorable ; et, en le rapprochant de quelques êtres supérieurs aux opinions vulgaires, lui montraient que l'esprit de l'homme est né libre, et qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître ; tandis que, par une lâche condescendance pour les préjugés, les éducations ordinaires ne laissent voir aux enfants que les marques honteuses de sa servitude.

L'hypocrisie et l'intolérance régnaient à la cour de Louis XIV : on s'y occupait à détruire le jansénisme, beaucoup plus qu'à soulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à Catinat la confiance due à ses vertus et à son talent pour la guerre. On reprochait au duc de Vendôme de manquer à la messe quelquefois, et on attribuait à son indévotion les succès de l'hérétique Marlborough et de l'incrédule Eugène. Cette hypocrisie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre ; et, par aversion pour la sévérité de Versailles, les sociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté et le goût du plaisir jusqu'à la licence.

L'abbé de Châteauneuf introduisit le jeune Voltaire dans ces sociétés, et particulièrement dans celle du duc de Sulli, du marquis de la Fare, de l'abbé Servien, de l'abbé de Chaulieu, de l'abbé Courtin. Le prince de Conti, le grand-prieur de Vendôme, s'y joignaient souvent.

M. Arouet crut son fils perdu, en apprenant qu'il faisait des vers, et qu'il voyait bonne compagnie; il voulait en faire un magistrat, et il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune Voltaire chez le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long: madame du Noyer, qui s'y était réfugiée avec ses deux filles, pour se séparer de son mari, plus que par zèle pour la religion protestante, vivait alors, à la Haye, d'intrigues et de libelles, et prouvait, par sa conduite, que ce n'était pas la liberté de conscience qu'elle y était allée chercher.

M. de Voltaire devint amoureux d'une de ses filles; la mère trouvant que le seul parti qu'elle pût tirer de cette passion était

d'en faire du bruit, se plaignit à l'ambassadeur, qui défendit à son jeune protégé de conserver des liaisons avec mademoiselle du Noyer, et le renvoya dans sa famille, pour n'avoir pas suivi ses ordres.

Madame du Noyer ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les *lettres* du jeune Arouet à sa fille, espérant que ce nom, déjà très-connu, ferait mieux vendre le livre ; et elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle et sa délicatesse, dans le libelle même où elle déshonorait sa fille.

On ne reconnaît point dans ces *lettres* la sensibilité de l'auteur de *Zaïre* et de *Tancrède*. Un jeune homme passionné sent vivement, mais ne distingue pas lui-même les nuances des sentiments qu'il éprouve: il ne sait ni choisir les traits courts et rapides qui caractérisent la passion, ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le sentiment qu'il éprouve, et le fassent passer dans leur ame. Exagéré ou commun, il paraît froid lorsqu'il est dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. Le talent de peindre les passions sur le théâtre, est même un des derniers qui se

développe dans les poètes. Racine n'en avait pas même montré le germe dans les *Frères ennemis* et dans *Alexandre*, et *Brutus* a précédé *Zaïre* : c'est que pour peindre les passions, il faut non-seulement les avoir éprouvées, mais avoir pu les observer, en juger les mouvements et les effets dans un temps où, cessant de dominer notre ame, elles n'existent plus que dans nos souvenirs. Pour les sentir, il suffit d'avoir un cœur; il faut, pour les exprimer avec énergie et avec justesse, une ame long-temps exercée par elles, et perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt son amour ; mais il n'oublia point de faire tous ses efforts pour enlever une jeune personne estimable et née pour la vertu, à une mère intrigante et corrompue. Il employa le zèle du prosélitisme. Plusieurs évêques, et même des jésuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua ; mais Voltaire eut dans la suite le bonheur d'être utile à mademoiselle du Noyer, alors mariée au baron de Vinterfeld.

Cependant son père le voyait toujours

obstiné à faire des vers et à vivre dans le monde, l'avait exclu de sa maison. Les lettres les plus soumises ne le touchaient point : il lui demandait même la permission de passer en Amérique, pourvu qu'avant son départ, il lui permît d'embrasser ses genoux. Il fallut se résoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y resta pas longtemps. M. de Caumartin, ami de M. Arouet, fut touché du sort de son fils, et demanda la permission de le mener à Saint-Ange, où, loin de ces sociétés alarmantes pour la tendresse paternelle, il devait réfléchir sur le choix d'un état. Il y trouva le vieux Caumartin, vieillard respectable, passionné pour Henri IV et pour Sulli, alors trop oubliés de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de Louis XIV, savait les anecdotes les plus secrètes, les savait telles qu'elles s'étaient passées, et se plaisait à les raconter. Voltaire revint de Saint-Ange, occupé de faire un poëme épique dont Henri IV serait le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France.

C'est à ce voyage que nous devons la *Henriade* et le *Siècle de Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été si longtemps l'idole, ce même peuple qui lui avait pardonné ses profusions, ses guerres et son despotisme, qui avait applaudi à ses persécutions contre les protestants, insultait à sa mémoire par une joie indécente. Une bulle sollicitée à Rome contre un livre de dévotion, avait fait oublier aux Parisiens cette gloire dont ils avaient été si longtemps idolâtres. On prodigua les satyres à la mémoire de Louis-le-Grand, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant sa vie. Voltaire, accusé d'avoir fait une de ces satyres, fut mis à la Bastille; elle finissait par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il en avait un peu plus de vingt-deux, et la police regarda cette espèce de conformité d'âge comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté.

C'est à la Bastille que le jeune poète ébaucha le *Poëme de la Ligue*, corrigea sa tragédie d'*OEdipe*, commencée longtemps

auparavant, et fit une pièce de vers fort gaie sur le malheur d'y être. M. le duc d'Orléans, instruit de son innocence, lui rendit sa liberté, et lui accorda une gratification.

Monseigneur, lui dit Voltaire, *je remercie votre altesse royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture; mais je la prie de ne plus se charger de mon logement.*

La tragédie d'*OEdipe* fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philosophie de Chaulieu, avec plus d'esprit et de correction, et par une ode qui avait disputé vainement le prix de l'académie française. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé du Jarri. Il s'agissait de la décoration de l'autel de Notre-Dame; car Louis XIV s'était souvenu, après soixante et dix ans de règne, d'accomplir cette promesse de Louis XIII; et le premier ouvrage en vers sérieux que Voltaire ait publié, fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un goût sûr et indépendant, il

n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur du sujet d'*OEdipe*, et il osa même présenter sa pièce aux comédiens sans avoir payé ce tribut à l'usage; mais elle ne fut pas reçue. L'assemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre son goût. *Ce jeune homme mériterait bien*, disait Dufresne, *qu'en punition de son orgueil, on jouât sa pièce avec cette grande vilaine scène traduite de Sophocle.*

Il fallut céder, et imaginer un amour épisodique et froid. La pièce réussit; mais ce fut malgré cet amour : et la scène de Sophocle en fit le succès. La Motte, alors le premier homme de la littérature, dit, dans son approbation, que cette tragédie promettait un digne successeur de Corneille et de Racine; et cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déja faite, et qui pouvait craindre de se voir surpassé, doit à jamais honorer le caractère de la Motte.

Mais Voltaire, dénoncé comme un homme de génie et comme un philosophe, à la foule des auteurs médiocres, et aux fanatiques de tous les partis, réunit dès-lors les mêmes

ennemis dont les générations renouvelées pendant soixante ans, ont fatigué, et trop souvent troublé sa longue et glorieuse carrière. Ces vers si célèbres :

Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
Notre crédulité fait toute leur science.

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de Voltaire n'a pu éteindre.

A une représentation d'*OEdipe*, il parut sur le théâtre, portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de Villars demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme si supérieur aux petitesses de l'amour-propre, lui inspira le desir de le connaître. Voltaire, admis dans sa société, eut pour elle une passion, la première et la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, et l'enleva pendant assez longtemps à l'étude qui était déja son premier besoin; il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment du regret et presque du remords.

Délivré de son amour, il continua la *Henriade*, et fit la tragédie d'*Artémire*. Une actrice formée par lui, et devenue à la fois sa maîtresse et son élève, joua le principal rôle. Le public, qui avait été juste pour *OEdipe*, fut au moins sévère pour *Artémire*; effet ordinaire de tout premier succès. Une aversion secrète pour une supériorité reconnue n'en est pas la seule cause, mais elle sait profiter d'un sentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous espérons davantage.

Cette tragédie ne valut à Voltaire que la permission de revenir à Paris, dont une nouvelle calomnie et ses liaisons avec les ennemis du régent, et entr'autres avec le duc de Richelieu et le fameux baron de Gortz, l'avaient fait éloigner. Ainsi cet ambitieux, dont les vastes projets embrassaient l'Europe, et menaçaient de la bouleverser, avait choisi pour ami, et presque pour confident, un jeune poète : c'est que les hommes supérieurs se devinent et se cherchent, qu'ils ont une langue commune qu'eux seuls peuvent parler et entendre.

En 1722, Voltaire accompagna madame

de Rupelmonde en Hollande. Il voulait voir, à Bruxelles, Rousseau dont il plaignait les malheurs, et dont il estimait le talent poétique. L'amour de son art l'emportait sur le juste mépris que le caractère de Rousseau devait lui inspirer. Voltaire le consulta sur son *poëme de la Ligue*, lui lut l'*Epître à Uranie*, faite pour madame de Rupelmonde, et premier monument de sa liberté de penser, comme de son talent pour traiter en vers, et rendre populaires les questions de métaphysique ou de morale. De son côté, Rousseau lui récita une *Ode à la postérité*, *qui*, comme Voltaire le lui dit alors, à ce qu'on prétend, *ne devait pas aller à son adresse ;* et *le Jugement de Pluton*, allégorie satyrique, et cependant aussi promptement oubliée que l'ode. Les deux poètes se séparèrent ennemis irréconciliables. Rousseau se déchaîna contre Voltaire, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée et à l'opprobre, donner sérieusement, pour cause de sa haine

contre Voltaire, sa contenance évaporée pendant la messe, et l'*Epître à Uranie*. Mais Rousseau avait pris le masque de la dévotion ; elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris, asile sûr et commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En 1724, Voltaire donna *Mariamne*. C'était le sujet d'Artémire sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque ; mais c'était surtout le stile de Racine. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de la Motte qui, né avec beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et ne voyait dans la poésie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule faisait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin d'*OEdipe*, il avait déja combattu le même poète, qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit savoir gré à ceux qui osent, comme la Motte, établir dans les arts des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles anciennes, on est obligé de les examiner; si l'opinion reçue se trouve vraie, on a l'avantage de croire par raison ce qu'on croyait par habitude; si elle est fausse, on est délivré d'une erreur.

Cependant il n'est pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis sans réflexion. Les esprits qui, comme Montagne, s'endorment tranquillement sur l'oreiller du doute, ne sont pas communs; ceux qui sont tourmentés du desir d'atteindre à la vérité, sont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même sans preuve, et chérit sa sécurité dans son aveugle croyance, comme une partie de son repos.

C'est vers la même époque que parut la *Henriade*, sous le nom de *la Ligue*. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement; et non-seulement il y était resté des lacunes, mais on en avait rempli quelques-unes.

La France eut donc enfin un poëme épique.

On peut regretter, sans doute, que Voltaire, qui a mis tant d'action dans ses tragédies, qui y fait parler aux passions un langage si naturel et si vrai, qui a su également les peindre, et par l'analyse des sentiments qu'elles font éprouver, et par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans la *Henriade* ces talents que nul homme n'a encore réunis au même degré; mais un sujet si connu, si près de nous, laissait peu de liberté à l'imagination du poète. La passion sombre et cruelle du fanatisme, s'exerçant sur les personnages subalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la seule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain et galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, et les éprouvant seul, ne pouvait intéresser que par sa valeur et sa clémence : enfin il était impossible que la conversion un peu forcée de Henri IV formât jamais un dénouement bien héroïque.

Mais si, pour l'intérêt des évènements, pour la variété, pour le mouvement, la *Henriade* est inférieure aux poëmes épiques qui étaient alors en possession de

l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'est-elle point compensée ? Jamais une philosophie si profonde et si vraie a-t-elle été embellie par des vers plus sublimes ou plus touchants ? quel autre poëme offre des caractères dessinés avec plus de force et de noblesse, sans rien perdre de leur vérité historique ? quel autre renferme une morale plus pure, un amour de l'humanité plus éclairé, plus libre des préjugés et des passions vulgaires ? Que le poète fasse agir ou parler ses personnages, qu'il peigne les attentats du fanatisme, ou les charmes et les dangers de l'amour, qu'il transporte ses lecteurs sur un champ de bataille ou dans le ciel que son imagination a créé, par-tout il est philosophe, par-tout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre humain. Du milieu même des fictions, on voit sortir de grandes vérités sous un pinceau toujours brillant et toujours pur.

Parmi tous les poëmes épiques, la *Henriade* seule a un but moral ; non qu'on puisse dire qu'elle soit le développement d'une seule vérité, idée pédantesque, à laquelle un poète ne peut assujétir sa

marche, mais parce qu'elle respire par-tout la haine de la guerre et du fanatisme, la tolérance et l'amour de l'humanité. Chaque poëme prend nécessairement la teinte du siècle qui l'a vu naître, et la *Henriade* est née dans le siècle de la raison. Aussi plus la raison fera de progrès parmi les hommes, plus ce poëme aura d'admirateurs.

On peut comparer la *Henriade* à l'*Enéide*: toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poète, et n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix a également été dicté par l'esprit national. Mais Virgile ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, et Voltaire eut le motif plus noble de préserver les Français du fanatisme, en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La *Henriade*, *OEdipe* et *Mariamne* avaient placé Voltaire bien au dessus de ses contemporains, et semblaient lui assurer une carrière brillante, lorsqu'un évènement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le faisant

insulter par ses gens, sans compromettre sa sûreté personnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sulli, où il dînait, qu'il reçut cet outrage, dont le duc de Sulli ne daigna témoigner aucun ressentiment, persuadé sans doute que les descendants des Francs ont conservé droit de vie et de mort sur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes; le parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorsqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ses subalternes, crut ne rien devoir à un simple citoyen qui n'était que le premier homme de lettres de la nation, et garda le silence.

Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé, moyens autorisés par les mœurs des nations modernes, et proscrits par leurs lois : la Bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal de Fleuri n'eut pas même la petite politique de donner à l'agresseur la plus légère marque de mécontentement. Ainsi lorsque les lois abandonnaient les citoyens, le pouvoir arbitraire les punissait de chercher une vengeance

que ce silence rendait légitime, et que les principes de l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus respectée, que les lois ne seraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naissance, et que, dans une querelle entre deux citoyens, ce ne serait pas à l'offensé que le ministère enleverait sa liberté et sa patrie.

Voltaire fit encore à Paris un voyage secret et inutile; il vit trop qu'un adversaire, qui disposait à son gré de l'autorité ministérielle et du pouvoir judiciaire, pourrait également l'éviter et le perdre. Il s'ensevelit dans la retraite, et dédaigna de s'occuper plus longtemps de sa vengeance, ou plutôt il ne voulut se venger qu'en accablant son ennemi du poids de sa gloire, et en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut son asile. Newton n'était plus, mais son esprit régnait sur ses compatriotes, qu'il avait instruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience et le calcul. Locke,

dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée sur l'expérience, et montré la route qu'il faut suivre en métaphysique pour ne point s'égarer. La philosophie de Shastersbury, commentée par Bolingbroke, embellie par les vers de Pope, avait fait naître en Angleterre un déisme qui annonçait une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, sans offenser la raison.

Cependant en France les meilleurs esprits cherchaient encore à substituer, dans nos écoles, les hypothèses de Descartes aux absurdités de la physique scolastique: une thèse où l'on soutenait, soit le système de Copernic, soit les tourbillons, était une victoire sur les préjugés. Les idées innées étaient devenues presque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient prises pour une hérésie. Mallebranche, qu'on croyait entendre, était le philosophe à la mode. On passait pour un esprit fort, lorsqu'on se permettait de regarder l'existence de *cinq propositions* dans le livre illisible de Jansénius, comme un

fait indifférent au bonheur de l'espèce humaine, ou qu'on osait lire Bayle sans la permission d'un docteur en théologie.

Ce contraste devait exciter l'enthousiasme d'un homme qui, comme Voltaire, avait dès son enfance secoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'est pas faite pour rester un secret entre les mains de quelques philosophes, et d'un petit nombre de gens du monde instruits, ou plutôt endoctrinés par les philosophes; riant avec eux des erreurs dont le peuple est la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenseurs, lorsque leur état ou leurs places leur y fait trouver un intérêt chimérique ou réel, et prêts à laisser proscrire ou même à persécuter leurs précepteurs, s'ils osent dire ce qu'eux-mêmes pensent en secret.

Dès ce moment Voltaire se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce, dont son pays était l'esclave. Il sentit la possibilité d'y réussir par un mélange heureux d'audace et de souplesse, en sachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître; en se servant

tour à tour, avec adresse, du raisonnement, de la plaisanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre; en rendant enfin la raison assez simple pour devenir populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, assez piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se rendre, par les seules forces de son génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ses erreurs, enflamma l'ame de Voltaire, échauffa son courage. Il jura d'y consacrer sa vie, et il a tenu parole.

La tragédie de *Brutus* fut le premier fruit de son voyage en Angleterre.

Depuis *Cinna*, notre théâtre n'avait point retenti des fiers accents de la liberté; et, dans *Cinna*, ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. On trouva dans *Brutus* la force de Corneille avec plus de pompe et d'éclat, avec un naturel que Corneille n'avait pas, et l'élégance soutenue de Racine. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été exposés avec plus de force, d'éloquence, de précision même, que dans la seconde scène de *Brutus*. Le cinquième acte est un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poète d'avoir introduit l'amour dans ce sujet si imposant et si terrible, et surtout un amour sans un grand intérêt; mais Titus, entraîné par un autre motif que l'amour, eût été avili; la sévérité de Brutus n'eût plus déchiré l'ame des spectateurs; et si cet amour eût trop intéressé, il était à craindre que leur cœur n'eût trahi la cause de Rome. Ce fut après cette pièce que Fontenelle dit à Voltaire, *qu'il ne le croyait point propre à la tragédie, que son stile était trop fort, trop pompeux, trop brillant. — Je vais donc relire vos pastorales?* lui répondit Voltaire.

Il crut alors pouvoir aspirer à une place à l'académie française, et on pouvait le trouver modeste d'avoir attendu si longtemps; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. Le Gros de Boze prononça d'un ton doctoral, que Voltaire ne serait jamais un personnage académique.

Ce de Boze, oublié aujourd'hui, était un de ces hommes qui, avec peu d'esprit et une science médiocre, se glissent dans les maisons des grands et des gens en place,

et y réussissent, parce qu'ils ont précisément ce qu'il faut pour satisfaire la vanité d'avoir chez soi des gens de lettres, et que leur esprit ne peut ni inspirer la crainte, ni humilier l'amour-propre. De Boze était d'ailleurs un personnage important ; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inspecteur de la librairie, que depuis la magistrature a usurpé sur les gens de lettres, à qui l'avidité des hommes riches ou acrédités ne laisse que les places dont les fonctions personnelles exigent des lumières et des talents.

Après *Brutus*, Voltaire fit la *Mort de César*, sujet déja traité par Shakespeare, dont il imita quelques scènes en les embellissant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, et dans un collège. Il n'osait risquer sur le théâtre une pièce sans amour, sans femmes, et une tragédie en trois actes; car les innovations peu importantes ne sont pas toujours celles qui soulèvent le moins les ennemis de la nouveauté. Les petits esprits doivent être plus frappés des petites choses. Cependant un stile noble, hardi, figuré, mais toujours

naturel et vrai ; un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde ; la force et la grandeur des caractères, le sens profond qui règne dans les discours de ces derniers Romains, occupent et attachent les spectateurs faits pour sentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'esprit quelque rapport avec ces grands personnages, ceux qui aiment l'histoire, les jeunes gens enfin encore pleins de ces objets que l'éducation a mis sous leurs yeux.

Les tragédies historiques, comme *Cinna*, la *Mort de Pompée*, *Brutus*, *Rome sauvée*, le *Triumvirat*, de Voltaire, ne peuvent avoir l'intérêt du *Cid*, d'*Iphigénie*, de *Zaïre* ou de *Mérope*. Les passions douces et tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer sans distraire du tableau historique qui en est le sujet ; les évènements ne peuvent y être disposés avec la même liberté pour les faire servir à l'effet théâtral. Le poète y est bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui est celui d'une nation ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, est dès-lors bien plus faible, parce qu'il dépend de

sentiments moins personnels et moins énergiques.

Mais, loin de proscrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poète, il faudrait l'encourager, parce qu'il ouvre un champ vaste au génie poétique, qui peut y développer toutes les grandes vérités de la politique; parce qu'il offre de grands tableaux historiques, et qu'enfin c'est celui qu'on peut employer avec plus de succès à élever l'ame et à la former. On doit, sans doute, placer au premier rang les poëmes qui, comme *Mahomet*, comme *Alzire*, sont à la fois des tragédies intéressantes ou terribles, et de grands tableaux; mais ces sujets sont très-rares, et ils exigent des talents que Voltaire seul a réunis jusqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer la *Mort de César*. On fit un crime à l'auteur des sentiments républicains répandus dans sa pièce; imputation d'autant plus ridicule que chacun parle son langage, que Brutus n'en est pas plus le héros que César; que le poète, dans un genre purement historique, en traçant ses portraits

d'après l'histoire, en a conservé l'impartialité. Mais, sous le gouvernement à la fois tyrannique et pusillanime du cardinal de Fleuri, le langage de la servitude était le seul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'*Élégie sur la mort de mademoiselle le Couvreur*, ait été pour Voltaire le sujet d'une persécution sérieuse qui l'obligea de quitter la capitale, où il savait qu'heureusement l'absence fait tout oublier, même la fureur de persécuter !

Les théâtres sont une institution vraiment utile : c'est par eux qu'une jeunesse inappliquée et frivole conserve encore quelque habitude de sentir et de penser, que les idées morales ne lui deviennent point absolument étrangères, que les plaisirs de l'esprit existent pour elle. Les sentiments qu'excite la représentation d'une tragédie, élèvent l'ame, l'épurent, la tirent de cette apathie, de cette personnalité, maladies auxquelles l'homme riche et dissipé est condamné par la nature. Les spectacles forment en quelque sorte un lien entre la classe des hommes qui pensent et celle des hommes qui ne pensent

point. Ils adoucissent l'austérité des uns, et tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil et de la légèreté. Mais, par une fatalité singulière, dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection, les acteurs, à qui le public doit le plus noble de ses plaisirs, condamnés par la religion, sont flétris par un préjugé ridicule.

Voltaire osa le combattre. Indigné qu'une actrice célèbre, longtemps l'objet de l'enthousiasme, enlevée par une mort prompte et cruelle, fût, en qualité d'excommuniée, privée de la sépulture, il s'éleva, et contre la nation frivole qui soumettait lâchement sa tête à un joug honteux, et contre la pusillanimité des gens en place qui laissaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne se corrigent guère, elles souffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres, à qui les parlements ne laissaient plus excommunier que les sorciers et les comédiens, furent irrités qu'un poète osât leur disputer la moitié de leur empire, et les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

Voltaire sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul, en lui assurant la bienveillance publique, le défendre contre le fanatisme. Dans les pays où il n'existe aucun pouvoir populaire, toute classe d'hommes qui a un point de ralliement, devient une sorte de puissance. Un auteur dramatique est sous la sauve-garde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. Ce public, en applaudissant à des allusions, blesse ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, et ils n'osent le braver ouvertement. Voltaire donna donc *Eryphile* qui ne remplit point son but ; mais, loin de se laisser abattre par ce revers, il saisit le sujet de *Zaïre*, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, et elle paraît sur le théâtre quatre mois après *Eryphile*.

Le succès passa ses espérances. Cette pièce est la première où, quittant les traces de Corneille et de Racine, il ait montré un art, un talent et un stile qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné, n'avait arraché de si douces larmes;

jamais aucun poète n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une ame si tendre, si noble, si généreuse. On aime Orosmane, lors même qu'il fait frémir ; il immole Zaïre, cette Zaïre si intéressante, si vertueuse, et on ne peut le haïr. Et, s'il était possible de se distraire d'Orosmane et de Zaïre, combien la religion n'est-elle pas imposante dans le vieux Lusignan! quelle noblesse le fanatique Nérestan met dans ses reproches! avec quel art le poète a su présenter ces chrétiens qui viennent troubler une union si touchante! Une femme sensible et pieuse pleure sur Zaïre qui a sacrifié à son Dieu, son amour et sa vie, tandis qu'un homme étranger au christianisme pleure Zaïre dont le cœur égaré, par sa tendresse pour son père, s'immole au préjugé superstitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une secte étrangère : et c'est-là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs, *Athalie* n'est que l'école du fanatisme, de l'assassinat et du mensonge. *Zaïre* est dans toutes les opinions, comme pour tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des ames pures.

Elle fut suivie d'*Adélaïde du Guesclin*, également fondée sur l'amour, et où, comme dans *Zaïre*, des héros français, des événements de notre histoire, rappelés en beaux vers, ajoutaient encore à l'intérêt : mais c'était le patriotisme d'un citoyen qui se plaît à rappeler des noms respectés et de grandes époques, et non ce *patriotisme d'antichambre*, qui depuis a tant réussi sur la scène française.

Adélaïde n'eut point de succès. Un plaisant du parterre avait empêché de finir *Mariamne*, en criant : *La reine boit ;* un autre fit tomber *Adélaïde*, en répondant : *Coussi, coussi*, à ce mot si noble, si touchant de Vendôme: *Es-tu content, Couci?*

Cette même pièce reparut sous le nom *du Duc de Foix*, corrigée moins d'après le sentiment de l'auteur que sur les jugements des critiques ; elle réussit mieux. Mais lorsque, longtemps après, les trois coups de marteau du *Philosophe sans le savoir* eurent appris qu'on ne sifflerait plus le coup de canon d'*Adélaïde*, lorsqu'elle se remontra sur la scène, malgré Voltaire qui se souvenait moins des beautés de sa pièce que des

critiques qu'elle avait essuyées, alors elle en leva tous les suffrages, alors on sentit toute la beauté du rôle de Vendôme aussi amoureux qu'Orosmane ; l'un, jaloux par la suite d'un caractère impérieux, l'autre par l'excès de sa passion ; l'un tyrannique par l'impétuosité et la hauteur naturelle de son ame, l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir absolu. Orosmane, tendre, désintéressé dans son amour, se rend coupable, dans un moment de délire où le plonge une erreur excusable, et s'en punit en s'immolant lui-même ; Vendôme, plus personnel, appartenant à sa passion plus qu'à sa maîtresse, forme, avec une fureur plus tranquille, le projet de son crime, mais l'expie par ses remords et par le sacrifice de son amour. L'un montre les excès et les malheurs où la violence des passions entraîne les ames généreuses ; l'autre, ce que peuvent le repentir et le sentiment de la vertu sur les ames fortes, mais abandonnées à leurs passions.

On prétend que le *Temple du Goût* nuisit beaucoup au succès d'*Adélaïde*. Dans cet ouvrage charmant, Voltaire jugeait les

écrivains du siècle passé, et même quelques-uns de ses contemporains. Le temps a confirmé tous ses jugements ; mais alors ils parurent autant de sacrilèges. En observant cette intolérance littéraire, cette nécessité imposée à tout écrivain qui veut conserver son repos, de respecter les opinions établies sur le mérite d'un orateur ou d'un poète ; cette fureur avec laquelle le public poursuit ceux qui osent, sur les objets même les plus indifférents, ne penser que d'après eux-mêmes, on serait tenté de croire que l'homme est intolérant par sa nature. L'esprit, le génie, la raison, ne garantissent pas toujours de ce malheur. Il est bien peu d'hommes qui n'aient pas en secret quelques idoles dont ils ne voient point de sang froid qu'on ose affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce sentiment a pour origine l'orgueil et l'envie. On regarde, comme affectant sur nous une supériorité qui nous blesse, l'écrivain qui, en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de se croire supérieur à eux, et dès-lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la statue de l'homme qui n'est plus, il ne prétende

élever à sa place celle d'un homme vivant dont la gloire est toujours un spectacle affligeant pour la médiocrité. Mais si des esprits supérieurs s'abandonnent à cette espèce d'intolérance, cette faiblesse excusable et passagère, née de la paresse et de l'habitude, cède bientôt à la vérité, et ne produit ni l'injustice, ni la persécution.

Dans sa retraite, Voltaire avait conçu l'heureux projet de faire connaître à sa nation la philosophie, la littérature, les opinions, les sectes de l'Angleterre ; et il fit ses Lettres sur les Anglais (1). Newton, dont on ne connaissait en France ni les opinions philosophiques, ni le système du monde, ni presque même les expériences sur la lumière ; Locke, dont le livre traduit en français n'avait été lu que par un petit nombre de philosophes ; Bacon, qui n'était célèbre que comme chancelier ; Shakespeare, dont le génie et les fautes grossières sont un phénomène dans l'histoire de la

(1) La matière de ces lettres est répandue, sous d'autres titres, dans les Œuvres, et principalement dans le Dictionnaire philosophique.

littérature ; Congrève, Wicherley, Addisson, Pope, dont les noms étaient presque inconnus même de nos gens de lettres ; ces quakers fanatiques, sans être persécuteurs, insensés dans leur dévotion, mais les plus raisonnables des chrétiens dans leur croyance et dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes, pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix et celui de l'égalité ; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre ; l'influence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les arts, sur les opinions, sur les mœurs ; l'histoire de l'insertion de la petite vérole, reçue presque sans obstacle, et examinée sans prévention, malgré la singularité et la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

Fontenelle avait le premier fait parler, à la raison et à la philosophie, un langage agréable et piquant ; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les *Lettres* de Voltaire, on trouve le mérite de Fontenelle avec plus

de goût, de naturel, de hardiesse et de gaîté. Un vieil attachement aux erreurs de Descartes n'y vient pas répandre, sur la vérité, des ombres qui la cachent ou la défigurent. C'est la logique et la plaisanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale.

Cet ouvrage fut, parmi nous, l'époque d'une révolution ; il commença à y faire naître le goût de la philosophie et de la littérature anglaise ; à nous intéresser aux mœurs, à la politique, aux connaissances commerciales de ce peuple ; à répandre sa langue parmi nous. Depuis, un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence ; et, par une singularité remarquable, Voltaire a eu encore la gloire de le combattre et d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à sentir le mérite de Shakespeare, et à regarder son théâtre comme une mine d'où nos poètes pourraient tirer des trésors ; et lorsqu'un ridicule enthousiasme a présenté comme un modèle à la nation de Racine et de Voltaire, ce

poète éloquent, mais sauvage et bisarre, et a voulu nous donner, pour des tableaux énergiques et vrais de la nature, ses toiles chargées de compositions absurdes, et de caricatures dégoûtantes et grossières, Voltaire a défendu la cause du goût et de la raison. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre ; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces lettres excita une persécution dont, en les lisant aujourd'hui, on aurait peine à concevoir l'acharnement; mais il y combattait les idées innées ; et les docteurs croyaient alors que, s'ils n'avaient point d'idées innées, il n'y aurait pas de caractères assez sensibles pour distinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs, il soutenait avec Locke, qu'il n'était pas rigoureusement prouvé que Dieu n'aurait pas le pouvoir, s'il le voulait absolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penser ; et c'était aller contre le privilège des théologiens, qui prétendent savoir à point nommé, et savoir seuls, tout ce que Dieu a pensé, tout ce qu'il a fait

ou dû faire, depuis et même avant le commencement du monde.

Enfin, il y examinait quelques passages des *Pensées* de Pascal, ouvrage que les jésuites même étaient obligés de respecter malgré eux, comme ceux de St. Augustin; on fut scandalisé de voir un poète, un laïc, oser juger Pascal. Il semblait qu'attaquer le seul des défenseurs de la religion chrétienne, qui eût, auprès des gens du monde, la réputation d'un grand-homme, c'était attaquer la religion même, et que ses preuves seraient affaiblies, si le géomètre, qui avait promis de se consacrer à sa défense, était convaincu d'avoir souvent mal raisonné.

Le clergé demanda la suppression des *Lettres sur les Anglais*, et l'obtint par un arrêt du conseil. Ces arrêts se donnent sans examen, comme une espèce de dédommagement du subside que le gouvernement obtient des assemblées du clergé, et une récompense de leur facilité à l'accorder. Les ministres oublient que l'intérêt de la puissance séculière n'est pas de maintenir, mais de laisser détruire, par les

progrès de la raison, l'empire dont les prêtres ont si longtemps abusé avec tant de barbarie, et qu'il n'est pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ses ennemis, en leur sacrifiant ses défenseurs.

Le parlement brûla le livre, suivant un usage jadis inventé par Tibère, et devenu ridicule depuis l'invention de l'imprimerie; mais il est des gens auxquels il faut plus de trois siècles pour commencer à s'apercevoir d'une absurdité.

Toute cette perfection s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre Pâris et ceux du père Girard couvraient les deux partis de ridicule et d'opprobre. Il était juste qu'ils se réunissent contre un homme qui osait prêcher la raison. On alla jusqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philosophiques*. Le garde des sceaux fit exiler Voltaire qui, alors absent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de son exil, et aima mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à sa promesse de ne point publier ses Lettres en France, et

qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureusement le garde des sceaux était plus zélé pour son autorité que pour la religion, et beaucoup plus ministre que dévot. L'orage s'appaisa, et Voltaire eut la permission de reparaître à Paris.

Le calme ne dura qu'un instant. L'*Epître à Uranie*, jusqu'alors renfermée dans le secret, fut imprimée ; et pour échapper à une persécution nouvelle, Voltaire fut obligé de la désavouer et de l'attribuer à l'abbé de Chaulieu, mort depuis plusieurs années. Cette imputation lui faisait honneur comme poète, sans nuire à sa réputation de chrétien (1).

La nécessité de mentir pour désavouer un ouvrage, est une extrémité qui répugne également à la conscience et à la noblesse du caractère ; mais le crime est pour les hommes injustes qui rendent ce désaveu nécessaire à la sûreté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en est pas un, si vous avez porté atteinte, par des lois absurdes ou par des

(1) Voyez les Œuvres de Chaulieu.

lois arbitraires, au droit naturel qu'ont tous les hommes, non-seulement d'avoir une opinion, mais de la rendre publique, alors vous méritez de perdre celui qu'a chaque homme d'entendre la vérité de la bouche d'un autre, droit qui fonde seul l'obligation rigoureuse de ne pas mentir. S'il n'est pas permis de tromper, c'est parce que, tromper quelqu'un, c'est lui faire un tort, ou s'exposer à lui en faire un; mais le tort suppose un droit, et personne n'a celui de chercher à s'assurer les moyens de commettre une injustice.

Nous ne disculpons point Voltaire d'avoir donné son ouvrage à l'abbé de Chaulieu; une telle imputation, indifférente en elle-même, n'est, comme on sait, qu'une plaisanterie. C'est une arme qu'on donne aux gens en place, lorsqu'ils sont disposés à l'indulgence, sans oser en convenir, et dont ils se servent pour repousser les persécuteurs plus sérieux et plus acharnés.

L'indiscrétion avec laquelle les amis de Voltaire récitèrent quelques fragments de la *Pucelle*, fut la cause d'une nouvelle persécution. Le garde des sceaux menaça

le poète d'*un cul de basse-fosse, si jamais il paraissait rien de cet ouvrage.* A une distance du temps où ces tyrans subalternes, si bouffis d'une puissance éphémère, ont osé tenir un tel langage à des hommes qui sont la gloire de leur patrie et de leur siècle, le sentiment du mépris qu'on éprouve ne laisse plus de place à l'indignation. L'oppresseur et l'opprimé sont également dans la tombe, mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux siècles à venir, préserve seul de l'oubli, et dévoue à une honte éternelle celui de ses lâches persécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police Hérault dit un jour à Voltaire : *Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons*, répondit-il (1).

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet, suspecte de fausseté, il demanda au même magistrat ce qu'on faisait à ceux qui

(1) Voyez la correspondance générale.

fabriquaient de fausses lettres de cachet. — *On les pend.* — *C'est toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent de vraies.*

Fatigué de tant de persécutions, Voltaire crut alors devoir changer sa manière de vivre : sa fortune lui en laissait la liberté. Les philosophes anciens vantaient la pauvreté comme la sauve-garde de l'indépendance ; Voltaire voulut devenir riche, pour être indépendant, et il eut également raison. On ne connaissait point, chez les anciens, ces richesses secrètes qu'on peut s'assurer à la fois dans différents pays, et mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiscations y rendait les richesses aussi dangereuses par elles-mêmes, que la gloire ou la faveur populaire. L'immensité de l'empire romain et la petitesse des républiques grecques, empêchaient également de soustraire à ses ennemis ses richesses et sa personne. La différence des mœurs entre les nations voisines, l'ignorance presque générale de toute langue étrangère, une moins grande communication entre les peuples, étaient autant d'obstacles au changement de patrie.

D'un autre côté, les anciens connaissaient moins ces aisances de la vie, nécessaires parmi nous à tous ceux qui ne sont point nés dans la pauvreté. Leur climat les assujétissait à moins de besoins réels, et les riches donnaient plus à la magnificence, aux raffinements de la débauche, aux excès, aux fantaisies, qu'aux commodités habituelles et journalières. Ainsi, en même temps qu'il leur était à la fois plus facile d'être pauvres, et plus difficile d'être riches sans danger, les richesses n'étaient pas chez eux, comme parmi nous, un moyen de se soustraire à une oppression injuste.

Ne blâmons donc point un philosophe d'avoir, pour assurer son indépendance, préféré les ressources que les mœurs de son siècle lui présentaient, à celles qui convenaient à d'autres mœurs et à d'autres temps.

Voltaire avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête; l'édition de la *Henriade*, faite à Londres, l'avait augmentée; des spéculations heureuses dans les fonds publics y ajoutèrent encore : ainsi,

à l'avantage d'avoir une fortune qui assurait son indépendance, il joignit celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'usage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des secours à des gens de lettres, des encouragements à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent, en absorbaient une grande partie. C'est surtout à cet usage qu'il destinait le faible profit qu'il tirait de ses ouvrages ou de ses pièces de théâtre, lorsqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut plus cruellement accusé d'avoir eu des torts avec ses libraires; mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire, avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils savaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuse médiocrité, quelques hommes de mérite blessés d'une supériorité trop incontestable, les gens du monde toujours empressés d'avilir des talents et des lumières, objets secrets de leur envie, les dévots intéressés à décrier Voltaire pour avoir moins à le craindre, tous s'empressaient d'accueillir les calomnies des libraires et des Zoïles

Mais les preuves de la fausseté de ces imputations subsistent encore avec celles des bienfaits dont Voltaire a comblé quelques-uns de ses calomniateurs ; et nous n'avons pu les voir, sans gémir, et sur le malheur du génie condamné à la calomnie, triste compensation de la gloire, et sur cette honteuse facilité à croire tout ce qui peut dispenser d'admirer.

Voltaire, n'ayant donc besoin, pour sa fortune, ni de cultiver des protecteurs, ni de solliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au séjour de la capitale. Jusqu'au ministère du cardinal de Fleuri, et jusqu'à son voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes, les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui et le recherchaient. Par-tout il plaisait, il était fêté ; mais par-tout il inspirait l'envie et la crainte. Supérieur par ses talents, il l'était encore par l'esprit qu'il montrait dans la conversation ; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un esprit frivole :

et y mêlait les traits d'un esprit supérieur. Né avec le talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent répétés, et il en était assez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expression vraie de son jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de son esprit.

A son retour d'Angleterre, il sentit que, dans les sociétés où l'amour-propre et la vanité rassemblent les hommes, il trouverait peu d'amis ; et il cessa de s'y répandre, sans, cependant, rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui est brillant et recherché, était devenu une habitude ; il le conserva même dans la retraite ; ce goût embellit souvent ses ouvrages ; il influa quelquefois sur ses jugements. Rendu à sa patrie, il se réduisit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de Génonville et M. de Maisons dont il a pleuré la mort, dans des vers si touchants, monuments de cette sensibilité vraie et profonde que la nature avait mise dans son cœur, que son génie répandit dans ses ouvrages.

et qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, noble et dernière passion de sa vieillesse. Il lui restait M. d'Argental, dont la longue vie n'a été qu'un sentiment de tendresse et d'admiration pour Voltaire, et qui en fut récompensé par son amitié et sa confiance ; il lui restait MM. de Formont et de Cideville, qui étaient les confidents de ses ouvrages et de ses projets.

Mais, vers le temps de ces persécutions, une autre amitié vint lui offrir des consolations plus douces, et augmenter son amour pour la retraite. C'était celle de la marquise du Châtelet, passionnée, comme lui, pour l'étude et pour la gloire ; philosophe, mais de cette philosophie qui prend sa source dans une ame forte et libre ; ayant approfondi la métaphysique et la géométrie, assez pour analyser *Leibnitz*, et pour traduire *Newton* ; cultivant les arts, mais sachant les juger, et leur préférer la connaissance de la nature et des hommes ; n'aimant, de l'histoire, que les grands résultats qui portent la lumière sur les secrets de la nature humaine ; supérieure à tous

les préjugés par la force de son caractère, comme par celle de sa raison, et n'ayant pas la faiblesse de cacher combien elle les dédaignait ; se livrant aux frivolités de son sexe, de son état et de son âge, mais les méprisant et les abandonnant sans regret, pour la retraite, le travail et l'amitié ; excitant, enfin, par sa supériorité, la jalousie des femmes, et même de la plupart des hommes avec lesquels son rang l'obligeait de vivre, et leur pardonnant sans effort. Telle était l'amie que choisit Voltaire pour passer avec lui des jours remplis par le travail, et embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires, révolté de voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, soutenue en secret par des hommes que leur mérite eût dû préserver de cette indigne association ; trouvant, depuis qu'il avait osé dire des vérités, autant de délateurs qu'il avait de critiques, et les voyant armer sans cesse contre lui, la religion et le gouvernement, parce qu'il faisait bien des vers, il chercha dans les sciences une occupation plus tranquille.

il voulut donner une exposition élémentaire des découvertes de Newton, sur le système du monde et sur la lumière, les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des sciences mathématiques, et faire connaître en même temps les opinions philosophiques de Newton, et ses idées sur la chronologie ancienne.

Lorsque ces éléments parurent, le cartésianisme dominait encore, même dans l'académie des sciences de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu seuls le courage de l'abandonner, et il n'existait, dans notre langue, aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-siècle.

Cependant on refusa un privilège à l'auteur. Le chancelier d'Aguesseau s'était fait cartésien dans sa jeunesse, parce que c'était alors la mode parmi ceux qui se piquaient de s'élever au dessus des préjugés vulgaires; et ses sentiments politiques et religieux s'unissaient contre Newton à ses opinions philosophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait pas souffrir qu'un philo-

sophe anglais, à peine chrétien, l'emportait sur un Français qu'on supposait orthodoxe. D'Aguesseau avait une mémoire immense; une application continue l'avait rendu très-profond dans plusieurs genres d'érudition, mais sa tête, fatiguée à force de recevoir et de retenir les opinions des autres, n'avait la force, ni de combiner ses propres idées, ni de se former des principes fixes et précis. Sa superstition, sa timidité, son respect pour les usages anciens, son indécision, rétrécissaient ses vues pour la réforme des lois, et arrêtaient son activité. Il mourut après un long ministère, ne laissant, à la France, que le regret de voir ses grandes vertus demeurées inutiles, et ses rares qualités perdues pour la nation.

Sa sévérité pour les éléments de la philosophie de Newton n'est pas la seule petitesse qui ait marqué son administration de la librairie : il ne voulait pas donner de privilèges pour les romans; et il ne consentit à laisser imprimer *Cléveland*, qu'à condition que le héros changerait de religion.

Voltaire se livrait en même temps à l'étude de la physique, interrogeait les

savants dans tous les genres, répétait leurs expériences, ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des sciences, sur la nature et la propagation du feu; prit pour devise ce distique qui, par sa précision et son énergie, n'est pas indigne de l'auteur de la *Henriade* :

Ignis ubiquè latet naturam amplectitur omnem,
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Le prix fut donné à l'illustre Euler, par qui, dans la carrière des sciences, il n'était humiliant pour personne d'être vaincu. Mme. du Châtelet avait concouru en même temps que son ami, et ces deux pièces obtinrent une mention très-honorable.

La dispute sur la mesure des forces, occupait alors les mathématiciens. Voltaire, dans un mémoire présenté à l'académie, et approuvé par elle, prit le parti de Descartes et de Newton contre Leibnitz, et les Bernouilli, et même contre Mme. du Châtelet qui était devenue leibnitzienne.

Nous sommes loin de prétendre que ces ouvrages puissent ajouter à la gloire de Voltaire, ou même qu'ils puissent lui mériter une place parmi les savants; mais le

mérite d'avoir fait connaître aux Français qui ne sont pas géomètres, Newton, le véritable système du monde, et les principaux phénomènes de l'optique, peut être compté dans la vie d'un philosophe.

Il est utile de répandre, dans les esprits, des idées justes sur des objets qui semblent n'appartenir qu'aux sciences, lorsqu'il s'agit ou de faits généraux, importants dans l'ordre du monde, ou de faits communs qui se présentent à tous les yeux. L'ignorance absolue est toujours accompagnée d'erreurs, et les erreurs en physique servent souvent d'appui à des préjugés d'une espèce plus dangereuse. D'ailleurs, les connaissances physiques de Voltaire ont servi son talent pour la poésie. Nous ne parlons pas seulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités précises sans les défigurer, sans cesser d'être poète, de s'adresser à l'imagination et de flatter l'oreille : l'étude des sciences agrandit la sphère des idées poétiques, enrichit les vers de nouvelles images. Sans cette ressource, la poésie, nécessairement resserrée dans un cercle étroit, ne serait plus que

l'art de rajeunir, avec adresse, et en vers harmonieux, des idées communes et des peintures épuisées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce, celui qui a, dans un autre, des lumières étendues ou profondes, aura toujours un avantage immense. Le génie poétique de Voltaire aurait été le même ; mais il n'aurait pas été un si grand poète, s'il n'eût point cultivé la physique, la philosophie, l'histoire. Ce n'est pas seulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères sont utiles, elles perfectionnent l'esprit même, parce qu'elles en exercent, d'une manière plus égale, les diverses facultés.

Après avoir donné quelques années à la physique, Voltaire consulta sur ses progrès Clairaut, qui eut la franchise de lui répondre, qu'avec un travail opiniâtre, il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre, et qu'il perdrait inutilement pour sa gloire un temps dont il devait compte à la poésie et à la philosophie. Voltaire l'entendit, et céda au goût naturel qui, sans cesse, le ramenait vers les lettres, et

au vœu de ses amis qui ne pouvaient le suivre dans sa nouvelle carrière. Aussi, cette retraite de Cirey ne fut-elle point toute entière absorbée par les sciences.

C'est là qu'il fit *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*; qu'il acheva ses *Discours sur l'homme*; qu'il écrivit l'*Histoire de Charles XII*, prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours.

Alzire et *Mahomet* sont des monuments immortels de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poésie à l'esprit philosophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne se borne point, dans ces pièces, à effrayer par le tableau des passions, à les réveiller dans les ames, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, et de les porter à la vertu. Ces citoyens oisifs, qui vont porter au théâtre le triste embarras de finir une inutile journée, y sont appelés à discuter les plus grands intérêts du genre humain. On voit, dans *Alzire*, les vertus nobles, mais sauvages

et impétueuses de l'homme de la nature combattre les vices de la société corrompue par le fanatisme et l'ambition, et céder à la vertu perfectionnée, par la raison, dans l'ame d'*Alvarès* ou de *Gusman*, mourant et désabusé. On y voit à la fois comment la société corrompt l'homme, en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, et comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeste des préjugés est le fanatisme ; et Voltaire voulut immoler ce monstre sur la scène, et employer, pour l'arracher des ames, ces effets terribles que l'art du théâtre peut seul produire.

Sans doute il était aisé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique soit un grand-homme ; qu'en l'abhorrant on ne puisse s'empêcher de l'admirer ; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili; qu'occupé d'établir une religion et d'élever un empire, il soit amoureux, sans être ridicule ; qu'en commettant tous les crimes il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats ; qu'il ait à la fois le ton d'un prophète et le langage

d'un homme de génie ; qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorants et intrépides disciples, sans que jamais la bassesse, attachée à l'hypocrisie, dégrade son caractère ; qu'enfin ses crimes soient couronnés par le succès ; qu'il triomphe et qu'il paraisse assez puni par ses remords : voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire, s'il n'avait été joint à un esprit supérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille en 1741. On remit à Voltaire, pendant la première représentation, un billet du roi de Prusse, qui lui mandait la victoire de Molwitz ; il interrompit la pièce pour le lire aux spectateurs. *Vous verrez*, dit-il à ses amis réunis autour de lui, *que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne.* On osa la risquer à Paris ; mais les cris fanatiques obtinrent, de la faiblesse du cardinal de Fleuri, d'en faire défendre la représentation. Voltaire prit le parti d'envoyer sa pièce à Benoît XIV, avec deux vers latins pour son portrait. Lambertini, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'esprit, lui répondit avec bonté, et lui

envoya des médailles. Crébillon fut plus scrupuleux que le pape. Il ne voulut jamais consentir à laisser jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à son comble, sans sacrifier l'intérêt et sans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la satyre du genre dont il avait l'orgueil de se croire le créateur et le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'Alembert, nommé, par M. le comte d'Argenson, pour examiner *Mahomet*, eut le courage de l'approuver, et de s'exposer, en même temps, à la haine des gens de lettres, ligués contre Voltaire, et à celle des dévots; courage d'autant plus respectable, que l'approbateur d'un ouvrage, n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'exposait, que le plaisir d'avoir servi l'amitié, et préparé un triomphe à la raison.

Zulime n'eut point de succès, et tous les efforts de l'auteur pour la corriger et pour en pallier les défauts, ont été inutiles. *Une tragédie est une expérience sur*

le cœur humain, et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de *Zulime* est le premier au théâtre, où une femme passionnée et entraînée à des actions criminelles, ait conservé la générosité et le désintéressement de l'amour. Ce caractère si vrai, si violent et si tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des spectateurs, et les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faiblesse des autres, sur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de sévérité et de franchise.

Les *Discours sur l'homme* sont un des plus beaux monuments de la poésie française. S'ils n'offent point un plan régulier comme les *Épîtres de Pope*, ils ont l'avantage de renfermer une philosophie plus vraie, plus douce, plus usuelle. La variété des tons, une sorte d'abandon, une sensibilité touchante, un enthousiasme toujours noble, toujours vrai, leur donne un charme que l'esprit, l'imagination et le cœur goûtent tour à tour ; charme dont Voltaire a seul connu le secret ; et ce

secret est celui de toucher, de plaire, d'instruire sans fatiguer jamais, d'écrire pour tous les esprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller des éclairs d'une philosophie profonde qui, presque toujours exprimée en sentiment ou en image, paraît simple et populaire : talent aussi utile, aussi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fausses et triviales, est commun et dangereux.

En quittant la lecture de Pope, on admire son talent et l'adresse avec laquelle il défend son système ; mais l'ame est tranquille, et l'esprit retrouve bientôt toutes ses objections plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter Voltaire sans être encouragé ou consolé, sans emporter, avec le sentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des ressources qu'elle leur a préparées.

La *Vie de Charles XII* est le premier morceau d'histoire que Voltaire ait publié. Le stile aussi rapide que les exploits du héros, entraîne dans une suite non interrompue d'expéditions brillantes,

d'anecdotes singulières, d'évènemens romanesques qui ne laissent reposer ni la curiosité, ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit; l'auteur s'est oublié lui-même pour faire agir ses personnages. Il semble qu'il ne fasse que raconter ce qu'il vient d'apprendre sur son héros. Il n'est question que de combats, de projets militaires; et cependant on y aperçoit par-tout l'esprit d'un philosophe, et l'ame d'un défenseur de l'humanité.

Voltaire n'avait écrit que sur des mémoires originaux, fournis par les témoins même des évènements; et son exactitude a eu pour garant le témoignage respectable de Stanislas, l'ami, le compagnon, la victime de Charles XII.

Cependant on accusa cette histoire de n'être qu'un roman, parce qu'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant d'enthousiasme, jamais peut-être personne ne fut traité avec moins d'indulgence que Voltaire. Comme en France la réputation d'esprit est, de toutes, la plus enviée, et qu'il était

impossible que la sienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui contester tout le reste; et la prétention à l'esprit étant au moins aussi inquiète dans les autres classes que dans celle des gens de lettres, il avait presque autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que Voltaire avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine : il n'avait caché que sa personne; et sa gloire importunait encore ses ennemis. Un libelle où l'on calomniait sa vie entière, vint troubler son repos. On le traitait comme un prince ou comme un ministre, parce qu'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé Desfontaines, qui devait à Voltaire la liberté, et peut-être la vie. Accusé d'un vice honteux que la superstition a mis au rang des crimes, il avait été emprisonné dans un temps où, par une atroce et ridicule politique, on croyait très à propos de brûler quelques hommes, afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le soupçonnait faussement de montrer quelque penchant.

Voltaire, instruit du malheur de l'abbé

Desfontaines, dont il ne connaissait pas la personne, et qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres, courut à Fontainebleau trouver madame de Prie, alors toute-puissante, et obtint d'elle la liberté du prisonnier, à condition qu'il ne se montrerait point à Paris. Ce fut encore Voltaire qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ses amies. Desfontaines y fit un libelle contre son bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu, mais jamais il ne lui pardonna de lui avoir sauvé la vie. Il saisissait avidement, dans les journaux, toutes les occasions de le blesser; c'était lui qui avait fait dénoncer, par un prêtre de séminaire, *le Mondain*, badinage ingénieux où Voltaire a voulu montrer comment le luxe, en adoucissant les mœurs, en animant l'industrie, prévient une partie des maux qui naissent de l'inégalité des fortunes et de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'exposa au danger d'une nouvelle expatriation, parce qu'au reproche de prêcher la volupté, si grave aux yeux des gens qui ont besoin de couvrir des vices plus réels du manteau de

l'austérité, on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaisirs de nos premiers pères.

Enfin le journaliste publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que Voltaire, qui depuis longtemps souffrait en silence les calomnies de Desfontaines et de Rousseau, s'abandonna aux mouvements d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de se venger en livrant ses adversaires au mépris public, en les marquant de ces traits que le temps n'efface point, il poursuivit Desfontaines, qui en fut quitte pour désavouer le libelle, et se mit à en faire d'autres pour se consoler. C'est donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que Voltaire sortit, pour la première fois, de cette modération dont il serait à desirer que les gens de lettres ne s'écartassent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent si redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles, et qu'ils la réservent

contre les persécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes !

La liaison qui se forma, vers le même temps, entre Voltaire et le prince royal de Prusse, était une des premières causes des emportements où ses ennemis se livrèrent alors contre lui. Le jeune Frédéric n'avait reçu de son père que l'éducation d'un soldat ; mais la nature le destinait à être un homme d'un esprit aimable, étendu et élevé, aussi bien qu'un grand général. Il était relégué à Rémusberg par son père qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête, en qualité de déserteur, parce qu'il avait voulu voyager sans sa permission, avait cédé aux représentations du ministre de l'empereur, et s'était contenté de le faire assister au supplice d'un de ses compagnons de voyage.

Dans cette retraite, Frédéric, passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit Voltaire pour son confident et pour son guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages ; le prince consultait le philosophe sur ses travaux, lui demandait des conseils et des

leçons. Ils discutaient ensemble les questions de la métaphysique les plus curieuses comme les plus insolubles. Le prince étudiait alors Volf, dont il abjura bientôt les systèmes et l'inintelligible langage, pour une philosophie plus simple et plus vraie. Il travaillait en même temps à réfuter Machiavel, c'est-à-dire, à prouver que la politique la plus sûre pour un prince, est de conformer sa conduite aux règles de la morale, et que son intérêt ne le rend pas nécessairement ennemi de ses peuples et de ses voisins, comme Machiavel l'avait supposé, soit par esprit de système, soit pour dégoûter ses compatriotes du gouvernement d'un seul, vers lequel la lassitude d'un gouvernement populaire, toujours orageux et souvent cruel, semblait les porter.

Dans le siècle précédent, Ticho-Brahé, Descartes, Leibnitz, avaient joui de la société des souverains, et avaient été comblés des marques de leur estime; mais la confiance, la liberté ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. Frédéric en donna le premier exemple, que, malheureusement pour sa gloire, il n'a pas soutenu. Le

prince envoya son ami, le baron de Keyserling, visiter les divinités de Cirey, et porter à Voltaire son portrait et ses manuscrits. Le philosophe était touché, peut-être même flatté de cet hommage; mais il l'était encore plus de voir un prince destiné pour le trône, cultiver les lettres, se montrer l'ami de la philosophie, et l'ennemi de la superstition. Il espérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* serait un roi pacifique; et il s'occupait avec délices de faire imprimer secrètement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la vertu, par la crainte de démentir ses propres principes, et de trouver sa condamnation dans son propre ouvrage.

Frédéric, en montant sur le trône, ne changea point pour Voltaire. Les soins du gouvernement n'affaiblirent ni son goût pour les vers, ni son avidité pour les ouvrages conservés alors dans le porte-feuille de Voltaire, et dont, avec madame du Châtelet, il était presque le seul confident; mais une de ses premières démarches fut de faire suspendre la publication de l'*Anti-Machiavel*. Voltaire obéit; et ses soins,

qu'il donnait à regret, furent infructueux. Il désirait encore plus que son disciple, devenu roi, prît un engagement public qui répondît de sa fidélité aux maximes philosophiques. Il alla le voir à Wesel, et fut étonné de trouver un jeune roi en uniforme, sur un lit de camp, ayant le frisson de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voisinage pour faire payer à l'évêque de Liège une ancienne dette oubliée. Voltaire écrivit le mémoire qui fut appuyé par des soldats; et il revint à Paris, content d'avoir vu que son héros était un homme très-aimable : mais il résista aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès de lui, et préféra l'amitié de madame du Châtelet à la faveur d'un roi, et d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Prusse déclara la guerre à la fille de Charles VI, et profita de sa faiblesse pour faire valoir d'anciennes prétentions sur la Silésie. Deux batailles lui en assurèrent la possession. Le cardinal de Fleuri, qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en secret. L'impératrice sentit que son intérêt n'était

pas de traiter avec la France, contre laquelle elle espérait des alliés utiles, qui se chargeraient des frais de la guerre, tandis que, si elle n'avait plus à combattre que le roi de Prusse, elle resterait abandonnée à elle-même, et verrait les vœux et les secours secrets des mêmes puissances se tourner vers son ennemi. Elle aima mieux étouffer son ressentiment, instruire le roi de Prusse des propositions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confidence, et acheter, par le sacrifice de la Silésie, la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correspondance du roi de Prusse et de Voltaire. Le roi lui envoyait des vers du milieu de son camp, en se préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; et Voltaire, en louant ses exploits, en caressant sa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité et la paix.

Le cardinal de Fleuri mourut. Voltaire avait été assez lié avec lui, parce qu'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de Louis XIV, et que Fleuri

aimait à les conter, s'arrêtant surtout à celles qui pouvaient le regarder, et ne doutant pas que Voltaire ne s'empressât d'en remplir son histoire; mais la haine naturelle de Fleuri, et de tous les hommes faibles, pour qui s'élève au dessus des forces communes, l'emporta sur son goût et sur sa vanité.

Fleuri avait voulu empêcher les Français de parler et même de penser, pour les gouverner plus aisément. Il avait, toute sa vie, entretenu dans l'état une guerre d'opinions, par ses soins même, pour empêcher ces opinions de faire du bruit, et de troubler la tranquillité publique. La hardiesse de Voltaire l'effrayait. Il craignait également de compromettre son repos en le défendant, ou sa petite renommée, en l'abandonnant avec trop de lâcheté; et Voltaire trouva dans lui, moins un protecteur qu'un persécuteur caché, mais contenu par son respect pour l'opinion et l'intérêt de sa propre gloire.

Voltaire fut désigné pour lui succéder dans l'académie française. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient

imposé silence à l'envie, si elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la scène d'un nouveau chef-d'œuvre, de *Mérope*, jusqu'ici la seule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point sur les malheurs de l'amour. L'auteur de *Zaïre* avait déja combattu cette maxime de Despréaux :

> De cette passion la sensible peinture,
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire au théâtre des effets plus pathétiques et plus déchirants; et il le prouva dans *Mérope*.

Cependant si Despréaux entend par *sûre*, *la moins difficile*, les faits sont en sa faveur. Plusieurs poëtes ont fait des tragédies touchantes, fondées sur l'amour; et *Mérope* est seule jusqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des situations, par une rapidité de dialogue, inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait su prendre l'accent vrai et passionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthousiasme sans exemple: il força Voltaire,

caché dans un coin du spectacle, à venir se montrer aux spectateurs : il parut dans la loge de la maréchale de Villars; on eut à la jeune duchesse de Villars d'embrasser l'auteur de *Mérope;* elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public, ivre d'admiration et de plaisir.

C'est la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en usage, n'est plus qu'une cérémonie ridicule et humiliante, à laquelle les auteurs qui se respectent, refusent de se soumettre.

A ce nouveau titre que la dévotion même était obligée de respecter, se joignait l'appui de madame de Châteauroux, alors gouvernée par le duc de Richelieu. Cet homme extraordinaire, qui à vingt ans avait été deux fois à la Bastille pour la témérité de ses galanteries; qui, par l'éclat et le nombre de ses aventures, avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode, et presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui; qui avait établi, parmi ses imitateurs, une sorte de galanterie

où l'amour n'était plus même le goût du plaisir, mais la vanité de séduire ; ce même homme qu'on vit ensuite contribuer à la gloire de Fontenoi, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaise à lui rendre les armes, et lorsqu'elle eut rompu ce traité, lorsqu'elle menaçait ses quartiers dispersés et affaiblis, l'arrêter par son activité et son audace ; et qui vint ensuite reperdre dans les intrigues de la cour, et dans les manœuvres d'une administration tyrannique et corrompue, une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de sa vie.

Le duc de Richelieu avait été l'ami de Voltaire dès l'enfance. Voltaire, qui eut souvent à s'en plaindre, conserva pour lui ce goût de la jeunesse, que le temps n'efface point, et une espèce de confiance que l'habitude soutenait plus que le sentiment ; et le maréchal de Richelieu demeura fidelle à cet ancien attachement, autant que le permit la légèreté de son caractère, ses caprices, son petit despotisme sur les théâtres, son mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour,

sa faiblesse pour le crédit, et son insensibilité pour ce qui était noble ou utile.

Il servit alors Voltaire auprès de madame de Châteauroux; mais M. de Maurepas n'aimait pas Voltaire. L'abbé de Chaulieu avait fait une épigramme contre *OEdipe*, parce qu'il était blessé qu'un jeune homme, déjà son rival dans le genre des poésies fugitives, mêlées de philosophie et de volupté, joignît à cette gloire celle de réussir au théâtre; et M. de Maurepas, qui mettait de la vanité à montrer plus d'esprit qu'un autre dans un souper, ne pardonnait pas à Voltaire de lui ôter trop évidemment cet avantage, dont il n'était pas trop ridicule alors qu'un homme en place pût être flatté.

Voltaire avait essayé de le désarmer par une épître, où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'esprit et le caractère de M. de Maurepas pouvaient prêter le plus de vraisemblance. Cette épître, qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux sentiments du ministre. Il se lia, pour empêcher Voltaire d'entrer à l'académie, avec le théatin Boyer, que

Fleuri avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à Massillon dont il craignait les talents et la vertu; et qu'il avait ensuite désigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'espérance de se faire regretter des jansénistes. D'ailleurs, M. de Maurepas était bien aise de trouver une occasion de blesser, sans se compromettre, Mme. de Châteauroux, dont il connaissait toute la haine pour lui. Voltaire, instruit de cette intrigue, alla trouver le ministre, et lui demanda si, dans le cas où Mme. de Châteauroux secondât son élection, il la traverserait: *Oui*, lui répondit le ministre, *et je vous écraserai.*

Il savait qu'un homme en place en aurait la facilité, et que, sous un gouvernement faible, le crédit d'une maîtresse doit céder à celui des prêtres intrigants ou fanatiques, plus méprisables aux yeux de la raison, mais encore respectés par la populace: il laissa triompher Boyer.

Peu de temps après, le ministre sentit combien l'alliance du roi de Prusse était nécessaire à la France; mais ce prince

craignait de s'engager de nouveau avec une puissance dont la politique incertaine et timide ne lui inspirait aucune confiance. On imagina que Voltaire pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation, mais en secret. On convint que les persécutions de Boyer seraient le prétexte de son voyage en Prusse. Il y gagna la liberté de se moquer du pauvre théatin, qui alla se plaindre au roi que Voltaire le faisait *passer pour un sot* dans les cours étrangères, et à qui le roi répondit, que *c'était une chose convenue.*

Voltaire partit, et Piron, à la tête de ses ennemis, l'accabla d'épigrammes et de chansons sur sa prétendue disgrace. Ce Piron avait l'habitude d'insulter à tous les hommes célèbres qui essuyaient des persécutions. Ses œuvres sont remplies des preuves de cette basse méchanceté. Il passait cependant pour un bon homme, parce qu'il était paresseux, et que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offensait pas l'amour-propre des gens du monde.

Cependant, après avoir passé quelque

temps avec le roi de Prusse, qui se refusait constamment à toute négociation avec la France, Voltaire eut l'adresse de saisir le véritable motif de ce refus : c'était la faiblesse qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, et de paraître, par cette conduite, demander la paix, quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, et rendit compte de son voyage. Le printemps suivant, le roi de Prusse déclara de nouveau la guerre à la reine de Hongrie, et, par cette diversion utile, força ses troupes d'évacuer l'Alsace. Ce service important, celui d'avoir pénétré, en passant à la Haye, les dispositions des Hollandais, encore incertaines en apparence, n'obtint à Voltaire aucune de ces marques de considération dont il eût voulu se faire un rempart contre ses ennemis littéraires.

Le marquis d'Argenson fut appelé au ministère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre des gens en place qui ont aimé véritablement la philosophie et le bien public. Son goût pour les lettres

l'avait lié avec Voltaire. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifestes, des déclarations, des dépêches qui pouvaient exiger, dans le stile, de la correction, de la noblesse et de la mesure.

Tel fut le manifeste qui devait être publié par le prétendant, à sa descente en Ecosse, avec une petite armée française que le duc de Richelieu aurait commandée. Voltaire eut alors l'occasion de travailler avec le comte de Lalli, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorsqu'un arrêt injuste, exécuté avec barbarie, le sacrifia au ressentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut, dans le même temps, un appui plus puissant, la marquise de Pompadour, avec laquelle il avait été lié lorsqu'elle était encore Mme. d'Etiole. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'historiographe de France, et enfin la protection de la cour, nécessaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie

française, furent la récompense de cet ouvrage. C'est à cette occasion qu'il fit ces vers :

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire;
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la foire.

C'était juger un peu trop sévèrement la *Princesse de Navarre*, ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante.

Cependant la faveur de la cour ne suffisait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour désarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de Latour, où il protestait de son respect pour la religion, et, ce qui était bien plus nécessaire, de son attachement aux jésuites. Malgré l'adresse avec laquelle il ménage ses expressions dans cette lettre, il valait mieux sans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faiblesse de l'écrire; et cette faiblesse serait inexcusable, s'il avait fait ce sacrifice à la vanité de porter un titre

qui, depuis long-temps, ne pouvait plus honorer le nom de Voltaire. Mais il le faisait à sa sûreté; il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la persécution; et c'était présumer trop du courage et de la justice de ses confrères.

Dans son discours à l'académie, il secoua le premier le joug de l'usage qui semblait condamner ces discours à n'être qu'une suite de compliments; plus encore que d'éloges. Voltaire osa parler dans le sien de littérature et de goût; et son exemple est devenu, en quelque sorte, une loi dont les académiciens gens de lettres osent rarement s'écarter. Mais il n'alla point jusqu'à supprimer les éternels éloges de Richelieu, de Séguier et de Louis XIV; et jusqu'ici deux ou trois académiciens seulement ont eu le courage de s'en dispenser. Il parla de Crébillon, dans ce discours, avec la noble générosité d'un homme qui ne craint point d'honorer le talent dans un rival, et de donner des armes à ses propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber sur lui, et il n'eut pas la force de les

mépriser. La police était alors aux ordres d'un homme qui avait passé quelques mois à la campagne avec Mme. de Pompadour. On arrêta un malheureux violon de l'opéra, nommé Travenol, qui, avec l'avocat Rigolei de Juvigny, colportait ces libelles. Le père de Travenol, vieillard de quatre-vingts ans, va chez Voltaire demander la grace du coupable; toute sa colère cède au premier cri de l'humanité. Il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils.

La faveur de Voltaire ne fut pas de longue durée. Mme. de Pompadour fit accorder à Crébillon des honneurs qu'on lui refusait. Voltaire avait rendu constamment justice à l'auteur de *Rhadamiste*; mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire supérieur à celui d'*Alzire*, de *Mahomet* et de *Mérope*. Il ne vit dans cet enthousiasme exagéré pour Crébillon qu'un desir secret de l'humilier; et il ne se trompait pas.

Le poète, le bel-esprit aurait pu conserver des amis puissants; mais ces titres

cachaient dans Voltaire un philosophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raison que de sa gloire personnelle.

Son caractère, naturellement fier et indépendant, se prêtait à des adulations ingénieuses ; il prodiguait la louange, mais il conservait ses sentiments, ses opinions, et la liberté de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes sortaient du sein des éloges ; et cette manière de louer, qui pouvait réussir à la cour de Frédéric, devait blesser dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey, et bientôt après à la cour de Stanislas. Ce prince, deux fois élu roi de Pologne, l'une par la volonté de Charles XII, l'autre par le vœu de la nation, n'en avait jamais possédé que le titre. Retiré en Lorraine, où il n'avait encore que le nom de souverain, il réparait, par ses bienfaits, le mal que l'administration française faisait à cette province, où le gouvernement paternel de Léopold avait réparé un siècle de dévastations et de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaisirs, ni celui des gens d'esprit.

Sa maison était celle d'un particulier très riche; son ton, celui d'un homme simple et franc, qui, n'ayant jamais été malheureux que parce qu'on avait voulu qu'il fût roi, n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait desiré d'avoir à sa cour, ou plutôt chez lui, Mme. du Châtelet et Voltaire. L'auteur des *Saisons*, le seul poète français qui ait réuni, comme Voltaire, l'ame et l'esprit d'un philosophe, vivait alors à Lunéville, où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable; mais ses premiers vers, pleins de raison, d'esprit et de goût, annonçaient déja un homme fait pour honorer son siècle.

Voltaire menait à Lunéville une vie occupée, douce et tranquille, lorsqu'il eut le malheur d'y perdre son amie. Mme. du Châtelet mourut au moment où elle venait de terminer sa traduction de *Newton*, dont le travail forcé abrégea ses jours. Le roi vint consoler Voltaire dans sa chambre, et pleurer avec lui. Revenu à Paris, il se livra au travail; moyen de dissiper la douleur, que la nature a donné à très-peu

d'hommes. Ce pouvoir sur nos propres idées, cette force de tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, sont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'insensibilité. La sensibilité n'est point de la faiblesse ; elle consiste à sentir les peines, et non à s'en laisser accabler. On n'en a pas moins une ame sensible et tendre, la douleur n'en a pas été moins vive, parce qu'on a eu le courage de la combattre, et que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

Voltaire se lassait d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer Crébillon, moins par sentiment que pour le punir de l'universalité de ses talents ; car on est toujours plus indulgent pour les talents bornés à un seul genre, qui paraissant une espèce d'instinct, et laissant en repos plus d'espèces d'amour-propre, humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la supériorité de Crébillon était soutenue avec tant de passion, que depuis, dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, M. d'Alembert eut besoin de courage pour accorder l'égalité à

l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope*, et n'osa porter plus loin la justice. Enfin Voltaire voulut se venger, et forcer le public à le mettre à sa véritable place, en donnant *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*, trois sujets que Crébillon avait traités. Toutes les cabales animées contre Voltaire s'étaient réunies pour faire obtenir un succès éphémère au *Catilina* de son rival, pièce dont la conduite est absurde et le stile barbare, où Cicéron propose d'employer sa fille pour séduire Catilina, où un grand-prêtre donne aux amants des rendez-vous dans un temple, y introduit une courtisane en habit d'homme et traite ensuite le sénat d'impie, parce qu'il y discute des affaires de la république.

Rome sauvée, au contraire, est un chef-d'œuvre de stile et de raison ; Cicéron s'y montre avec toute sa dignité et toute son éloquence ; César y parle, y agit comme un homme fait pour soumettre Rome, accabler ses ennemis de sa gloire, et se faire pardonner la tyrannie à force de talents et de vertus ; Catilina y est un scélérat, mais qui cherche à excuser ses vices sur l'exemple et ses crimes sur la nécessité. L'énergie

républicaine et l'ame des Romains ont passé toute entières dans le poète.

Voltaire avait un petit théâtre où il essayait ses pièces. Il y joua souvent le rôle de Cicéron. Jamais, dit-on, l'illusion ne fut plus complète; il avait l'air de créer son rôle en le récitant; et quand, au cinquième acte, Cicéron reparaissait au sénat, quand il s'excusait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire ;
Des travaux des humains, c'est le digne salaire.
Sénat, en vous servant il la faut acheter :
Qui n'ose la vouloir, n'ose la mériter.

alors le personnage se confondait avec le poète. On croyait entendre Cicéron ou Voltaire avouer et excuser cette faiblesse des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'*Electre* de Crébillon, et c'était celui d'un personnage subalterne. Oreste, qui ne se connaît pas, est amoureux de la fille d'Egisthe, qui a le malheur de s'appeler Iphianasse. L'implacable Electre a un tendre penchant pour le fils d'Egisthe; c'est au milieu des furies

qui conduisent au parricide un fils égaré et condamné par les Dieux à cette horrible vengeance, que ces insipides amours remplissent la scène.

Voltaire sentit qu'il fallait rendre Clytemnestre intéressante par ses remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel Egisthe, mais honteuse de l'avoir aimé, et sentant le poids de sa chaîne comme celui de son crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de Voltaire, on la trouvera sans doute bien inférieure à ses chef-d'œuvres; mais si on la compare à Sophocle qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère et la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a su en conserver les beautés, en imiter le stile, en corriger les défauts, rendre Clytemnestre plus touchante, et Electre moins barbare. Aussi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, transportées sur notre scène par un homme digne de servir d'interprète au plus éloquent des poètes grecs, forcèrent les applaudissements, Voltaire, plus occupé des intérêts du goût que de sa

propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans un mouvement d'enthousiasme : *Courage, Athéniens, c'est du Sophocle.*

La *Sémiramis* de Crébillon avait été oubliée dès sa naissance. Celle de Voltaire est le même sujet que quinze ans auparavant il avait traité sous le nom d'Eriphyle, et qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie; il avait mieux senti aux représentations toutes les difficultés de ce sujet; il avait vu que, pour rendre intéressante une femme qui avait fait périr son mari dans la vue de régner à sa place, il fallait que l'éclat de son règne, ses conquêtes, ses vertus, l'étendue de son empire, forçassent au respect, et s'emparassent de l'ame des spectateurs; que la femme criminelle fût la maîtresse du monde et eût les vertus d'un grand roi. Il sentit qu'en mettant sur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguste et religieux du stile, ne pas laisser à l'imagination le temps de se refroidir, montrer par-tout les Dieux qu'on voulait faire agir, et couvrir

le ridicule d'un miracle, en présentant sans cesse l'idée consolante d'un pouvoir divin, exerçant sur les crimes secrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans *Oreste*, était nécessaire dans *Sémiramis*. Il fallait que Ninias eût une amante, pour qu'il pût aimer Sémiramis, répondre à ses bontés, se sentir entraîné vers elle avant de la connaître pour sa mère, sans que l'horreur naturelle pour l'inceste se répandît sur le personnage qui doit exciter l'intérêt. Le stile de Sémiramis, la majesté du sujet, la beauté du spectacle, le grand intérêt de quelques scènes, triomphèrent de l'envie et des cabales; mais on ne rendit justice que longtemps après à *Oreste* et à *Rome sauvée*.

Peut-être même n'est-on pas encore absolument juste. Et si on songe que tous les collèges, toutes les maisons où se forment les instituteurs particuliers, sont dévoués au fanatisme; que dans presque toutes les éducations on instruit les enfants à être injustes envers Voltaire, on n'en sera pas étonné.

Il fit ces trois pièces à Sceaux, chez madame la duchesse du Maine. Cette princesse aimait le bel esprit, les arts, la galanterie; elle donnait dans son palais une idée de ces plaisirs ingénieux et brillants qui avaient embelli la cour de Louis XIV, et anobli ses faiblesses. Elle aimait Cicéron; et c'était pour le venger des outrages de Crébillon, qu'elle excita Voltaire à faire *Rome sauvée*. Il avait envoyé *Mahomet* au pape; il dédia *Sémiramis* à un cardinal. Il se faisait un plaisir malin de montrer aux fanatiques français, que des princes de l'église savaient allier l'estime pour le talent au zèle de la religion, et ne croyaient pas servir le christianisme, en traitant comme ses ennemis les hommes dont le génie exerçait sur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il consentit enfin à céder aux instances du roi de Prusse, et qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une pension de vingt mille livres. Il se voyait, dans sa patrie, l'objet de l'envie et de la haine des gens de lettres, sans leur avoir jamais disputé, ni places, ni pension; sans

les avoir humiliés par des critiques; sans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue littéraire; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu besoin de lui, cherché à se concilier les autres par des éloges, et saisi toutes les occasions de gagner l'amitié de ceux que l'amour-propre avait rendus injustes.

Les dévots, qui se souvenaient des *Lettres philosophiques* et de *Mahomet*, en attendant les occasions de le persécuter, cherchaient à décrier ses ouvrages et sa personne, employaient, contre lui, leur ascendant sur la première jeunesse, et celui que, comme directeurs, ils conservaient encore dans les familles bourgeoises et chez les dévotes de la cour. Un silence absolu pouvait seul le mettre à l'abri de la persécution; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage sans être sûr que la malignité y chercherait un prétexte pour l'accuser d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de Pompadour avait oublié leur ancienne liaison dans une place où elle ne voulait plus que des esclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas souffert, avec assez

de patience, les préférences accordées à Crébillon. Louis XV avait pour Voltaire une sorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à sa propre gloire; mais l'habitude rend les rois presqu'insensibles à la flatterie publique. La seule qui les séduise est la flatterie adroite des courtisans qui, s'exerçant sur les petites choses, se répète tous les jours et sait choisir ses moments, qui consiste moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des passions, des goûts, des actions, des discours du prince. Un demi-mot, un signe, une maxime générale qui les rassure sur leurs faiblesses ou sur leurs fautes, font plus d'effet que les vers les plus dignes de la postérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que Voltaire s'étant approché de Louis XV, après la représentation du *Temple de la Gloire*, où Trajan donnant la paix au monde après ses victoires, reçoit la couronne refusée aux conquérants, et réservée à un héros, ami de l'humanité, et lui ayant dit: *Trajan est-il content?* le

roi fut moins flatté du parallèle que blessé de la familiarité.

M. d'Argenson n'avait pas voulu prêter à Voltaire son appui pour lui obtenir un titre d'associé libre dans l'académie des sciences, et pour entrer dans celle des belles-lettres, places qu'il ambitionnait alors comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à respecter les corps littéraires, excepté lorsque des corps ou des particuliers plus puissants croient avoir intérêt de les avilir, en les abandonnant aux traits de ces méprisables ennemis.

Voltaire alla donc à Berlin; et le même prince qui le dédaignait, la même cour où il n'essuyait plus que des désagréments, furent offensés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France, et la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un asile. Il trouva, dans le palais du roi de Prusse, la paix et presque la liberté, sans aucun autre assujettissement que celui de passer quelques heures avec le roi, pour corriger ses ouvrages, et lui apprendre les secrets de l'art d'écrire. Il

soupait presque tous les jours avec lui. Ces soupers où la liberté était extrême, où l'on traitait avec une franchise entière toutes les questions de la métaphysique et de la morale, où la plaisanterie la plus libre égayait ou tranchait les discussions les plus sérieuses, où le roi disparaissait presque toujours, pour se laisser voir que l'homme d'esprit, n'existaient, pour Voltaire, qu'un délassement agréable. Le reste du temps était consacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques-unes de ses tragédies, achevait le *Siècle de Louis XIV*, corrigeait la *Pucelle*, travaillait à son *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, et faisait le *Poëme de la Loi naturelle*, tandis que Frédéric gouvernait ses États sans ministre, inspectait et perfectionnait son armée, faisait des vers, composait de la musique, écrivait sur la philosophie et sur l'histoire. La famille royale protégeait les goûts de Voltaire; il adressait des vers aux princesses, jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du roi; et, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux sentir les beautés de notre poésie;

102456

car les vers doivent être déclamés, et on ne peut connaître la poésie d'une langue étrangère, si on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui sachent leur donner l'accent et le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que Voltaire appelait le palais d'Alcine; mais l'enchantement fut trop tôt dissipé. Les gens de lettres appelés plus anciennement que lui à Berlin, furent jaloux d'une préférence trop marquée, et surtout de cette espèce d'indépendance qu'il avait conservée, de cette familiarité qu'il devait aux graces piquantes de son esprit, et à cet art de mêler la vérité à la louange, et de donner à la flatterie le ton de la galanterie et du badinage.

La Métrie dit à Voltaire que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait son chambellan, lui avait répondu : *J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages ; on suce l'orange, et on jette l'écorce.* Ce mot désenchanta Voltaire, et lui jeta dans l'ame une défiance qui ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit

au roi que Voltaire avait répondu un jour au général Manstein qui le pressait de revoir ses mémoires : *Le roi m'envoie son linge sale à blanchir, il faut que le vôtre attende.* Qu'une autre fois, en montrant sur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur : *Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cottin.*

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque et le philosophe. Frédéric disait longtemps après leur séparation, que jamais il n'avait vu d'homme aussi aimable que Voltaire ; et Voltaire, malgré un ressentiment qui jamais ne s'éteignit absolument, avouait que quand Frédéric le voulait, il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés et les superstitions, par le plaisir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaisanteries, par un goût commun pour une philosophie gaie et piquante, par une égale disposition à chercher, à saisir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraissait que le calme devait succéder à de petits orages, et que l'intérêt commun de leur plaisir

devait toujours finir par les rapprocher. La jalousie de Maupertuis parvint à les désunir sans retour.

Maupertuis, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre et philosophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce désir de la célébrité qui fait choisir les petits moyens lorsque les grands nous manquent, dire des choses bisarres quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies, généraliser des formules, si l'on ne peut en inventer, et entasser des paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris sortir de la chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la société plus que lui; et à Berlin, comme à Paris, il eût voulu être par-tout le premier, à l'académie des sciences comme au souper du roi. Il devait à Voltaire une grande partie de sa réputation, et l'honneur d'être le président perpétuel de l'académie de Berlin, et d'y exercer la prépondérance sous le nom du prince.

Mais quelques plaisanteries échappées à Voltaire sur ce que Maupertuis, ayant voulu suivre le roi de Prusse à l'armée;

avait été pris à Molwitz, l'aigrirent contre lui; et il se plaignit avec humeur. Voltaire lui répondit avec amitié, et l'appaisa en faisant quatre vers pour son portrait. Quelques années après, Maupertuis trouva très-mauvais que Voltaire n'eût point parlé de lui dans son discours de réception à l'académie française; mais l'arrivée de Voltaire à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du souverain, dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtisans, et donner des leçons à celui dont il recevait des ordres. Voltaire, entouré d'ennemis, se défiant de la constance des sentiments du roi, regrettait en secret son indépendance, et cherchait à la recouvrer. Il imagine de se servir d'un juif pour faire sortir du Brandebourg une partie de ses fonds. Ce juif trahit sa confiance; et pour se venger de ce que Voltaire s'en est aperçu à temps, et n'a pas voulu se laisser voler, il lui fait un procès absurde, sachant que la haine n'est pas difficile en preuves. Le roi, pour punir son ami d'avoir voulu conserver son bien et sa liberté, fait semblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, et l'exclut même de sa

présence jusqu'à la fin du procès. Voltaire s'adresse à Maupertuis dont la haine ne s'était pas encore manifestée, et le prie de prendre sa défense auprès du chef de ses juges. Maupertuis le refuse avec hauteur. Voltaire s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin ce ridicule procès eut l'issue qu'il devait avoir ; le juif fut condamné, et Voltaire lui fit grace. Alors le roi le rappelle auprès de lui, et ajoute à ses anciennes bontés, de nouvelles marques de considération, telle que la jouissance d'un petit château près de Potsdam.

Cependant la haine veillait toujours, et attendait ses moments. La Beaumelle, né en Languedoc d'une famille protestante, d'abord apprenti ministre à Genève, puis bel esprit français en Dannemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez Voltaire, lui présente son livre où Voltaire lui-même est maltraité, où la Beaumelle compare aux singes, aux nains qu'on avait autrefois dans certaines cours, les beaux esprits appelés à celle de Prusse.

parmi lesquels il venait lui-même solliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaisanteries du souper du roi. Maupertuis rapporta ces plaisanteries à la Beaumelle, en chargea Voltaire seul, lui fit un ennemi irréconciliable, et s'assura d'un instrument qui servirait sa haine par de honteux libelles, sans que sa dignité de président d'académie en fût compromise.

Maupertuis avait besoin de secours : il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action.* Ce principe, à qui l'illustre Euler faisait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable usage, essuya beaucoup de contradictions. Koënig non-seulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau, et cita un fragment d'une lettre de Leibnitz, où ce principe se trouvait indiqué. Maupertuis, instruit par Koënig même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de Leibnitz, imagine de le faire sommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire

l'original. Koënig mande qu'il tient sa copie du malheureux Hienzi, décapité longtemps auparavant, pour avoir voulu délivrer les habitants du canton de Berne de la tyrannie du sénat. La lettre ne se trouva plus dans ce qui pouvait rester de ses papiers; et l'académie, moitié crainte, moitié bassesse, déclara Koënig indigne du titre d'académicien, et le fit rayer de la liste. Maupertuis ignorait apparemment que l'opinion générale des savants peut seule donner ou enlever les découvertes; mais qu'il faut qu'elle soit libre et volontairement énoncée; et qu'une forme solemnelle, en la rendant suspecte, peut lui ôter son autorité et sa force.

Voltaire avait connu Koënig chez Mme. du Châtelet, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitianisme : il avait conservé de l'amitié pour lui, quoiqu'il se fût permis quelquefois de le plaisanter pendant son séjour en France. Il n'aimait pas Maupertuis, et haïssait la persécution, sous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes : il prit donc ouvertement le parti de Koënig, et pub'a

quelques ouvrages où la raison et la justice étaient assaisonnées d'une plaisanterie fine et piquante. Maupertuis intéressa l'amour-propre du roi à l'honneur de son académie, et obtint de lui d'exiger de Voltaire la promesse de ne plus se moquer, ni d'elle, ni de son président. Voltaire le promit. Malheureusement le roi, qui avait ordonné le silence, se crut dispensé de le garder. Il écrivit des plaisanteries qui se partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre Maupertuis et Voltaire. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait sa parole, et que le privilège de se moquer seul des deux partis ne pouvait être compris dans la prérogative royale. Il profita donc d'une permission générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la *Diatribe d'Akakia*, et dévouer Maupertuis à un ridicule éternel.

Le roi rit; il aimait peu Maupertuis, et ne pouvait l'estimer; mais jaloux de son autorité, il fit brûler cette plaisanterie par le bourreau: manière de se venger qu'il est assez singulier qu'un roi philosophe ait empruntée de l'inquisition.

Voltaire, outragé, lui renvoya sa croix, sa clef et le brevet de sa pension, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant, dans sa jalouse ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Il ne soupirait qu'après la liberté ; mais, pour l'obtenir, il ne suffisait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de magnifiques bagatelles*, mais qu'il ne nommait plus que *les marques de sa servitude.* Il écrivait de Berlin, où il était malade, pour demander une permission de partir. Le roi de Prusse, qui ne voulait que l'humilier et le conserver, lui envoyait du quinquina, mais point de permission. Il écrivait qu'il avait besoin des eaux de Plombières ; on lui répondait qu'il y en avait d'aussi bonnes en Silésie.

Enfin, Voltaire prend le parti de demander à voir le roi : il se flatte que sa vue réveillera des sentiments qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ses anciennes breloques. Il court à Potsdam,

voit le roi ; quelques instants suffisent pour tout changer. La familiarité renaît ; la gaîté reparaît, même aux dépens de Maupertuis, et Voltaire obtint la permission d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir ; promesse peut-être peu sincère, mais aussi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux, et les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Prusse, ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

Voltaire se hâta de se rendre à Leipsick, où il s'arrêta pour réparer ses forces épuisées par cette longue persécution. Maupertuis lui envoie un cartel ridicule, qui n'a d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle source à ses intarissables plaisanteries. De Leipsick, il va chez la duchesse de Saxe-Gotha, princesse supérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres et aimait la philosophie. Il y commença pour elle ses *Annales de l'Empire*.

De Gotha il part pour Plombières, et prend la route de Francfort. Maupertuis voulait une vengeance : son cartel n'avait pas réussi, les libelles de la Beaumelle ne

lui suffisaient pas. Ce malheureux second avait été forcé de quitter Berlin après une aventure ridicule, et quelques semaines de prison; il s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui vola sa maîtresse en partant; ses libelles l'avaient fait chasser de Francfort; et à peine arrivé à Paris, il s'était fait mettre à la Bastille. Il fallut donc que le président de l'académie de Berlin cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de Prusse. La lenteur du voyage de Voltaire, son séjour à Gotha, un placement considérable sur sa tête et celle de Mme. Denis, sa nièce, fait sur le duc de Virtemberg, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la Prusse; et Voltaire avait emporté avec lui le recueil des œuvres poétiques du roi, alors connu seulement des beaux esprits de sa cour.

On fit craindre à Frédéric une vengeance qui pouvait être terrible, même pour un poète couronné; au moins il était possible que Voltaire se crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna,

ordre à un fripon breveté qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter Voltaire, et de ne le relâcher que lorsqu'il aurait rendu sa croix, sa clef, le brevet de pension, et les vers que Freitag appelait l'*OEuvre de poeshies du roi son maître.* Malheureusement ces volumes étaient restés à Leipsick. Voltaire fut étroitement gardé pendant trois semaines; Mme. Denis, sa nièce, qui était venue au devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un satellite de Freitag restait dans la chambre de chacun d'eux, et ne les perdait pas de vue; tant on craignait que l'*OEuvre de poeshies* ne pût s'échapper! Enfin, on remit entre les mains de Freitag ce précieux dépôt, et Voltaire fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occasion pour lui faire des petits procès. Echappé de Francfort, il vint à Colmar.

Le roi de Prusse, honteux de sa ridicule colère, désavoua Freitag; mais il eut assez de morale pour ne pas le punir d'avoir

obéi. Il est étrange qu'une ville qui se dit libre, laisse une puissance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ses murs ; mais la liberté et l'indépendance ne sont jamais pour le faible qu'un vain nom. Frédéric, dans le temps de sa passion pour Voltaire, lui baisait souvent les mains dans le transport de son enthousiasme ; et Voltaire comparant, après sa sortie de Francfort, ces deux époques de sa vie, répétait à ses amis : *Il a cent fois baisé cette main qu'il vient d'enchaîner.*

Il n'avait publié à Berlin que le *Siècle de Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de Louis XIV, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement, parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les évènements politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et avec rapidité : tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que Louis XIV a fait pour la réforme

des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie ; et on doit lui pardonner d'en avoir parlé suivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il écrivait, et non d'après des lumières qui n'existaient pas encore.

Ses chapitres sur le calvinisme, le jansénisme, le quiétisme, la dispute sur les cérémonies chinoises, sont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuses maladies de l'humanité, lorsque le nombre et le pouvoir de ceux qui en sont encore attaqués, obligent de soulever avec adresse le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher seulement une sévérité trop grande contre les calvinistes, qui ne se rendirent coupables que lorsqu'on les força de le devenir, et dont les crimes ne furent, en quelque sorte, que les représailles des assassinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les sciences, les progrès des arts, sont exposés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité, et les jugements toujours dictés par une raison

saine et libre, par une philosophie indulgente et douce.

La liste des écrivains du siècle de Louis XIV est un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainsi, par un trait, par quelques lignes, des philosophes, des savants, des littérateurs, des poètes, sans sécheresse comme sans prétention, avec un goût sûr et une précision presque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître Louis XIV, défiguré chez eux dans une foule de libelles, et à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusques-là qu'au travers des préventions de la jalousie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les esclaves par état et par caractère, furent indignés qu'un Français eût osé trouver des faiblesses dans Louis XIV. Les gens à préjugés furent scandalisés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de justice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthousiasme. Mais l'histoire d'un pays n'est jamais jugée avec impartialité que

par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

Voltaire passa près de deux années en Alsace. C'est pendant ce séjour qu'il publia les *Annales de l'Empire*, le seul des abrégés chronologiques qu'on puisse lire de suite, parce qu'il est écrit d'un stile rapide, et rempli de résultats philosophiques exprimés avec énergie. Ainsi Voltaire a été encore un modèle dans ce genre, dont son amitié pour le président Hénault lui a fait exagérer le mérite et l'utilité.

Il avait d'abord songé à s'établir en Alsace; mais malheureusement les jésuites essayèrent de le convertir, et n'ayant pu y réussir, répandirent contre lui ces calomnies sourdes qui annoncent et préparent la persécution. Voltaire fit une tentative pour obtenir, non la permission de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté), mais l'assurance qu'il n'y serait pas désagréable à la cour. Il connaissait trop la France, pour ne pas sentir qu'odieux à tous les corps puissants par son amour pour la vérité, il deviendrait bientôt l'objet de

leur persécution, si on pouvait être sûr que Versailles le laisserait opprimer.

La réponse ne fut pas rassurante. Voltaire se trouva sans asile dans sa patrie, dont son nom soutenait l'honneur alors avili dans l'Europe, par les ridicules querelles des billets de confession, et au moment même où il venait d'élever, dans son *Siècle de Louis XIV*, un monument à sa gloire. Il se détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A son passage par Lyon, le cardinal de Tençin, si fameux par la conversion de Lass et le concile d'Embrun, lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner, parce qu'il était mal avec la cour; mais les habitants de cette ville opulente, où l'esprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres, le dédommagèrent de l'impolitesse politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de posséder celui à qui il devait de si nobles plaisirs; mais il n'osa se fixer à Lyon. La conduite du cardinal

l'avertissait qu'il n'était pas assez loin de ses ennemis.

Il passa par Genève pour consulter Tronchin. La beauté du pays, l'égalité qui paraissait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français, la liberté de penser plus étendue que dans un pays monarchique et catholique, celle d'imprimer, fondée, à la vérité, moins sur les lois que sur les intérêts du commerce, tout le déterminait à y choisir sa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'esprit de rigorisme et de pédantisme, apporté par Calvin, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter les républiques anciennes, et la jalousie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois somptuaires; où les spectacles révoltaient à la fois le fanatisme calviniste et l'austérité républicaine, n'était pour lui un séjour ni agréable, ni sûr; il voulut avoir, contre la persécution des catholiques, un asile sur les terres de Genève, et une retraite en France contre l'humeur des réformés, et prit le parti d'habiter alternativement

d'abord Tourney, puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève. C'est là qu'il fixa enfin sa demeure avec Mme. Denis, sa nièce, alors veuve et sans enfants, libre de se livrer à son amitié pour son oncle, et de reconnaître le soin paternel qu'il avait pris d'augmenter son aisance. Elle se chargea d'assurer sa tranquillité et son indépendance domestique, de lui épargner les soins fatigants du détail d'une maison. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une source inépuisable de jouissances; et, pour que tous ses moments fussent heureux, il suffisait qu'ils fussent libres.

Jusqu'ici nous avons décrit la vie orageuse d'un poète philosophe, à qui son amour pour la vérité, et l'indépendance de son caractère avaient fait encore plus d'ennemis que ses succès, qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes, ou plaisantes ou terribles, et dont la conduite avait été plus souvent inspirée par le sentiment qui le dominait dans chaque circonstance, que combinée d'après un plan formé par sa raison.

Maintenant dans la retraite, éloigné de toutes les illusions, de tout ce qui pouvait élever en lui des passions personnelles et passagères, nous allons le voir abandonné à ses passions dominantes et durables, l'amour de la gloire, le besoin de produire, plus puissant encore, et le zèle pour la destruction des préjugés, la plus forte et la plus active de toutes celles qu'il a connues. Cette vie paisible, rarement troublée par des menaces de persécution plutôt que par des persécutions réelles, sera embellie, non-seulement comme ses premières années, par l'exercice de cette bienfaisance particulière, qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'ont point endurci l'ame et corrompu la raison, mais par des actions de cette bienfaisance courageuse et éclairée, qui, en adoucissant les maux de quelques individus, sert en même temps l'humanité entière.

C'est ainsi qu'indigné de voir un ministère corrompu poursuivre la mort du malheureux Bing, pour couvrir ses propres fautes, et flatter l'orgueil de la populace anglaise, il employa, pour sauver cette

innocente victime du machiavélisme de Pitt, tous les moyens que le génie de la pitié put lui inspirer, et seul éleva sa voix contre l'injustice, tandis que l'Europe étonnée contemplait, en silence, cet exemple d'atrocité antique que l'Angleterre osait donner dans un siècle d'humanité et de lumières.

Le premier ouvrage qui sortit de sa retraite, fut la tragédie de l'*Orphelin de la Chine*, composée pendant son séjour en Alsace, lorsqu'espérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un succès au théâtre rassurât ses amis et forçât ses ennemis au silence.

Dans les commencements de l'art tragique, les poètes étaient assurés de frapper les esprits en donnant à leurs personnages des sentiments contraires à ceux de la nature, en sacrifiant ces sentiments que chaque homme porte au fond du cœur, aux passions plus rares de la gloire, du patriotisme exagéré, du dévouement à ses princes.

Comme alors la raison est encore moins formée que le goût, l'opinion commune seconde ceux qui emploient ces moyens,

ou est entraînée par eux. *Léontine* dut inspirer de l'admiration, et la hauteur de son caractère lui faire pardonner le sacrifice de son fils, par un parterre idolâtre de son prince. Mais quand ces moyens de produire des effets, en s'écartant de la nature, commencent à s'épuiser; quand l'art se perfectionne, alors il est forcé de se rapprocher de la raison, et de ne plus chercher de ressources que dans la nature même. Cependant telle est la force de l'habitude, que le sacrifice de Zamti, *fondé*, à la vérité, sur des motifs plus nobles, plus puissants que celui de Léontine, expié par ses larmes, par ses regrets, avait séduit les spectateurs. A la première représentation de l'*Orphelin*, ces vers d'Idamé, si vrais, si philosophiques,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières;
Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains,

n'excitèrent d'abord que l'étonnement; les spectateurs balancèrent, et le cri de la nature eut besoin de la réflexion pour se faire entendre. C'est ainsi qu'un grand poète

peut, quelquefois, décider les esprits flottants entre d'anciennes erreurs et les vérités qui, pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de renverser la barrière chancelante que le préjugé leur oppose. Les hommes n'osent, souvent, s'avouer, à eux-mêmes, les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit, mais ils sont prêts à la suivre, si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître. Aussi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec transport, et Voltaire eut le plaisir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce est le triomphe de la vertu sur la force, et des lois sur les armes. Jusqu'alors, excepté dans *Mahomet*, on n'avait pu réussir à rendre amoureux, sans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impose à l'imagination, et présente l'idée d'une force d'ame extraordinaire. Voltaire vainquit, pour la seconde fois, cette difficulté. L'amour de Gengis-kan intéresse, malgré la violence et la férocité de son caractère, parce que cet amour est vrai, passionné; parce qu'il lui arrache l'aveu

du vide que son cœur éprouve au milieu de sa puissance ; parce qu'il finit par sacrifier cet amour à sa gloire, et sa fureur des conquêtes au charme, nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de Voltaire fut bientôt troublé par la publication de *la Pucelle*.

Ce poëme, qui réunit la licence et la philosophie, où la vérité prend le masque d'une gaîté satyrique et voluptueuse, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers essais à un petit nombre de ses amis et à quelques princes. Le seul bruit de son existence lui avait attiré des menaces, et il avait pris, en ne l'achevant pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuse de le rendre public. Malheureusement on laissa multiplier les copies ; une d'elles tomba entre des mains avides et ennemies, et l'ouvrage parut, non-seulement avec les défauts que l'auteur y avait laissés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, et remplis de grossièreté, de mauvais goût, de traits satyriques qui pouvaient compromettre la sûreté de Voltaire. L'amour du

gain, le plaisir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poète, le plaisir plus méchant de l'exposer à la persécution, furent les motifs de cette infidélité, dont la Beaumelle et l'ex-capucin Maubert ont partagé l'honneur.

Ils ne réussirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la persécution, en prouvant que l'ouvrage était falsifié; et la haine des éditeurs le servit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever *la Pucelle*, et de donner au public un poëme dont l'auteur de *Mahomet* et du *Siècle de Louis XIV* n'eût plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthousiasme très-vif dans une classe nombreuse de lecteurs, tandis que les ennemis de Voltaire affectèrent de le décrier comme indigne d'un philosophe, et presque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poète.

Mais, si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hommes livrés à la volupté,

et destinés, par la faiblesse même qui les entraîne au plaisir, à devenir un jour les victimes infortunées ou les instruments dangereux de ce vil tyran de l'humanité ; si l'affectation de l'austérité dans les mœurs, si le prix excessif attaché à leur pureté, ne fait que servir les hypocrites qui, en prenant le masque facile de la chasteté, peuvent se dispenser de toutes les vertus, et couvrir d'un voile sacré les vices les plus funestes à la société, la dureté de cœur et l'intolérance ; si, en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes, des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conscience ne sont pas exempts, on étend sur les ames, même les plus pures, le pouvoir de cette caste dangereuse qui, pour gouverner et troubler la terre, s'est rendue exclusivement l'interprète de la justice céleste, alors on ne verra dans l'auteur de *la Pucelle* que l'ennemi de l'hypocrisie et de la superstition.

Voltaire, lui-même, en parlant de La Fontaine, a remarqué, avec raison, que des ouvrages où la volupté est mêlée à la

plaisanterie, amusent l'imagination sans l'échauffer et sans la séduire; et si des images voluptueuses et gaies sont pour l'imagination une source de plaisirs qui allègent le poids de l'ennui, diminuent le malheur des privations, délassent un esprit fatigué par le travail, remplissent des moments que l'ame abattue ou épuisée ne peut donner ni à l'action, ni à une méditation utile, pourquoi priver les hommes d'une ressource que leur offre la nature? Quel effet résultera-t-il de ces lectures? aucun, sinon de disposer les hommes à plus de douceur et d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que lisaient Gérard ou Clément, et que les satellites de Cromwell portaient à l'arçon de leur selle.

Deux ouvrages bien différents parurent à la même époque, le poëme sur la *Loi naturelle*, et celui de la *Destruction de Lisbonne*. Exposer la morale dont la raison révèle les principes à tous les hommes, dont ils trouvent la sanction au fond de leur cœur, et à laquelle le remords les avertit d'obéir; montrer que cette loi générale est la seule qu'un DIEU, père

commun des hommes, ait pu leur donner, puisqu'elle est la seule qui soit la même pour tous ; prouver que le devoir des particuliers est de se pardonner réciproquement leurs erreurs, et celui des souverains d'empêcher, par une sage indifférence, ces vaines opinions, appuyées par le fanatisme et par l'hypocrisie, de troubler la paix de leurs peuples : tel est l'objet du poëme de la *Loi naturelle.*

Ce poëme, le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité, excita la colère des dévots, qui l'appelaient le poëme de la Religion naturelle, quoiqu'il n'y fût question de religion que pour combattre l'intolérance, et qu'il ne puisse exister de religion naturelle. Il fut brûlé par le parlement de Paris, qui commençait à s'effrayer des progrès de la raison autant que de ceux du molinisme. Conduit, à cette époque, par quelques chefs ou aveuglés par l'orgueil, ou égarés par une fausse politique, il crut qu'il lui serait plus facile d'arrêter les progrès des lumières, que de mériter le suffrage des hommes éclairés. Il ne sentit pas le besoin qu'il

avait de l'opinion publique, ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger, et se déclara l'ennemi des gens de lettres, précisément à l'instant où le suffrage des gens de lettres français commençait à exercer quelque influence sur la France même, et sur l'Europe.

Cependant le poëme de Voltaire, commenté depuis dans plusieurs livres célèbres, est encore celui où la liaison de la morale avec l'existence d'un Dieu, est exposée avec le plus de force et de raison; et trente ans plus tard, ce qui avait été brûlé comme impie, eût paru presque un ouvrage religieux.

Dans le poëme sur le *Désastre de Lisbonne*, Voltaire s'abandonne au sentiment de terreur et de mélancolie que ce malheur lui inspire; il appelle au milieu de ces ruines sanglantes les tranquilles sectateurs de l'optimisme; il combat leurs froides et puériles raisons avec l'indignation d'un philosophe profondément sensible aux maux de ses semblables; il expose, dans toute leur force les difficultés sur l'origine du mal, et avoue qu'il est impossible à l'homme de les résoudre. Ce poëme, dans

lequel, à l'âge de plus de soixante ans, l'ame de Voltaire, échauffée par la passion de l'humanité, a toute la verve et tout le feu de la jeunesse, n'est pas le seul ouvrage qu'il voulut opposer à l'optimisme.

Il publia *Candide*, un de ses chef-d'œuvres dans le genre des romans philosophiques, qu'il transporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de savoir exprimer, par une plaisanterie, par un trait d'imagination, ou par les évènements même du roman, les résultats d'une philosophie profonde, sans cesser d'être naturelle et piquante, sans cesser d'être vraie. Il faut donc choisir ceux de ces résultats qui n'ont besoin ni de développements, ni de preuves, éviter à la fois, et ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété, et ce qui étant, ou trop abstrait ou trop neuf encore, n'est fait que pour un petit nombre d'esprits. Il faut être philosophe, et ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philosophie sont plus utiles; ils sont lus par des

hommes frivoles que le nom seul de philosophe rebute ou attriste, et que cependant il est important d'arracher aux préjugés, et d'opposer au grand nombre de ceux qui sont intéressés à les défendre. Le genre humain serait condamné à d'éternelles erreurs, si, pour l'en affranchir, il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureusement la justesse naturelle de l'esprit y peut suppléer pour les vérités simples qui sont aussi les plus nécessaires. Il suffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués, et surtout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle est la grande utilité des romans philosophiques, et le mérite de ceux de Voltaire, où il a surpassé également, et ses imitateurs, et ses modèles.

Une traduction libre de l'*Ecclésiaste* et d'une partie du *Cantique des Cantiques*, suivit de près *Candide*.

On avait persuadé à madame de Pompadour qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le masque de la dévotion, que par-là elle se mettrait à l'abri des scrupules et de l'inconstance du roi, et qu'en

même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de Voltaire un des acteurs de cette comédie. Le duc de la Vallière lui proposa de traduire les pseaumes et les ouvrages sapientiaux; l'édition aurait été faite au Louvre, et l'auteur serait revenu à Paris sous la protection de la dévote favorite. Voltaire ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'espérance à peu près dans le même temps. Ces sortes de propositions se font toujours trop tard; et si on les faisait à temps, elles ne seraient pas d'une politique bien sûre : celui qui devait être un ennemi dangereux, deviendrait souvent un allié plus dangereux encore. Supposez Calvin ou Luther appelés à la pourpre, lorsqu'ils pouvaient encore l'accepter sans honte, et voyez ce qu'ils auraient osé. On ne satisfait pas, avec les hochets de la vanité, les ames dominées par l'ambition de régner sur les esprits; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant Voltaire fut tenté de faire quelques essais de traduction, non pour rétablir sa réputation religieuse, mais pour

exercer son talent dans un genre de plus. Lorsqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait voulu que parodier ce qu'il avait traduit, et crièrent au scandale. Ils n'imaginaient pas que Voltaire avait adouci et purifié le texte ; que son *Ecclésiaste* était moins matérialiste, et son *Cantique* moins indécent que l'original sacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. Voltaire s'en vengea par une lettre remplie à la fois d'humeur et de gaîté, où il se moque de cette hypocrisie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui distingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ses Œuvres vraiment faite sous ses yeux. Il avait tout revu avec une attention sévère, fait un choix éclairé, mais rigoureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à sa plume, et y avait ajouté son immortel *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations.*

Longtemps Voltaire s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un

pays fût celle de ses rois ou de ses chefs ; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils ; que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eût été presque oubliée. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'histoire des guerres, celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talents politiques ou militaires de quelques individus, et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître : les effets qu'ont produit sur le repos ou le bonheur des nations, les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différents siècles.

Il choisit l'époque qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'à nos jours ; mais, ne

se bornant pas aux seules nations européennes, un état abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt et à l'instruction. C'était pour réconcilier madame du Châtelet avec l'étude de l'histoire, qu'il avait entrepris ce travail immense qui le força de se livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de son imagination, et l'activité de son esprit. L'idée d'être utile le soutenait; et l'érudition ne pouvait être ennuyeuse pour un homme qui, s'amusant du ridicule et ayant la sagacité de le saisir, en trouvait une source inépuisable dans les absurdités spéculatives ou pratiques de nos pères, et dans la sottise de ceux qui les ont transmises ou commentées en les admirant avec une bonne foi ou une hypocrisie également risibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philosophes. On l'accusa d'être frivole, parce qu'il était clair, et qu'on le lisait sans fatigue; on prétendit qu'il était inexact, parce qu'il s'y trouvait des erreurs de noms

et de dates absolument indifférentes ; et il est prouvé, par les reproches même des critiques qui se sont déchaînés contre lui, que jamais, dans une histoire si étendue, aucun historien n'a été plus fidelle. On l'a souvent accusé de partialité, parce qu'il s'élevait contre des préjugés que la pusillanimité ou la bassesse avait trop longtemps ménagés : et il est aisé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du despotisme sacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre et adouci l'atrocité. Enfin on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs et de folies, il ait quelquefois répandu sur celles-ci les traits de la plaisanterie ; qu'il n'ait pas toujours parlé sérieusement des extravagances humaines, comme si elles cessaient d'être ridicules, parce qu'elles ont été souvent dangereuses.

Ces préjugés, que des corps puissants étaient intéressés à répandre, ne sont pas encore détruits. L'habitude de voir presque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude, de trouver à côté des décisions de la critique l'échafaudage insipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder

comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'est accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité historique, comme à voir les hommes de certaines professions porter des couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'esprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des sots peuvent partager avec eux ; et on croit qu'ils ne l'ont point, parce qu'ils sont les seuls à ne pas s'en vanter. *Les Voyages du jeune Anacharsis* détruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'*Essai* de Voltaire sera toujours, pour les hommes qui exercent la raison, une lecture délicieuse, par le choix des objets que l'auteur a présentés, par la rapidité du stile, par l'amour de la vérité et de l'humanité qui en anime toutes les pages, par cet art de présenter des contrastes piquants, des rapprochements inattendus, sans cesser d'être naturel et facile, d'offrir, dans un stile toujours simple, de grands résultats et des idées profondes. Ce n'est pas l'histoire des siècles que l'auteur a parcourue, mais ce qu'on aurait voulu retenir de la lecture de l'histoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps peu de livres seraient plus utiles dans une éducation raisonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger; on y apprendrait à exercer sa raison dans son indépendance naturelle, sans laquelle elle n'est plus que l'instrument servile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriser la superstition, à craindre le fanatisme, à détester l'intolérance, à haïr la tyrannie sans cesser d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs aussi nécessaire au bonheur des nations que la sagesse même des lois.

Jusqu'ici, dans l'éducation publique ou particulière, également dirigées par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'histoire que défigurée par des compilateurs vils ou superstitieux. Si depuis la publication de l'*Essai* de Voltaire, deux hommes, l'abbé de Condillac et l'abbé Millot, ont mérité de n'être pas confondus dans cette classe, gênés par leur état, ils ont trop laissé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus besoin de s'instruire avec eux.

Cet ouvrage plaça Voltaire dans la classe des historiens originaux, et il a l'honneur

d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'histoire, une révolution dont, à la vérité, l'Angleterre a presque seule profité jusqu'ici. Hume, Robertson, Gibbon, Watson, peuvent, à quelques égards, être regardés comme sortis de son école. L'histoire de Voltaire a encore un autre avantage : c'est qu'elle peut être enseignée en Angleterre comme en Russie, en Virginie comme à Berne ou à Venise. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouvernements peuvent convenir : qu'on laisse à la raison humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouisse de sa liberté naturelle, que les lois soient douces, que la religion soit tolérante; il ne va pas plus loin. C'est à tous les hommes qu'il s'adresse, et il ne leur dit que ce qui peut les éclairer également, sans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les constitutions et les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raison, tant que la destruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ses *Poésies fugitives*, Voltaire avait placé dans cette édition une Épître adressée à sa maison des Délices, ou plutôt

un *Hymne à la Liberté* : elle suffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle aristocratique, l'ont accusé d'en être l'ennemi. Dans ces pièces où règnent tour à tour la gaîté, le sentiment ou la galanterie, Voltaire ne cherche point à être poète ; mais des beautés poétiques de tous les genres semblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philosophie, mais il a toujours celle qui convient au sujet, aux circonstances, aux personnes. Dans ces poésies comme dans les romans, il faut que la philosophie de l'ouvrage paraisse au dessous de la philosophie de l'auteur. Il en est de ces écrits comme des livres élémentaires, qui ne peuvent être bien faits, à moins que l'auteur n'en sache beaucoup au delà de ce qu'ils contiennent. Et c'est par cette raison que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raison supérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation entre Voltaire et son ancien disciple. Les Autrichiens, déja au milieu de la Silésie, étaient près d'en achever la

conquête ; une armée française était sur les frontières du Brandebourg. Les Russes, déja maîtres de la Prusse, menaçaient la Poméranie et les Marches ; la monarchie prussienne paraissait anéantie, et le prince qui l'avait fondée, n'avait plus d'autre ressource que de s'ensevelir sous des ruines, et de sauver sa gloire en périssant au milieu d'une victoire. La margrave de Bareith aimait tendrement son frère ; la chûte de sa maison l'affligeait ; elle savait combien la France agissait contre ses intérêts, en prodiguant son sang et ses trésors pour assurer à la maison d'Autriche la souveraineté de l'Allemagne ; mais le ministre de France avait à se plaindre d'un vers du roi de Prusse. La marquise de Pompadour ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer son existence politique, et on avait eu soin de lui envoyer aussi des vers que l'infidélité d'un copiste avait fait tomber entre les mains du ministre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier, à des ennemis aigris par des injures personnelles, au moment même où ils se croyaient assurés d'une victoire facile. La margrave eut

recours à Voltaire qui s'adressa au cardinal de Tençin, sachant que ce ministre, oublié depuis la mort de Fleuri qui l'employait en le méprisant, avait conservé avec le roi une correspondance particulière. Tençin écrivit, mais il reçut, pour toute réponse, l'ordre du ministre des affaires étrangères de refuser la négociation, par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique qui n'avait pas voulu donner à dîner à Voltaire pour ménager la cour, ne se consola point de s'être brouillé avec elle par sa complaisance pour lui; et le chagrin de cette petite mortification abrégea ses jours. Etant plus jeune, des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler et enhardir son talent pour l'intrigue, parce que l'espérance le soutenait, et qu'il était du nombre des hommes que le crédit et les dignités consolent de la honte; mais alors il voyait se rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

Voltaire entama une autre négociation, non moins inutile, par le maréchal de Richelieu. Une troisième enfin, quelques années plus tard, fut conduite jusqu'à obtenir

de M. de Choiseul qu'il recevrait un envoyé secret du roi de Prusse. Cet envoyé fut découvert par les agents de l'impératrice-reine; et, soit faiblesse, soit que M. de Choiseul eût agi sans consulter madame de Pompadour, il fut arrêté et ses papiers fouillés: violation du droit des gens, qui se perd dans la foule des petits crimes que les politiques se permettent sans remords.

Dans cette époque si dangereuse et si brillante pour le roi de Prusse, Voltaire paraissait tantôt reprendre son ancienne amitié, tantôt ne conserver que la mémoire de Francfort. C'est alors qu'il composa ces mémoires singuliers (1), où le souvenir profond d'un juste ressentiment n'étouffe ni la gaîté, ni la justice. Il les avait généreusement condamnés à l'oubli; le hasard les a conservés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de Bareith mourut au milieu de la guerre. Le roi de Prusse écrivit à Voltaire, pour le prier de donner au nom de

(1) On les a insérés dans le tome 70 des Œuvres de Voltaire, à la suite de cette Vie.

sa sœur une immortalité dont ses vertus aimables et indulgentes, son ame également supérieure aux préjugés, à la grandeur et aux revers, l'avaient rendu digne. L'ode que Voltaire a consacrée à sa mémoire, est remplie d'une sensibilité douce, d'une philosophie simple et touchante. Ce genre est un de ceux où il a eu le moins de succès, parce qu'on y exige une perfection qu'il ne put jamais se résoudre à chercher dans les petits ouvrages, et que sa raison ne pouvait se prêter à cet enthousiasme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de Voltaire ne sont que des pièces fugitives où l'on retrouve le grand poète, le poète philosophe, mais gêné et contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de son génie. Cependant il faut avouer que les stances à une princesse sur le jeu, et surtout ces stances charmantes sur la vieillesse :

Si vous voulez que j'aime encore, etc.

sont des odes anacréontiques fort au dessus de celles d'*Horace*, qui cependant, du moins pour les gens d'un goût un peu moderne, a surpassé son modèle.

La France, si supérieure aux autres nations dans la tragédie et la comédie, n'a point été aussi heureuse en poètes lyriques. Lesodes de Rousseau n'offrent guère qu'une poésie harmonieuse et imposante, mais vide d'idées ou remplie de pensées fausses. La Motte, plus ingénieux, n'a connu ni l'harmonie, ni la poésie du stile; et on cite à peine des autres poètes un petit nombre de strophes.

Voltaire était encore à Berlin lorsque MM. Diderot et d'Alembert formèrent le projet de l'*Encyclopédie*, et en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les sciences, tracer entr'elles des lignes de communication, entrepris par deux hommes qui joignaient, à des connaissances étendues ou profondes, beaucoup d'esprit et une philosophie libre et courageuse, parut aux yeux pénétrants de Voltaire le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'instruire, et surtout de ceux qui, sans être habituellement occupés de cultiver leur esprit, sont

jaloux cependant de pouvoir acquérir une instruction facile sur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt passager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de se former des idées d'après eux-mêmes, devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés et les plus célèbres; dans lequel enfin les erreurs respectées seraient, ou trahies par la faiblesse de leurs preuves, ou ébranlées par le seul voisinage des vérités qui en sapent les fondements.

Voltaire, retiré à Ferney, donna, pour l'*Encyclopédie*, un petit nombre d'articles de littérature; il en prépara quelques-uns de philosophie, mais avec moins de zèle, parce qu'il sentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins besoin de lui, et qu'en général si ses grands ouvrages en vers ont été faits pour sa gloire, il n'a presque jamais écrit en prose que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raisons qui l'intéressaient au progrès de l'*Encyclopédie*, suscitèrent à cet ouvrage une foule d'ennemis. Composé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la

nation, il devint comme une espèce de marque qui séparait les littérateurs distingués, et ceux qui s'honoraient d'être leurs disciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obscurs et jaloux qui, dans la triste impuissance de donner aux hommes ou des vérités nouvelles ou de nouveaux plaisirs, haïssent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchise et avec liberté, de théologie, de morale, de jurisprudence, de législation, d'économie publique, devait effrayer tous les partis politiques ou religieux, et tous les pouvoirs secondaires qui craignaient d'y voir discuter leur utilité et leurs titres. L'insurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux*, la *Gazette ecclésiastique*, les journaux satyriques, les jésuites et les jansénistes, le clergé, les parlements, tous, sans cesser de se combattre ou de se haïr, se réunirent contre l'*Encyclopédie*. Elle succomba. On fut obligé d'achever et d'imprimer en secret cet ouvrage, à la perfection duquel la liberté et la publicité étaient si nécessaires : et le plus beau monument

dont jamais l'esprit humain ait conçu l'idée, serait demeuré imparfait, sans le courage de Diderot, sans le zèle d'un grand nombre de savants et de littérateurs distingués que la persécution ne put arrêter.

Heureusement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe, compensa pour la France la honte de l'avoir persécutée. Elle fut regardée, avec justice, comme l'ouvrage de la nation, et la persécution comme celui d'une jalousie ou d'une politique également méprisables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occasion, ne cessa point avec la proscription de l'ouvrage : ses principaux auteurs et leurs amis, désignés par le nom de *philosophes* et d'*encyclopédistes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raison, furent forcés de se réunir par la persécution même, et Voltaire se trouva naturellement leur chef, par son âge, par sa célébrité, son zèle et son génie. Il avait depuis longtemps des amis et un grand nombre d'admirateurs ; alors il eut un parti. La persécution rallia sous son étendard tous les hommes de quelque mérite que peut-être

sa supériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédécesseurs; et l'enthousiasme prit enfin la place de l'ancienne injustice.

C'est dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. Le Franc de Pompignan, littérateur estimable et poète médiocre, dont il reste une belle strophe, et une tragédie faible où le génie de Virgile et de Métastase n'ont pu le soutenir; fut appelé à l'académie française. Revêtu d'une charge de magistrature, il crut que sa dignité, autant que ses ouvrages, le dispensaient de toute reconnaissance; il se permit d'insulter, dans son discours de réception, les hommes dont le nom faisait le plus d'honneur à la société qui daignait le recevoir, et désigna clairement Voltaire, en l'accusant d'incrédulité et de mensonge. Bientôt après, Palissot, instrument vénal de la haine d'une femme, met les philosophes sur le théâtre. Les lois qui défendent de jouer les personnes, sont muettes. La magistrature trahit son devoir, et voit, avec une joie maligne, immoler sur la scène les hommes dont elle craint les lumières et

le pouvoir sur l'opinion, sans songer qu'en ouvrant la carrière à la satyre, elle s'expose à en partager les traits. Crébillon déshonore sa vieillesse, en approuvant la pièce. Le duc de Choiseul, alors ministre en crédit, protège cette indignité par faiblesse pour la même femme dont Palissot servait le ressentiment. Les journaux répètent les insultes du théâtre. Cependant Voltaire se réveille. Le *Pauvre Diable*, *le Russe à Paris*, *la Vanité*, une foule de plaisanteries en prose se succèdent avec une étonnante rapidité.

Le Franc de Pompignan se plaint au roi, se plaint à l'académie, et voit, avec une douleur impuissante, que le nom de Voltaire y écrase le sien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent, et les vers pour jamais attachés à son nom. Il propose à un protecteur auguste de manquer *à ce qu'il s'est promis à lui-même*, en retournant à l'académie pour donner sa voix à un homme auquel le prince s'intéressait; il n'obtient qu'un refus poli de ce sacrifice, a le malheur, en se retirant, d'entendre répéter, par son protecteur même, ce vers si terrible :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose!

et va cacher dans sa province son orgueil humilié, et son ambition trompée exemple effrayant, mais salutaire, du pouvoir du génie et des dangers de l'hypocrisie littéraire.

Fréron, ex-jésuite comme Desfontaines, lui avait succédé dans le métier de flatter, par des satyres périodiques, l'envie des ennemis de la vérité, de la raison et des talents. Il s'était distingué dans la guerre contre les philosophes. Voltaire, qui depuis longtemps supportait ses injures, en fit justice et vengea ses amis. Il introduisit, dans la comédie de l'*Ecossaise*, un journaliste méchant, calomniateur et vénal : le parterre y reconnut Fréron qui, livré au mépris public dans une pièce que des scènes attendrissantes, et le caractère original et piquant du bon et brusque Fréeport devaient conserver au théâtre, fut condamné à traîner, le reste de sa vie, un nom ridicule et déshonoré. Fréron, en applaudissant à l'insulte faite aux philosophes, avait perdu le droit de se plaindre ; et ses protecteurs aimèrent mieux l'abandonner, que d'avouer une partialité trop révoltante.

d'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis ; et Voltaire, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison et à sa gloire, envoya au théâtre, à soixante-six ans, le chef-d'œuvre de *Tancrède*. La pièce fut dédiée à la marquise de Pompadour. C'était le fruit de l'adresse avec laquelle Voltaire avait su, sans blesser le duc de Choiseul, venger les philosophes dont les adversaires avaient obtenu de ce ministre une protection passagère. Cette dédicace apprenait à ses ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas davantage sa sûreté que leurs critiques ne nuiraient à sa gloire ; et c'était mettre le comble à sa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite nièce de Corneille languissait dans un état indigne de son nom : *C'est le devoir d'un soldat de secourir la nièce de son général*, s'écrie-t-il. Mademoiselle Corneille fut appelée à Ferney ; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que sa naissance lui marquait dans la société. Voltaire porta même la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que l'établissement de Mlle. Corneille parût

un de ses bienfaits ; il voulut qu'elle le fût aux ouvrages de son oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection ; un homme de génie né dans un temps où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presqu'aussi rare d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans être timide, éclairé enfin par une longue et heureuse expérience de l'art, voilà ce qu'offrait cet ouvrage. Voltaire y parle des défauts de Corneille avec franchise, de ses beautés avec enthousiasme. Jamais on n'avait jugé Corneille avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un sentiment plus profond et plus vrai. Occupé d'instruire, et la jeunesse française, et ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienséance ou contre le goût ; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à Corneille, l'élévation extraordinaire de son esprit, la beauté presque inimitable de sa poésie

dans les morceaux que son génie lui a inspirés; ces mots profonds ou sublimes qui naissent subitement du fond des situations, ou qui peignent, d'un trait, de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir Corneille par une basse jalousie, tandis que par-tout, dans ce commentaire, il saisit, il semble chercher les occasions de répandre son admiration pour Racine, rival plus dangereux, qu'il n'a surpassé que dans quelques parties de l'art tragique, et dont, au milieu de sa gloire, il eût pu envier *la perfection désespérante.*

Cependant, tranquille dans sa retraite, occupé de continuer la guerre heureuse qu'il faisait aux préjugés, Voltaire voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné sur la roue par des juges fanatiques, instruments des passions féroces d'un peuple superstitieux. Il apprend que Calas, vieillard infirmé, a été accusé d'avoir pendu son fils, jeune et vigoureux, au milieu de sa famille, en présence d'une servante catholique; qu'il avait été porté

à ce crime, par la crainte de voir embrasser la religion catholique à ce fils qui passait sa vie dans les salles d'armes et dans les billards, et dont personne, au milieu de l'effervescence générale, ne put jamais citer un seul mot, une seule démarche qui annonçassent un pareil dessein; tandis qu'un autre fils de Calas, déja converti, jouissait d'une pension que ce père, très-peu riche, consentait à lui faire. Jamais, dans un évènement de ce genre, un tel concours de circonstances n'avait plus éloigné les soupçons d'un crime, plus fortifié les raisons de croire à un suicide. La conduite du jeune homme, son caractère, le genre de ses lectures, tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul, dont la tête ardente et faible était enivrée de superstition, et dont la haine pour les protestants n'hésitait pas à leur imputer des crimes, fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe; le jeune homme est un martyr. Des confréries de pénitents qui, à la honte de la nation, subsistent encore à Toulouse, lui font un service solemnel, où l'on place son image tenant

une main la palme du martyre, et de l'autre la plume qui devait signer l'abjuration.

On répand bientôt que la religion protestante prescrit aux pères d'assassiner leurs enfants, quand ils veulent abjurer; que, pour plus de sûreté, on élit, dans les assemblées du désert, le bourreau de la secte. Le tribunal inférieur, conduit par le furieux David, prononce que le malheureux Calas est coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très-faible, malheureusement regardée comme suffisante par notre absurde jurisprudence. Condamné à la roue et à la question, ce père infortuné meurt, en protestant qu'il n'est pas coupable; et les juges absolvent sa famille, complice nécessaire du crime ou de l'innocence de son chef.

Cette famille, ruinée et flétrie par le préjugé, va chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite, des secours, et surtout des consolations. Elle s'arrête auprès de Genève. Voltaire, attendri et indigné, se fait instruire de ces horribles détails; et bientôt, sûr de l'innocence du

malheureux Calas, il osa concevoir l'espérance d'obtenir justice. Le zèle des avocats est excité, et leur courage soutenu par ses lettres. Il intéresse à la cause de l'humanité l'ame naturellement sensible du duc de Choiseul. La réputation de Tronchin avait appelé à Genève la duchesse d'Enville, arrière-petite-fille de l'auteur des *Maximes*, supérieure à la superstition par son caractère comme par ses lumières, sachant faire le bien avec activité comme avec courage, embellissant, par une modestie sans faste, l'énergie de ses vertus; sa haine pour le fanatisme et pour l'oppression assurait aux Calas une protectrice dont les obstacles et les lenteurs ne ralentiraient pas le zèle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats, trop remplis de longueurs et de déclamations, Voltaire joignait des écrits plus courts, séduisants par le stile, propres tantôt à exciter la pitié, tantôt à réveiller l'indignation publique, si prompte à se calmer dans une nation alors trop étrangère à ses propres intérêts. En plaidant la cause de Calas, il soutenait celle de la tolérance; car

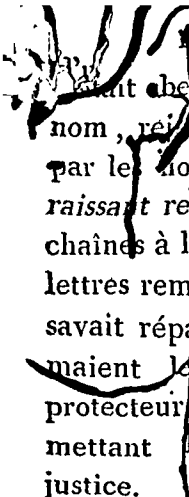

fallait beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent comme paraissait reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée et à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grace, animaient le zèle des défenseurs, des protecteurs et des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé. Le duc de Choiseul eut la sagesse et le courage de faire renvoyer à un tribunal de maîtres des requêtes, cette cause devenue celle de tous les parlements dont les préjugés et l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin Calas fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; et un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse. Mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ses injustices:

ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur, à l'honneur de s'en repentir et de la réparer.

Cependant les applaudissements de la France et de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse; et le malheureux David, succombant sous le poids du remords et de la honte, perdit bientôt la raison et la vie. Cette affaire, si grande en elle-même, si importante par ses suites, puisqu'elle ramena, sur les crimes de l'intolérance et la nécessité de les prévenir, les regards et les vœux de la France et de l'Europe, cette affaire occupa l'ame de Voltaire pendant plus de trois années. *Durant tout ce temps*, disait-il, *il ne m'est pas échappé un sourire, que je ne me le sois reproché comme un crime.* Son nom, cher depuis longtemps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de son plus zélé, de son plus infatigable défenseur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la persécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense. Quand il revint à Paris, en 1778, un jour que le public l'entourait sur le

[redacted]t-royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui: *Ne savez-vous pas*, dit-elle, *que c'est le sauveur des Calas?* Il sut cette réponse, et au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées, ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuse mort de Calas, une jeune fille de la même province, qui, suivant un usage barbare, avait été enlevée à ses parents et renfermée dans un couvent dans l'intention d'aider, par des moyens humains, la grace de la foi, lassée des mauvais traitements qu'elle y essuyait, s'échappa, et fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait sollicité la lettre de cachet, les religieuses qui avaient usé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait sur cette infortunée, pouvaient sans doute mériter une punition; mais c'est sur la famille de la victime que le fanatisme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit Calas au supplice, se renouvelle avec une nouvelle fureur. Sirven a heureusement le temps de se

sauver ; et condamné à la mort, par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des Calas ; mais sa femme qu'il traîne après lui succombe à sa douleur, à la *fatigue d'un voyage entrepris à* pied, au milieu des neiges.

La forme obligeait Sirven à se présenter devant ce même parlement de Toulouse qui avait versé le sang de Calas. Voltaire fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de Choiseul ménageait alors les parlements qui, après la chûte de son crédit sur la marquise de Pompadour, et ensuite après sa mort, lui étaient devenus utiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner les moyens de se rendre nécessaire par l'art avec lequel il savait calmer leurs mouvements que souvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que Sirven se déterminât à comparaître à Toulouse ; mais Voltaire avait su pourvoir à sa sûreté, et préparer son succès. Il avait des disciples dans le parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquise en défendant Calas. Le parti de

tolérance était devenu puissant dans cette ville même : en peu d'années, les ouvrages de Voltaire avaient changé les esprits ; on n'avait plaint Calas qu'avec une horreur muette ; Sirven eut des protecteurs déclarés, grace à l'éloquence de Voltaire, à ce talent de répandre à propos des vérités et des louanges. Ce parti l'emporta sur celui des pénitents; et Sirven fut sauvé.

Les jésuites s'étaient emparés du bien d'une famille de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. Voltaire leur en donna les moyens; et les oppresseurs de tous les genres, qui depuis longtemps craignaient ses écrits, apprirent à redouter son activité, sa générosité et son courage.

Ce dernier évènement précéda, de très-peu, la destruction des jésuites. Voltaire, élevé par eux, avait conservé des relations avec ses anciens maîtres; tant qu'ils vécurent, ils empêchèrent leurs confrères de se déchaîner ouvertement contre lui; et Voltaire ménagea les jésuites, et par considération pour ces liaisons de sa jeunesse,

et pour avoir quelques alliés dans le [illegible] qui dominait alors parmi les dévots. Mais, après leur mort, fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux* qui, par d'éternelles accusations d'impiété, semblait appeler la persécution sur sa tête, il ne garda plus les mêmes ménagements; et son zèle pour la défense des opprimés ne s'étendit point jusque sur les jésuites.

Il se réjouit de la destruction d'un ordre ami des lettres, mais ennemi de la raison, qui eût voulu étouffer tous les talents, ou les attirer dans son sein pour les corrompre, en les employant à servir ses projets, et tenir le genre humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des jansénistes, et retira chez lui un jésuite, pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le malheur, et oublie les opinions. Le père Adam, à qui son séjour à Ferney donna une sorte de célébrité, n'était pas absolument inutile à son hôte; il jouait avec lui aux échecs, et y jouait avec assez d'adresse pour cacher quelquefois sa supériorité. Il lui épargnait

des recherches d'érudition ; il lui servait même d'aumônier, parce que Voltaire voulait pouvoir opposer aux accusations d'impiété, sa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il se préparait alors une grande révolution dans les esprits. Depuis la renaissance de la philosophie, la religion exclusivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. Leibnitz, Fontenelle et les autres philosophes moins célèbres, accusés de penser librement, l'avaient respectée dans leurs écrits. Bayle lui-même, par une précaution nécessaire à sa sûreté, avait l'air, en se permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation seule peut les résoudre, et d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaissant la raison. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de succès et de suite. La partie la plus puissante de la nation crut qu'il lui était utile de laisser le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les mystères de la *Bible* fortifiât sa foi pour

ceux de la constitution; et ils firent, comme une espèce de bienséance sociale, du respect pour la religion établie. D'ailleurs, dans un pays où la chambre des communes conduit seule à la fortune, et où les membres de cette chambre sont élus tumultuairement par le peuple, le respect apparent pour ses opinions doit être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis, mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même *de l'Esprit* n'était dirigé que contre les principes religieux en général; il attaquait toutes les religions par leur base, et laissait aux lecteurs le soin de tirer les conséquences et de faire les applications. *Emile* parut: la profession de foi du vicaire savoyard ne contenait rien sur l'utilité de la croyance d'un Dieu pour la morale, et sur l'inutilité de la révélation, qui ne se trouvât dans le poëme de la *Loi naturelle*; mais on y avertissait ceux qu'on attaquait, que c'était d'eux que l'on parlait. C'était sous leur nom, et non sous celui des prêtres de l'Inde ou du Tibet, qu'on les amenait sur

scène. Cette hardiesse étonna Voltaire, et excita son émulation. Le succès d'*Emile* l'encouragea, et la persécution ne l'effraya point. Rousseau n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis son nom à l'ouvrage; il n'avait été persécuté à Genève que pour avoir soutenu, dans une autre partie d'*Emile*, que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une constitution vicieuse. Cette doctrine autorisait *les citoyens de cette république à détruire l'aristocratie que ses magistrats* avaient établie, et qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

Voltaire pouvait se croire sûr d'éviter la persécution, en cachant son nom, et en ayant soin de ménager les gouvernements, de diriger tous ses coups contre la religion, d'intéresser même la puissance civile à en affaiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour-à-tour l'éloquence, la discussion, et surtout la plaisanterie, se répandirent dans l'Europe, sous toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire

inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe, depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, et comme la source des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces. *Je suis las*, disait-il un jour, *de leur entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire.*

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inspirés, l'histoire des dogmes qui, depuis l'origine de cette religion, se sont successivement introduits, les querelles ridicules ou sanglantes qu'ils ont excitées, les miracles, les prophéties, les contes répandus dans les historiens ecclésiastiques et les légendaires, les guerres religieuses, les massacres ordonnés au nom de DIEU, les bûchers, les échafauds couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatisme dépeuplant l'Amérique, le sang des rois coulant sous le fer des assassins;

tous ces objets reparaissaient sans cesse dans ses ouvrages sous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il faisait couler les larmes, il prodiguait le ridicule. On frémissait d'une action atroce, on riait d'une absurdité. Il ne craignait point de remettre souvent sous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes raisonnements. *On dit que je me répète*, écrivait-il : *Eh bien, je me répéterai jusqu'à ce qu'on se corrige.*

D'ailleurs, ces ouvrages sévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Espagne, ne se répandaient qu'avec lenteur. Tous ne pouvaient parvenir à tous les lecteurs ; mais il n'y avait, dans les provinces, aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance, où il n'en parvînt quelques-uns.

Les libres penseurs, qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les savants, les grands, les gens en place, se multiplièrent à sa voix dans toutes les classes de la société, comme dans

tous les pays. Bientôt connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule.

Cependant ce même zèle faisait à Voltaire des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur existence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de Bossuet, d'Arnaud, de Nicole : ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philosophie ou dans les lettres, avaient passé dans le parti contraire; et les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point se perdre dans l'opinion des hommes éclairés, se tenaient à l'écart, ou se bornaient à soutenir l'utilité politique d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, et substituaient à la superstition crédule de leurs prédécesseurs une sorte de machiavélisme religieux.

Les libelles, les réfutations paraissaient en foule; mais Voltaire seul, en y répondant, a pu conserver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils

étaient inutiles, et qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections, ni les réponses.

Aux cris des fanatiques, Voltaire opposait les bontés des souverains. L'impératrice de Russie, le roi de Prusse, ceux de Pologne, de Danemarck et de Suède s'intéressaient à ses travaux, lisaient ses ouvrages, cherchaient à mériter ses éloges, le secondaient quelquefois dans sa bienfaisance. Dans tous pays, les grands, les ministres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le suffrage du philosophe de Ferney, lui confiaient leurs espérances ou leurs craintes pour le progrès de la raison, leurs projets pour l'acroissement des lumières et la destruction du fanatisme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, et dont le cri de ralliement était *raison et tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injustice, apprenait-on quelque acte de fanatisme, quelque insulte faite à l'humanité, un écrit de Voltaire dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui sait combien de fois la crainte

de cette vengeance sûre et terrible, a pu arrêter le bras des oppresseurs !

C'était surtout en France qu'il exerçait ce ministère de la raison. Depuis l'affaire des Calas, toutes les victimes injustement immolées ou poursuivies par le fer des lois, trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le supplice du comte de Lalli excita son indignation. Des jurisconsultes jugeant à Paris la conduite d'un général dans l'Inde; un arrêt de mort prononcé sans qu'il eût été possible de citer un seul crime déterminé, et de plus, annonçant un simple soupçon sur l'accusation la plus grave; un jugement rendu sur le témoignage d'ennemis déclarés, sur les mémoires d'un jésuite qui en avait composé deux contradictoires entre eux, incertain s'il accuserait le général ou ses ennemis, ne sachant qui il haïssait le plus, ou qui lui serait plus utile de perdre; un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la justice, quand même les opprobres entassés sur la tête du malheureux général, et l'horrible barbarie de le traîner au supplice avec un bâillon, n'auraient pas

fait frémir jusque dans leurs dernières fibres tous les cœurs que l'habitude de disposer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant Voltaire parla longtemps seul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes, intéressés à rejeter sur un homme qui n'existait plus, les suites funestes de leur conduite; le tribunal puissant qui l'avait condamné; tout ce que ce corps traîne à sa suite d'hommes dont la voix lui est vendue; les autres corps qui, réunis avec lui par le même nom, des fonctions communes, des intérêts semblables, regardent sa cause comme la leur; enfin le ministère honteux d'avoir eu la faiblesse ou la politique cruelle de sacrifier le comte de Lalli à l'espérance de cacher dans son tombeau les fautes qui avaient causé la perte de l'Inde; tout semblait s'opposer à une justice tardive. Mais Voltaire, en revenant souvent sur ce même objet, triompha de la prévention et des intérêts attentifs à l'étendre et à la conserver. Les bons esprits n'eurent besoin que d'être avertis; il entraîna les autres; et lorsque le fils du comte de Lalli, si célèbre depuis par son

éloquence et par son courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander justice, les esprits étaient préparés pour y applaudir et pour la solliciter. Voltaire était mourant lorsqu'après douze ans, cet arrêt injuste fut cassé; il en apprit la nouvelle, ses forces se ranimèrent, et il écrivit : *Je meurs content, je vois que le roi aime la justice;* derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait si longtemps soutenu la cause de l'humanité et de la justice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe, qui, en lisant les ouvrages de nos philosophes, croyait que les lumières étaient répandues en France, du moins dans les classes de la société où c'est un devoir de s'instruire, et qu'après plus de quinze années, les confrères de Montesquieu avaient eu le temps de se pénétrer de ses principes.

Un crucifix de bois, placé sur le pont d'Abbeville, fut insulté pendant la nuit. Le scandale du peuple fut exalté et prolongé par la cérémonie ridicule d'une *amende honorable.* L'évêque d'Amiens, gouverné dans sa vieillesse par des fana-

tiques, et n'étant plus en état de prévoir les suites de cette farce religieuse, y donna de l'éclat par sa présence. Cependant, la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les soupçons du peuple sur le chevalier de la Barre, jeune militaire, d'une famille de robe, alliée à la haute magistrature, et qui vivait alors chez une de ses parentes, abbesse de Villancourt, aux portes d'Abbeville. On instruisit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des supplices, dont l'horreur effraierait l'imagination d'un cannibale, le chevalier de la Barre et d'Etallonde, son ami, qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de la Barre s'était exposé au jugement ; il avait plus à perdre en quittant la France, et comptait sur la protection de ses parents qui occupaient les premières places dans le parlement et dans le conseil. Son espérance fut trompée : la famille craignit d'attirer les regards du public sur ce procès, au lieu de chercher un appui dans l'opinion ; et à l'âge d'environ dix-sept ans, il fut condamné, par la pluralité de deux voix, à avoir la tête tranchée, après avoir eu la langue

coupée, et subi les tourments de la question.

Cette horrible sentence fut exécutée; et cependant les accusations étaient aussi ridicules que le supplice était atroce. Il n'était que *véhémentement* soupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix. Mais on le déclarait convaincu d'avoir chanté, dans des parties de débauche, quelques-unes de ces chansons moitié obscènes, moitié religieuses, qui, malgré leur grossièreté, amusent l'imagination dans les premières années de la jeunesse, par leur contraste avec le respect ou le scrupule que l'éducation inspire à l'égard des mêmes objets; d'avoir récité une ode dont l'auteur connu publiquement, jouissait alors d'une pension sur la cassette du roi; d'avoir fait des génuflexions en passant devant quelques-uns de ces ouvrages libertins qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'austérité de la morale religieuse, ne savaient pas distinguer la volupté de la débauche; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des discours dignes de ces chansons et de ces livres.

Toutes ces accusations étaient appuyées sur le témoignage de gens du peuple qui avaient servi ces jeunes gens, dans leurs parties de plaisir, ou de tourières de couvent faciles à scandaliser.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images, ni pour les blasphêmes de ce genre; ainsi les juges avaient été même au delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur souiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puisqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de semblables indiscrétions; et les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des discours que la plupart d'entr'eux s'étaient permis dans leur jeunesse, que peut-être ils se permettaient encore, et dont leurs enfants étaient aussi coupables que celui qu'ils condamnaient.

Voltaire fut indigné et en même temps effrayé. On avait adroitement placé le Dictionnaire philosophique au nombre des livres devant lesquels on disait que le

chevalier de la Barre s'était prosterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de Voltaire avait été la cause de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défense de ces victimes du fanatisme. D'Etallonde, réfugié à Wesel, obtint, à sa recommandation, une place dans un régiment prussien. Plusieurs ouvrages imprimés instruisirent l'Europe des détails de l'affaire d'Abbeville ; et les juges furent effrayés, sur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obscurité, pour les dévouer à une honteuse immortalité.

Le rapporteur de Lalli, accusé d'avoir contribué à la mort du chevalier de la Barre, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la consolation et la défense de l'humanité, écrivit une lettre où, partagé entre la honte et l'orgueil, il s'excusait en laissant échapper des menaces ; Voltaire lui répondit par ce trait de l'histoire chinoise : *Je vous défends*, disait un empereur au chef du tribunal de l'histoire,

de parler davantage de moi. Le mandarin se mit à écrire. *Que faites-vous donc?* dit l'empereur. *J'écris l'ordre que votre Majesté vient de me donner.*

Pendant douze années que Voltaire survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation, mais il ne put avoir la consolation de réussir. La crainte de blesser le parlement de Paris, l'emporta toujours sur l'amour de la justice, et dans les moments où les chefs du ministère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé, les arrêta. Les gouvernements ne savent pas assez quelle considération leur donnent, et parmi le peuple qui leur est soumis, et auprès des nations étrangères, ces actes éclatants d'une justice particulière, et combien l'appui de l'opinion est plus sûr que les ménagements pour des corps rarement capables de reconnaissance, et auxquels il serait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité sur les esprits, que de l'augmenter en prouvant, par ces ménagements même, combien ils ont su inspirer de crainte.

Voltaire songeait cependant à conjurer l'orage, à se préparer les moyens d'y dérober sa tête: il diminua sa maison, s'assura de fonds disponibles avec lesquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été son but secret dans ses arrangements de fortune. Pour lui faire éprouver le besoin et lui ravir son indépendance, il aurait fallu une conjuration entre les puissances de l'Europe. Il avait parmi ses créanciers des princes et des grands qui ne payaient pas avec exactitude; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine, et il savait que ces mêmes hommes, peu délicats en affaires, sauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une persécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur et du mépris de l'Europe indignée.

Cette persécution parut un moment prête à se déclarer. Ferney est situé dans le diocèse de Genève, dont l'évêque titulaire siège dans la petite ville d'Annecy. François de Salles, qu'on a mis au rang des saints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas scandaliser les

hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la mollesse, dont les protestants accusent les prélats catholiques. Mais depuis longtemps il était difficile de trouver des saints qui, avec de l'esprit ou de la naissance, daignassent se contenter d'un petit siège. Celui qui occupait le siège d'Annecy en 1767, était un homme du peuple, élevé dans un séminaire de Paris, où il ne s'était distingué que par des mœurs austères, une dévotion minutieuse et un fanatisme imbécille. Il écrivit au comte de Saint-Florentin pour l'engager à faire sortir de son diocèse, et par conséquent du royaume, Voltaire qui faisait alors élever une église à ses frais, et répandait l'abondance dans un pays que la persécution contre les protestants avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le seigneur de Ferney avait fait dans l'église, après la messe, une exhortation morale contre le vol, et que les ouvriers employés par lui à construire cette église, n'avaient pas déplacé une vieille croix avec assez de respect;

motifs bien graves pour chasser de sa patrie un vieillard qui en était la gloire, et l'arracher d'un asile où l'Europe s'empressait de lui apporter le tribut de son admiration. Le ministre n'eût-il fait que peser les noms et l'existence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque; mais il avertit Voltaire de se mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy avec des prélats français, plus accrédités, pouvait rendre dangereuses.

C'est alors qu'il imagina de faire une communion solemnelle, qui fut suivie d'une protestation publique de son respect pour l'église, et de son mépris pour les calomniateurs : démarche inutile qui annonçait plus de faiblesse que de politique, et que le plaisir de forcer son curé à l'administrer par la crainte des juges séculiers, et de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excuser aux yeux de l'homme libre et ferme qui pèse de sang froid les droits de la vérité, et ce qu'exige la prudence lorsque des lois contraires à la justice naturelle rendent la vérité dangereuse et la prudence nécessaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette scène singulière, en falsifiant la déclaration que Voltaire avait donnée.

Il n'avait plus alors sa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à son arrivée avec les familles qui, par leur éducation, leurs opinions, leurs goûts et leur fortune, étaient plus rapprochées de lui ; et ces familles avaient alors le projet d'établir une espèce d'aristocratie. Dans une ville sans territoire, où la force des citoyens peut se réunir avec autant de facilité et de promptitude que celle du gouvernement, un tel projet eût été absurde, si les citoyens riches n'avaient eu l'espérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Versailles et de Turin furent aisément séduits. Le sénat de Berne, intéressé à éloigner des yeux de ses sujets le spectacle de l'égalité républicaine, a pour politique constante de protéger autour de lui toutes les entreprises aristocratiques; et par-tout, dans la Suisse, les magistrats oppresseurs sont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent et fidelle : ainsi le misé-

rable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuse, et d'être haï sans être respecté, priva les citoyens de Genève de leur liberté, et la république de son indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme du fanatisme, parce qu'ils avaient assez lu pour savoir quelle influence la religion avait eue autrefois dans les dissentions politiques, et qu'ils ne connaissaient pas assez leur siècle pour sentir jusqu'à quel point la raison, aidée du ridicule, avait émoussé cette arme jadis si dangereuse.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire génevois; on reprocha aux magistrats leurs liaisons avec Voltaire, qui avait osé s'élever contre l'assassinat barbare de Servet, commandé au nom de DIEU par Calvin aux lâches et superstitieux sénateurs de Genève. Voltaire fut obligé de renoncer à sa maison des Délices.

Bientôt après, Rousseau établit dans *Emile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs

droits, et qui les appuyaient sur des vérités simples que tous les hommes pouvaient sentir, que tous devaient adopter. Les aristocrates voulurent l'en punir. Mais ils avaient besoin d'un prétexte ; ils prirent celui de la religion, et se réunirent aux prêtres, qui, dans tous les pays, indifférents à la forme de la constitution et à la liberté des hommes, promettent les secours du ciel au parti qui favorise le plus leur intolérance, et deviennent, suivant leurs intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince persécuteur ou d'un sénat superstitieux, tantôt les défenseurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Exposé alternativement aux attaques des deux partis, Voltaire garda la neutralité ; mais il resta fidelle à sa haine pour les oppresseurs. Il favorisait la cause du peuple contre les magistrats, et celle des natifs contre les citoyens ; car ces natifs, condamnés à ne jamais partager le droit de cité, se trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens plus instruits des principes du droit politique, mais moins éclairés sur le droit naturel, se regardaient comme

des souverains dont les natifs n'étaient que des sujets qu'ils se croyaient en droit de soumettre à cette même autorité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magistrats si coupables de prétendre.

Voltaire fit donc un poëme où il répandit le ridicule sur tous les partis, et auquel on ne peut reprocher que des vers contre Rousseau, dictés par une colère dont la justice des motifs qui l'inspiraient ne peut excuser ni l'excès, ni les expressions. Mais lorsque dans un tumulte, les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empressa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève; et dans le moment où la banqueroute de l'abbé Terrai, qui n'avait pas même l'excuse de la nécessité, et qui ne servit qu'à faciliter des dépenses honteuses, venait de lui enlever une partie de sa fortune, on le vit donner des secours à ceux qui n'avaient pas de ressources, bâtir pour les autres des maisons qu'il leur vendit à bas prix et en rentes viagères, en même temps qu'il sollicitait pour eux la bienfaisance du gouvernement, qu'il employait son crédit

auprès des souverains, des ministres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naissante d'horlogerie qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un asile à Versoy, sur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'industrie et le commerce seraient libres, où un temple protestant s'éleverait vis-à-vis d'une église catholique. Voltaire avait fait adopter ce plan, mais le ministre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuse; une tolérance secrète, bornée au temps de son ministère, était tout ce qu'il pouvait offrir; et Versoy ne put exister.

L'année 1771 fut une des époques les plus difficiles de la vie de Voltaire. Le chancelier Maupeou et le duc d'Aiguillon, tous deux objets de la haine des parlements, se trouvaient forcés de les attaquer pour n'en être pas la victime. L'un ne pouvait s'élever au ministère, l'autre s'y conserver, sans la disgrace du duc de Choiseul. Réunis à madame du Barri, que ce ministre

avait eu l'imprudence de s'aliéner sans retour, ils persuadèrent au roi que son autorité méconnue, ne pouvait se relever; que l'état sans cesse agité depuis la paix, par les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre sa tranquillité, si, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magistrature, une limite qu'ils n'osassent plus franchir; si l'on ne fixait un terme au delà duquel ils n'osassent plus opposer de résistance à la volonté royale.

Le duc de Choiseul ne pouvait s'unir à ce projet sans perdre cette opinion publique longtemps déclarée contre lui, alors son unique appui, et cet avilissement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraisemblable que ses liaisons avec les parlements acheveraient de la lui faire perdre, et qu'il serait aisé de persuader, ou que son existence dans le ministère était le plus grand obstacle au succès des nouvelles mesures du gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour se conserver dans sa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlements fut dirigée avec la même adresse. Tout ce qui pouvait intéresser la nation fut écarté. Le roi ne paraissait revendiquer que la plénitude du pouvoir législatif, pouvoir que la doctrine de la nécessité d'un enregistrement libre transférait, non à la nation, mais aux parlements; et il était aisé de voir que ce pouvoir, réuni à la puissance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze tribunaux perpétuels, tendait à établir en France une aristocratie tyrannique plus dangereuse que la monarchie, pour la sûreté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter sur le suffrage des hommes éclairés, sur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également blessés par la persécution et par le mépris, par son attachement aux préjugés, et par son obstination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il est plus aisé de former avec adresse une intrigue politique, que d'exécuter avec sagesse un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait

montrer d'indulgence et de douceur envers les particuliers; et l'on porta les rigueurs de détail jusqu'à un raffinement puéril. Un monarque paraît dur, si, dans les punitions qu'il inflige, il ne respecte pas jusqu'au scrupule tout ce qui intéresse la santé, l'aisance, et même la sensibilité naturelle de ceux qu'il punit; et dans cette occasion tous les égards étaient négligés. On refusait à un fils la permission d'embrasser son père mourant; on retenait un homme dans un lieu insalubre, où il ne pouvait appeler sa famille sans l'exposer à partager ses dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des secours qu'elle seule peut offrir. Un gouvernement absolu, s'il montre de la crainte, annonce ou la défiance de ses forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'instabilité des ministres, et par-là il encourage à la résistance. Et l'on montrait cette crainte en faisant dépendre le retour des exilés d'un consentement inutile dans l'opinion de ceux même qui l'exigeaient.

Une opération salutaire ne change point de nature, si elle est exécutée avec dureté;

mais alors l'homme honnête et éclairé qui l'approuve, s'il se croit obligé de la défendre, ne la défend qu'à regret; son ame révoltée n'a plus ni zèle, ni chaleur pour un parti que ses chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières passent, de la haine pour le ministre, à l'aversion des mesures qu'il soutient par l'oppression; et la voix publique condamne ce que, laissée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magistrats que cette révolution privait de leur état, le mérite et les vertus de quelques-uns, la foule des ministres subalternes de la justice liés à leur sort par honneur et par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cause des persécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir: tout devait à la fois rendre odieuses les opérations du ministère, et lui susciter des obstacles, lorsque, forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile, et la confiance nécessaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltants des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un

moyen sûr de regagner l'opinion, et de donner à ceux qui consentiraient à remplacer les parlements, une excuse que l'honneur et le patriotisme auraient pu avouer hautement. Les ministres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obstacles qu'il opposait à la liberté d'écrire, par son fanatisme, dont le supplice récent du chevalier de la Barre était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité des libelles publiés contre lui, effrayé des ouvrages où l'on attaquait ses principes, jaloux enfin de se faire un appui du clergé, le chancelier se plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de la Barre ne fut pas réhabilitée, son ami ne put obtenir une révision qui eût couvert d'opprobre ceux à qui le chef de la justice était pourtant si intéressé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle subsista dans toute son horreur; et cependant huit jours auraient suffi pour rédiger une loi qui aurait supprimé la peine de mort si cruellement prodiguée, aboli toute espèce de torture, proscrit les

supplices cruels ; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récusations sans motif, accordé aux accusés le secours d'un conseil ; qui enfin leur aurait assuré la faculté de connaître et d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de présenter des témoins, de faire entendre des faits justificatifs. La nation, l'Europe entière auraient applaudi ; les magistrats dépossédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innovations salutaires ; et leur chûte, que l'époque où le souverain aurait recouvré la liberté de se livrer à ses vues de justice et d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut supprimée ; mais les juges étant toujours nommés par la cour, on ne vit dans ce changement que la facilité de placer, dans les tribunaux, des hommes sans fortune et plus faciles à séduire.

On diminua les ressorts les plus étendus, mais on n'érigea pas en parlements ces nouvelles cours ; on ne leur accorda point l'enregistrement, et par-là on mit entre elles et les anciens tribunaux une diffé-

rence, présage de leur destruction; enfin on supprima les épices des juges, remplacées par des appointements fixes, seule opération que la raison pût approuver toute entière.

Ceux qui conduisaient cette révolution, parvinrent cependant à la consommer, malgré une réclamation presque générale. Le duc de Choiseul, accusé de fomenter en secret la résistance un peu incertaine du parlement de Paris, et d'avoir retardé la conclusion d'une pacification entre l'Angleterre et l'Espagne, fut exilé dans ses terres. Le parlement, obligé de prendre, par reconnaissance, le parti de la fermeté, fut bientôt dispersé. Le duc d'Aiguillon devint ministre; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlements de province eurent le sort de celui de Paris; d'autres consentirent à rester, et sacrifièrent une partie de leurs membres. Tout se tut devant l'autorité; et il ne manqua au succès des ministres que l'opinion publique qu'ils bravaient, et qui, au bout de quelques années, eût le pouvoir de les détruire.

Voltaire haïssait le parlement de Paris,

et aimait le duc de Choiseul ; il voyait dans l'un, un ancien persécuteur que sa gloire avait aigri et n'avait pas désarmé ; dans l'autre, un bienfaiteur et un appui. Il fut fidelle à la reconnaissance, et constant dans ses opinions. Dans toutes ses lettres, il exprime ses sentiments pour le duc de Choiseul avec franchise, avec énergie ; et il n'ignorait pas que ses lettres (graces à l'infâme usage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du ministre exilé. Un joli conte, intitulé, *Barmécide* (1), est le seul monument durable de l'intérêt que cette disgrace avait excité. L'injustice avec laquelle les amis ou les partisans du ministre, l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que Voltaire ait éprouvés. Il le fut d'autant plus, que le ministre partagea cette injustice. En vain Voltaire tenta de le désabuser ; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de son attachement et de ses regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman même,

(1) L'Épitre de *Benaldaki* à *Caramouflée*. Voltaire, *volume d'Épîtres*.

écrivait-il dans sa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place, ont des intérêts, et rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'est, à leurs yeux, se déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, une des plus fortes passions des esprits élevés et des ames indépendantes, n'est pour eux qu'un sentiment chimérique. Ils croient qu'un raisonneur, un philosophe, n'a, comme eux, que des opinions du moment, professe ce qu'il veut, parce qu'il ne tient fortement à rien, et doit, par conséquent, changer de principes, suivant les intérêts passagers de ses amis ou de ses bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cause qu'ils ont embrassée, et non pour soutenir ses principes personnels, pour servir sous eux, et non pour juger de la justice de la guerre. Aussi le duc de Choiseul et ses amis paraissaient-ils croire que Voltaire aurait dû, par respect pour lui, ou trahir ou cacher ses opinions sur des questions de droit public : anecdote curieuse, qui prouve à quel

point l'orgueil de la grandeur ou de la naissance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'esprit humain, et l'inégalité des esprits et des talents, plus réelle que celle des rangs et des places.

Voltaire voyait avec plaisir la destruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du ressort immense du parlement de Paris; abus qu'il combattait par le raisonnement et le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un seul maître à plusieurs, un souverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de despotes dont les préjugés sont encore plus dangereux, mais dont on doit craindre de plus les intérêts et les petites passions, et qui, plus redoutables aux hommes ordinaires, le sont surtout à ceux dont les lumières les effraient, et dont la gloire les irrite. Il disait : *J'ai les reins peu flexibles; je consens à faire une révérence, mais cent de suite me fatiguent.*

Il applaudit donc à ces changements; et parmi les hommes éclairés qui partageaient son opinion, il osa seul la manifester. Sans doute il ne pouvait se dis-

simulé avec quelle petitesse de moyens et de vues on avait laissé échapper cette occasion si heureuse de réformer la législation française, de rendre aux esprits la liberté, aux hommes leurs droits, de proscrire à la fois l'intolérance et la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuse pour la nation, glorieuse pour le prince et ses ministres. Mais Voltaire était aussi trop pénétrant pour ne pas sentir que si les lois étaient les mêmes, les tribunaux étaient changés; que si même ils avaient hérité de l'esprit de leurs prédécesseurs, ils n'avaient pu hériter de leur crédit, ni de leur audace; que la nouveauté, en leur ôtant ce respect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité, leur ôtait une grande partie de leur puissance; que l'opinion seule pouvait la leur rendre, et que, pour obtenir son suffrage, il ne leur restait plus d'autre moyen que d'écouter la raison et de s'unir aux ennemis des préjugés, aux amis de l'humanité.

L'approbation que Voltaire accorda aux opérations du chancelier Maupeou, fut du

moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir justice pour la mémoire de l'infortuné La Barre; s'il ne put rendre le jeune d'Etallonde à sa patrie; si un ménagement pusillanime pour le clergé l'emporta dans le ministre sur l'intérêt de sa gloire, du moins Voltaire eut le bonheur de sauver la femme de Montbailli. Cet infortuné, faussement accusé d'un parricide, avait péri sur la roue; sa femme était condamnée à la mort : elle supposa une grossesse, et eut le bonheur d'obtenir un sursis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi sage qui, mettant entre le jugement et l'exécution un intervalle dont l'innocence peut profiter, eût prévenu presque toutes leurs injustices; et ils l'ont refusée avec une humeur qui suffit pour en prouver la nécessité (1). Les femmes seules, en se

(1) Il est juste d'observer que tous les magistrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'estime et la vénération de tous les citoyens, en prononçant, dans le parlement de Paris, ces paroles

déclarant grosses, échappant au danger de ces exécutions précipitées. Dans l'espace de moins de vingt ans, ce moyen a sauvé la vie à trois personnes innocentes, sur lesquelles des circonstances particulières ont attiré la curiosité publique : autre preuve de l'utilité de cette loi, à laquelle un orgueil barbare peut seul s'opposer, et qui doit subsister jusqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la législation nouvelle (qui sans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expose l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme Montbailli; le conseil d'Artois, qui l'avait condamnée, la déclara innocente; et plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent; il s'imposa lui-même le devoir d'assurer des jours paisibles à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur (1).

---

remarquables : *Les citoyens seuls ont des droits; les magistrats, comme magistrats, n'ont que des devoirs.*

(1) Voyez la *Méprise d'Arras*, 1771 : Politique et Législation, tom. II, page 355 et suiv.

Si Voltaire n'avait montré son zèle que contre des injustices liées à des évènements publics, ou à la cause de la tolérance, on eût pu l'accuser de vanité; mais ce zèle fut le même pour cette cause obscure à laquelle son nom seul a donné de l'éclat.

C'est ainsi qu'on a vu depuis un magistrat enlevé trop tôt à ses amis et aux malheureux (1), intéresser l'Europe à la cause de trois paysans de Champagne, et obtenir, par son éloquence et par la persécution, une gloire brillante et durable pour prix d'un zèle que le sentiment de l'humanité, l'amour de la justice avaient seuls inspiré. Les hommes incapables de ces actions, ne manquent jamais de les attribuer au desir de la renommée; ils ignorent quelles angoisses le spectacle d'une injustice fait éprouver à une ame fière et sensible, à quel point il tourmente la mémoire et la pensée, combien il fait sentir le besoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime; ils ne connaissent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les sens

(1) M. Dupati.

la vue, l'idée seule d'un oppresseur triomphant ou impuni ; et l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'*Alzire* et de *Brutus* avait besoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence et s'élever contre la tyrannie.

Une nouvelle occasion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La servitude, solemnellement abolie en France par Louis Hutin, subsistait encore, sous Louis XV, dans plusieurs provinces. En vain avait-on, plus d'une fois, formé le projet de l'abolir. L'avarice et l'orgueil avaient opposé à la justice une résistance qui avait fatigué la paresse du gouvernement. Les tribunaux supérieurs, composés de nobles, favorisaient les prétentions des seigneurs.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, et particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces moines, sécularisés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux, la plupart de leurs droits de main-morte, et les exerçaient avec une rigueur qui réduisait à la misère un peuple sauvage, mais bon et industrieux. A la mort de chaque habitant, si ses enfants n'avaient

pas constamment habité la maison paternelle, le fruit de ses travaux appartenait aux moines. Les enfants, la veuve, sans meubles, sans habits, sans domicile, passaient du sein d'une vie laborieuse et paisible, à toutes les horreurs de la mendicité. Un étranger mourait-il après un an de séjour sur cette terre frappée de l'anathême féodal, son bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de son père, si on pouvait prouver qu'elle eût passé la nuit de ses noces hors de la maison paternelle.

Ce peuple souffrait, sans oser se plaindre, et voyait, avec une douleur muette, passer aux mains des moines, ses épargnes, qui auraient dû fournir à l'industrie et à la culture des capitaux utiles. Heureusement la construction d'une grande route ouvrit une communication entr'eux et les cantons voisins. Ils apprirent qu'aux pieds du Mont-Jura existait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé jusque dans le palais des rois, et dont le nom seul faisait pâlir la tyrannie sacerdotale. Ils lui

peignirent leurs maux, et ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière connurent les usurpations, et la dureté de ces prêtres hypocrites qui osaient se dire les disciples d'un Dieu humilié, et voulaient conserver des esclaves. Mais après plusieurs années de sollicitations, on ne put obtenir du timide successeur de M. de Maupeou, un arrêt du conseil qui proscrivît cette lâche violation des droits de l'humanité; il n'osa, par ménagement pour le parlement de Besançon, soustraire à son jugement une cause qui ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire, sans reconnaître honteusement la légitimité de la servitude. Les serfs de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres, seigneurs de terres où la servitude est établie, se firent un plaisir barbare de resserrer leurs fers; et ces fers subsistent encore.

Ils ont seulement obtenu, en 1778, de pouvoir, en abandonnant leur patrie et leurs chaumières, se soustraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette

même loi a plus que compensé ce bienfait si faible pour des infortunés, que la pauvreté plus que la loi attache à leur terre natale. C'est dans ce même édit que le souverain a donné, pour la première fois, le nom et le caractère sacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie du treizième siècle, comme des usurpations que ni le temps, ni les titres ne pouvaient rendre légitimes; et un ministre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'esclave, non de la justice des lois, mais de la volonté de ses tyrans.

Qui croirait, en lisant ces détails, que c'est ici la vie d'un grand poète, d'un écrivain fécond et infatigable? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée lui-même. Il semblait n'en plus connaître qu'une seule, celle de venger l'humanité, et d'arracher des victimes à l'oppression.

Cependant son génie incapable de souffrir le repos, s'exerçait dans tous les genres qu'il avait embrassés; et même osait en essayer de nouveaux. Il imprimait des

tragédies auxquelles on peut sans doute reprocher de la faiblesse, et qui ne pouvaient plus arracher les applaudissements d'un parterre que lui-même avait rendu si difficile, mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers, et des idées philosophiques et profondes, tandis que le jeune homme qui se destine au théâtre, peut encore y étudier les secrets de son art; des contes où ce genre, borné jusqu'alors à présenter des images voluptueuses ou plaisantes qui amusent l'imagination, ou réveillent la gaîté, prit un caractère plus philosophique, et devint, comme l'apologue, une école de morale et de raison; des épîtres où, si on les compare à ses premiers ouvrages, l'on trouve moins de correction, un ton moins soutenu et une poésie moins brillante, mais aussi plus de simplicité et de variété, une philosophie plus usuelle et plus libre, un plus grand nombre de ces traits d'un sens profond que produit l'expérience de la vie; des satyres enfin où les préjugés et leurs protecteurs sont livrés au ridicule sous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans sa philosophie de l'histoire, des leçons aux historiens, en bravant la haine des pédants dont il dévoilait la stupide crédulité, et l'envieuse admiration pour les temps antiques. Il perfectionnait son *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, son *Siècle de Louis XIV*, et y ajoutait l'*Histoire du siècle de Louis XV*, histoire incomplète, mais exacte ; la seule où l'on puisse prendre une idée des évènements de ce règne, et où l'on trouve toute la vérité qu'on peut espérer dans une histoire contemporaine, qui ne doit être, ni une dénonciation, ni un libelle.

Des nouveaux romans, des ouvrages ou sérieux ou plaisants, inspirés par les circonstances, n'ajoutaient pas à sa gloire, mais continuaient à la rendre toujours présente, soutenaient l'intérêt de ses partisans, et humiliaient cette foule d'ennemis secrets qui, pour se refuser à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le masque de l'austérité.

Enfin il entreprit de rassembler, sous la forme de dictionnaire, toutes les idées,

toutes les vues qui s'offraient à lui sur les divers objets de ses réflexions, c'est-à-dire, sur l'universalité presque entière des connaissances humaines. Dans ce recueil, intitulé modestement : *Questions à des amateurs, sur l'Encyclopédie*, il parle tour à tour de théologie et de grammaire, de physique et de littérature; il discute tantôt des points d'antiquité, tantôt des questions de politique, de législation, de droit public : son stile, toujours animé et piquant, répand sur ces objets divers un charme dont jusqu'ici lui seul a connu le secret, et qui naît surtout de l'abandon avec lequel, cédant à son premier mouvement, proportionnant son stile moins à son sujet qu'à la disposition actuelle de son esprit, tantôt il répand le ridicule sur des objets qui semblent ne pouvoir inspirer que l'horreur; et bientôt après, entraîné par l'énergie et la sensibilité de son ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaisanter. Ailleurs il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que son indignation doit être réservée pour de plus grands intérêts, et finit

par rire de sa propre colère. Quelquefois il interrompt une discussion de morale ou de politique par une observation de littérature, et au milieu d'une leçon de goût, il laisse échapper quelques maximes d'une philosophie profonde, ou s'arrête, pour livrer au fanatisme ou à la tyrannie, une attaque terrible et soudaine.

L'intérêt constant que prit Voltaire au succès de la Russie contre les Turcs, mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, sans doute la reconnaissance animait son zèle ; mais on se tromperait, si on imaginait qu'elle en fut l'unique cause. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux, pour l'intérêt du commerce, et l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre humain; non moins supérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, si chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la destruction de l'empire turc, des millions d'hommes assurés du moins d'éviter sous le despotisme d'un souverain, le despotisme insupportable d'un peuple ; il voyait

renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l'Orient, qui condamnent un sexe entier à un honteux esclavage. D'immenses contrées, placées sous un beau ciel, destinées par la nature à se couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'industrie de leurs habitants; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître, dans leur sein, les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les sciences dont ils ont posé les fondements.

Sans doute les spéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées, leurs profits auraient diminué; mais le bien-être réel de tous les peuples aurait augmenté, parce qu'on ne peut étendre sur le globe l'espace où fleurit la culture, où le commerce est sûr, où l'industrie est active, sans augmenter pour tous les hommes la masse des jouissances et des ressources. Pourquoi voudrait-on qu'un philosophe préférât la richesse de quelques nations à la liberté d'un peuple entier, le commerce de quelques villes,

au progrès de la culture et des arts dans un grand empire? Loin de nous ces vils calculateurs qui veulent ici tenir la Grèce dans les fers des Turcs; là, enlever des hommes, les vendre comme de vils troupeaux, les obliger, à force de coups, à servir leur insatiable avarice, et qui calculent gravement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature!

Que par-tout les hommes soient libres, que chaque pays jouisse des avantages que lui a donné la nature! Voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux où quelques individus, et non la nation, ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe auprès de ces grands objets, et des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution, la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune sur les larmes et le sang de leurs semblables!

Voilà ce que devait penser Voltaire, voilà ce que pensait M. Turgot.

On a parlé de l'injustice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuste

envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple esclave, à qui leur avide férocité prodigue les outrages ? Qu'ils rentrent dans ces déserts dont la faiblesse de l'Europe leur a permis de sortir ; puisque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans, et qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus même, cesse d'être déshonorée par la présence d'un peuple qui unit les vices infâmes de la mollesse à la férocité des peuples sauvages ! Vous craignez pour la balance de l'Europe ! comme si ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérants, au lieu de l'augmenter ; comme si l'Asie ne devait pas longtemps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes hasardeuses qu'ils pourraient tenter en Europe ! Ce n'est point la politique des princes, ce sont les lumières des peuples civilisés qui garantiront à jamais l'Europe des invasions ; et plus la civilisation s'étendra sur la terre, plus on en verra disparaître la guerre et les conquêtes, comme l'esclavage et la misère.

Louis XV mourut. Ce prince, qui depuis long-temps bravait, dans sa conduite, les préceptes de la morale chrétienne, ne s'était cependant jamais élevé au dessus des terreurs religieuses. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger; mais il croyait qu'une promesse de continence, si facile à faire sur un lit de mort, et quelques paroles d'un prêtre, pouvaient expier les fautes d'un règne de soixante ans. Plus timide encore que superstitieux, accoutumé par le cardinal de Fleuri à regarder la liberté de penser comme une cause de trouble dans les Etats, ou du moins d'embarras pour les gouvernements, ce fut malgré lui que, sous son règne, la raison humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat et de succès, était devenu l'objet de sa haine. Cependant il respectait en lui la gloire de la France, et ne voyait pas sans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ses sujets au premier rang des hommes illustres. Sa mort ne changea rien au sort de Voltaire, et M. de Maurepas joignait aux

préjugés de Fleuri une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au dessus des hommes ordinaires.

Voltaire avait prodigué à Louis XV, jusqu'à son voyage en Prusse, des éloges exagérés, sans pouvoir le désarmer; il avait gardé un silence presque absolu depuis cette époque où les malheurs et les fautes de ce règne auraient rendu ses louanges avilissantes. Il osa être juste envers lui après sa mort, dans l'instant où la nation presque entière semblait se plaire à déchirer sa mémoire; et on a remarqué que les philosophes, qu'il ne protégea jamais, furent alors les seuls qui montrassent quelque impartialité, tandis que des prêtres, chargés de ses bienfaits, insultaient à ses faiblesses.

Le nouveau règne offrit bientôt à Voltaire des espérances qu'il n'avait osé former. M. Turgot fut appelé au ministère. Voltaire connaissait ce génie vaste et profond, qui, dans tous les genres de connaissances, s'était créé des principes sûrs et précis auxquels il avait attaché toutes ses opinions, d'après lesquelles il dirigeait

toute sa conduite, gloire qu'aucun autre homme d'état n'a mérité de partager avec lui. Il savait qu'à une ame passionnée pour la vérité et pour le bonheur des hommes, M. Turgot unissait un courage supérieur à toutes les craintes, une grandeur de caractère au dessus de toutes les dissimulations, qu'à ses yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ses vues salutaires, et ne lui paraîtraient plus qu'un vil esclavage, s'il perdait cette espérance. Enfin il savait qu'affranchi de tous les préjugés, et haïssant en eux les ennemis les plus dangereux du genre humain, M. Turgot regardait la liberté de penser et d'imprimer comme un droit de chaque citoyen, un droit des nations entières dont les progrès de la raison peuvent seuls appuyer le bonheur sur une base inébranlable.

Voltaire vit dans la nomination de M. Turgot, l'aurore du règne de cette raison si longtemps méconnue, plus longtemps persécutée; il osa espérer la chûte rapide des préjugés, la destruction de cette politique lâche et tyrannique qui, pour

flatter l'orgueil ou la paresse des gens en place, condamnait le peuple à l'humiliation et à la misère.

Cependant ses tentatives en faveur des serfs du Mont-Jura furent inutiles, et il essaya vainement d'obtenir pour d'Etallonde, et pour la mémoire du chevalier de la Barre, cette justice éclatante que l'humanité et l'honneur national exigeaient également. Ces objets étaient étrangers au département des finances; et cette supériorité de lumières, de caractère et de vertu, que M. Turgot ne pouvait cacher, lui avait fait de tous les autres ministres, de tous les intrigants subalternes, autant d'ennemis qui, n'ayant à combattre en lui ni ambition, ni projets personnels, s'acharnaient contre tout ce qu'ils croyaient d'accord avec ses vues justes et bienfaisantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux serfs du Mont-Jura, sans blesser le parlement de Besançon; la révision du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris; et une politique mal-adroite avait rétabli les anciens parlements, sans profiter

de leur destruction et du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois et dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes instruits sentaient la nécessité. Mais un ministère faible et ennemi des lumières, n'osa ou ne voulut pas saisir cette occasion où le bien eût encore moins trouvé d'obstacles que dans l'instant si honteusement manqué par le chancelier Maupeou.

C'est ainsi que, par complaisance pour les préjugés des parlements, le ministère laissa perdre, pour la réforme de l'éducation, les avantages que lui offrait la destruction des jésuites. On n'avait même pris, en 1774, aucune précaution pour empêcher la renaissance des querelles qui, en 1770, avaient amené la destruction de la magistrature. On n'avait eu qu'un seul objet : l'avantage de s'assurer une reconnaissance personnelle qui donnât aux auteurs du changement un moyen d'employer utilement contre leurs rivaux de puissance, le crédit des corps dont le rétablissement était leur ouvrage.

Ainsi le seul avantage que Voltaire put

obtenir du ministère de M. Turgot; fut de soustraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes, ayant une communication facile avec Genève et la Suisse, cette malheureuse contrée ne pouvait être assujétie au régime fiscal, sans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fisc et les habitants, sans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impositions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était depuis longtemps inutilement sollicitée par M. de Voltaire.

Une partie des provinces de la France ont échappé, par différentes causes, au joug de la ferme générale, ou ne l'ont porté qu'à moitié; mais les fermiers ont souvent avancé leurs limites, enveloppé dans leurs chaînes des cantons isolés, que des privilèges féodaux avaient longtemps défendus. Ils croyaient que leur dieu *Terme*, comme celui des Romains, ne devait reculer jamais, et que son premier pas en arrière serait le présage de la destruction de l'empire.

Leur opposition ne pouvait balancer, auprès de M. Turgot, une opération juste et bienfaisante qui, sans nuire au fisc, soulageait les citoyens, épargnait des injustices et des crimes, rappelait, dans un canton dévasté, la prospérité et la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi, moyennant une contribution de trente mille livres; et Voltaire put écrire à ses amis, en parodiant un vers de Mithridate:

Et mes derniers regards ont vu fuir les commis.

Les édits de 1776 auraient augmenté le respect de Voltaire pour M. Turgot, si, d'avance, il n'avait pas senti son ame et connu son génie. Ce grand-homme d'état avait vu que, placé à la tête des finances dans un moment où gêné par la masse de la dette, par les obstacles que les courtisans et le ministre prépondérant opposaient à toute grande réforme dans l'administration, à toute économie importante, il ne pouvait diminuer les impôts, et il voulut du moins soulager le peuple et

dédommager les propriétaires, en leur rendant les droits dont un régime oppresseur les avait privés.

Les corvées, qui portaient la désolation dans les campagnes, qui forçaient le pauvre à travailler sans salaire, et enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur, furent changées en un impôt payé par les seuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations faisaient acheter à une partie de leurs habitants le droit de travailler; ceux qui subsistaient par leur industrie ou par le commerce, étaient obligés de vivre sous la servitude d'un certain nombre de privilégiés, ou de leur payer un tribut. Cette institution absurde disparut, et le droit de faire un usage libre de leurs bras ou de leur temps fut restitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins; l'une gênée par des préjugés populaires, l'autre par des privilèges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires; et ces lois sages devaient accélérer les progrès de la culture, et multiplier les

richesses nationales en assurant la subsistance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le signal de la perte du ministre qui avait osé les concevoir. On souleva contre eux les parlements intéressés à maintenir les jurandes, source féconde de procès lucratifs; non moins attachés au régime réglementaire, qui était pour eux un moyen d'agiter l'esprit du peuple; irrités de voir porter sur les propriétaires riches le fardeau de la construction des chemins, sans espérer qu'une lâche condescendance continuât d'alléger pour eux le poids des subsides, et surtout effrayés de la prépondérance que semblait acquérir un ministre dont l'esprit populaire les menaçait de la chûte de leur pouvoir.

Cette ligue servit l'intrigue des ennemis de M. Turgot; et on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux, était utile à leurs desseins secrets et funestes à la nation. On apprit alors combien il est dangereux pour un ministre de vouloir le bien du peuple; et peut-être qu'en remontant à l'origine des évènements,

on trouverait que la chûte même des ministres réellement coupables, a eu pour cause le bien qu'ils ont voulu faire ; et non le mal qu'ils ont fait.

Voltaire vit dans le malheur de la France, la destruction des espérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raison humaine. Il avait cru que l'intolérance, la superstition, les préjugés absurdes qui infectaient toutes les branches de la législation, toutes les parties de l'administration, tous les états de la société, disparaîtraient devant un ministre ami de la justice, de la liberté et des lumières. Ceux qui l'ont accusé d'une basse flatterie, ceux qui lui ont reproché avec amertume l'usage qu'il a fait, trop souvent peut-être, de la louange pour adoucir les hommes puissants, et les forcer à être humains et justes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. Turgot, surtout à cette *Epître à un homme* qu'il lui adressa au moment de sa disgrace : ils distingueront alors l'admiration sentie de ce qui n'est qu'un compliment, et ce qui vient de l'ame, de ce qui n'est qu'un jeu d'imagination ; ils

verront que Voltaire n'a eu d'autre tort que d'avoir cru pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu près les mêmes louanges et les mêmes protestations; et le ton seul distingue ce qu'on sent, de ce qu'on accorde à la galanterie.

Voltaire encensant les rois, les ministres, pour les attirer à la cause de la vérité, et Voltaire célébrant le génie et la vertu; n'a pas le même langage. Ne veut-il que louer, il prodigue les charmes de son imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuses qui lui sont si familières; mais rend-il un hommage avoué par son cœur, c'est son ame qui s'échappe, c'est sa raison profonde qui prononce. Dans son voyage à Paris, son admiration pour M. Turgot perçait dans tous ses discours; c'était l'homme qu'il opposait à ceux qui se plaignaient à lui de la décadence de notre siècle, c'était à lui que son ame accordait son respect. Je l'ai vu se précipiter sur ses mains, les arroser de ses larmes, les baiser malgré ses efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots: *Laissez-moi*

baiser cette main qui a signé le salut du peuple.

Depuis longtemps Voltaire desirait de revoir sa patrie et de jouir de sa gloire au milieu du même peuple, témoin de ses premiers succès, et trop souvent complice de ses envieux. M. de Villette venait d'épouser à Ferney Mlle. de Varicour, d'une famille noble du pays de Gex, que ses parents avaient confiée à Mme. Denis : Voltaire les suivit à Paris, séduit en partie par le desir de faire jouer devant lui la tragédie d'*Irène* qu'il venait d'achever. Le secret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer ses poisons, et l'enthousiasme public ne lui permit pas de se montrer. Une foule d'hommes, de femmes de tous les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène et dans ses ouvrages, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme, dont il était dévoré, brûlaient du desir de voir le grand homme qu'ils admiraient. La

jalousie se tut devant une gloire qu'il était impossible d'atteindre, devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le ministère, l'orgueil épiscopal furent obligés de respecter l'idole de la nation. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple ; on s'arrêtait devant ses fenêtres ; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment ; sa voiture forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait et célébrait ses ouvrages.

L'académie française qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua les honneurs, et le reçut moins comme un égal que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfants de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse, et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talents, briguaient l'honneur de lui être présentés, et de pouvoir se vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre où il avait régné si longtemps, qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'*Irène*, pièce faible, à la vérité,

mais remplie de beautés, et où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie. Lui seul attira les regards d'un peuple avide de démêler ses traits, de suivre ses mouvements, d'observer ses gestes. Son buste fut couronné sur le théâtre au milieu des applaudissements, des cris de joie, des larmes d'enthousiasme et d'attendrissement. Il fut obligé, pour sortir, de percer la foule entassée sur son passage; faible, se soutenant à peine, les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider lui étaient inutiles; à son approche on se retirait avec une respectueuse tendresse; chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier; chaque marche lui offrait un secours nouveau, et on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop longtemps.

Les spectateurs le suivirent jusque dans son appartement: les cris de *vive Voltaire*, *vive la Henriade*, *vive Mahomet*, *vive la Pucelle*, retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds, on baisait ses vêtements. Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de

la tendresse publique ; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à sa puissance, c'était au bien qu'il avait fait que s'adressait cet hommage. Un grand poète n'aurait eu que des applaudissements, les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison et vengé la cause de l'humanité.

L'ame sublime et passionnée de Voltaire fut attendrie de ces tributs de respect et de zèle. *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il ; mais c'était le cri de la sensibilité, et non l'adresse de l'amour-propre. Au milieu des hommages de l'académie française, il était frappé surtout de la possibilité d'y introduire une philosophie plus hardie. *On me traite mieux que je ne mérite*, me disait-il un jour. *Savez-vous que je ne désespère point de faire proposer l'éloge de Coligny ?*

Il s'occupait, pendant les représentations d'*Irène*, à revoir son *Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations*, et à y porter de nouveaux coups au fanatisme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait observé, avec un plaisir secret, que les vers les plus

applaudis étaient ceux où il attaquait la superstition et les noms qu'elle a consacrés. C'était vers cet objet qu'il reportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait dans l'admiration générale, la preuve de l'empire qu'il avait exercé sur les esprits, de la chûte des préjugés, qui était son ouvrage.

Paris possédait en même temps le célèbre Franklin qui, dans un autre hémisphère, avait été aussi l'apôtre de la philosophie et de la tolérance. Comme Voltaire, il avait souvent employé l'arme de la plaisanterie qui corrige la folie humaine, et apprend à en voir la perversité comme une folie plus funeste, mais digne aussi de pitié. Il avait honoré la philosophie par le génie de la physique, comme Voltaire par celui de la poésie. Franklin achevait de délivrer les vastes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, et Voltaire de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Asie. Franklin s'empressa de voir un homme dont la gloire occupait depuis longtemps les deux Mondes: Voltaire, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, essaya de soutenir la conversation dans cette

langue, puis bientôt reprenant la sienne : *Je n'ai pu résister au desir de parler un moment la langue de M. Franklin.*

Le philosophe américain lui présenta son petit-fils, en demandant pour lui sa bénédiction : *God and Liberty*, (1) dit Voltaire, *voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin.* Ils se revirent à une séance publique de l'académie des sciences ; le public contemplait avec attendrissement, placés à côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différents, respectables par leur vieillesse, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, et jouissant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée sur leur siècle. Ils s'embrassèrent au bruit des aclamations ; on a dit que c'était Solon qui embrassait Sophocle. Mais le Sophocle français avait détruit l'erreur, et avancé le règne de la raison ; et le Solon de Philadelphie, appuyant sur la base inébranlable des droits des hommes, la constitution de son pays, n'avait point à craindre de voir, pendant sa

(1) Dieu et la Liberté.

vie même, ses lois incertaines préparaient des fers à son pays ; et ouvrir la porte à la tyrannie.

L'âge n'avait point affaibli l'activité de Voltaire, et les transports de ses compatriotes semblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de Saint-Simon, dans ses Mémoires encore secrets, avait accordé à la prévention et à la haine, dans la crainte que ces Mémoires, auxquels la probité reconnue de l'auteur, son état, son titre de contemporain pouvaient donner quelque autorité, ne parussent dans un temps où personne ne fût assez voisin des évènements pour défendre la vérité, et confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie française à faire son Dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à suivre l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différents siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues ; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des

exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable *Dictionnaire littéraire et grammatical de la langue;* les étrangers, et même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les finesses.

Ce Dictionnaire aurait offert aux gens de lettres une lecture instructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. Voltaire avait pris l'A ; et pour exciter ses confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un crachement de sang, causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'*Irène*, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son ame suffisait à tout, et lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin privé du sommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière

irrévocable, le plan du Dictionnaire, contre lequel quelques objections s'étaient élevées, et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force ; son ame, toute son impétuosité, et toute sa mobilité naturelle ; son caractère, toute son activité et toute sa gaîté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et bientôt après ne plus les envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grace et ces rapprochements singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois, ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis longtemps il souffrait des douleurs de vessie, et dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déja était affecté, contracta bientôt un vice incurable.

pendre, dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques moments de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de Lalli, déja si célèbre par son courage, et qui depuis a mérité de l'être par son éloquence et son patriotisme, ces lignes, les dernières que sa main ait tracées, où il applaudissait à l'autorité royale dont la justice venait d'anéantir un des attentats du despotisme parlementaire. Enfin il expira le 30 de mai 1778.

Grace aux progrès de la raison et au ridicule répandu sur la superstition, les habitants de Paris sont, tant qu'ils se portent bien, à l'abri de la tyrannie des prêtres; mais ils y retombent, dès qu'ils sont malades. L'arrivée de Voltaire avait allumé la colère des fanatiques, blessé l'orgueil des chefs de la hiérarchie ecclésiastique; mais en même temps elle avait inspiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation et leur fortune sur la conversion de cet illustre ennemi. Sans doute ils ne se flattaient pas de le

convaincre, mais ils espéraient le [illegible]re à dissimuler. Voltaire, qui desirait pouvoir rester à Paris, sans y être troublé par les délations sacerdotales, et qui par une vieille habitude de sa jeunesse croyait utile pour l'intérêt même des amis de la raison, que des scènes d'intolérance ne suivissent point ses derniers moments, envoya chercher dès sa première maladie un aumônier des Incurables qui lui avait offert ses services, et qui se vantait d'avoir réconcilié avec l'Eglise l'abbé de l'Attaignant, connu par des scandales d'un autre genre.

L'abbé Gauthier confessa Voltaire, et reçut de lui une profession de foi, par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle qui scandalisa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez son paroissien qui le reçut avec politesse, et lui donna, suivant l'usage, une aumône honnête pour ses pauvres. Mais jaloux que l'abbé Gauthier l'eût gagné de vîtesse, il trouva que l'aumônier des Incurables avait été trop facile ; qu'il aurait

fallu exiger une profession de foi plus détaillée, un désaveu exprès de toutes les doctrines, contraires à la foi, que Voltaire avait pu être accusé de soutenir. L'abbé Gauthier prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette dispute Voltaire guérit; on joua *Irène*, et la conversion fut oubliée. Mais au moment de la rechûte, le curé revint, bien déterminé à ne pas enterrer Voltaire, s'il n'obtenait pas cette rétractation si desirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbécilles, parlant avec la persuasion stupide d'un énergumène, agissant avec la souplesse d'un jésuite, humble dans ses manières jusqu'à la bassesse, arrogant dans ses prétentions sacerdotales, rampant auprès des grands, charitable pour cette populace dont on dispose avec des aumônes, et fatigant les simples citoyens de son impérieux fanatisme. Il voulait absolument faire reconnaître au moins à Voltaire la divinité de Jésus-Christ, à laquelle il s'intéressait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de sa léthargie, en lui criant aux oreilles: *Croyez-vous à la*

divinité de Jésus-Christ ? — Au nom de DIEU, *Monsieur, ne me parlez plus de cet homme-là, et laissez-moi mourir en repos*, répondit Voltaire.

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuser la sépulture. Il n'en avait pas le droit ; car, suivant les lois, ce refus doit être précédé d'une sentence d'excommunication, ou d'un jugement séculier. On peut même appeler comme d'abus de l'excommunication. La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu justice. Mais elle craignit le fanatisme de ce corps, la haine de ses membres pour Voltaire qui avait tonné tant de fois contre ses injustices et combattu ses prétentions. Elle ne sentit point que le parlement ne pouvait, sans se déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait suivis en faveur des jansénistes, qu'un grand nombre de jeunes magistrats n'attendaient qu'une occasion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatisme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de respect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, et

de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injustices, que venger leurs injures. La famille ne sentit pas combien lui donnait de force cet enthousiasme que Voltaire avait excité, enthousiasme qui avait gagné toutes les classes de la nation, et qu'aucune autorité n'eût osé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le ministère. N'osant ni blesser l'opinion publique en servant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de se conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand-homme dont ils troublaient si lâchement les cendres, et en le dédommageant des honneurs ecclésiastiques qu'il méritait si peu, par des honneurs civiques dus à son génie et au bien qu'il avait fait à la nation, les ministres approuvèrent la proposition de transporter le corps de Voltaire dans l'église d'un monastère dont son neveu était abbé. Il fut donc conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très-dévotes, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'opposer à l'inhumation, en

qualité d'évêque diocésain. Mais heureusement, pour l'honneur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard : et Voltaire fut enterré.

L'académie française était dans l'usage de faire un service aux Cordeliers pour chacun de ses membres. L'archevêque de Paris, Beaumont, si connu par son ignorance et son fanatisme, défendit de faire ce service. Les Cordeliers obéirent à regret, sachant bien que les confesseurs de Beaumont lui pardonnaient la vengeance, et ne lui prêchaient pas la justice. L'académie résolut alors de suspendre cet usage, jusqu'à ce que l'insulte faite au plus illustre de ses membres eût été réparée. Ainsi Beaumont servit malgré lui à détruire une superstition ridicule.

Cependant le roi de Prusse ordonna pour Voltaire un service solemnel dans l'église catholique de Berlin. L'académie de Prusse y fut invitée de sa part ; et ce qui était plus glorieux pour Voltaire, dans le camp même où à la tête de cent cinquante mille hommes il défendait les droits des princes de l'Empire, et en imposait à la puissance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illustre dont il avait été le disciple et l'ami, à qui

peut-être il n'avait jamais pardonné l'indigne et honteuse violence exercée contre lui à Francfort par ses ordres, mais vers lequel un sentiment d'admiration et un goût naturel le ramenaient sans cesse, même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compensation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité, que dans les temps d'ignorance et de superstition les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité, celui qui s'exerce sur des cadavres est, sans doute, le moins nuisible ; et à des yeux philosophiques, leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le respect pour les restes des personnes qu'on a chéries, n'est point un préjugé : c'est un sentiment inspiré par la nature même qui a mis au fond de nos cœurs une sorte de vénération religieuse pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaissance nous ont rendus sacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces tristes hommages, est donc un droit précieux pour l'homme sensible ; et l'on ne peut sans injustice lui

enlever la liberté de choisir ceux [illegible] son cœur lui dicte, encore moins lui [illegible]re cette consolation, au gré d'une caste intolérante qui a usurpé, avec une audace trop longtemps soufferte, le droit de juger et de punir les pensées.

D'ailleurs son empire sur l'esprit de la populace n'est pas encore détruit ; un chrétien privé de la sépulture, est encore, aux yeux du petit peuple, un homme digne d'horreur et de mépris, et cette horreur dans les ames soumises aux préjugés s'étend jusque sur sa famille. Sans doute si la haine des prêtres ne poursuivait que des hommes immortalisés par des chef-d'œuvres, dont le nom a fatigué la renommée, dont la gloire doit embrasser tous les siècles, on pourrait leur pardonner leurs impuissants efforts ; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illustres ; et tous les hommes ont les mêmes droits.

Le ministère, un peu honteux de sa faiblesse, crut échapper au mépris public en empêchant de parler de Voltaire dans les écrits, ou dans les endroits où la police est dans l'usage de violer la liberté, sous prétexte

d'établir le bon ordre qu'elle confond trop souvent avec le respect pour les sottises établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de sa mort, et les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de ses pièces. Les ministres ne songèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on ne s'irritât contre leur faiblesse, ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, et montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique, ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des évènements de la vie de Voltaire a fait assez connaître son caractère et son ame; la bienfaisance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression en forment les principaux traits. On peut le compter parmi le très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes; elle est née du progrès des lumières; et sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de

l'antiquité, et les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de Voltaire étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, et sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées : la fermeté dans la conduite, et ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, et qui ne s'ébranle point par la présence du danger qu'il a prévu, on l'a vu souvent s'exposer à l'orage presqu'avec témérité ; rarement on l'a vu le braver avec constance ; et ces alternatives d'audace et de faiblesse ont souvent affligé ses amis, et préparé d'indignes triomphes à ses lâches ennemis.

Il fut constant dans l'amitié. Celle qui le liait à Génonville, au président de Maisons, à Formont, à Cideville, à la marquise du Châtelet, à d'Argental, à d'Alembert, troublée rarement par des nuages passagers,

ne se termina que par la mort. On voit dans ses ouvrages que peu d'hommes sensibles ont conservé aussi longtemps que lui le souvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeunesse.

On lui a reproché ses nombreuses querelles ; mais dans aucune il n'a été l'agresseur ; mais ses ennemis, ceux du moins pour lesquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques personnelles ; ils s'étaient rendus ses délateurs auprès des fanatiques, et avaient voulu appeler sur sa tête le glaive de la persécution. Il est affligeant sans doute d'être obligé de placer dans cette liste des hommes d'un mérite réel : le poète Rousseau, les deux Pompignan (1), Larcher, et même Rousseau de

(1) L'un d'eux vient d'effacer, par une conduite noble et patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie. On le voit adopter aujourd'hui, avec courage, les mêmes principes de liberté que dans ses ouvrages il reprochait avec amertume aux philosophes, et contre lesquels il invoquait la vengeance du despotisme.

Genève. Mais n'est-il pas plus excusable de porter trop loin, dans sa vengeance, les droits de la défense naturelle, et d'être injuste en cédant à une colère dont le motif est légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la sûreté d'un citoyen, pour satisfaire son orgueil, ses projets d'hypocrisie, ou son attachement opiniâtre à ses opinions?

On a reproché à Voltaire son acharnement contre Maupertuis; mais cet acharnement ne se borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de basses intrigues, avait cherché à le déshonorer et à le perdre, et qui, pour se venger de quelques plaisanteries, avait appelé à son secours la puissance d'un roi irrité par ses insidieuses délations?

On se tromperait, si, d'après cette contradiction, on l'accusait de mauvaise foi. Rien n'est plus commun que des hommes qui joignant à une ame honnête et à un sens droit, un esprit timide, n'osent examiner certains principes, ni penser d'après eux-mêmes, sur certains objets, avant de se sentir appuyés par l'opinion.

On a prétendu que Voltaire était jaloux, et on y a répondu par ce vers de *Tancrède*:

De qui dans l'Univers peût-il être jaloux ?

Mais, dit-on, *il l'était de Buffon.* Quoi! l'homme dont la main puissante ébranlait les antiques colonnes du temple de la superstition, et qui aspirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémissaient depuis si longtemps sous la verge sacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuse et brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaison plus ou moins adroite de quelques vains systêmes démentis par les faits?

Il l'était de J. J. Rousseau : il est vrai que sa hardiesse excita celle de Voltaire; mais le philosophe qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir et perfectionner l'espèce humaine, et qui jouissait de cette révolution comme de son ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'esprit humain à une ignorance éternelle ? L'ennemi de la superstition était-il jaloux de celui qui, ne trouvant plus assez de gloire

à détruire les autels, essayait vainement de les relever?

Voltaire ne rendit pas justice aux talents de Rousseau, parce que son esprit juste et naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées; que le ton de l'austérité lui présentait une teinte d'hypocrisie dont la moindre nuance devait révolter son ame indépendante et franche; qu'enfin, accoutumé à répandre la plaisanterie sur tous les objets, la gravité dans les petits détails des passions, ou de la vie humaine, lui paraissait toujours un peu ridicule. Il fut injuste, parce que Rousseau l'avait irrité en répondant, par des injures, à des offres de service, parce que Rousseau, en l'accusant de le persécuter, lorsqu'il prenait sa défense, se permettait de le dénoncer lui-même aux persécuteurs.

Il était jaloux de Montesquieu : mais il avait à se plaindre de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qui affectait pour lui de l'indifférence et presque du mépris, moitié par une morgue mal-adroite, moitié par une politique timide; et cependant ce mot

célèbre de Voltaire : *L'humanité avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus*, est encore le plus bel éloge de l'*Esprit des Lois ;* et ce mot passe même les bornes de la justice. Il n'est vrai du moins que pour la France, puisque, sans parler des ouvrages d'Althusius (1) et de quelques autres, les droits de l'humanité sont réclamés avec plus de force et de franchise dans Locke et dans Sidnei que dans Montesquieu.

Voltaire a souvent critiqué l'*Esprit des Lois*, mais presque toujours avec justice; et ce qui prouve qu'il a eu raison de combattre Montesquieu, c'est que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus absurdes et les plus funestes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre, et que, si le progrès des lumières n'avait enfin brisé le joug de toute espèce d'autorité dans les questions qui ne doivent être soumises qu'à la raison, l'ouvrage de

(1) Jurisconsulte allemand, du XVIe siècle. Il soutenait, dès ce temps-là, que la souveraineté des États appartient au peuple.

Montesquieu ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthousiasme de ses partisans a été porté jusqu'à dire que Voltaire n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ses justes observations. N'est-elle pas justifiée par une hauteur si ridicule?

La mode d'accuser Voltaire de jalousie, était même parvenue au point que l'on attribuait à ce sentiment, et ses sages observations sur l'ouvrage d'Helvétius, que par respect pour un philosophe persécuté, il avait eu la délicatesse de ne publier qu'après sa mort, et jusqu'à sa colère contre le succès éphémère de quelques mauvaises tragédies : comme si on ne pouvait être blessé, sans aucun retour sur soi-même, de ces réputations usurpées, souvent si funestes aux progrès des arts et de la philosophie! Combien, dans un autre genre, les louanges prodiguées à Richelieu, à Colbert et quelques autres ministres, n'ont-elles pas arrêté la marche de la raison dans les sciences politiques !

En lisant les ouvrages de Voltaire, on voit que personne n'a possédé peut-être la justesse d'esprit à un plus haut degré. Il la conserve au milieu de l'enthousiasme poétique, comme dans l'ivresse de la gaîté; par-tout elle dirige son goût et règle ses opinions; et c'est une des principales causes du charme inexprimable que ses ouvrages ont pour tous les bons esprits. Aucun esprit n'a pu, peut-être, embrasser plus d'idées à la fois, n'a pénétré avec plus de sagacité tout ce qu'un seul instant peut saisir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas ou une longue analyse, ou une forte méditation. Son coup-d'œil d'aigle a, plus d'une fois, étonné ceux même qui devaient, à ces moyens, des idées plus approfondies, des combinaisons plus vastes et plus précises. Souvent, dans la conversation, on le voyait en un instant choisir entre plusieurs idées, les ordonner à la fois, et pour la clarté, et pour l'effet, les revêtir d'une expression heureuse et brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair et simple, sans jamais être

insipide, et d'être lu avec un égal plaisir, et par le peuple des lecteurs, et par l'élite des philosophes. En le lisant avec réflexion, on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie, qui échappent aux lecteurs superficiels, parce qu'elles ne commandent point l'attention, et qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le considère comme poète, on verra que dans tous les genres où il s'est essayé, l'ode et la comédie sont les seuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réussit point dans la comédie, parce qu'il avait, comme on l'a déja remarqué, le talent de saisir le ridicule des opinions, et non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, est seul propre à la comédie. Ce n'est pas que dans un pays où la raison humaine serait affranchie de toutes ses lisières, où la philosophie serait populaire, on ne pût mettre avec succès sur le théâtre des opinions à la fois dangereuses et absurdes; mais ce genre de liberté n'existe encore pour aucun peuple.

La poésie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer dans un champ plus vaste ; et il a montré comment elle peut s'unir avec la philosophie ; de manière que la poésie, sans rien perdre de ses graces, s'élève à de nouvelles beautés, et que la philosophie, sans sécheresse et sans enflure, conserve son exactitude et sa profondeur.

On ne peut lire son théâtre sans observer que l'art tragique lui doit les seuls progrès qu'il ait faits depuis Racine ; et ceux même qui lui refuseraient la supériorité ou l'égalité du talent de la poésie, ne pourraient, sans aveuglement ou sans injustice, méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art si difficile. Il sentait que l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature, sans lui rien ôter de sa pompe et de sa noblesse ; qu'elle peignait encore trop souvent des mœurs de convention, que les femmes y parlaient trop de leur amour, qu'il fallait les offrir sur le théâtre comme elles sont dans la société, ne montrant d'abord leur passion que par les efforts qu'elles

font pour la cacher, et ne s'y abandonnant que dans les moments où l'excès du danger et du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes simples, grands par leur seul caractère, étrangers à l'intérêt et à l'ambition, pouvaient offrir une source de beautés nouvelles, donner à la tragédie plus de variété et de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu ; et si l'on excepte le rôle du père d'*Irène*, ses dernières tragédies sont plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts, est surtout celui qui, en les enrichissant de nouveaux chef-d'œuvres, en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que Voltaire ce titre qui lui a été cependant refusé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour sentir ce qui en est le vrai caractère ?

C'est à Voltaire que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste, plus utile que les anciens. C'est dans ses écrits qu'elle est devenue, non le récit des évènements, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature

humaine, tracé d'après les faits; mais le résultat philosophique de l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations. C'est lui qui le premier a introduit dans l'histoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des évènements, devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages; et que l'historien philosophe doit non-seulement rejeter les faits miraculeux, mais peser avec scrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abusé quelquefois de cette règle si sage qu'il avait donnée, et dont le calcul peut rigoureusement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarrassé l'histoire de cette foule de faits extraordinaires, adoptés sans preuves, qui frappant davantage les esprits, étouffaient les évènements les plus naturels et les mieux constatés; et avant lui la plupart des hommes ne savaient de l'histoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les absurdités du polithéisme n'avaient jamais été chez les grandes nations que la religion du vulgaire, et que la croyance

d'un DIEU unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu besoin d'être révélée par des moyens surnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours devenant plus pure que les hommes ont été plus civilisés et plus éclairés. Il nous a fait voir que souvent l'influence des religions a corrompu la morale, et que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant dans ses vœux et dans ses travaux, tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'histoire de ce qui s'est fait en Europe en faveur de la raison et de l'humanité, est celle de ses travaux et de ses bienfaits. Si l'usage absurde et dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, et même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; si, dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes

échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie et souvent détruit le bonheur ; si le clergé des pays soumis à la religion romaine, a perdu sa dangereuse puissance, et va perdre ses scandaleuses richesses ; si la liberté de la presse y a fait quelques progrès ; si la Suède, la Russie, la Pologne, la Prusse, les États de la maison d'Autriche ont vu disparaître une intolérance tyrannique ; si même en France, et dans quelques États d'Italie on a osé lui porter quelques atteintes ; si les restes honteux de la servitude féodale ont été ébranlés en Russie, en Danemarck, en Bohême et en France ; si la Pologne même en sent aujourd'hui l'injustice et le danger ; si les lois absurdes et barbares de presque tous les peuples ont été abolies, ou sont menacées d'une destruction prochaine ; si partout on a senti la nécessité de réformer les lois et les tribunaux ; si dans le continent de l'Europe les hommes ont senti qu'ils avaient le droit de se servir de leur raison ; si les préjugés religieux ont été détruits dans les premières classes de la société, affaiblis dans les cours et dans le peuple ;

si leurs défenseurs ont été réduits à la honteuse nécessité d'en soutenir l'utilité politique; si l'amour de l'humanité est devenu le langage commun de tous les gouvernements; si les guerres sont devenues moins fréquentes; si on n'ose plus leur donner pour prétexte l'orgueil des souverains, ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes; si l'on a vu tomber tous les masques imposteurs sous lesquels des castes privilégiées étaient en possession de tromper les hommes; si pour la première fois la raison commence à répandre sur tous les peuples de l'Europe un jour égal et pur : par-tout dans l'histoire de ces changements on trouvera le nom de Voltaire, presque par-tout on le verra ou commencer le combat, ou décider la victoire.

Mais obligé, presque toujours, de cacher ses intentions, de masquer ses attaques, si ses ouvrages sont dans toutes les mains, les principes de sa philosophie sont peu connus.

L'erreur et l'ignorance sont la cause unique des malheurs du genre humain, et les erreurs superstitieuses sont les plus

funestes, parce qu'elles corrompent toutes les sources de la raison, et que leur fatal enthousiasme instruit à commettre le crime sans remords. La douceur des mœurs, compatible avec toutes les formes de gouvernement, diminue les maux que la raison doit un jour guérir, et en rend les progrès plus faciles. L'oppression prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries; et dans un pays où l'on aime les arts, et surtout les lettres, on tolère par respect pour elles la liberté de penser qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inspirer ces vertus douces qui consolent, qui conduisent à la raison, qui sont à la portée de tous les hommes, qui conviennent à tous les âges de l'humanité, et dont l'hypocrisie même fait encore quelque bien. Il faut surtout les préférer à ces vertus austères qui, dans les ames ordinaires, ne subsistent guère sans un mélange de dureté dont l'hypocrisie est à la fois si facile et si dangereuse; qui souvent effraient des tyrans,

mais qui rarement consolent les hommes, dont enfin la nécessité prouve le malheur des nations de qui elles embellissent l'histoire.

C'est en éclairant les hommes, c'est en les adoucissant qu'on peut espérer de les conduire à la liberté par un chemin sûr et facile. Mais on ne peut espérer, ni de répandre les lumières, ni d'adoucir les mœurs, si des guerres fréquentes accoutument à verser le sang sans remords, et à mépriser la gloire des talents paisibles; si, toujours occupés d'opprimer ou de se défendre, les hommes mesurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire, et font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

Plus les hommes seront éclairés, plus ils seront libres (1), et il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertissons point les oppresseurs de former une ligue contre la raison, cachons-leur l'étroite et nécessaire union des lumières et de la liberté, ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple sans préjugés est bientôt un peuple libre.

(1) Questions sur les miracles.

Tous les gouvernements, si on en excepte les théocraties, ont un intérêt présent de régner sur un peuple doux, et de commander à des hommes éclairés. Ne les avertissons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laisser les hommes dans l'abrutissement. Ne les obligeons pas à choisir entre l'intérêt de leur orgueil, et celui de leur repos et de leur gloire. Pour leur faire aimer la raison, il faut qu'elle se montre à eux toujours douce, toujours paisible; qu'en demandant leur appui, elle leur offre le sien, loin de les effrayer par des menaces imprudentes. En attaquant les oppresseurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on risquera de perdre la liberté et d'étouffer la raison. L'histoire offre la preuve de cette vérité. Combien de fois, malgré les généreux efforts des amis de la liberté, une seule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une servitude de plusieurs siècles?

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes, et non par la force de la raison? d'une liberté passagère, et tellement troublée par des orages, qu'on peut presque

douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Presque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouissance de leurs droits, et la tyrannie de plusieurs avec la liberté ? Combien de lois injustes et contraires aux droits de la nature, ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les siècles où la raison était encore dans l'enfance ?

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeste, et savoir attendre des progrès des lumières une liberté plus réelle, plus durable et plus paisible ? pourquoi acheter par des torrents de sang, par des bouleversements inévitables, et livrer au hasard ce que le temps doit amener sûrement et sans sacrifice ? C'est pour être plus libre, c'est pour l'être toujours qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjugés, guidés par la raison, seront enfin dignes de l'être, parce qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel sera donc le devoir d'un philosophe ? Il attaquera la superstition, il montrera

aux gouvernements la paix, la richesse, la puissance, comme l'infaillible récompense des lois qui assurent la liberté religieuse; il les éclairera sur tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres, dont la secrète influence menacera toujours le repos des nations, où la liberté d'écrire n'est pas entière; car, peut-être avant l'invention de l'imprimerie était-il impossible de se soustraire à ce joug aussi honteux que funeste; et, tant que l'autorité sacerdotale n'est pas anéantie par la raison, il ne reste point de milieu entre un abrutissement absolu et des troubles dangereux.

Il fera voir que, sans la liberté de penser, le même esprit, dans le clergé, ramenerait les mêmes assassinats, les mêmes supplices, les mêmes proscriptions, les mêmes guerres civiles; que c'est seulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens et les princes à l'abri de ces attentats sacrés. Il montrera que des hommes qui veulent se rendre les arbitres de la morale, substituer leur autorité à la raison, leurs oracles à la conscience, loin de donner à la morale une base plus solide

en l'unissant à des croyances religieuses, la corrompent et la détruisent, et cherchent, non à rendre les hommes vertueux, mais à en faire les instruments aveugles de leur ambition et de leur avarice ; et si on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits, il répondra : *Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui vous dévorait, et vous demandez ce que je mets à la place* (1) !

Et si on lui reproche de revenir trop souvent sur les mêmes objets, d'attaquer avec acharnement des erreurs trop méprisables, il répondra qu'elles sont dangereuses tant que le peuple n'est pas désabusé, et que s'il est moins glorieux de combattre les erreurs populaires, que d'enseigner aux sages des vérités nouvelles, il faut, lorsqu'il s'agit de briser les fers de la raison, d'ouvrir un chemin libre à la vérité, savoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la superstition est l'appui du despotisme, s'il écrit pour des peuples soumis à un gouvernement

(1) Examen important, etc.

arbitraire, il prouvera qu'elle est l'ennemie des rois ; et entre ces deux vérités, il insistera sur celle qui peut servir la cause de l'humanité, et non sur celle qui peut y nuire, parce qu'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au despotisme, avant que la raison ait rassemblé assez de force, et d'appeler à la liberté des peuples qui ne savent encore ni la connaître, ni l'aimer, il dénoncera aux nations et à leurs chefs, toutes ces oppressions de détail, communes à toutes les constitutions, et que dans toutes, ceux qui commandent, comme ceux qui obéissent, ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir et de simplifier les lois, de réprimer les vexations des traitants, de détruire les entraves dans lesquelles une fausse politique enchaîne la liberté et l'activité des citoyens, afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres, et que bientôt on puisse présenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

Tel est le résultat de la philosophie de

Voltaire, et tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui, s'il n'avait pas écrit, seraient encore les esclaves des préjugés, ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug, accusent Voltaire d'avoir trahi la cause de la liberté, parce qu'il l'a défendue sans fanatisme et sans imprudence; qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits postérieure de dix ans à sa mort, et d'un demi-siècle à sa philosophie, d'après des opinions qui, sans lui, n'auraient jamais été qu'un secret entre les sages; qu'ils le condamnent pour avoir distingué le bien qui peut exister sans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même; qu'ils ne voient pas que si Voltaire eût mis, dans ses premiers ouvrages philosophiques, les principes du vieux Brutus, c'est-à-dire, ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni Montesquieu, ni Rousseau n'auraient pu écrire leurs ouvrages; que si, comme l'auteur du *Système de la Nature*, il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe serait encore superstitieuse,

et resterait longtemps esclave ; qu'ils ne sentent pas que, dans les écrits, comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile : peu importe à la gloire de Voltaire. C'est par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par ceux qui savent distinguer, dans une suite d'ouvrages différents, par leur forme, par leur stile, par leurs principes même, le plan secret d'un philosophe qui fait aux préjugés une guerre courageuse, mais adroite ; plus occupé de les vaincre que de montrer son génie, trop grand pour tirer vanité de ses opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre sa première gloire à leur être utile.

Voltaire a été accusé d'aimer trop le gouvernement d'un seul, et cette accusation ne peut en imposer qu'à ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages. Il est vrai qu'il haïssait davantage le despotisme aristocratique qui joint l'austérité à l'hypocrisie, et une tyrannie plus dure à une morale plus perverse ; il est vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magistrature de France, des nobles suédois et polonais

qui appelaient *liberté* le joug sous lequel ils voulaient écraser le peuple : et cette opinion de Voltaire a été celle de tous les philosophes qui ont cherché la définition d'un état libre dans leur cœur et dans leur raison, et non, comme le pédant Mabli, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie et de la Grèce.

On l'accuse d'avoir trop loué le faste de la cour de Louis XIV : cette accusation est fondée. C'est le seul préjugé de sa jeunesse qu'il ait conservé. Il y a bien peu d'hommes qui puissent se flatter de les avoir secoué tous. On l'accuse d'avoir cru qu'il suffisait au bonheur d'un peuple d'avoir des artistes célèbres, des orateurs et des poètes : jamais il n'a pu le penser. Mais il croyait que les arts et les lettres adoucissent les mœurs, préparent à la raison une route plus facile et plus sûre ; il pensait que le goût des arts et des lettres dans ceux qui gouvernent, en amollissant leur cœur, leur épargne souvent des actes de violence et des crimes, et que, dans des circonstances semblables, le

peuple le plus ingénieux et le plus poli sera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accusé d'avoir attaqué, de mauvaise foi, la religion de son pays, et de porter l'incrédulité jusqu'à l'athéisme : ces deux inculpations sont également fausses. Dans une foule d'objections fondées sur des faits, sur des passages tirés de livres regardés comme inspirés par Dieu même, à peine a-t-on pu lui reprocher, avec justice, un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaise foi, puisqu'en les comparant au nombre des citations justes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à sa cause. Dans sa dispute avec ses adversaires, il a toujours dit : On ne doit croire que ce qui est prouvé, on doit rejeter ce qui blesse la raison, ce qui manque de vraisemblance ; et ils lui ont toujours répondu : On doit adopter et adorer tout ce qui n'est pas démontré impossible.

Il a paru constamment persuadé de l'existence d'un être suprême, sans se dissimuler la force des objections qu'on oppose à cette opinion. Il croyait voir dans

la nature un ordre régulier, mais sans s'aveugler sur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était persuadé, quoiqu'il fût encore éloigné de cette certitude absolue devant laquelle se taisent toutes les difficultés; et l'ouvrage intitulé : *Il faut prendre un parti, ou le principe d'action* (1), renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'existence d'un être suprême, qu'il ait été possible jusqu'ici aux hommes de rassembler.

Il croyait à la liberté dans le sens où un homme raisonnable peut y croire, c'est-à-dire, qu'il croyait au pouvoir de résister à nos penchants, et de peser les motifs de nos actions.

Il resta dans une incertitude presque absolue sur la spiritualité, et même sur la permanence de l'ame après le corps; mais comme il croyait cette dernière opinion utile, de même que celle de l'existence de Dieu, il s'est permis rarement de montrer ses doutes, et a presque toujours plus insisté sur les preuves que sur les objections.

(1) Philosophie, tome I.

Tel fut Voltaire dans sa philosophie, et l'on trouvera peut-être, en lisant sa vie, qu'il a été plus admiré que connu ; que, malgré le fiel répandu dans quelques-uns de ses ouvrages polémiques, le sentiment d'une bonté active le dominait toujours ; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïssait ses ennemis ; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une passion subordonnée à la passion plus noble de l'humanité. Sans faste dans ses vertus et sans dissimulation dans ses erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchise, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a existé peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, et qui l'aient souillée par moins d'hypocrisie. Enfin, on se souviendra qu'au milieu de sa gloire, après avoir illustré la scène française par tant de chef-d'œuvres, lorsqu'il exerçait en Europe, sur les esprits, un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé sur les hommes, ce vers si touchant :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage,

était l'expression naïve du sentiment habituel qui remplissait son ame.

AVERTISSEMENTS ET NOTES

INSÉRÉS

PAR CONDORCET,

DANS L'ÉDITION COMPLÈTE

DES

ŒUVRES DE VOLTAIRE.

OEDIPE.

L'AUTEUR composa cette pièce à l'âge de dix-neuf ans. Elle fut jouée, en 1718, quarante-cinq fois de suite. Ce fut le Sr. Dufresne, célèbre acteur, de l'âge de l'auteur, qui joua le rôle d'Œdipe. La Dlle. Desmares, très-grande actrice, joua celui de Jocaste, et quitta le théâtre quelque temps après. On a rétabli dans cette édition le rôle de Philoctète, tel qu'il fut joué à la première représentation.

La pièce fut imprimée, pour la première fois, en 1718. M. de La Motte approuva la tragédie d'*OEdipe*. On trouve dans son approbation cette phrase remarquable : « Le public, à la représentation de cette pièce, s'est promis un digne successeur de Corneille et de Racine ; et je crois qu'à la lecture il ne rabattra rien de ses prétentions ».

L'abbé de Chaulieu fit une mauvaise épigramme contre cette approbation : il disait que l'on connaissait La Motte pour un mauvais auteur, mais non pour un

faux prophète. C'est ainsi que les grands-hommes sont traités au commencement de leur carrière ; mais il ne faut pas que tous ceux que l'on traite de même, s'imaginent pour cela être de grands-hommes. La médiocrité insolente éprouve les mêmes obstacles que le génie, et cela prouve seulement qu'il y a plusieurs manières de blesser l'amour-propre des hommes.

La première édition d'*OEdipe* fut dédiée à Madame, femme du régent. Voici cette dédicace : elle ressemble aux épîtres dédicatoires de ce temps-là. Ce ne fut qu'après son voyage en Angleterre, et lorsqu'il dédia *Brutus* au lord Bolingbrocke, que celle de M. de Voltaire montra qu'on pouvait, dans une dédicace, parler à celui qui la reçoit, d'autre chose que de lui-même.

« MADAME,

Si l'usage de dédier ses ouvrages à ceux qui en jugent le mieux n'était pas établi, il commencerait par votre altesse royale. La protection éclairée dont vous honorez les succès ou les efforts des auteurs, met en droit, ceux même qui réussissent le

moins, d'oser mettre sous votre nom des ouvrages qu'ils ne composent que dans le dessein de vous plaire. Pour moi, dont le zèle tient lieu de mérite auprès de vous, souffrez que je prenne la liberté de vous offrir les faibles essais de ma plume. Heureux si, encouragé par vos bontés, je puis travailler longtemps pour votre altesse royale, dont la conservation n'est pas moins précieuse à ceux qui cultivent les beaux-arts, qu'à toute la France dont elle est les délices et l'exemple!

Je suis avec un profond respect,

MADAME,

de votre altesse royale,
le très-humble et très-obéissant serviteur,

AROUET DE VOLTAIRE. »

On trouvera ici une préface imprimée en 1729, dans laquelle M. de Voltaire combat les opinions de M. de La Motte sur la tragédie. La Motte y a répondu avec beaucoup de politesse, d'esprit et de raison. On peut voir cette réponse dans ses Œuvres. M. de Voltaire n'a repliqué qu'en

faisant *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet*, *etc.*; et jusqu'à ce que des pièces en prose, où les règles des unités seraient violées, aient fait autant d'effet au théâtre et autant de plaisir à la lecture, l'opinion de M. de Voltaire doit l'emporter.

ARTÉMIRE.

CETTE pièce fut jouée le 15 février 1720. Elle eut peu de succès. Le fond de l'intérêt est le même que dans *Mariamne*. C'est également une femme vertueuse, persécutée par un mari cruel qu'elle n'aime point. Mais la fable de la pièce, le caractère des personnages, le dénouement, tout est différent; et à l'exception d'une scène entre Cassandre et Artémire, qui ressemble à la scène du quatrième acte, entre Hérode et Mariamne, il n'y a rien de commun entre les deux pièces. On n'a pu retrouver *Artémire*; il n'en reste que la scène dont nous venons de parler, une parodie jouée

à la comédie italienne, et le rôle d'Artémire tout entier.

D'après ces débris, nous avons essayé de retrouver le plan de la pièce; mais celui qu'on pourrait deviner d'après la parodie est fort différent du plan que donnerait le rôle d'Artémire. Nous avons préféré ce dernier, parce qu'il a permis de conserver un plus grand nombre de vers.

On verra, dans ces fragments, que M. de Voltaire, qui n'avait alors que vingt-six ans, cherchait à former son stile sur celui de Racine. L'imitation est même très-marquée.

ÉRYPHILE.

CETTE pièce fut jouée avec succès en 1732, quoique l'ombre d'Amphiaraüs et les cris d'Eryphile immolée par son fils, ne pussent produire d'effet sur un théâtre alors rempli de spectateurs. Malgré ce succès, M. de Voltaire, plus difficile que ses critiques, vit tous les défauts d'Eryphile; il retira la

pièce, ne voulut point la donner au public, et fit *Sémiramis*.

Nous donnons *Eryphile* d'après un manuscrit trouvé dans les papiers de M. de Voltaire. Il ne peut y avoir d'autres variantes dans cette tragédie, que les changements faits par l'auteur entre les représentations. Nous en avons rassemblé les principales, d'après les copies les plus correctes.

On a indiqué, par des astérisques, les vers d'*Eryphile*, que M. de Voltaire a placés dans d'autres tragédies.

ADÉLAÏDE DU GUESCLIN.

CETTE pièce fut jouée en 1734 sans aucun succès. M. de Voltaire la fit reparaître au théâtre en 1752, sous le nom du *Duc de Foix*, avec des changements. Elle réussit alors; et c'est sous ce titre qu'elle a été d'abord insérée dans l'édition des Œuvres de l'auteur, avec la préface suivante :

« Le fond de cette tragédie n'est point

une fiction. Un duc de Bretagne, en 1387, commanda au seigneur de Bavalan d'assassiner le connétable de Clisson : Bavalan, le lendemain, dit au duc qu'il avait obéi. Le duc alors, voyant toute l'horreur de son crime, et en redoutant les suites funestes, s'abandonna au plus violent désespoir. Bavalan le laissa quelque temps sentir sa faute, et se livrer au repentir : enfin, il lui apprit qu'il l'avait aimé assez pour désobéir à ses ordres, etc.

» On a transporté cet évènement dans d'autres temps et dans d'autres pays, pour des raisons particulières. »

En 1765, on a donné cette pièce sous son véritable titre; elle eut le plus grand succès : et c'est une des pièces de M. de Voltaire qui font le plus d'effet au théâtre. Lorsqu'elle parut, en 1734, il venait de publier le *Temple du Goût* : on ne voulut point souffrir qu'il donnât à la fois des leçons et des exemples. En 1765, on ne fut que juste. Nous joignons ici le fragment d'une lettre que M. de Voltaire écrivit alors à un de ses amis à Paris.

« Quand vous m'apprîtes, monsieur,

qu'on jouait à Paris une *Adélaïde du Guesclin* avec quelque succès, j'étais très-loin d'imaginer que ce fût la mienne ; et il importe fort peu au public que ce soit la mienne ou celle d'un autre. Vous savez ce que j'entends par le public. Ce n'est pas l'Univers, comme nous autres barbouilleurs de papier l'avons dit quelquefois. Le public, en fait de livres, est composé de quarante ou cinquante personnes, si le livre est sérieux ; de quatre ou cinq cents, lorsqu'il est plaisant ; et d'environ onze ou douze cents, s'il s'agit d'une pièce de théâtre. Il y a toujours dans Paris plus de cinq cents mille ames qui n'entendent jamais parler de tout cela.

» Il y avait plus de trente ans que j'avais hasardé, devant ce public, une *Adélaïde du Guesclin*, escortée d'un duc de Vendôme et d'un duc de Nemours qui n'existèrent jamais dans l'histoire. Le fond de la pièce était tiré des *Annales de Bretagne*, et je l'avais ajustée, comme j'avais pu, au théâtre, sous des noms supposés. Elle fut sifflée dès le premier acte ; les sifflets redoublèrent au second, quand on vit

arriver le duc de Nemours blessé et le bras en écharpe ; ce fut bien pis, lorsqu'on entendit au cinquième, le signal que le duc de Vendôme avait ordonné, et lorsqu'à la fin le duc de Vendôme disait : *Es-tu content, Coucy ?* plusieurs bons plaisants crièrent : *Coussi-coussi.*

» Vous jugez bien que je ne m'obstinai pas contre cette belle réception. Je donnai, quelques années après, la même tragédie sous le nom du *Duc de Foix :* mais je l'affaiblis beaucoup, par respect pour le ridicule. Cette pièce, devenue plus mauvaise, réussit assez, et j'oubliai entièrement celle qui valait mieux.

» Il restait une copie de cette *Adélaïde* entre les mains des acteurs de Paris ; ils ont ressuscité, sans m'en rien dire, cette défunte tragédie ; ils l'ont représentée telle qu'ils l'avaient donnée en 1734, sans y changer un seul *mot*, et elle a été accueillie avec beaucoup d'applaudissements : les endroits qui avaient été le plus sifflés, ont été ceux qui ont excité le plus de battements de mains.

» Vous me demanderez auquel des deux

jugements je me tiens. Je vous répondrai ce que dit un avocat vénitien aux sérénissimes sénateurs devant lesquels il plaidait : *Il mese passato*, disait-il, *le vostre eccellenze hanno judicato cosí, e questo mese, nella medesima causa, hanno judicato tutto 'l contrario, e sempre ben.* Vos excellences, le mois passé, jugèrent de cette façon, et ce mois-ci, dans la même cause, elles ont jugé tout le contraire, et toujours à merveille.

» M. Oghières, riche banquier à Paris, ayant été chargé de faire composer une marche pour un des régiments de Charles XII, s'adressa au musicien Mouret. La marche fut exécutée chez le banquier, en présence de ses amis, tous grands connaisseurs. La musique fut trouvée détestable ; Mouret remporta sa marche et l'inséra dans un opéra qu'il fit jouer. Le banquier et ses amis allèrent à son opéra ; la marche fut très-applaudie. Eh ! voilà ce que nous voulions, dirent-ils à Mouret ; que ne nous donniez-vous une pièce dans ce goût-là ? — Messieurs, c'est la même.

» On ne tarit point sur ces exemples. Qui ne sait que la même chose est arrivée aux idées innées, à l'émétique et à l'inoculation ? Tour-à-tour sifflées et bien reçues, les opinions ont ainsi flotté dans les affaires sérieuses, comme dans les beaux-arts et dans les sciences.

Quod petiit spernit, repetit quod nuper omisit.

» La vérité et le bon goût n'ont remis leur sceau que dans la main du temps. Cette réflexion doit retenir les auteurs des journaux dans les bornes d'une grande circonspection. Ceux qui rendent compte des ouvrages, doivent rarement s'empresser de les juger. Ils ne savent pas si le public, à la longue, jugera comme eux ; et puisqu'il n'a un sentiment décidé et irrévocable qu'au bout de plusieurs années, que penser de ceux qui jugent de tout sur une lecture précipitée ?»

ZULIME.

CETTE tragédie fut représentée, pour la première fois, en 1740; reprise en 1762, et imprimée alors telle qu'on la trouve dans ce recueil. Il en a paru une édition furtive que M. de Voltaire a désavouée. Les variantes ont été recueillies d'après cette édition.

Zulime est le même sujet que *Bajazet* et qu'*Ariadne*. Dans *Ariadne*, tout est sacrifié à ce rôle: Thésée, Phèdre, Œnarus, Pirithoüs ne sont pas supportables; l'ingratitude de Thésée, la trahison de Phèdre n'ont aucun motif; ils sont odieux et avilis; mais le rôle d'Ariadne fait tout pardonner. Dans *Bajazet*, Roxane n'est point intéressante; elle trahit Amurat, son amant et son bienfaiteur. Sa passion est celle d'une esclave violente et intéressée; mais cette passion est peinte par un grand maître. Le rôle de Bajazet, quoique faible, est noble. C'est malgré lui qu'Acomat et

Atalide l'ont engagé dans une intrigue dont il rougit. Le personnage d'Atalide est touchant d'une sensibilité douce et vraie.

Racine est le premier qui ait mis sur le théâtre, des femmes tendres sans être passionnées, telles qu'*Atalide*, *Monime*, *Junie*, *Iphigénie*, *Bérénice*. Il n'en avait trouvé de modèles, ni chez les Grecs, ni chez aucun peuple moderne, excepté dans les pastorales italiennes. L'art de rendre ces caractères dignes de la tragédie, lui appartient tout entier. A la vérité ces rôles ne sont point d'un grand effet au théâtre, à moins qu'ils ne soient joués par une actrice dont la figure et la voix soient dignes des vers de Racine : mais ils feront toujours les délices des ames tendres et des hommes sensibles aux charmes de la belle poésie.

M. de Voltaire admirait le rôle d'Acomat. Ce rôle et celui de Burrhus sont encore de ces beautés dont Racine n'avait point eu de modèles. En travaillant le même sujet que Racine et Corneille, M. de Voltaire voulut que, ni l'amante abandonnée, ni le héros, ni l'amante

préférée ne fussent avilis. C'est d'après cette idée que toute sa pièce a été combinée.

La fuite de Zulime, sa révolte contre son père sont des crimes; mais il n'y a, dans ces crimes, ni trahison, ni cruauté. Hermione, Roxane, Phèdre intéressent par leurs malheurs, et surtout par l'excès de leur passion; mais les crimes qu'elles commettent ne sont pas de ces actions où la passion peut conduire des ames vertueuses. Les emportements de Zulime, au contraire, sont ceux d'une ame entraînée par son amour, mais née pour la vertu, que les passions ont pu égarer, mais qu'elles n'ont pu corrompre. Ce rôle est encore le seul rôle de femme de ce genre, qu'il y ait dans nos tragédies; et M. de Voltaire est le premier qui ait marqué sur le théâtre la différence des fureurs de la passion aux véritables crimes.

On peut reprocher aux trois pièces un même défaut, celui de ne laisser au spectateur l'idée d'aucun dénouement heureux. M. de Voltaire a cherché à éviter ce défaut, autant que le sujet le permettait. Du moins sa pièce, comme celle de

Bajazet, est-elle susceptible de plusieurs dénouements. Le cinquième acte, et la catastrophe de Zulime, telle qu'elle est dans cette édition, est d'une grande beauté; et ce vers de Zulime, en arrachant le poignard à sa rivale :

C'est à moi de mourir, puisque c'est moi qu'on aime,

vaut mieux lui seul que beaucoup de tragédies.

LE FANATISME,

OU

MAHOMET LE PROPHÈTE.

On trouvera des détails historiques sur *Mahomet* dans l'*Avis de l'éditeur*. On y reconnaît la main de M. de Voltaire. Nous ajouterons ici qu'en 1741, Crébillon refusa d'approuver la tragédie de *Mahomet*; non qu'il aimât les hommes qui avaient intérêt à faire supprimer la pièce, ni même qu'il les craignît; mais uniquement parce qu'on

lui avait persuadé que *Mahomet* était le rival d'*Atrée*. M. d'Alembert fut chargé d'examiner la pièce, et il jugea qu'elle devait être jouée : c'est un de ses premiers droits à la reconnaissance des hommes, et à la haine des fanatiques qui n'ont cessé depuis de le faire déchirer dans des libelles périodiques. La pièce fut jouée alors telle qu'elle est ici. Quelque temps après, les comédiens supprimèrent le délire de Séide, parce qu'il leur paraissait difficile à bien rendre, et la police trouva mauvais que Mahomet dît à Zopire :

Non, mais il faut m'aider à tromper l'Univers.

en conséquence on a dit pendant longtemps :

Non, mais il faut m'aider à dompter l'Univers;

ce qui faisait un sens ridicule.

Le quatrième acte de *Mahomet* est imité du *Marchand de Londres*, de Lillo; ou plutôt le moment où Zopire prie pour ses enfants, celui où Zopire mourant les embrasse et leur pardonne, sont imités de la pièce anglaise. Mais qu'un homme

qui assassine, sans défense, un vieillard vertueux et son bienfaiteur, soit toujours intéressant et noble, c'est ce qu'on voit dans *Mahomet*, et qu'on ne voit que dans cette pièce. Le fanatisme est le seul sentiment qui puisse ôter l'horreur d'un tel crime, et la faire tomber toute entière sur les instigateurs.

ORESTE.

CETTE pièce est une imitation de Sophocle, aussi exacte que la différence des mœurs et les progrès de l'art ont pu le permettre. Elle fut jouée, en 1750, avec beaucoup de succès. L'auteur fut seulement obligé de changer le dénouement. Voici ce qu'il dit de ce changement, dans une note qui se trouvait à la fin de plusieurs éditions d'*Oreste*.

« Quoique cette catastrophe, imitée de Sophocle, soit, sans aucune comparaison, plus théâtrale et plus tragique que l'autre manière dont on a joué la fin de la pièce,

cependant j'ai été obligé de préférer sur le théâtre cette seconde leçon, toute faible qu'elle est, à la première. Rien n'est plus aisé, et plus commun parmi nous, que de jeter du ridicule sur une action théâtrale à laquelle on n'est pas accoutumé. Les cris de Clytemnestre, qui faisaient frémir les Athéniens, auraient pu, sur un théâtre mal construit et confusément rempli de jeunes gens, faire rire des Français; et c'est ce que prétendait une cabale un peu violente. Cette action théâtrale a fait beaucoup d'effet à Versailles, parce que la scène, quoique trop étroite, était libre, et que le fond plus rapproché laissait entendre Clytemnestre avec plus de terreur, et rendait sa mort plus présente. Mais je doute que l'exécution eût pu réussir à Paris. »

Voici donc la manière dont on a gâté la fin de la pièce de *Sophocle* :

On dit que dans ce trouble on voit les Euménides,
Sourdes à la prière, et de vengeance avides,
Ministres des arrêts prononcés par le sort,
Marcher autour d'Oreste en appelant la mort.

IPHISE.

Il vient : il est vengé ; je le vois.

ÉLECTRE.

Cher Oreste,
Je peux vous embrasser ; Dieux ! quel accueil funeste !
Quels regards effrayants !

ORESTE.

O terre, entr'ouvre-toi :
Clytemnestre, Tantale, Atrée, attendez-moi ;
Je vous suis aux Enfers, éternelles victimes, etc.

Crébillon était censeur des pièces de théâtre : M. de Voltaire fut donc obligé de lui présenter sa tragédie. « Monsieur, lui dit Crébillon en la lui rendant, » j'ai été content du succès d'*Electre* ; je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait. »

A la première représentation on applaudit avec transport un morceau imité de Sophocle. M. de Voltaire s'élança sur le bord de sa loge : « Courage, Athéniens, s'écria-t-il, c'est du Sophocle ! »

On verra, en lisant les *Variantes*, que l'auteur a retranché d'éloquentes déclamations, pour mettre plus de mouvement

dans les scènes, qu'il s'est écarté du génie du théâtre grec, pour ne plus suivre que le sien.

CATILINA.

CETTE pièce, ainsi que *la Mort de César*, est d'un genre particulier, le plus difficile de tous peut-être, mais aussi le plus utile. Dans ces pièces, ce n'est, ni à un seul personnage, ni à une famille qu'on s'intéresse ; c'est à un grand évènement historique. Elles ne produisent point ces émotions vives que le spectacle des passions tendres peut seul exciter. L'intérêt de curiosité qu'on éprouve à suivre une intrigue, est une ressource qui leur manque. L'effet des situations extraordinaires ou des coups de théâtre y peut difficilement être employé. Ce qui attache dans ces pièces, c'est le développement de grands caractères placés dans des situations fortes, le plaisir d'entendre de grandes idées exprimées dans de beaux vers, et

avec un stile auquel l'état des personnages à qui on les prête, permet de donner de la pompe et de l'énergie, sans s'écarter de la vraisemblance ; c'est le plaisir d'être témoin, pour ainsi dire, d'une révolution qui fait époque dans l'histoire, d'en voir sous ses yeux mouvoir tous les ressorts. Elles ont surtout l'avantage précieux de donner à l'ame de l'élévation et de la force : en sortant de ces pièces, on se trouve plus disposé à une action de courage, plus éloigné de ramper devant un homme acrédité, ou de plier devant le pouvoir injuste et absolu. Elles sont plus difficiles à faire : il ne suffit pas d'avoir un grand talent pour la poésie dramatique, il faut y joindre une connaissance approfondie de l'histoire, une tête faite pour combiner des idées de politique, de morale et de philosophie. Elles sont aussi plus difficiles à jouer. Dans les autres pièces, pourvu que les principaux personnages soient bien remplis, on peut être indulgent pour le reste ; mais on ne voit pas sans dégoût un Caton, un Clodius même, dire d'une manière gauche

des vers qu'il a l'air de ne pas entendre. D'ailleurs, un acteur qui a éprouvé des passions, qui a l'ame sensible, sentira toutes les nuances de la passion dans un rôle d'amant, de père ou d'ami ; mais comment un acteur, qui n'a point reçu une éducation soignée, qui ne s'est point occupé des grands objets qui ont animé les personnages qu'il va représenter, trouvera-t-il le ton, l'action, les accents qui conviennent à Cicéron et à César ?

Rome sauvée fut représentée à Paris, sur un théâtre particulier. M. de Voltaire y joua le rôle de Cicéron. Jamais, dans aucun rôle, aucun acteur n'a porté si loin l'illusion. On croyait voir le consul. Ce n'étaient pas des vers récités de mémoire qu'on entendait, mais un discours sortant de l'ame de l'orateur. Ceux qui ont assisté à ce spectacle, il y a plus de trente ans, se souviennent encore du moment où l'auteur de *Rome sauvée* s'écriait :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire,

avec une vérité si frappante, qu'on ne savait si ce noble aveu venait d'échapper à l'ame de Cicéron ou à celle de Voltaire.

Avant lui, *la Mort de Pompée* était le seul modèle des pièces de ce genre qu'il y eût dans notre langue, on peut dire même dans aucune langue. Ce n'est pas que le *Jules-César* de Shakespeare, ses pièces tirées de l'histoire d'Angleterre, ainsi que quelques tragédies espagnoles, ne soient des drames historiques; mais de telles pièces, où il n'y a ni unité, ni raison, où la raison, où tous les tons sont mêlés, où l'histoire est conservée jusqu'à la minutie et les mœurs altérées jusqu'au ridicule; de telles pièces ne peuvent plus être comptées parmi les productions des arts, que comme des monuments du génie brut de leurs auteurs et de la barbarie des siècles qui les ont produites.

OLIMPIE.

Cette tragédie parut imprimée en 1763. Elle fut jouée à Ferney, et sur le théâtre de l'électeur palatin. M. de Voltaire, alors âgé de soixante-neuf ans, la composa en six jours.

« C'est l'ouvrage de six jours, » écrivait-il à un philosophe illustre, dont il voulait savoir l'opinion sur cette pièce. « L'auteur n'aurait pas dû se reposer le septième, » lui répondit son ami. » « Aussi s'est-il repenti de son ouvrage, répliqua M. de Voltaire ; » et quelque temps après il renvoya la pièce avec beaucoup de corrections.

Olimpie a été traduite en italien, et jouée à Venise sur le théâtre de Sansalvore, avec un grand succès.

LE TRIUMVIRAT.

CETTE pièce, jouée en 1764, fut imprimée à Paris en 1766. « L'auteur, » disait M. de Voltaire dans un avertissement, » n'avait composé cet ouvrage que pour avoir occasion de développer, dans des notes, les caractères des principaux Romains au temps du triumvirat, et pour placer convenablement l'histoire de tant d'autres proscriptions qui effraient et qui déshonorent la nature humaine, depuis la proscription de

vingt-trois mille Hébreux en un jour, à l'occasion d'un veau d'or, et de vingt-quatre mille en un autre jour, pour une fille madianite, jusqu'aux proscriptions des Vaudois du Piémont. »

La pièce imprimée est très-différente du manuscrit qui a servi aux représentations. C'est sur ce manuscrit que nous avons recueilli les *Variantes*. Elle était accompagnée, dans toutes les éditions, de deux ouvrages en prose : l'un *sur le gouvernement et la divinité d'Auguste*, l'autre intitulé : *des Conspirations contre les peuples*, et *des Proscriptions*.

Nous avons cru que ces deux morceaux, purement historiques, et qui n'ont, avec cette tragédie, qu'un rapport éloigné, seraient mieux placés dans la partie historique de cette édition.

LES GUÈBRES;

OU

LA TOLÉRANCE.

Le poëme dramatique, intitulé : *les Guèbres*, était originairement une tragédie chrétienne ; mais, après les tragédies de *St. Genest*, de *Polieucte*, de *Théodore*, de *Gabinie* et de tant d'autres, l'auteur de cet ouvrage craignit que le public ne fût enfin dégoûté, et que même ce ne fût, en quelque façon, manquer de respect pour la religion chrétienne, de la mettre trop souvent sur un théâtre profane. Ce n'est que par le conseil de quelques magistrats éclairés, qu'il substitua les Parsis, ou Guèbres, aux Chrétiens. Pour peu qu'on y fasse attention, on verra qu'en effet les Guèbres n'adoraient qu'un seul Dieu ; qu'ils furent persécutés comme les chrétiens depuis Dioclétien, et qu'ils ont dû dire, à peu près, pour leur défense, tout ce que les chrétiens disaient alors.

L'empereur ne fait à la fin de la pièce, que ce que fit Constantin à son avènement, lorsqu'il donna, dans un édit, pleine liberté aux chrétiens d'exercer leur culte, jusque-là presque toujours défendu ou à peine toléré.

M...., en composant cet ouvrage, n'eut d'autre vue que d'inspirer la charité universelle, le respect pour les lois, l'obéissance des sujets aux souverains, l'équité et l'indulgence des souverains pour leurs sujets.

Si les prêtres des faux dieux abusent cruellement de leur pouvoir dans cette pièce, l'empereur les réprime. Si l'abus du sacerdoce est condamné, la vertu de ceux qui sont dignes de leur ministère reçoit tous les éloges qu'elle mérite.

Si le tribun d'une légion, et son frère qui en est le lieutenant, s'emportent en murmures, la clémence et la justice de César en font des sujets fidelles et attachés pour jamais à sa personne.

Enfin, la morale la plus pure et la félicité publique sont l'objet et le résultat de cette pièce. C'est ainsi qu'en jugèrent

des hommes d'état, élevés à des postes considérables ; et c'est dans cette vue qu'elle fut approuvée à Paris.

Mais on conseilla à l'auteur de ne la point exposer au théâtre, et de la réserver seulement pour le petit nombre de gens de lettres qui lisent encore ces ouvrages. On attendait alors avec impatience plusieurs tragédies plus théâtrales et plus dignes des regards du public, soit de M. du Belloy, soit de M. le Mierre, ou de quelques autres auteurs célèbres. L'auteur de la *Tolérance* n'osa, ni ne voulut entrer en concurrence avec des talents qu'il sentait supérieurs aux siens. Il aima mieux avoir droit à leur indulgence que de lutter vainement contre eux ; et il supprima même son ouvrage que nous présentons aujourd'hui aux gens de lettres ; car c'est leur suffrage qu'il faut principalement ambitionner dans tous les genres. Ce sont eux qui dirigent à la longue le jugement et le goût du public. Nous n'entendons pas seulement, par gens de lettres, les auteurs, mais les amateurs éclairés qui ont fait une étude approfondie de la littérature, *qui vitam excoluere per*

tes ; ce sont eux que le grand Virgile place dans les champs Élysées parmi les ombres heureuses, parce que la culture des arts rend toujours les ames plus honnêtes et plus pures.

Enfin, nous avons cru que le fond des choses qui sont traitées dans ce drame pourrait ranimer un peu le goût de la poésie, que l'esprit de dissertation et de paradoxe commence à éteindre en France, malgré les heureux efforts de plusieurs jeunes gens remplis de grands talents qu'on n'a peut-être pas assez encouragés.

LES PÉLOPIDES,

OU

ATRÉE ET THIESTE.

Nous imprimons ici la tragédie des *Pélopides*, telle que nous l'avons trouvée dans les papiers de M. de Voltaire. Il s'occupait, dans ses derniers jours, de corriger cette pièce, et de mettre la

dernière main à celle d'*Agathocle*. Il travaillait, dans ce même temps, à un nouveau projet pour le Dictionnaire de l'académie française ; et il préparait une nouvelle défense de Louis XIV et des hommes illustres de son siècle, contre les imputations et les anecdotes suspectes que renferment les Mémoires de St. Simon. Il voulait prévenir l'effet que ces Mémoires pourraient produire, s'ils devenaient publics dans un temps où il ne restera plus personne assez voisin des évènements pour démentir avec avantage des faits avancés par un contemporain. Tels étaient, à plus de quatre-vingt-quatre ans, son activité, son amour pour la vérité, son zèle pour l'honneur de sa patrie.

AGATHOCLE.

On ne doit regarder cette tragédie que comme une esquisse. Les situations, les scènes sont quelquefois plutôt indiquées que remplies. Les caractères sont

heureusement conçus, fortement dessinés; mais les traits ne sont pas terminés, les nuances ne sont pas marquées. Cet ouvrage est précieux, parce qu'il montre la manière dont travaillait M. de Voltaire, et qu'il sert à expliquer comment il a pu joindre une fécondité si prodigieuse avec tant de perfection. On voit qu'il retravaillait longtemps ses ouvrages, mais sans jamais s'arrêter sur les détails, sans suspendre la marche, attendant le moment de l'inspiration; sachant qu'on n'y supplée point par des efforts; profitant des instants où son génie avait toutes ses forces pour faire de grandes choses, et ne perdant pas ce temps précieux à corriger un vers, à prévenir une objection; revenant ensuite sur ces objets, dans des instants moins heureux et plus tranquilles.

Le jour de la première représentation de cette pièce, M. Brisard prononça un discours où l'on a reconnu la manière d'un philosophe illustre, qu'une amitié tendre et constante unissait à M. de Voltaire, et qui a longtemps fait cause commune avec lui contre les ennemis de l'humanité. La

Grèce a cultivé à la fois tous les arts et toutes les sciences, mais la première représentation de l'*Œdipe à Colonne* ne fut point annoncée par un discours de Platon.

LA FEMME QUI A RAISON.

CETTE petite comédie est un impromptu de société où plusieurs personnes mirent la main. Elle fit partie d'une fête qu'on donna au roi Stanislas, duc de Lorraine, en 1749.

On a trouvé dans les porte-feuilles de M. de Voltaire, cette même pièce en un acte : elle ne diffère de celle-ci que par la suppression de quelques scènes et quelques changements dans la disposition de la pièce. Il a paru inutile de la joindre à cette collection.

LE BARON D'OTRANTE.

CETTE petite pièce fut faite pour M. Grétry qui, à son retour d'Italie, avait passé six mois à Genève, d'où il se rendait fréquemment à Ferney. M. de Voltaire et Mme. Denis, sur quelques essais de musique qu'il leur fit entendre, conçurent une si grande espérance de ses talents, qu'ils le pressèrent vivement d'aller les exercer à Paris, et pour l'y déterminer d'autant mieux, M. de Voltaire s'offrit de travailler dans un genre nouveau, dont il n'osait cependant espérer, disait-il, d'atteindre la sublimité. Il donna, en effet, *le Baron d'Otrante* à M. Grétry, qui vint le présenter aux comédiens italiens, comme l'ouvrage d'un jeune homme de province. Les comédiens refusèrent la pièce, en avouant cependant que l'auteur n'était pas sans talent, et qu'il promettait beaucoup. Ils engagèrent même M. Grétry à mander au jeune

homme que, s'il voulait venir à Paris, on pourrait lui indiquer quelques changements nécessaires pour faire admettre et représenter sa pièce ; et qu'avec de la docilité et un peu d'étude de leur théâtre, il pourrait lui devenir utile par ses travaux, et se rendre digne d'y être attaché ; leur défiance venait principalement de la nouveauté de ce genre d'opéra comique, où l'un des principaux rôles était en italien et tous les autres en français ; mais, si l'on a vu longtemps sur le même théâtre, dans des comédies, un principal personnage parler français, et tous les autres lui répondre en italien, pourquoi l'inverse n'aurait-il pas réussi dans un opéra comique, rempli d'ailleurs de gaîté et de philosophie ?

Quoi qu'il en soit, le jeune auteur reconnut son insuffisance, et ne jugea pas à propos de se déplacer. Il aima mieux renoncer à une gloire qu'il désespérait d'obtenir. Cet évènement empêcha M. Grétry de mettre la pièce en musique, et l'auteur de *la Henriade* et de *Mahomet* de faire des opéra comiques. Il s'en tint

à ses premiers essais, *le Baron d'Otrante* et *les Deux Tonneaux*.

Il est assez remarquable que M. de Voltaire donnât le premier un opéra à M. Grétry ; comme il avait le premier, vers 1730, donné une tragédie lyrique (1) à Rameau, avant que ces deux grands musiciens se fussent encore exercés dans les genres où ils ont excellé. Le grand poète découvrit leur génie et pressentit leurs succès. Si les encouragements qu'il leur donna ont pu les déterminer à embrasser la carrière dramatique, on lui serait en partie redevable des chef-d'œuvres dont ils ont enrichi la scène, et des progrès qu'ils ont fait faire à l'art musical. Quel homme grave, à ce prix, ne pardonnera à M. de Voltaire d'avoir fait des opéra comiques ?

(1) Samson.

JULES-CESAR.

On a cru devoir joindre au théâtre les deux pièces suivantes, quoiqu'elles ne soient que de simples traductions.

On pourra comparer *la Mort de César* de Shakespeare avec la tragédie de M. de Voltaire, et juger si l'art tragique a fait, ou non, des progrès depuis le siècle d'Elisabeth. On verra aussi ce que l'un et l'autre ont cru devoir emprunter de Plutarque, et si M. de Voltaire doit autant à Shakespeare qu'on l'a prétendu.

L'*Héraclius* espagnol suffit pour donner une idée de la différence qui existe entre le théâtre espagnol et celui de Shakespeare. C'est la même irrégularité, le même mélange des situations les plus tragiques et des bouffonneries les plus grossières; mais il y a plus de passion dans le théâtre anglais, et plus de grandeur dans celui des Espagnols; plus d'extravagances dans

Caldéron et Vega, plus d'horreurs dégoûtantes dans Shakespeare.

M. de Voltaire a combattu, pendant les vingt dernières années de sa vie, contre la manie de quelques gens de lettres qui, ayant appris de lui à connaître les beautés de ces théâtres grossiers, ont cru devoir y louer presque tout, et ont imaginé une nouvelle poétique qui, s'ils avaient pu être écoutés, aurait absolument replongé l'art tragique dans le chaos.

LA PUCELLE D'ORLÉANS.

Ce poëme est un des ouvrages de M. de Voltaire qui ont excité en même temps, et le plus d'enthousiasme, et les déclamations les plus violentes. Le jour où M. de Voltaire fut couronné au théâtre, les spectateurs qui l'accompagnèrent en foule jusqu'à sa maison, criaient également autour de lui: *vive la Henriade! vive Mahomet! vive la Pucelle!* Nous croyons donc qu'il ne sera pas inutile d'entrer dans quelques détails historiques sur ce poëme.

Il fut commencé vers l'an 1730, et jusqu'à l'époque où M. de Voltaire vint s'établir aux environs de Genève, il ne fut connu que des amis de l'auteur qui avaient des copies de quelques chants, et des sociétés où Thiriot en récitait des morceaux détachés.

Vers la fin de l'année 1755, il en parut une édition imprimée, que M. de Voltaire se hâta de désavouer, et il en avait le droit. Non-seulement cette édition avait été faite sur un manuscrit volé à l'auteur ou à ses amis, mais elle contenait un grand nombre de vers que M. de Voltaire n'avait point faits, et quelques autres qu'il ne pouvait pas laisser subsister, parce que les circonstances auxquelles ces vers faisaient allusion étaient changées : on en trouvera plusieurs preuves dans les *notes* qui sont jointes au poëme. La morale permet à un auteur de désavouer les brouillons d'un ouvrage qu'on lui vole, et qu'on publie dans l'intention de le perdre.

On attribue cette édition à la Beaumelle et au capucin Maubert, réfugié en Hollande. Cette entreprise devait leur rap-

porter de l'argent et compromettre M. de Voltaire. Ils y trouvaient leur bien premièrement, et puis le mal d'autrui.

Un libraire, nommé Grasset, eut même l'impudence de proposer à M. de Voltaire de lui payer un de ces manuscrits volés, en le menaçant des dangers auxquels il s'exposerait, s'il ne l'achetait pas; et le célèbre anatomiste poète Haller, zélé protestant, protégea Grasset contre M. de Voltaire.

Nous voyons, par la lettre de l'auteur à l'académie française, que l'on a jointe à la préface, (Volt., tome 11, page 14.) que cette première édition fut faite à Francfort, sous le titre de *Louvain*. Il en parut fort peu de temps après deux éditions semblables en Hollande.

Les premiers éditeurs, irrités du désaveu de M. de Voltaire, consigné dans les papiers publics, réimprimèrent *la Pucelle*, en 1756, y joignirent le désaveu pour s'en moquer, et plusieurs pièces satyriques contre l'auteur. En se décelant ainsi eux-mêmes, ils empêchèrent une grande partie du mal qu'ils voulaient lui faire.

En 1757, il parut à Londres une autre édition de ce poëme, conforme aux premières, et ornée de gravures d'aussi bon goût que les vers des éditeurs : les réimpressions se succédèrent rapidement ; et *la Pucelle* fut imprimée à Paris, pour la première fois, en 1759.

Ce fut, en 1762 seulement, que M. de Voltaire publia une édition de son ouvrage, très-différente de toutes les autres. Ce poëme fut réimprimé, en 1774, dans l'édition in-4°., avec quelques changements et des additions assez considérables. C'est d'après cette dernière édition, revue et corrigée encore sur d'anciens manuscrits, que nous donnons ici *la Pucelle.*

Plusieurs entrepreneurs de librairie, en imprimant ce poëme, ont eu soin de rassembler les *variantes;* ce qui nous a obligés de prendre le même parti dans cette édition. Cependant, comme parmi ces *variantes* il en est quelques-unes qu'il est impossible de regretter, qui ne peuvent appartenir à M. de Voltaire, et qui ont été ajoutées par les éditeurs pour remplir les lacunes des morceaux que l'auteur n'avait pas

achevés, nous avons cru pouvoir les supprimer, du moins en partie.

L'impossibilité d'anéantir ce qui a été imprimé tant de fois, et la nécessité de prouver aux lecteurs les interpolations des premiers éditeurs, sont les seuls motifs qui nous aient engagés à consacrer un certain nombre de ces *variantes*.

Il nous reste maintenant à défendre *la Pucelle* contre les hommes graves qui pardonnent beaucoup moins à M. de Voltaire d'avoir ri aux dépens de Jeanne d'Arc, qu'à Jean Cauchon, évêque de Beauvais, de l'avoir fait brûler vive.

Il nous paraît qu'il n'y a que deux espèces d'ouvrages qui puissent nuire aux mœurs : 1°. ceux où l'on établirait que les hommes peuvent se permettre, sans scrupule et sans honte, les crimes relatifs aux mœurs, tels que le viol, le rapt, l'adultère, la séduction, ou des actions honteuses et dégoûtantes qui, sans être des crimes, avilissent ceux qui les commettent ; 2°. les ouvrages où l'on détaille certains raffinements de débauche, certaines bisarreries des imaginations libertines.

Ces ouvrages peuvent être pernicieux, parce qu'il est à craindre qu'ils ne rendent les jeunes gens qui les lisent avec avidité, insensibles aux plaisirs honnêtes, à la douce et pure volupté qui naît de la nature.

Or il n'y a rien dans *la Pucelle* qui puisse mériter aucun de ces reproches. Les peintures voluptueuses des amours d'*Agnès* et de *Dorothée* peuvent amuser l'imagination, et non la corrompre. Les plaisanteries plus libres dont l'ouvrage est semé, ne sont, ni l'apologie des actions qu'elles peignent, ni une peinture de ces actions, propre à égarer l'imagination.

Ce poëme est un ouvrage destiné à donner des leçons de raison et de sagesse, sous le voile de la volupté et de la folie. L'auteur peut y avoir blessé quelquefois le goût, et non la morale.

Nous ne prétendons pas donner ce poëme pour un catéchisme; mais il est du même genre que ces chansons épicuriennes, ces couplets de table, où l'on célèbre l'insouciance dans la conduite, les plaisirs d'une vie voluptueuse, et la douceur d'une société libre, animée par la gaîté d'un repas.

A-t-on jamais accusé les auteurs de ces chansons de vouloir établir qu'il fallait négliger tous ses devoirs, passer sa vie dans les bras d'une femme ou autour d'une table ? Non, sans doute : ils ont voulu dire seulement qu'il y avait plus de raison, d'innocence et de bonheur dans une vie voluptueuse et douce, que dans une vie occupée d'intrigues, d'ambition, d'avidité ou d'hypocrisie.

Cette espèce d'exagération, qui naît de l'enthousiasme, est nécessaire dans la poésie. Viendra-t-il un temps où l'on ne parlera que le langage exact et sévère de la raison ? Mais ce temps est bien éloigné de nous ; car il faudrait que tous les hommes pussent entendre ce langage. Pourquoi donc ne serait-il point permis d'en emprunter un autre pour parler à ceux qui n'entendent point celui-ci ?

D'ailleurs ce mélange de dévotion, de libertinage et de férocité guerrière, peint dans *la Pucelle*, est l'image naïve des mœurs du temps.

Voilà, à ce qu'il nous semble, dans quel esprit les hommes sévères doivent

lire *la Pucelle*, et nous espérons qu'ils seront moins prompts à la condamner.

Enfin, ce poëme n'eût-il servi qu'à empêcher un seul libertin de devenir superstitieux et intolérant dans sa vieillesse, il aurait fait plus de bien que toutes les plaisanteries ne feront jamais de mal. Lorsqu'en jetant un coup-d'œil attentif sur le genre humain, on voit les droits des hommes, les devoirs sacrés de l'humanité, attaqués et violés impunément, l'esprit humain abruti par l'erreur, la rage du fanatisme, et celle des conquêtes ou des rapines agiter sourdement tant d'hommes puissants, les fureurs de l'ambition et de l'avarice exerçant par-tout leurs ravages avec impunité, et qu'on entend un prédicateur tonner contre les erreurs de la volupté, il semble voir un médecin appelé auprès d'un pestiféré, s'occuper gravement à le guérir d'un cor au pied.

Il ne sera peut-être pas inutile d'examiner ici pourquoi l'on attache tant d'importance à l'austérité des mœurs : 1°. dans les pays où les hommes sont féroces et où il y a de mauvaises lois, l'amour ou le goût

du plaisir produisent de grands désordres; et il a toujours été plus facile de faire des déclamations que de bonnes lois; 2°. les vieillards, qui naturellement possèdent toute l'autorité et dirigent les opinions, ne demandent pas mieux que de crier contre des fautes qui sont celles d'un autre âge; 3°. la liberté des mœurs détruit le pouvoir des femmes, les empêche de l'étendre au delà du terme de la beauté; 4°. la plupart des hommes ne sont ni voleurs, ni calomniateurs, ni assassins. Il est donc très-naturel que par-tout les prêtres aient voulu exagérer les fautes de mœurs. Il y a peu d'hommes qui en soient exempts; la plupart même mettent de l'amour-propre à en commettre, ou du moins à en avoir envie; de manière que tout homme à qui on a inspiré des scrupules sur cet objet, devient l'esclave du pouvoir sacerdotal.

Les prêtres peuvent laisser en repos la conscience des grands sur leurs crimes, et en leur inspirant des remords sur leurs plaisirs, s'emparer d'eux, les gouverner, et faire d'un voluptueux, un persécuteur ardent et barbare.

Ils n'ont que ce moyen de se rendre maîtres des femmes qui, pour la plupart, n'ont à se reprocher que des fautes de ce genre. Ils s'assurent par-là un moyen de gouverner despotiquement les esprits faibles, les imaginations ardentes, et surtout les vieillards qui, en expiation des vieilles fautes qu'ils ne peuvent plus répéter, ne demandent pas mieux que de dépouiller leurs héritiers en faveur des prêtres.

Nous observerons, en cinquième lieu, que ces mêmes fautes sont précisément celles pour lesquelles on peut se rendre sévère, en faisant le moins de sacrifices. Il n'y a point de vertu qu'il soit si facile de pratiquer, ou de faire semblant de pratiquer, que la chasteté; il n'y en a point qui soit plus compatible avec l'absence de toute vertu réelle et l'assemblage de tous les vices: en sorte que du moment où il est convenu d'y attacher une grande importance, tous les fripons sont sûrs d'obtenir, à peu de frais, la considération publique.

Aussi cherchez sur tout le globe un pays où, nous ne disons pas la pureté qui tient à la simplicité, mais l'austérité de mœurs

soit en grand crédit, et vous serez sûr d'y trouver tous les vices et tous les crimes, même ceux que la débauche fait commettre.

LE POUR ET LE CONTRE.

Ce petit poëme est un des premiers ouvrages où M. de Voltaire ait fait connaître ouvertement ses opinions sur la religion et la morale. Nous ignorons quelle est la femme à qui l'auteur l'avait adressé. Il est du temps de sa jeunesse, et antérieur à ses querelles avec J. B. Rousseau, qui parle de cet ouvrage comme d'une des raisons qui l'ont éloigné de M. de Voltaire, délicatesse bien singulière dans l'auteur de tant d'épigrammes où la religion est tournée en ridicule. Rousseau croyait apparemment qu'il n'y avait de scandale que dans les raisonnements philosophiques; et que, pourvu qu'un conte irréligieux fût obscène, la foi de l'auteur était à l'abri de tout reproche.

Au reste, cet ouvrage a le mérite singulier de renfermer dans quelques pages,

et en très-beaux vers, les objections les plus fortes contre la religion chrétienne, les réponses que font à ces objections les dévots persuadés et les dévots politiques, et enfin le plus sage conseil qu'on puisse donner à un homme raisonnable, qui ne veut connaître sur ces objets que ce qui est nécessaire pour se bien conduire. La fameuse profession de foi du *vicaire savoyard* n'est presque qu'un commentaire éloquent de cette épître, et de quelques morceaux du poëme de la loi naturelle.

SUR LA LOI NATURELLE.

Au roi de Prusse.

L'OBJET du poëme sur la loi naturelle, est d'établir l'existence d'une morale universelle et indépendante, non-seulement de toute religion révélée, mais de tout système particulier sur la nature de l'Être-suprême.

La tolérance des religions, et l'absurdité

de l'opinion qu'il peut exister une puissance spirituelle, indépendante de la puissance civile, sont des conséquences nécessaires de ce premier principe, conséquences que M. de Voltaire développe dans les deux dernières parties. En effet, s'il existe une morale indépendante de toute opinion spéculative, ces opinions deviennent indifférentes au bonheur des hommes, et dès-lors cessent de pouvoir être l'objet de la législation. Ce n'est pas pour être instruits sur la métaphysique, mais pour s'assurer le libre exercice de leurs droits, que les hommes se sont réunis en société, et le droit de penser ce qu'on veut et de faire tout ce qui n'est pas contraire au droit d'autrui, est aussi réel, aussi sacré que le droit de propriété.

Dans le poëme sur le désastre de Lisbonne, M. de Voltaire attaque l'opinion que *tout est bien*, opinion très-répandue au commencement de ce siècle parmi les philosophes d'Angleterre et d'Allemagne. La question de l'origine du mal a été insoluble jusqu'ici, et le sera toujours. En effet, le mal, tel qu'il existe à notre égard,

est une suite nécessaire de l'ordre du monde ; mais, pour savoir si un autre ordre était possible, il faudrait connaître le système entier de celui qui existe. D'ailleurs, en réfléchissant sur la manière dont nous acquérons nos idées, il est aisé de voir que nous ne pouvons en avoir aucune de la possibilité prise en général, puisque notre idée de possibilité, relative à des objets réels, ne se forme que d'après l'observation des faits existants.

M. Rousseau a publié une lettre adressée à M. de Voltaire, à l'occasion du poëme sur la destruction de Lisbonne : elle contient quelques objections sur lesquelles la réputation méritée de cet auteur nous oblige d'entrer dans quelques détails.

Il convient d'abord que nous n'avons aucun moyen d'expliquer l'origine du mal ; et il ajoute qu'il ne croit le système de l'optimisme que parce qu'il trouve ce système très-consolant, et qu'il pense qu'on doit déduire de l'existence d'un Dieu juste que tout est bien, et non déduire de la perfection de l'ordre du monde, l'existence d'un Dieu juste.

Nous observerons, 1°. que l'on ne doit croire une chose, que parce qu'elle est prouvée. Il y a des hommes qui croient plus facilement ce qui leur est plus agréable ; d'autres sont au contraire plus portés à croire les évènements fâcheux. La constitution des premiers est plus heureuse, mais le doute sur ce qui n'est pas prouvé est le seul parti raisonnable.

2°. En supposant que l'ordre du monde, tel que nous le connaissons, nous conduise à l'existence d'un Être-suprême, il est évident que nous ne pouvons nous former une idée de sa justice ou de sa bonté, que d'après la manière dont nous le voyons agir. Chercher *à priori* à se faire une idée des attributs de Dieu, est une méthode de philosopher qui ne peut conduire à aucune véritable connaissance. Des métaphysiciens hardis en ont conclu qu'on ne pouvait se former une idée de Dieu ; cette assertion est trop absolue : il fallait ajouter, en suivant la méthode des théologiens et des métaphysiciens de l'école. Mais on ne peut se former de Dieu, comme d'aucun autre objet réel, que des

idées incomplètes, et seulement d'après des faits observés. Voyez *Locke* et l'article *Existence* dans l'Encyclopédie.

M. de Voltaire avait dit dans ses *notes*, que rien dans l'Univers n'est assujetti à des lois rigoureusement mathématiques, et qu'il peut y avoir des évènements indifférents à l'ordre du monde. M. Rousseau combat ces assertions; mais nous répondrons: 1°. qu'il ne peut être question que des lois mathématiques connues de nous; car, dire qu'il existe peut-être dans l'Univers un ordre que nous ne voyons pas, c'est apporter, non une preuve que cet ordre existe, mais un motif de ne pas en nier l'existence.

2°. En supposant un ordre d'évènements quelconques, ils suivront toujours entr'eux une certaine loi générale. Supposez deux mille boules placées sur une table, quel que soit leur ordre, vous pourrez toujours faire passer une courbe géométrique par le centre de toutes ces boules; en conclurez-vous qu'elles ont été arrangées suivant un certain ordre? Ce mot d'ordre, appliqué à la nature, est vide de sens, s'il ne signifie un

arrangement dont nous saisissons la régularité et le dessein.

Quant à l'existence des évènements indifférents, il est difficile d'en nier la possibilité, parce que l'on peut supposer que le petit dérangement qui résulte de cet évènement soit imperceptible pour la totalité du système général. Supposons, par exemple, cent millions de planètes mues suivant certaines lois, il est évident que leur position peut être telle qu'un léger dérangement dans la vîtesse de l'une d'elles ne changera point leur ordre d'une manière sensible, dans un temps même infini: cela est encore plus vrai pour les systêmes de corps qui, après un petit dérangement, reviennent à l'équilibre. L'ordre du monde peut être changé par la seule différence d'un mouvement que j'aurai fait à droite ou à gauche, mais il peut aussi ne pas l'être.

M. Rousseau proposait, dans cette même lettre, d'exclure de la tolérance universelle toute opinion intolérante. Cette maxime séduit par un faux air de justice: mais M. de Voltaire n'eût pas voulu l'admettre. Les lois, en effet, ne doivent avoir

d'empire que sur les actions extérieures : elles doivent punir un homme pour avoir persécuté, mais non pour avoir prétendu que la persécution est ordonnée par Dieu même. Ce n'est pas pour avoir eu des idées extravagantes, mais pour avoir fait des actions de folie, que la société a le droit de priver un homme de sa liberté. Ainsi, sous aucun point de vue, une opinion qui ne s'est manifestée que par des raisonnements généraux, même imprimés, ne pouvant être regardée comme une action, elle ne peut jamais être l'objet d'une loi.

Le seul reproche fondé qu'on puisse faire à M. de Voltaire, serait d'avoir exagéré les maux de l'humanité; mais, s'il les a sentis comme il les a peints dans l'instant où il a écrit son poëme, il a eu raison. Le devoir d'un écrivain n'est pas de dire des choses qu'il croit agréables ou consolantes, mais de dire des choses vraies : d'ailleurs, la doctrine que *tout est bien* est aussi décourageante que celle de la fatalité. On trompe ses douleurs par des opinions générales, comme chaque homme peut adoucir

ses chagrins par des illusions particulières: tel se console de mourir, parce qu'il ne laisse au monde que des mourants ; tel autre, parce que sa mort est une suite nécessaire de l'ordre de l'Univers; un troisième, parce qu'elle fait partie d'un arrangement où tout est bien ; un autre enfin, parce qu'il se réunira à l'ame universelle du monde. Des hommes d'une autre classe se consoleront en songeant qu'ils vont entendre la musique des esprits bienheureux, se promener en causant dans de beaux jardins, caresser des houris, boire la bière céleste, voir Dieu face à face, etc., etc. ; mais il serait ridicule d'établir sur aucune de ces opinions le bonheur général de l'espèce humaine.

N'est-il pas plus raisonnable à la fois et plus utile, de se dire : la nature a condamné les hommes à des maux cruels, et ceux qu'ils se font à eux-mêmes sont encore son ouvrage, puisque c'est d'elle qu'ils tiennent leurs penchants ? Quelle est la raison première de ces maux? je l'ignore ; mais la nature m'a donné le pouvoir de détourner une partie des malheurs auxquels elle

m'a soumis. L'homme doué de raison peut se flatter, par ses progrès dans les sciences et dans la législation, de s'assurer une vie douce et une mort facile, de terminer un jour tranquille par un sommeil paisible. Travaillons sans cesse à ce but, pour nous-mêmes comme pour les autres : la nature nous a donné des besoins, mais nous trouvons avec les arts les moyens de les satisfaire. Nous opposons aux douleurs physiques la tempérance et les remèdes : nous avons appris à braver le tonnerre ; cherchons à pénétrer la cause des volcans et des tremblements de terre, à les prévoir, si nous ne pouvons les détourner. Corrigeons les mauvais penchants, s'il en existe, par une bonne éducation ; apprenons aux hommes à bien connaître leurs vrais intérêts ; accoutumons-les à se conduire d'après la raison. La nature leur a donné la pitié et un sentiment d'affection pour leurs semblables ; avec ces moyens dirigés par une raison éclairée, nous détournerons loin de nous le vice et le crime.

Qu'importe que tout soit bien, pourvu

que nous fassions en sorte que tout soit mieux qu'il n'était avant nous.

LE TEMPLE DU GOÛT.

Le Temple du Goût a fait à M. de Voltaire plus d'ennemis peut-être que ceux de ses ouvrages où il a combattu les préjugés les plus puissants et les plus funestes.

On ne pardonna point à l'auteur de *la Henriade*, d'*OEdipe*, de *Brutus* et de *Zaïre* d'oser juger les poètes du siècle passé, trouver quelques défauts dans Corneille, dans Racine, dans Despréaux, et apprécier ce qu'on était convenu d'admirer. Cependant un demi-siècle s'est écoulé, et il n'y a peut-être pas un seul des jugements *du Temple du Goût*, qui ne soit devenu l'opinion générale des hommes éclairés.

Nous croyons devoir dire un mot des *variantes* de ce poëme.

La critique conseillait à M. de Voltaire de ne point faire de vers dans sa vieillesse, et de ne pas aller en Allemagne. Il n'a point profité de ces conseils, et

nous y aurions beaucoup perdu, s'il avait suivi le premier. Il a laissé subsister ces vers pour éviter apparemment qu'on lui reprochât de les avoir ôtés; mais il a supprimé,

Donnez plus d'intrigue à Brutus,
Plus de vraisemblance à Zaïre.

parce que ces conseils de la critique étaient moins l'expression de son jugement, qu'un sacrifice qu'il faisait à l'opinion publique du moment.

Il a supprimé également quelques louanges qui n'étaient que des compliments de société, et qui, dans un ouvrage lu par toute l'Europe et destiné pour la postérité, auraient contrasté avec les jugements sévères, mais justes, que contient le reste du poëme.

Il n'a pas cru devoir conserver non plus les éloges qu'il avait donnés d'abord au cardinal de Fleuri, parce que le cardinal se rendit, peu de temps après, l'instrument de la haine des cagots contre M. de Voltaire, quoiqu'il les méprisât autant que M. de Voltaire lui-même pouvait les mépriser.

Toutes les fois qu'un homme de lettres

loue un ministre ou un prince, il conserve le droit d'effacer ses éloges, s'ils cessent de les mériter.

LA GUERRE CIVILE DE GENÈVE, OU LES AMOURS DE ROBERT COVELLE.

On a fait un crime à M. de Voltaire d'avoir publié ce poëme. Nous ne doutons point que les chantres de la Sainte-Chapelle n'aient aussi trouvé Boileau un homme bien abominable.

M. de Voltaire avait acheté fort cher une petite maison auprès de Genève, et il avait été forcé de la vendre à perte. Malgré la défense d'appeler son frère *Raca*, quelques *vénérables maîtres* lui avaient dit de grosses injures. Cependant le produit de ses ouvrages, dont il ne tirait rien pour lui-même, avait enrichi une des

familles patriciennes de la république. Son séjour avait rendu, à la ville de Genève en Europe, la célébrité que deux siècles auparavant le picard Jéhan Chauvin lui avait donnée, et qu'elle avait perdue depuis que la théologie avait passé de mode. Il avait donné de plus la comédie *gratis* aux dames genevoises, et avait formé plusieurs citoyens dans l'art de la déclamation. Les exécutions de Servet, d'Antoine et Michel Chaudron avaient été jusqu'alors les seuls spectacles permis par le consistoire : l'ingratitude ne pouvait donc être de son côté.

D'ailleurs, ce poëme n'a d'autre objet que de prêcher la concorde aux deux partis ; et ce qui prouve que M. de Voltaire avait raison, c'est que, bientôt après, la lassitude des troubles amena une espèce de paix.

L'histoire de *Robert Covelle* est très-vraie. Les prêtres genevois avaient l'insolence d'appeler à leur tribunal les citoyens et citoyennes accusés du crime de fornication, et les obligeaient de recevoir leur sentence à genoux ; c'était rendre un service impor-

tant à la république, que de tourner cette extravagance en ridicule. M. Rousseau est traité dans ce poëme avec trop de dureté, sans doute ; mais M. Rousseau accusait publiquement M. de Voltaire d'être un athée, le dénonçait comme l'auteur d'ouvrages irréligieux auxquels M. de Voltaire n'avait pas mis son nom, cherchait à attirer la persécution sur lui, et mettait en même temps à la tête de ses persécuteurs ce vieillard dont la vie avait été une guerre continuelle contre les fauteurs de la persécution, et qui, dans ce temps-là même, prenait contre les prêtres le parti de J. J.

M. de Voltaire vivait dans un pays où des lois barbares, établies contre la liberté de penser, dans les siècles d'ignorance, n'étaient pas encore abolies. De telles accusations étaient donc un véritable crime, et elles doivent paraître plus odieuses encore, lorsque l'on songe que l'accusateur lui-même avait imprimé des choses plus hardies que celles qu'il reprochait à son ennemi ; qu'il donnait pour un modèle de vertu un prêtre qui disait la messe pour de l'argent, sans y croire ; et qu'il avait la

fureur de prétendre être un bon chrétien, parce qu'il avait développé en prose sérieuse cette épigramme de J. B. Rousseau.

..... Oui, je voudrais connaître,
Toucher au doigt, sentir la vérité.
Hé bien, courage! allons, reprit le prêtre:
Offrez à Dieu votre incrédulité.

L'humeur qui a pu égarer M. de Voltaire n'est-elle pas excusable? Il eût dû plaindre M. Rousseau : mais un homme qui, dans son malheur, calomniait, outrageait, dénonçait tous ceux qui faisaient cause commune avec lui, pouvait aussi exciter l'indignation.

Excepté ces traits contre M. Rousseau, on ne trouve ici que des plaisanteries. La manière dont milord Abington ressuscite Catherine, est une sorte de reproche aux Genevois d'aimer trop l'argent; mais ce reproche qu'on peut faire aux habitants de toutes les villes purement commerçantes, n'est-il pas fondé? Tout homme qui, ayant le nécessaire et un patrimoine suffisant à laisser à ses enfants, se dévoue à un métier lucratif, peut-il ne pas aimer l'argent? S'occupe-t-on toute sa vie, sans nécessité,

d'une chose qu'on n'aime point ? Le désintéressement qu'affecte un homme qui s'est livré longtemps au soin de s'enrichir, ne peut être que de l'hypocrisie.

LA FÊTE DE BELLEBAT.

CETTE lettre contient la description d'une fête donnée à Bellebat, chez M. le marquis de Livry, en 1724.

Le curé de Courdimanche, dans la paroisse de qui le château de Bellebat est situé, était un fort bon homme, à demi-fou, qui se piquait de faire des vers et de bien boire, et se prêtait, de bonne grace, aux plaisanteries dont on le rendait l'objet.

Le ton qui règne dans cette fête, où se trouvaient un grand nombre de jeunes femmes, et dans la description adressée à une princesse jeune et qui n'était point mariée, est un reste de la liberté des mœurs de la régence.

Tous les vers, à beaucoup près, ne sont

pas de M. de Voltaire, et ceux qui lui appartiennent sont faciles à distinguer.

Le divertissement intitulé l'*Hôte et l'Hôtesse*, a été composé pour une fête que Monsieur devait donner à la Reine, à Brunoi, en 1776.

CONTES EN VERS.

Ce volume renferme des contes, des satyres, et un recueil de poésies mêlées.

On trouve dans les Contes de M. de Voltaire une poésie plus brillante, une philosophie aussi vraie, moins naïve, mais plus relevée et plus profonde que dans ceux de Lafontaine. L'auteur de *Joconde* est un voluptueux, rempli d'esprit et de gaîté, auquel il échappe, comme malgré lui, quelques traits de philosophie: celui de l'*Education d'un prince*, est un philosophe qui, pour faire passer des leçons utiles, a pris un masque qu'il savait devoir plaire au plus grand nombre des lecteurs. Dans un moindre nombre d'ouvrages, les sujets sont plus

variés ; ce n'est pas toujours, comme dans Lafontaine, une femme séduite, ou un mari trompé ; la véritable morale y est plus respectée ; la fourberie, la violation des serments n'y sont point traitées si légèrement. La volupté y est plus décente, et à l'exception d'un petit nombre de pièces échappées à sa première jeunesse, le ton du libertinage en est absolument banni.

M. de Voltaire a fait des satyres comme Boileau ; et comme Boileau, il a peut-être parlé trop souvent de ses ennemis personnels. Mais les ennemis de Boileau n'étaient que ceux du bon goût, et les ennemis de Voltaire furent ceux du genre humain. L'un fut injuste à l'égard de Quinault, auquel il ne pardonna jamais, ni la mollesse aimable de sa versification, ni cette galanterie qui blessait l'austérité et la justesse de son goût. L'autre fut injuste envers J. J. Rousseau, mais Rousseau s'était déclaré l'ennemi des lumières et de la philosophie. Il paraissait vouloir attirer la persécution sur les mêmes hommes qui avaient pris sa défense, lorsque lui-même en avait été l'objet. Mais M. de Voltaire fut de bonne

foi ainsi que Boileau. Ils n'ont méconnu, l'un dans Quinault, l'autre dans Rousseau, que des talents pour lesquels leur caractère et leur esprit ne leur donnaient aucun attrait naturel.

Si M. de Voltaire a pris quelquefois le ton violent et presque cynique de Juvénal, c'est qu'il avait à punir, comme lui, le vice et l'hypocrisie.

Dans le recueil des poésies mêlées, on a évité également d'en multiplier trop le nombre, et d'en insérer qui fussent d'une autre main. Souvent ce choix a été difficile. Dans le cours d'un long ouvrage en vers, il eût été presque impossible d'imiter la grace piquante, le coloris brillant, la philosophie douce et libre qui caractérise toutes les poésies de cet homme illustre : son cachet ne pouvait être aussi reconnaissable dans quinze ou vingt vers presque toujours impromptu. Il était plus aisé, en s'appropriant quelques-unes de ses idées et de ses tournures, d'atteindre à une imitation presque parfaite. D'ailleurs, il n'a jamais voulu, ni recueillir ses pièces, ni en avouer aucune collection. Celles qu'on a publiées de son

vivant, sous ses yeux, contenaient des pièces qu'il n'avait pu faire, et dont il connaissait les auteurs. C'était un moyen qu'il se réservait pour se défendre contre la persécution que chaque édition nouvelle de ses ouvrages réveillait. Il attachait très-peu de prix à ces bagatelles qui nous paraissent si ingénieuses et si piquantes. L'à-propos du moment les faisait naître, et l'instant d'après il les avait oubliées. L'habitude de donner à tout une tournure galante, ou spirituelle ou plaisante, était devenue si forte, qu'il lui eût été presque impossible de s'exprimer d'une manière commune. Le travail de parler en rimes avait cessé d'en être un pour lui dans tous les genres où la familiarité n'est point un défaut. Il ne faut donc pas s'étonner qu'il estimât peu ce qui ne lui coûtait rien, et que cette modestie ait été sincère.

N. B. On n'a pas cru devoir répéter dans le recueil des *Poésies mêlées*, les petites pièces de vers qui se trouvent éparses en assez grand nombre dans d'autres parties de cette édition, telles que les *Mélanges littéraires*, le *Dictionnaire philosophique*, la *Correspondance*, etc.

LE MONDAIN.

CES deux ouvrages ont attiré à M. de Voltaire les reproches, non-seulement des dévots, mais de plusieurs philosophes austères et respectables. Ceux des dévots ne pouvaient mériter que du mépris, et on leur a répondu dans l'*Apologie du Mondain*. Toute prédication contre le luxe n'est qu'une insolence ridicule dans un pays où les chefs de la religion appellent leur maison un *palais*, et mènent dans l'opulence une vie molle et voluptueuse. Les reproches des philosophes méritent une réponse plus grave. Toute grande société est fondée sur le droit de propriété; elle ne peut fleurir qu'autant que les individus qui la composent sont intéressés à multiplier les productions de la terre et celles des arts; c'est-à-dire, autant qu'ils peuvent compter sur la libre jouissance de ce qu'ils acquièrent par leur industrie; sans cela les hommes, bornés au simple nécessaire, sont exposés à en manquer. D'ailleurs, l'espèce humaine

tend naturellement à se multiplier ; puisqu'un homme et une femme qui ont de quoi se nourrir, et nourrir leur famille, éleveront en général un plus grand nombre d'enfants que les deux qui sont nécessaires pour les remplacer. Ainsi, toute peuplade qui n'augmente point, souffre ; et l'on sait que dans tout pays où la culture n'augmente point, la population ne peut augmenter.

Il faut donc que les hommes puissent acquérir en propriété plus que le nécessaire, et que cette propriété soit respectée, pour que la société soit florissante. L'inégalité des fortunes, et par conséquent le luxe, y est donc utile.

On voit d'un autre côté que moins cette inégalité est grande, plus la société est heureuse. Il faut donc que les lois, en laissant à chacun la liberté d'acquérir des richesses et de jouir de celles qu'il possède, tendent à diminuer l'inégalité: mais si elles établissent le partage égal des successions; si elles n'étendent point trop la permission de tester; si elles laissent au commerce, aux professions de l'industrie toute leur liberté

naturelle ; si une administration simple d'impôts rend impossibles les grandes fortunes de finance ; si aucune grande place n'est ni héréditaire, ni lucrative, dès-lors il ne peut s'établir une grande inégalité, en sorte que l'intérêt de la prospérité publique est ici d'accord avec la raison, la nature et la justice.

Si l'on suppose une grande inégalité établie, le luxe n'est point un mal ; en effet le luxe diminue en grande partie les effets de cette inégalité, en faisant vivre le pauvre aux dépens des fantaisies du riche. Il vaut mieux qu'un homme qui a cent mille écus de rente, nourrisse des doreurs, des brodeuses ou des peintres, que s'il employait son superflu, comme les anciens Romains, à se faire des créatures, ou bien comme nos anciens seigneurs, à entretenir de la valetaille, des moines ou des bêtes fauves.

La corruption des mœurs naît de l'inégalité d'état ou de fortune, et non pas du luxe ; elle n'existe que parce qu'un individu de l'espèce humaine en peut acheter ou soumettre un autre.

Il est vrai que le luxe le plus innocent, celui qui consiste à jouir des délices de la vie, amollit les ames, et en leur rendant une grande fortune nécessaire, les dispose à la corruption ; mais en même temps il les adoucit. Une grande inégalité de fortune, dans un pays où les délices sont inconnues, produit des complots, des troubles, et tous les crimes si fréquents dans les siècles de barbarie. Il n'est donc qu'un moyen sûr d'attaquer le luxe : c'est de détruire l'inégalité des fortunes par les lois sages qui l'auraient empêché de nuire. Alors le luxe diminuera sans que l'industrie y perde rien ; les mœurs seront moins corrompues ; les ames pourront être fortes sans être féroces.

Les philosophes qui ont regardé le luxe comme la source des maux de l'humanité, ont donc pris l'effet pour la cause ; et ceux qui ont fait l'apologie du luxe, en le regardant comme la source de la richesse réelle d'un état, ont pris pour un bon régime de santé, un remède qui ne fait que diminuer les ravages d'une maladie funeste.

C'est ici toute l'erreur qu'on peut reprocher à M. de Voltaire; erreur qu'il partageait avec les hommes les plus éclairés sur la politique, qu'il y eût en France, quand il composa cette satyre.

Quant à ce qu'il dit dans la première pièce, et qui se borne à prétendre que les commodités de la vie sont une bonne chose, cela est vrai, pourvu qu'on soit sûr de les conserver, et qu'on n'en jouisse point aux dépens d'autrui.

Il n'est pas moins vrai que la frugalité, qu'on a prise pour une vertu, n'a été souvent que l'effet du défaut d'industrie, ou d'indifférence pour les douceurs de la vie, que les brigands des forêts de la Tartarie poussent au moins aussi loin que les Stoïciens.

Les conseils que donne Mentor à Idoménée, quoiqu'inspirés par un sentiment vertueux, ne seraient guère praticables, surtout dans une grande société; et il faut avouer que cette division des citoyens en classes, distinguées entr'elles par les habits, n'est d'une politique, ni bien profonde, ni bien solide.

Les progrès de l'industrie, il faut en convenir, ont contribué, sinon au bonheur, du moins au bien-être des hommes; et l'opinion que le siècle où a vécu M. de Voltaire, valait mieux que ceux qu'on regrette tant, n'est point particulière à cet illustre philosophe; elle est celle de beaucoup d'hommes très-éclairés.

Ainsi, en ayant égard à l'espèce d'exagération que permet la poésie, surtout dans un ouvrage de plaisanterie, ces pièces ne méritent aucun reproche grave; et moins qu'aucun autre, celui de dureté ou de personnalité que leur a fait J. J. Rousseau: car c'est précisément parce que le commerce, l'industrie, le luxe lient entr'eux les nations et les états de la société, adoucissent les hommes, et font aimer la paix, que M. de Voltaire en a quelquefois exagéré les avantages.

Nous avouerons avec la même franchise, que la vie d'un *honnête homme*, peinte dans le *Mondain*, est celle d'un sibarite, et que tout homme qui mène cette vie ne peut être, même sans avoir aucun vice, qu'un homme aussi méprisable qu'ennuyé;

mais il est aisé de voir que c'est une pure plaisanterie. Un homme qui, pendant soixante-dix ans n'a point peut-être passé un seul jour sans écrire ou sans agir en faveur de l'humanité, aurait-il approuvé une vie consumée dans de vains plaisirs? Il a voulu dire seulement qu'une vie inutile, perdue dans les voluptés, est moins criminelle et moins méprisable qu'une vie austère employée dans l'intrigue, souillée par les ruses de l'hypocrisie, ou les manœuvres de l'avidité.

LE RUSSE A PARIS.

Nous avons rétabli les *notes* de cette satyre d'après les premières éditions. L'auteur avait cru devoir en supprimer quelques-unes. Ce qui occupait les esprits en 1760, était oublié en 1775. Il faut se rappeler, en les lisant, l'époque où elles ont été faites, et la nécessité où se trouvait M. de Voltaire de dévoiler l'hypocrisie des hommes qui, sous le masque du

patriotisme, comme sous le manteau de la religion, cherchaient à perdre auprès de Louis XV des écrivains vertueux et amis du bien public, dont tout le crime était d'avoir excité leur envie, ou blessé leur orgueil.

LES TROIS EMPEREURS EN SORBONNE.

En 1767, la faculté de théologie de Paris censura le roman philosophique, intitulé, *Bélisaire*. Ce vieux général s'était avisé de dire à l'empereur Justinien que l'on n'éclairait point les esprits avec la flamme des bûchers, et qu'il était tenté de croire que Dieu n'avait point condamné à la damnation éternelle les héros de la Grèce et de Rome.

Depuis l'invention de l'imprimerie, la faculté de Paris s'est arrogé le droit de dire son avis, en mauvais latin, sur les livres qui lui déplaisent; et comme depuis cinquante

années le public est en possession de se moquer de cet avis, elle a constamment l'humilité de le traduire en français, afin de multiplier les lecteurs et les sifflets.

La censure de *Bélisaire* eut un grand succès. On ne peut se dissimuler que l'obligation imposée, sous peine de damnation, aux princes et aux magistrats, de condamner à la mort quiconque n'est pas de la communion romaine, ne soit une opinion théologique très-moderne. La damnation des païens n'a jamais été donnée comme un article de foi dans les premiers siècles de l'église. On n'avance de pareilles opinions que lorsqu'on est le maître. La faculté fut donc obligée d'avouer que, si le fond de la croyance doit toujours rester le même, cependant on peut l'enrichir de temps en temps de quelques nouveaux articles de foi, dont les circonstances n'avaient point permis à notre Seigneur Jésus-Christ et aux saints apôtres de s'occuper.

Cette assertion parut aussi ridicule que scandaleuse; et lorsqu'on vit que le mauvais français de la Sorbonne n'avait pas même le mérite de rendre exactement son

mauvais latin ; et qu'en se traduisant eux-mêmes ces sages maîtres avaient fait des contre-sens, les ris redoublèrent.

On trouvera dans l'édition des Œuvres de Voltaire (de Gotha) plusieurs pièces en prose sur cette facétie théologique. Il s'est plu à attaquer souvent l'opinion que tout infidèle est damné, quelles que soient ses vertus et l'innocence de sa vie. Ce n'est point là une opinion théologique indifférente. Il importe au repos de l'humanité de persuader à tous les hommes qu'un Dieu, leur père commun, récompense la vertu, indépendamment de la croyance, et qu'il ne punit que les méchants.

Cette opinion de la nécessité de croire certains dogmes pour n'être point damné, et d'un supplice éternel réservé à ceux qui les ont niés ou même ignorés, est le premier fondement du fanatisme et de l'intolérance. Tout non conformiste devient un ennemi de Dieu et de notre salut. Il est raisonnable, presque humain, de brûler un hérétique et d'ajouter quelques heures de plus à un supplice éternel, plutôt que de s'exposer, soi et sa famille, à être

précipités par les séductions de cet impie dans les bûchers éternels.

C'est à cette seule opinion qu'on peut attribuer l'abominable usage de brûler des hommes vivants ; usage qui, à la honte de notre siècle, subsiste encore dans les pays catholiques de l'Europe, excepté dans les états de la famille impériale. Heureusement cette opinion est aussi ridicule qu'atroce, et plus injurieuse à la divinité que tous les contes des païens sur les aventures galantes des Dieux immortels. Aussi parmi ceux qui sont intéressés au maintien de la théologie, les gens raisonnables voudraient-ils qu'on abandonnât ce prétendu dogme comme celui de la création du monde, il y a juste six mille ans.

On suivrait la même marche à mesure que certains dogmes deviendraient trop révoltants, ou trop clairement absurdes ; et au bout d'un certain temps on soutiendrait qu'on ne les a jamais regardés comme articles de foi. Cela est arrivé déja plus d'une fois, et l'église s'en est bien trouvée.

Il est juste d'observer ici que Ribalier, sindic de Sorbonne, dont on parle dans

cette satyre, est un homme de mœurs douces, assez tolérant, qui céda, malgré lui, dans cette circonstance au délire théologique de ses confrères. Il avait à se faire pardonner sa modération à l'égard des jansénistes; et pour l'expier, il se mit à persécuter un peu les gens raisonnables.

LES DEUX SIÈCLES.

Dans un siècle où l'on met de la vanité à être sensible, où l'on veut s'occuper des intérêts de la société sans se donner la peine de les étudier, et pouvoir parler de la nature, sans s'asservir au travail pénible de l'observer, où l'on confond la singularité des opinions avec la philosophie, et où l'on se croit au dessus des préjugés, parce qu'on préfère des rêves nouveaux aux rêves de nos pères; dans un tel siècle les mauvais drames, les livres extravagants en politique, les systèmes vagues d'histoire naturelle, les paradoxes doivent devenir

communs; il n'est pas étonnant qu'ils aient excité la bile de M. de Voltaire. Mais ces sottises sont une suite nécessaire de ce sentiment d'humanité, fruit précieux de la philosophie, et que M. de Voltaire a contribué, plus que personne, à répandre en Europe; de l'importance que les hommes savent attacher enfin à leurs véritables intérêts, à la connaissance de leurs droits, et des sources du bonheur public; enfin du goût général pour les sciences naturelles, et pour une philosophie fondée sur la raison seule, et délivrée du joug de l'autorité, et des systèmes. Ce mal, dont il se plaint, n'est que l'abus du bien que lui-même avait fait.

On le voit alternativement, tantôt relever son siècle, tantôt le traiter avec mépris, selon qu'il était le plus frappé, ou des progrès de la raison, ou du succès éphémère de quelques extravagances.

Il ne faut point cependant l'accuser de contradiction : c'est un père qui emploie avec ses enfants, tantôt l'encouragement, et tantôt le reproche.

MÉLANGES HISTORIQUES.

Ces mélanges renferment les réponses de M. de Voltaire à plusieurs critiques de ses ouvrages historiques, un traité précieux sur l'esprit de doute qu'il faut porter dans l'étude de l'histoire, et un recueil de fragments, dans lequel nous avons fait entrer plusieurs morceaux historiques détachés. On trouvera dans ce dernier ouvrage quelques répétitions; mais il était très-difficile de les éviter sans gâter ces différents morceaux, ou sans priver le lecteur de plusieurs détails très-agréables. M. de Voltaire, en répétant les mêmes choses, a presque toujours varié son stile et ses réflexions.

Les réponses aux critiques regardent principalement la Beaumelle, le jésuite Nonotte, l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, et celui de trois volumes de lettres, publiées sous des noms de juifs portugais.

C'est seulement dans la vie de M. de Voltaire qu'il faut parler de la Beaumelle,

qui troubla longtemps le repos de ce grand-homme, mais qui n'était ni assez instruit sur l'histoire, ni assez éclairé pour faire des remarques utiles sur ses ouvrages.

On en peut dire autant du jésuite Nonotte. Le libelle méprisable, intitulé, *Erreurs de Voltaire*, ne méritait pas de réponse. Les deux autres ouvrages sont d'un genre différent : on ne peut refuser beaucoup d'érudition à l'auteur du *Supplément à la philosophie de l'histoire*, ni même cette espèce de critique qui ne demande que la connaissance des auteurs et celle des langues. Mais on desirerait qu'il eût mis dans son ouvrage plus de cette autre critique plus rare et plus difficile, fondée sur une connaissance philosophique de la nature et des hommes. On pourrait lui reprocher aussi ce ton de supériorité qu'il n'était permis à personne de prendre à l'égard de l'auteur de *Mahomet* et d'*Alzire*, de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations* : enfin lorsqu'on lit dans ce Supplément, que M. de Voltaire *est une bête féroce qu'il faut chasser de toute société policée*, il est bien difficile de ne point

pardonner la gaîté avec laquelle cet illustre vieillard a répondu.

On attribue également les lettres de six juifs à un savant académicien ; mais nous ne pouvons le croire. Elles sont trop éloignées de ce stile poli, même dans la critique, qui distingue les académiciens de la capitale, surtout lorsque le grand nom de leur adversaire leur fait un devoir de ces égards. Ils savent trop qu'il n'est permis de s'en dispenser que lorsqu'on a le malheur d'être forcé de se défendre contre des hommes que l'intérêt même de la société oblige de dévouer au mépris public. Le temps des académiciens est d'ailleurs trop précieux, pour qu'ils puissent s'occuper pendant trois gros volumes de la petite nation juive. Comment, au milieu de tant de découvertes utiles dans les sciences et les arts, lorsque l'Europe entière est occupée des questions les plus importantes de la législation, du commerce, de la politique, un académicien pourrait-il arrêter si longtemps ses regards sur les crimes, les brigandages, les débauches d'une horde de voleurs arabes ?

Nous croyons plus naturel d'attribuer ces lettres à de véritables Juifs : il est tout simple qu'ils s'occupent et cherchent à occuper les autres des aventures de leurs ancêtres; on peut pardonner à un Juif qui a lu le Talmud, de parler avec hauteur à un grand poète qui n'a étudié que Locke et Newton. On peut même les excuser de manquer de charité; ils ne sont point sous la loi de grace : et quand les petits-fils de Siméon, de Phinée, de Josué, de Samuël, de David, etc. se bornent à faire l'apologie de ces héros, et à dire de grosses injures à un philosophe, on doit leur savoir gré de leur modération. N'est-il pas évident qu'un auteur qui prend la défense de tant d'assassinats, de tant d'usages barbares, ne peut être un chrétien, et qu'il n'y a qu'un Juif qui puisse dire que les Juifs aient su l'astronomie, et cultiver les arts.

On se tromperait, si l'on imaginait que le zèle pour la religion produit les ouvrages de ce genre. Quand ce n'est point l'envie ou la faim, c'est l'orgueil qui les inspire. Un homme a passé vingt années à lire un vieux livre, à en comparer les manuscrits

et les éditions, à restituer quelques lignes défigurées; et vous allez lui dire que ce livre n'est qu'un recueil de contes à dormir debout! Ce savant doit vous regarder comme un ennemi de la société, *une bête féroce*.

Un autre est accoutumé à entendre dire à des bambins: « Cela est bien sûr, car M. l'abbé l'a dit; » et il apprend qu'il y a des hommes assez audacieux pour oser révoquer en doute ce qu'a dit M. l'abbé. Alors il se fait Juif, dans l'espérance d'être écouté hors de son collège, et il dénonce l'auteur téméraire qui ne veut pas tout croire sur sa parole. Comment! je passe dans mon quartier pour un ministre de la divinité, et sans respect pour le sacrement de l'ordre et la bénédiction de licence, vous voulez raisonner avec moi comme avec votre égal, parce que vous avez fait de beaux vers, et que vous écrivez éloquemment en prose! L'état est renversé, si on laisse une pareille licence impunie. Nous ne pouvons lapider cet audacieux suivant la douceur des lois juives; consolons-nous en lui disant des injures.

Telle est la source de ces libelles auxquels M. de Voltaire daigna si souvent répondre; mais dans ces réponses il a presque toujours le talent d'amuser et d'instruire ses lecteurs; et ses adversaires n'ont malheureusement jamais eu, ni l'un, ni l'autre.

LA DEFENSE DE MON ONCLE.

La *Philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations depuis Charlemagne*, avait d'abord été imprimée sous le nom de l'abbé Bazin. Il parut une critique de cet ouvrage, ayant pour titre: *Supplément à la philosophie de l'histoire.* On suppose que c'est ici le neveu de l'abbé Bazin qui répond à cette critique, et venge la mémoire de feu son oncle.

POLITIQUE ET LÉGISLATION.

PARMI le grand nombre des hommes de lettres d'un mérite supérieur qui ont illustré le siècle de Louis XIV, il n'en est aucun qui se soit occupé de législation, d'économie politique, de jurisprudence, etc. Fénélon a envisagé ces objets en moraliste plutôt qu'en politique : Boisguilbert, qui parmi ses erreurs a répandu dans ses ouvrages plusieurs vérités utiles et nouvelles, n'était qu'un écrivain obscur, inconnu aux gens de lettres de la capitale : l'abbé de St.-Pierre n'était regardé que comme un bon homme avec d'excellentes intentions; il inondait le public de projets aussi mal écrits qu'impraticables, et l'on ne faisait grace à ses opinions politiques qu'en faveur de la liberté de ses idées sur la religion. Il n'y a point cependant d'objets plus dignes d'occuper les hommes, et sur lesquels il soit plus utile d'éclairer le peuple.

Lorsque l'*Esprit des Lois* parut, en 1750,

les ouvrages de Melon, de Dutot, et surtout celui de Cantillon sur le commerce; enfin, quelques-uns des écrits de l'abbé de St-Pierre étaient les seuls livres français, sur les sciences politiques, qui fussent entre les mains des gens de lettres.

M. de Voltaire ne partageait point, même dans sa jeunesse, leur indifférence sur ces grands objets. Comme il s'était instruit sur la physique avec s'Gravesande et Newton, sur la métaphysique, avec Locke, Clarke et Collins, il étudia en Angleterre les écrivains politiques que cette nation avait déja produits.

Ces sciences ont fait en France de grands progrès pendant sa vie, et surtout à l'époque où il lui eût été difficile de se livrer à de nouvelles études. Mais si on ne trouve pas ici sur les questions de l'économie politique la même exactitude, la même profondeur que dans plusieurs ouvrages modernes, on y trouvera toujours des idées saines et modérées sur les principes de la constitution des états, des vues pleines d'humanité et de sagesse sur la législation criminelle, un grand respect pour les droits

des hommes, un zèle pur pour la gloire et la prospérité de la France.

Ce même recueil renferme plusieurs mémoires sur des affaires particulières, depuis l'instant où, après deux ans de soins non interrompus, M. de Voltaire obtint justice pour la famille de l'innocent et malheureux Calas. Il regarda comme une véritable obligation le soin de prendre la défense de tous les infortunés qu'il croyait les victimes de la prévention des juges et des erreurs de la loi. Il employait pour eux la force de sa raison, les charmes de son éloquence, et toute l'autorité de sa gloire et de son génie : il osait croire que la voix de l'auteur de la *Henriade* et d'*Alzire* pourrait se faire entendre auprès du trône ou dans le sanctuaire des lois, et y porter les gémissements de l'homme obscur ou opprimé.

On trouvera dans cette partie des observations sur l'*Esprit des Lois*. Peut-être est-il singulier que plus d'un siècle après que Descartes nous a instruits à secouer en philosophie le joug de l'autorité, on refuse à un homme le droit de juger l'ouvrage

d'un autre homme, pourvu qu'il ne se permette, ni infidélité, ni déclamation injurieuse ; mais il est bien plus bisarre que ce soit à M. de Voltaire qu'on ne veuille point permettre d'examiner l'*Esprit des Lois ;* et l'on pourrait demander quels titres il faut donc posséder pour oser avoir une opinion sur cet ouvrage, si M. de Voltaire ne les a point. Ses critiques d'ailleurs sont presque toujours justes : M. de Voltaire n'eût pas sans doute critiqué l'*Esprit des Lois*, si les erreurs de Montesquieu pouvaient être indifférentes, si le juste respect qu'on a pour son génie, ne les avait fait adopter en même temps que les vérités qui y sont unies, si son nom n'était point devenu l'appui de préjugés dangereux, qui peut-être sans lui n'auraient pas résisté si longtemps aux efforts de la raison; si enfin ce n'était pas à ces erreurs même qu'il doit, non l'estime des hommes éclairés, mais l'enthousiasme de la foule de ses admirateurs.

pro.

LA VOIX DU SAGE.

CE t ouvrage parut en 1750, dans le temps où les ridicules querelles pour la *Bulle* menaçaient de troubler encore l'état, et où le clergé, propriétaire d'un cinquième des biens du royaume, refusait de porter une partie du fardeau des taxes sous lequel le reste de la nation paraissait prêt à succomber, et protégé par quelques ministres, les aidait à faire disgracier le contrôleur-général qui osait rendre ce service à sa patrie. Or le clergé raisonnait ainsi : notre bien est le bien des pauvres ; donc ce serait un sacrilège, si au lieu d'enlever aux pauvres leur nécessaire pour subvenir aux dépenses de l'état, on nous prenait une faible partie de notre superflu. Nous étions exempts, comme la noblesse, des anciennes taxes ; donc nous ne devons pas payer les nouvelles taxes que la noblesse paie comme le reste des citoyens ; et la noblesse qui, sous Louis XIV, s'est assemblée pour un

tabouret, et sous Louis XV pour un parlement, ne s'assembla point pour défendre ses droits contre les prêtres, et elle continua de payer gaîment pour le clergé. Prétendre, comme les Anglais, qu'on ne peut être taxé légitimement qu'avec le consentement des représentants du peuple, c'est soutenir un des droits des hommes. Prétendre, comme le clergé de France, qu'un corps particulier doit ne payer que comme il veut, et rejeter à son gré le fardeau des dépenses publiques sur le reste des citoyens, c'est insulter au bon sens et à la nation.

Les dîmes levées par le clergé sont un impôt qui s'oppose par sa nature, à tout perfectionnement dans la culture. Les moines mendiants sont un autre impôt très-nuisible au peuple, auquel ils enlèvent ce qui lui aurait donné un peu d'aisance ou formé quelques épargnes.

Ainsi, en France, non-seulement le clergé ne paie point les impôts, mais il en lève à son profit de très-considérables.

ÉCRITS

Pour les habitants du Mont-Jura et du pays de Gex.

NOUS avons cru devoir placer quelques réflexions sur l'esclavage de la glèbe à la tête de ces ouvrages que le spectacle de l'avilissement où les moines de St.-Claude retenaient leurs serfs, a inspirés à l'ame sensible et généreuse de M. de Voltaire.

Les droits de main-morte dont jouissent les seigneurs, ne peuvent être regardés que comme des conditions auxquelles les terres des main-mortables leur ont été anciennement cédées, ou comme des impôts mis sur eux par ces seigneurs dans le temps où ils exerçaient une partie de la souveraineté. Dans le premier cas, le souverain a le droit d'abolir la main-morte, c'est-à-dire, d'obliger les seigneurs à recevoir de leurs vassaux un dédommagement égal à la valeur des droits dont ils jouissent. En

effet, toute convention dont l'exécution est d'une durée perpétuelle, doit être soumise, comme nous l'avons dit ailleurs, à la puissance législative, qui peut en changer la forme, en conservant à chacun les droits réels qui résultent de la convention. Si les droits de main-morte représentent d'anciens impôts, il est clair que le souverain qui a réuni dans sa personne tous les droits dont les seigneurs ont joui, n'a pu leur céder ces impôts d'une manière perpétuelle et irrévocable quant à la forme, et qu'il est resté le maître de la changer, et par conséquent de détruire ces impôts, en dédommageant les cessionnaires du revenu qu'ils en tiraient, puisque cette jouissance pécuniaire est la seule chose qu'il ait pu leur céder.

L'abolition des droits de main-morte est donc légitime, pourvu que l'on en dédommage les propriétaires. Mais ce dédommagement exige deux conditions: la première, que ces droits soient bien fondés; la seconde, que le dédommagement n'excède point leur produit réel.

Il paraît que la simple jouissance ne doit

point ici former une prescription, comme lorsqu'il s'agit d'une propriété réelle, ou même de ces droits de dixmes féodales, de champarts, etc. qui sont évidemment les réserves d'un propriétaire sur le fonds qu'il abandonne. La forme des droits de main-morte semble annoncer l'abus de la force; ainsi, cette présomption de la légitimité du droit qu'on fonde sur la jouissance, loin d'être ici en faveur du possesseur, est contre lui. On doit donc, quelque longue qu'ait été la possession, exiger des titres.

Quant à la méthode d'évaluer ces droits, les uns sont annuels, comme les corvées féodales; et dans ce cas l'évaluation est facile à faire : cinq jours de corvée par année équivalent à environ la 72e partie du travail, et par conséquent du produit de la terre; une dixme d'un 72e les remplacerait. Les autres droits sont éventuels, et quelques-uns dépendent, jusqu'à un certain point, de la volonté de ceux qui y sont soumis : ceux-là ne peuvent s'évaluer que par le calcul des probabilités. Mais il ne pourrait y avoir de difficultés

que dans la théorie, et les géomètres sauraient donner à la méthode d'évaluer la marche facile et simple qu'exige la pratique.

Il y a enfin quelques droits qui sont contraires au bon sens, comme celui d'hériter des meubles d'un étranger qui a vécu un an et un jour sur la terre main-mortable, même sans y posséder de terrein soumis à la main-morte; comme celui qui accorde un droit au seigneur sur les biens que son serf peut avoir acquis dans un autre pays: ceux-là doivent être abolis sans aucun dédommagement, puisqu'il est clair que le seigneur ne peut avoir de droit dans aucun cas que sur ce qu'un propriétaire de son terrein possède dans l'étendue de sa seigneurie.

Tels seraient encore des impôts qui se percevraient en argent pour la permission de se marier, pour celle de coucher avec sa femme la première nuit de ses noces, le rachat des droits de cuissage, jambage, etc. de tels tributs ne peuvent, ni représenter un impôt, ni être les conditions légitimes d'une cession de propriété: ils sont évidem-

ment un abus de la force; et le souverain serait même plus que juste envers ceux qui en jouissent, en se bornant à les abolir sans exiger d'eux, ni restitution, ni dédommagements.

En parlant ici des dédommagements dus aux seigneurs, on sent que nous entendons les seigneurs laïcs seulement. Les hommes sont trop éclairés de nos jours pour ignorer que les biens ecclésiastiques ne sont pas une vraie propriété, mais une partie du domaine public, dont la libre disposition ne peut cesser d'appartenir au souverain.

Dans le projet d'édit dressé par le P. P. de Lamoignon, on ne trouve aucune distinction entre les seigneurs laïcs et les seigneurs ecclésiastiques : dans le siècle superstitieux qui a précédé le nôtre, on regardait les biens ecclésiastiques comme une vraie propriété, plus sacrée même que celle des citoyens. M. de Lamoignon propose de racheter les droits de main-morte par un droit éventuel, uniforme; cette disposition peut conduire à des injustices, non-seulement à l'égard des seigneurs, mais surtout à l'égard des serfs. Les droits qu'ils

devaient aux seigneurs se seraient trouvés souvent au dessous de celui qui aurait été établi d'après le projet: d'ailleurs, il semble qu'on doit laisser aux communautés la liberté d'accepter ou non l'affranchissement, en offrant en même temps à chaque particulier le moyen de s'affranchir lorsqu'il le voudra.

Dans l'édit de 1778, le roi s'est borné à rendre la liberté aux serfs de ses domaines: la loi ne s'est pas même étendue aux biens ecclésiastiques, quelqu'évident que soit le droit du souverain sur ces biens; et en exhortant les seigneurs à suivre l'exemple généreux donné par le prince, on n'a point autorisé ceux dont les terres sont substituées, à faire, sinon cet abandon, du moins un échange avec leurs vassaux.

L'affaire des moines de St.-Claude avait deux objets totalement distincts: l'un était d'obtenir de l'autorité du roi l'abolition de la servitude; l'autre de prouver que le prétendu droit des moines étant fondé sur des titres faux, devait être détruit. Les habitants n'ont réussi, ni dans l'une, ni dans l'autre de ces demandes. L'éloquence et

le zèle de M. de Voltaire ont été inutiles; la servitude subsiste encore au pied du Mont-Jura, et tandis que le petit-fils de Henri IV a déclaré qu'il ne voulait plus avoir que des hommes libres dans ses domaines, ni ses exhortations, ni son exemple n'ont pu résoudre les gentilshommes, qui ont eu l'humilité de succéder aux moines de St.-Claude, à renoncer à l'orgueil d'avoir des esclaves.

TRAITÉ

Sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas.

NOUS osons croire, à l'honneur du siècle où nous vivons, qu'il n'y a point dans toute l'Europe un seul homme éclairé qui ne regarde la *tolérance* comme un droit de justice, un devoir prescrit par l'humanité, la conscience, la religion; une loi nécessaire à la paix et à la prospérité des états.

Si dans cette classe d'hommes qui déshonorent les lettres par leur vie, comme par leurs ouvrages, quelques-uns osent encore s'élever contre cette opinion, on peut leur opposer avec trop d'avantage les maximes et la conduite des États-Unis de l'Amérique septentrionale, des deux parlements de la Grande-Bretagne, des États-généraux, de l'empereur des Romains, de l'impératrice des Russes, du roi de Prusse, du roi de Suède, de la république de Pologne; du cercle polaire au cinquantième degré de latitude, du Kamshatka aux rives du Mississipi, la tolérance s'est établie sans trouble. A la vérité, les confédérés polonais mêlèrent quelques pratiques de dévotion au projet d'assassiner leur roi, et à leur alliance avec les Turcs; mais cet abus de la religion est une preuve de plus de la nécessité d'être tolérant, si l'on veut être paisible.

Tout législateur qui professe une religion, qui connaît les droits de la conscience, doit être tolérant; il doit sentir combien il est injuste et barbare de placer un homme entre le supplice et les actions

qu'il regarde comme des crimes. Il voit que toutes les religions s'appuient sur des faits, sont établies sur le même genre de preuves, sur l'interprétation de certains livres, sur la même idée de l'insuffisance de la raison humaine; que toutes ont été suivies par des hommes éclairés et vertueux; que les opinions contradictoires ont été soutenues par des gens de bonne foi, qui avaient médité toute leur vie sur ces objets.

Comment se croira-t-il donc assez sûr de sa croyance pour traiter comme ennemis de Dieu ceux qui pensent autrement que lui? Regardera-t-il le sentiment intérieur, qui le détermine, comme une preuve juridique qui lui donne des droits sur la vie ou sur la liberté de ceux qui ont d'autres opinions? Comment ne sentirait-il pas que ceux qui professent une autre doctrine, ont contre lui un droit aussi légitime que celui qu'il exerce contr'eux?

Supposons maintenant un homme qui, n'ayant aucune religion, les regarde toutes comme des fables absurdes; cet homme sera-t-il intolérant? Non, sans doute. A la vérité, comme ses preuves sont d'un

autre genre, comme les fondements de ses opinions sont appuyés sur des principes d'une autre nature, le devoir d'être tolérant est fondé pour lui sur d'autres motifs. S'il regarde comme des insensés les sectateurs des différentes religions, se croira-t-il en droit de traiter comme un crime une folie qui ne trouble pas l'ordre de la société, de priver de leurs droits des hommes que l'espèce de démence, dont ils sont atteints, ne met pas hors d'état de les exercer ? Peut-il ne pas les supposer de bonne foi ? car l'existence même des fourbes qui professent une croyance qu'ils n'ont pas, suppose celle des dupes aux dépens de qui ces fourbes vivent et s'enrichissent. Il faudrait qu'il y eût un moyen de prouver juridiquement que tel homme qui professe une opinion absurde, ne la croit pas ; et l'on sent que ce moyen ne peut exister. L'idée même qu'une telle opinion particulière peut être dangereuse par ses conséquences, n'autoriserait pas une loi d'intolérance. Une opinion qui prescrirait directement la sédition ou l'assassinat comme un devoir, pourrait seule être traitée comme un délit ; mais

dans ce cas, ce n'est plus d'intolérance religieuse qu'il s'agit, mais de l'ordre et du repos de la société.

Si maintenant nous considérons la justice et le maintien des droits des hommes, nous trouverons que la liberté des opinions, celle de les professer publiquement, et de s'y conformer dans sa conduite, en tout ce qui ne donne point atteinte aux droits d'un autre homme, est un droit aussi réel que la liberté personnelle ou la propriété des biens. Ainsi, toute limitation apportée à l'exercice de ce droit est contraire à la justice, et toute loi d'intolérance est une loi injuste.

A la vérité, il ne faut ici entendre par loi qu'une loi permanente, parce qu'il est possible que l'espèce de fièvre que cause le zèle religieux, exige pour un temps, dans un certain pays, un autre régime que l'état de santé; mais alors la sûreté et le repos de ceux que l'on prive de leurs droits, sont le seul motif légitime que puissent avoir des lois de cette espèce.

L'intérêt général de l'humanité, ce premier objet de tous les cœurs vertueux,

demande la liberté d'opinions, de conscience, de culte; d'abord, parce qu'elle est le seul moyen d'établir entre les hommes une véritable fraternité ; car, puisqu'il est impossible de les réunir dans les mêmes opinions religieuses, il faut leur apprendre à regarder, à traiter comme leurs frères ceux qui ont des opinions contraires aux leurs. Cette liberté est encore le moyen le plus sûr de donner aux esprits toute l'activité que comporte la nature humaine, de parvenir à connaître la vérité sur tous ces objets, liés intimement avec la morale, et de la faire adopter à tous les esprits : or l'on ne peut nier que la connaissance de la vérité ne soit pour les hommes le premier des biens. En effet, il est impossible qu'il s'établisse dans un pays, ou qu'il y subsiste une loi permanente, contraire à ce que l'opinion générale des hommes qui ont reçu une éducation libérale, regardera comme opposé ou aux droits des citoyens, ou à l'intérêt général. Il est impossible qu'une vérité ainsi reconnue s'efface jamais de la mémoire, ou que l'erreur puisse l'emporter sur elle. C'est là, dans toutes les constitu-

tions politiques, la seule barrière solide qu'on puisse opposer à l'oppression arbitraire, à l'abus de la force.

La politique pourrait-elle avoir d'autres vues? La force réelle, la richesse, et surtout la félicité d'un pays, ne dépendent-elles pas de la paix qui règne dans l'intérieur de ce pays? Tous ces objets liés entr'eux le sont avec la tolérance des opinions, et surtout des opinions religieuses, les seules qui puissent agiter le peuple.

La tolérance dans les grands états est nécessaire à la stabilité du gouvernement. En effet, le gouvernement, disposant de la force publique, n'a rien à craindre, tant que les particuliers qui chercheraient à le troubler, ne pourront réunir assez d'hommes pour former une résistance capable de balancer cette force publique, ou tant qu'ils ne pourront enlever au gouvernement la force dont il dispose. Or, il est aisé de voir que les opinions religieuses, que l'intolérance oblige de se réunir en un plus petit nombre de classes, peuvent seules donner à des particuliers ce pouvoir dangereux. La tolérance, au contraire, ne peut pro-

duire aucun trouble, et enlève tout prétexte; son effet nécessaire est de désunir les opinions: dans un pays partagé entre un grand nombre de sectes, aucune ne peut prétendre à dominer, et par conséquent toutes sont tranquilles.

Les partisans de l'intolérance politique ont dit, dans les pays protestants, qu'il ne fallait pas tolérer le papisme, parce qu'il tend à établir la puissance ecclésiastique sur les ruines de l'autorité du monarque; et dans les pays catholiques, qu'il ne faut pas tolérer les communions protestantes, parce qu'elles sont ennemies du pouvoir absolu: cette contradiction ne suffit-elle pas à un homme de bon sens, pour en conclure qu'il faut les tolérer toutes, afin qu'aucune n'ayant de pouvoir, aucune ne puisse être dangereuse?

Quelques personnes prétendent que la liberté de penser étant une suite naturelle de la tolérance, et la liberté de penser conduisant à la destruction de la morale, l'intolérance est nécessaire au bonheur des hommes; c'est calomnier la nature humaine. Quoi! du moment où les hommes se mêlent

de raisonner, ils deviennent des scélérats! quoi! la vertu, la probité ne peuvent s'appuyer que sur des sophismes qui disparaîtront dès qu'on sera libre de les attaquer! Cette opinion est contredite par les faits. Parmi les hommes qui commettent des crimes, il y en a beaucoup plus de gens crédules que de libres penseurs; et il faut se garder de confondre la liberté de penser, produite par l'usage de la raison, avec ces maximes immorales qui sont depuis tous les temps à la bouche de la canaille de tous les pays: elles sont le fruit d'un instinct grossier, et non celui de la raison: elles ne peuvent être attaquées et détruites que par elle.

Vous voulez, dites-vous, que les hommes aiment et pratiquent la vertu: préférez ceux qui veulent les rendre raisonnables, à ceux qui s'occupent d'ajouter des erreurs étrangères aux erreurs où l'instinct peut entraîner.

Les hommes qui croient vraie la religion qu'ils professent, doivent desirer la tolérance; d'abord, pour avoir le droit d'être tolérés eux-mêmes dans les pays où leur religion ne domine pas; ensuite pour que

leur religion puisse subjuguer tous les esprits. Toutes les fois que les hommes ont la liberté de discuter, la vérité finit par triompher seule. Voyez comme depuis le peu de temps où il a été permis de parler raison sur la magie, cette erreur si générale et si ancienne a disparu presque absolument. Croyez-vous donc qu'il faille des bourreaux et des assassins pour dégoûter les hommes de croire au dieu *Fo*, *à Sammonocodom*, etc.?

Tandis que la nature, la raison, la politique, la vraie piété prêchent la tolérance, quelques hommes voudraient bien persécuter : et si les gouvernements plus éclairés, plus humains, ne leur immolent plus de victimes, on leur abandonne les livres; on défend, sous des peines graves, d'écrire avec liberté. Qu'en arrive-t-il? On porte dans les livres clandestins la liberté jusqu'à la licence; et si l'on avance, dans ces livres, des principes dangereux, aucun homme qui a de la morale ou de l'honneur, ne veut les réfuter, pour peu que le nom de l'auteur soit soupçonné, et que sa personne puisse être compromise. Cette persécution

sert donc seulement à ne laisser pour défenseurs à la cause de ceux qui les suscitent, que des hommes méprisés.

D'autres fois des corps très-respectables demandent hautement qu'on empêche de laisser entrer dans un royaume les livres où l'on combat leurs opinions. Ils ignorent apparemment que ces deux phrases : je vous prie d'employer votre crédit pour empêcher mon adversaire de combattre mes raisons ; *ou bien*, je ne crois pas aux opinions que je professe, sont rigoureusement synonymes.

Que dirait-on d'un homme qui ne voudrait pas que son juge entendît les raisons de chaque partie? Or, de quelque religion que vous soyez prêtres, quand il s'agit de vérité, vous n'êtes que parties. La raison, la conscience de chaque homme est votre juge. Quel droit auriez-vous de l'empêcher de s'instruire ? quel droit auriez-vous de l'empêcher d'instruire ses semblables ? Si notre croyance est susceptible de preuves, pourquoi craignez-vous qu'on l'examine ? Si elle ne l'est pas, si une grace particulière d'un Dieu peut seule la persuader,

pourquoi voulez-vous joindre une tyrannie humaine à cette force bienfaisante ?

Il existe en France un livre qui contient l'objection la plus terrible qu'on puisse faire contre la religion : c'est le tableau des revenus du clergé; tableau trop bien connu, quoique les évêques aient refusé au roi de lui en donner un exemplaire. C'est là une de ces objections qui frappent le peuple comme le philosophe, et à laquelle il n'y a qu'une réponse : rendre à l'état ce que le clergé en a reçu, et rétablir la religion, en vivant comme on prétend qu'ont vécu ceux qui l'ont établie. Ecouteriez-vous un professeur de physique qui serait payé pour enseigner un système, et qui perdrait sa fortune, s'il en enseignait un autre ? Ecouteriez-vous un homme qui prêche l'humilité en se faisant appeler monseigneur, et la pauvreté volontaire en accumulant les bénéfices ?

On demande encore pourquoi le clergé, qui jouit d'environ un cinquième de biens de l'état, veut faire la guerre aux dépens du peuple ? S'il trouve certains livres dangereux pour lui, qu'il les fasse réfuter, et

qu'il paie un peu plus cher ses écrivains. D'ailleurs, il n'en coûterait pas plus d'un ou deux millions par an, pour retirer tous les exemplaires des livres irréligieux qui s'impriment en Europe ; cette dépense ne ferait pas un impôt d'un cinquantième sur les biens ecclésiastiques : aucune nation ne fait la guerre à si bon marché.

On a dit dans quelques brochures que les libres penseurs étaient intolérants ; ce qui est absurde, puisque liberté de penser et tolérance sont synonymes. La preuve en était plaisante ; c'est qu'ils se moquaient, disait-on, de leurs adversaires, et qu'ils se plaignaient des prérogatives odieuses ou nuisibles usurpées par le clergé. Il n'y a point d'intolérance à tourner en ridicule de mauvais raisonneurs. Si ces mauvais raisonneurs étaient tolérants et honnêtes, cela serait dur ; s'ils sont insolents et persécuteurs, c'est un acte de justice, c'est un service rendu au genre humain. Mais ce n'est jamais intolérance : se moquer d'un homme, ou le persécuter, sont deux choses bien distinctes.

Si les prérogatives qu'on attaque sont

mal fondées, celui qui s'élève contr'elles ne fait que réclamer des droits usurpés sur lui. Est-ce donc être intolérant que de faire un procès à celui qui a usurpé nos biens? Le procès peut être injuste, mais il n'y a point là d'intolérance.

On a dit aussi que les libres penseurs étaient dangereux, parce qu'ils formaient une secte: cela est encore absurde. Ils ne peuvent former de secte, puisque leur premier principe est que chacun doit être libre de penser et de professer ce qu'il veut : mais ils se réunissent contre les persécuteurs; et ce n'est point faire secte, que de s'accorder à défendre le droit le plus noble et le plus sacré que l'homme ait reçu de la nature.

RELATION

De la mort du chevalier de la Barre, 1766, *et le cri du sang innocent*, 1775.

NOUS nous permettrons quelques réflexions sur l'horrible évènement d'Abbeville, qui, sans les courageuses réclamations de M. de Voltaire et de quelques hommes de lettres, eût couvert d'opprobre la nation française aux yeux de tous ceux des peuples de l'Europe qui ont secoué le joug des superstitions monacales.

Il n'existe point en France de loi qui prononce la peine de mort contre aucune des actions imputées au chevalier de la Barre.

L'édit de Louis XIV contre les blasphémateurs, ne décerne la peine d'avoir la langue coupée qu'après un nombre de récidives qui est presque moralement impossible: il ajoute que *quant aux blasphèmes*

énormes qui, selon la théologie, appartiennent au genre de l'infidélité, les juges pourront punir même de mort.

1°. Cette permission de tuer un homme n'en donne pas le droit; et un juge qui, autorisé par la loi à punir d'une moindre peine, prononce la peine de mort, est un assassin et un barbare.

2°. C'est un principe de toutes les législations, qu'un délit doit être constaté: or, il n'est point constaté au procès qu'aucun des prétendus blasphêmes du chevalier de la Barre appartienne, *suivant la théologie, au genre de l'infidélité.* Il fallait une décision de la Sorbonne, puisqu'il est question dans l'édit de prononcer *suivant la théologie*, comme il faut un procès-verbal de médecins dans les circonstances où il faut prononcer *suivant la médecine.*

Quant au *bris d'images*, en supposant que le chevalier de la Barre en fût convaincu, il ne devait pas être puni de mort. Une seule loi prononce cette peine: c'est un édit de pacification donné par le chancelier de l'Hospital, sous Charles IX, et révoqué bientôt après. En jugeant de l'esprit

de cette loi par les circonstances où elle a été faite, par l'esprit qui l'a dictée, par les intentions bien connues du magistrat humain et éclairé qui l'a rédigée, on voit que son unique but était de prévenir les querelles sanglantes que le zèle imprudent de quelque protestant aurait pu allumer entre son parti et celui des partisans de l'église romaine. La durée de cette loi devait-elle s'étendre au delà des troubles qui pouvaient en excuser la dureté et l'injustice? C'est à peu près comme si on punissait de mort un homme qui est sorti d'une ville sans permission, parce que cette ville, étant assiégée, il y a deux cents ans, on a défendu d'en sortir, sous peine de mort, et que la loi n'a point été abrogée.

D'ailleurs, la loi porte, *et autres actes scandaleux et séditieux*, et non pas scandaleux *ou* séditieux : donc pour qu'un homme soit dans le cas de la loi, il faut que le scandale qu'il donne soit agravé par un acte séditieux, qui est un véritable crime. Ce n'est pas le scandale que le vertueux l'Hospital punit par cette loi, c'est un acte séditieux qui était alors une suite

nécessaire de ce scandale. Ainsi, lorsque l'on punit dans un temps de guerre une action très-légitime en elle-même, ce n'est pas cette action qu'on punit, mais la trahison qui dans ce moment est inséparable de cette action.

Il est donc trop vrai que le chevalier de la Barre a péri sur un échafaud, parce que les juges n'ont pas entendu la différence d'une particule disjonctive à une particule conjonctive.

La maxime de Zoroastre, *dans le doute abstiens-toi*, doit être la loi de tous les juges; ils doivent, pour condamner, exiger que la loi qui prononce la peine, soit d'une évidence qui ne permette pas le doute; comme ils ne doivent prononcer sur le fait qu'après des preuves claires et concluantes.

Le dernier délit imputé au chevalier de la Barre, celui de *bris d'images*, n'était pas prouvé : l'arrêt prononce *véhémentement suspecté*. Mais si on entend ces mots dans leur sens naturel, tout arrêt qui les renferme ordonne un véritable assassinat; ce ne sont pas les gens *soupçonnés* d'un crime, mais ceux qui en sont convaincus, que la

société a droit de punir. Dira-t-on que ces mots *véhémentement suspecté* indiquent une véritable preuve, mais moindre que celle qui fait prononcer que l'accusé est *atteint et convaincu ?* Cette explication indiquerait un système de jurisprudence bien barbare ; et si on ajoutait qu'on punit un homme, moitié pour une action dont il est convaincu, moitié pour celle dont on dit qu'il est véhémentement suspecté, ce serait une confusion d'idées bien plus barbare encore.

Observons de plus que dans ce procès criminel, non-seulement les juges ont interprété la loi, usage qui peut être regardé comme dangereux, mais qu'ils ont donné à cette interprétation secrète un effet rétroactif, en l'appliquant à un crime commis antérieurement, ce qui est contraire à tous les principes du droit public ; que la question de l'interprétation de la loi n'a pas été jugée séparément de la question sur le fait ; qu'enfin cette interprétation d'une loi, dans le sens de la rigueur, pouvait, suivant cette manière de procéder, être décidée par une pluralité de deux voix, et l'a été réellement

d'un cinquième. Et l'on s'étonnerait encore qu'indépendamment de toute idée de tolérance, de philosophie, d'humanité, de droit naturel, un tel jugement ait soulevé tous les hommes éclairés d'un bout de l'Europe à l'autre!

ESSAI

Sur les probabilités en fait de Justice.

L'IDÉE d'appliquer aux preuves juridiques le calcul des probabilités, est aussi ingénieuse que l'exécution de cette idée serait utile. On sent qu'elle est encore trop nouvelle, trop éloignée des idées communes, trop propre surtout à faire sentir l'importance des lumières acquises par la méditation et l'étude des sciences, pour n'être pas rejetée comme une de ces rêveries politiques qui naissent dans la tête des philosophes, et que les vrais hommes d'état ignorent ou méprisent.

M. de Voltaire jugeait autrement, mais étranger à l'espèce de calcul qui peut

s'appliquer à ces questions, il n'a pu qu'indiquer la route qu'il fallait suivre; et c'est dans cette vue seulement qu'il faut lire cet ouvrage.

Dans le calcul des probabilités on désigne la certitude par l'unité, c'est-à-dire, que l'on suppose égal à un le nombre des combinaisons possibles qui renferment l'évènement dont on cherche la probabilité, ou dans lesquelles cet évènement n'entre point; la probabilité de l'évènement, représentée alors dans une fraction, est le nombre des combinaisons dans lesquelles l'évènement a lieu. Comme la probabilité est indépendante du nombre des combinaisons pour ou contre, mais dépend du rapport entre le nombre de combinaisons qui amènent l'évènement, et le nombre de combinaisons qui ne l'amènent point, on a dû représenter le nombre des évènements par un nombre toujours constant, et on a choisi l'unité comme celui qui rendait les calculs plus simples.

Par exemple, avoir trois chances en sa faveur sur trente, ou trente sur trois cents, ou quarante-cinq sur quatre cent cinquante,

c'est évidemment la même chose ; ainsi, dans tous ces cas, regardant le nombre quelconque des chances comme l'unité, $\frac{1}{10}$ exprimera le nombre des chances favorables.

Lorsque le nombre des combinaisons en faveur de la vérité d'un évènement est beaucoup plus grand que celui des combinaisons contraires, on dit que l'évènement est probable. Plus le premier de ces nombres augmente par rapport à l'autre, plus la probabilité de l'évènement est grande ; et on appelle certitude morale une probabilité telle, qu'on regarde comme impraticable d'en déterminer une plus approchante de l'unité, à laquelle on ne peut jamais atteindre, si l'évènement contraire n'est pas rigoureusement impossible.

Ces réflexions suffisent pour montrer combien les expressions demi-preuves, quart de preuves sont vides de sens, à quelles erreurs elles peuvent exposer, et que, pour se permettre d'employer le langage arithmétique dans l'examen des preuves, il faudrait des connaissances qui manquent à la plupart des jurisconsultes, et des recherches qui n'ont point été faites encore.

PHILOSOPHIE DE NEWTON.

Ce volume renferme les principaux ouvrages de M. de Voltaire sur la physique. On y trouvera :

1°. Ses *Éléments de la philosophie* de Newton ;

2°. Une *Réponse* aux critiques de cet ouvrage ;

3°. Une *Dissertation sur le feu*, qui a concouru, en 1740, pour le prix proposé par l'académie des sciences de Paris ;

4°. Un *Mémoire sur les forces vives*, présenté à la même académie ;

5°. Des *Réflexions sur deux ouvrages* de Mme. la marquise du Châtelet. Ses *Institutions de physique*, et une *Dissertation sur le feu*, qui avait concouru avec celle de M. de Voltaire.

Ces ouvrages sont suivis de plusieurs morceaux d'histoire naturelle : une *Description*

d'un nègre blanc, une *Dissertation sur les changements arrivés au globe*; un recueil de différentes observations, intitulé, *Singularités de la nature*, et des *Lettres d'un Capucin et d'un Carme*, à l'occasion des expériences de M. Spalanzani sur les limaçons.

Lorsque M. de Voltaire composa ses *Éléments de la philosophie newtonienne*, presque tous les savants français étaient cartésiens : Maupertuis et Clairaut, tous deux géomètres de l'académie des sciences, mais alors très-jeunes, étaient presque les seuls newtoniens connus du public.

La prévention pour le cartésianisme était au point que le chancelier d'Aguesseau refusa un privilège à M. de Voltaire. Quarante ans auparavant, la philosophie de Descartes était proscrite dans les écoles de Paris ; et l'exemple de ce qui était arrivé, n'avait point suffi pour apprendre que c'était en vain qu'on s'opposait aux progrès de la raison, et que, pour juger Newton comme Descartes, il aurait fallu du moins se mettre en état de les entendre.

L'ouvrage de M. de Voltaire fut utile; il contribua à rendre la philosophie de

Newton aussi intelligible qu'elle peut l'être pour ceux qui ne sont pas géomètres.

Il n'eut garde de chercher à relever ces éléments par des ornements étrangers : seulement il y répandit des réflexions d'une philosophie juste et modérée, présentées d'une manière piquante, caractère commun à tous ses ouvrages.

Il s'éleva toujours contre cet abus de la plaisanterie dans les discussions de physique. L'ingénieux Fontenelle en avait donné l'exemple ; Pluche et Castel en faisaient sentir l'abus. Quelque temps après, M. de Voltaire fut obligé de s'élever également contre un autre défaut plus grand peut-être : la manie d'écrire sur les sciences, en prose poétique. Cet abus est plus dangereux. Les mauvaises plaisanteries de Castel ou de Pluche ne peuvent qu'amuser les collèges et y perpétuer quelques préjugés ; l'abus de l'éloquence, au contraire, peut suspendre les progrès de la philosophie.

Trois philosophes partageaient alors en Europe l'honneur d'y avoir rappelé les lumières, Descartes, Newton et Leibnitz ;

et ceux qui n'avaient point approfondi les sciences, plaçaient Mallebranche presque sur la même ligne.

Descartes fut un très-grand géomètre. L'idée si heureuse et si vaste d'appliquer aux questions géométriques l'analyse générale des quantités, changea la face des mathématiques ; et cette gloire, il ne la partagea avec aucun des géomètres de son temps qui, cependant, fut très-fécond en hommes doués d'un grand génie pour les mathématiques, tels que Cavalleri, Pascal, Fermat et Wallis.

Quand même Descartes devrait à Snellius la connaissance de la loi fondamentale de la dioptrique, ce qui n'est rien moins que prouvé, cette découverte était restée absolument stérile entre les mains de Snellius ; et Descartes en tira la théorie des lunettes : on lui doit celle des miroirs et des verres dont les surfaces seraient formées par des arcs de sections coniques. Il découvrit indépendamment de Galilée les lois générales du mouvement, et les développa mieux que lui : il se trompa sur celles du choc des corps ; mais il a

imaginé le premier de les chercher, et il a montré quels principes on devait employer dans cette recherche. On lui doit surtout d'avoir banni de la physique tout ce qui ne pouvait se ramener à des causes mécaniques ou calculables, et de la philosophie à l'usage de l'autorité.

Newton a l'honneur unique, jusqu'ici, d'avoir découvert une des lois générales de la nature; et quoique les recherches de Galilée sur le mouvement uniformément accéléré, celles de Huyghens sur les forces centrales dans le cercle, et surtout la théorie des développées, qui permettait de considérer les éléments des courbes comme des arcs de cercle, lui eussent ouvert le chemin, cette découverte doit mettre sa gloire au dessus de celle des philosophes ou des géomètres, qui même auraient eu un génie égal au sien. Képler n'avait trouvé que les lois du mouvement et des corps célestes, et Newton trouva la loi générale de la nature dont les règles dependent. La découverte du calcul différentiel le placè au premier rang des géomètres de son siècle; et ses découvertes

sur la lumière, à la tête de ceux qui ont cherché dans l'expérience le moyen de connaître les lois des phénomènes.

Leibnitz a disputé à Newton la gloire d'avoir trouvé le calcul différentiel ; et en examinant les pièces de ce grand procès, on ne peut, sans injustice, refuser à Leibnitz au moins une égalité toute entière. Observons que ces deux grands-hommes se contentèrent de l'égalité, se rendirent justice, et que la dispute qui s'éleva entre eux fut l'ouvrage du zèle de leurs disciples. Le calcul des quantités exponentielles, la méthode de différencier sous le signe, plusieurs autres découvertes trouvées dans les Lettres de Leibnitz, et auxquelles il semblait attacher peu d'importance, prouvent que, comme géomètre, il ne cédait pas en génie à Newton lui-même. Les idées sur la géométrie des situations, ses essais sur le jeu de Solitaire, sont les premiers traits d'une science nouvelle qui peut être très-utile, mais qui n'a fait encore que peu de progrès, quoique de savants géomètres s'en soient occupés. Il fit peu en physique, quoiqu'il sût tous les

faits connus de son temps, et même toutes les opinions des physiciens, parce qu'il ne songea point à faire des expériences nouvelles. Il est le premier qui ait imaginé une théorie générale de la terre, formée d'après les faits observés, et non d'après des dogmes de théologie, et cet essai est fort supérieur à tout ce que l'on a fait depuis en ce genre.

Son génie embrassa toute l'étendue des connaissances humaines; la métaphysique l'entraîna; il crut pouvoir assigner les principes de convenance qui avaient présidé à la construction de l'Univers. Selon lui, Dieu, par son essence même, est nécessité à ne point agir sans une raison suffisante, à conserver dans la nature la loi de continuité, à ne point produire deux êtres rigoureusement semblables, parce qu'il n'y aurait point de raison de leur existence: puisqu'il est souverainement bon, l'Univers doit être le meilleur des Univers possibles; souverainement sage, il règle cet Univers par les lois les plus simples. Si tous les phénomènes peuvent se concevoir, en ne supposant que des substances simples,

il ne faut pas en supposer de composées, ni par conséquent d'étendues, susceptibles d'une division indéfinie. Or, des êtres simples, pourvu qu'on leur suppose une force active, sont susceptibles de produire tous les phénomènes de l'étendue, tous ceux que présentent les corps en mouvement.

Quelques êtres simples ont des idées, telles sont les ames humaines; tous seront donc susceptibles d'en avoir ; mais leurs idées seront distinctes ou confuses, selon l'ordre que ces êtres occupent dans l'Univers. L'ame de Newton, l'élément d'un bloc de marbre, sont des substances de la même nature ; l'une a des idées sublimes, l'autre n'en a que de confuses.

Cet élément placé dans un autre lieu, par la suite des temps, peut devenir une ame raisonnable. Ce n'est point en vertu de sa nature que l'ame agit sur les monades qui composent le corps, et celles-ci sur l'ame ; mais, en vertu des lois éternelles, l'ame doit avoir certaines idées, les monades du corps certains mouvements. Ces deux suites de phénomènes peuvent être indépendantes l'une de l'autre : elles le sont

donc, puisqu'une dépendance réelle est inutile à l'ordre de l'Univers.

Ces idées sont grandes et vastes ; on ne peut qu'admirer le génie qui en a conçu l'ordre et l'ensemble ; mais il faut avouer qu'elles sont dénuées de preuves, que nous ne connaissons rien dans la nature, sinon la suite des faits qu'elle nous présente ; et ces faits sont en trop petit nombre, pour que nous puissions deviner le système général de l'Univers. Du moment où nous sortons de nos idées abstraites et des vérités de définition, pour examiner le tableau que présente la succession de nos idées, ce qui est pour nous l'Univers, nous pouvons y trouver, avec plus ou moins de probabilité, un ordre constant dans chaque partie, mais nous ne pouvons en saisir l'ensemble ; et jamais, quelques progrès que nous fassions, nous ne le connaîtrons tout entier.

Leibnitz fut encore un publiciste profond, un savant jurisconsulte, un érudit du premier ordre. Il embrassa tout dans les sciences historiques, politiques, comme dans la métaphysique et dans les sciences naturelles ; par-tout il porte le même esprit, s'attachant

à chercher des vérités générales, soumettant à un ordre systématique les objets les plus dépendants de l'opinion, et qui semblent s'y refuser le plus.

Mallebranche ne fut qu'un disciple de Descartes, supérieur à son maître, lorsqu'il explique les erreurs des sens et de l'imagination, modèle plus parfait d'un stile noble, simple, animé par le seul amour de la vérité, sans d'autres ornements que la grandeur ou la finesse des idées. Ce stile, la seule éloquence qui convienne aux sciences, à des ouvrages faits pour éclairer les hommes, et non pour amuser la multitude, était celui de Bacon, de Descartes, de Leibnitz. Mais Mallebranche, écrivant dans sa langue naturelle, et lorsque la langue et le goût étaient perfectionnés, peut seul, parmi les écrivains du siècle dernier, être regardé comme un modèle : c'est-là aujourd'hui presque tout son mérite, et la France plus éclairée ne le place plus à côté de Descartes, de Leibnitz et de Newton.

Après ces grands hommes, on admirait Képler, qui découvrit les lois du mouvement des planètes : Galilée, qui calcula les

lois de la chûte des corps et celles de leur mouvement dans la parabole, perfectionna les lunettes, découvrit les satellites de Jupiter et les phases de Vénus, établit le véritable système des corps célestes sur des fondements inébranlables, et fut persécuté par des théologiens ignorants, et par les jésuites, qui ne lui pardonnaient pas d'être un meilleur astronome que les professeurs du grand Jésus : Huyghens, enfin, à qui l'on doit la théorie des forces centrales, qui conduisit à la méthode de calculer le mouvement dans les courbes ; la découverte des centres d'oscillation, la théorie de l'art de mesurer le temps, la découverte de l'anneau de Saturne, et celle des lois du choc des corps. Il fut l'homme de son siècle qui, par la force et le genre de son génie, approcha le plus près de Newton dont il a été le précurseur.

M. de Voltaire rend ici justice à tous ces hommes illustres ; il respecte le génie de Descartes et de Leibnitz, le bien que Descartes a fait aux hommes, le service qu'il a rendu, en délivrant l'esprit humain du joug de l'autorité, comme Newton et Locke

le guérirent de la manie des systêmes; mais il se permit d'attaquer Descartes et Leibnitz, et il y avait du courage dans un temps où la France était cartésienne, où les idées de Leibnitz régnaient en Allemagne et dans le Nord.

On doit regarder cet ouvrage comme un exposé des principales découvertes de Newton, très-clair et très-suffisant pour ceux qui ne veulent pas suivre des démonstrations et des détails d'expériences.

Lorsqu'il parut, il était utile aux savants même; il n'existait encore nulle part un tableau aussi précis de ces découvertes importantes; la plupart des physiciens les combattaient sans les connaître. M. de Voltaire a contribué, peut-être plus que personne, à la chûte du cartésianisme dans les écoles, en rendant populaires les vérités nouvelles qui avaient détruit les erreurs de Descartes: et quand l'auteur d'*Alzire* daignait faire un livre élémentaire de physique, il avait droit à la reconnaissance de son pays qu'il éclairait, à celle des savants qui ne devaient voir dans cet ouvrage qu'un hommage rendu

aux sciences et à leur utilité par le premier homme de la littérature.

La réponse à quelques objections faites contre l'ouvrage précédent, prouve combien alors la philosophie de Newton était peu connue, et par conséquent combien l'entreprise de M. de Voltaire était utile. Nous remarquerons que, dans la vieillesse de M. de Voltaire, et après sa mort, on a répété les mêmes objections; tant il est vrai qu'il n'avait plus alors pour ennemis que des hommes bien au dessous de leur siècle!

La *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*, concourut pour le prix de l'académie des sciences en 1740.

Trois pièces furent couronnées; l'une était de M. Léonard Euler, célèbre dès-lors comme l'un des plus grands géomètres de l'Europe. Il établit que le feu est un fluide très-élastique contenu dans les corps. Le mouvement ou l'action de ce fluide rompt les obstacles qui, dans les corps, s'opposent à son explosion, et ils brûlent: si ce mouvement ne fait qu'agiter les parties de ces corps, sans développer le feu qu'ils contiennent, ces corps s'échauffent, mais ils ne brûlent pas.

M. Euler joignit à sa pièce la formule de la vîtesse du son que Newton avait cherchée en vain; et cette addition étrangère, mais fort supérieure à l'ouvrage même, paraît avoir décidé les juges du prix.

Les deux autres pièces, l'une du jésuite Lozérande-de-Fiesc, et l'autre de M. le comte de Créqui-Canaples, sont d'un genre différent; l'un explique tout par les petits tourbillons de Mallebranche, l'autre par deux courants contraires d'un fluide éthéré: l'honneur que reçurent ces pièces, prouve combien la véritable physique, celle qui s'occupe des faits, et non des hypothèses, celle qui cherche des vérités, et non des systèmes, était alors peu connue, même dans l'académie des sciences. Un reste de cartésianisme, qu'on trouvait dans un ouvrage, paraissait presqu'un mérite qu'il fallait encourager. Cette sagesse avec laquelle Newton s'était contenté de donner une loi générale qu'il avait découverte sans chercher la cause première de cette loi, que, ni l'étude des phénomènes, ni le calcul ne pouvaient lui révéler; cette sagesse ramenait, disait-on, dans la physique les qualités ocultes des

anciens, comme s'il n'était pas plus philosophique d'ignorer la cause d'un fait que de créer, pour l'expliquer, des tourbillons, des courants et des fluides.

Les pièces de madame du Châtelet et de M. de Voltaire sont les seules où l'on trouve des recherches de physique, et des faits précis et bien discutés. Les juges des prix, en leur accordant cet éloge, déclarèrent qu'ils ne pouvaient approuver l'idée qu'on y donnait de la nature du feu; déclaration qu'ils auraient dû faire avec encore plus de raison pour deux au moins des ouvrages couronnés. L'académie, à la demande des deux auteurs, fit imprimer ces pièces dans le recueil des prix, à la suite de celles qui avaient partagé ses suffrages.

On doit remarquer surtout dans l'ouvrage de madame du Châtelet, l'idée que la lumière et la chaleur ont pour cause un même élément, lumineux lorsqu'il se meut en ligne droite, échauffant quand ses particules ont un mouvement irrégulier: il échauffe sans éclairer, lorsqu'un trop petit nombre de ses rayons part de chaque point en ligne droite, pour donner

la sensation de lumière ; il luit sans échauffer, lorsque les rayons en ligne droite, en assez grand nombre pour donner la sensation de lumière, ne sont pas assez nombreux pour produire celle de chaleur ; c'est ainsi que l'air produit du son ou du vent, suivant la nature du mouvement qui lui est imprimé.

On trouve aussi dans la même pièce l'opinion que les rayons différemment colorés ne donnent pas un égal degré de chaleur : madame du Châtelet annonce ce phénomène, que M. l'abbé Rochon a prouvé depuis par des expériences suivies.

Madame du Châtelet admettait enfin l'existence d'un feu central ; opinion susceptible d'être prouvée par des observations et des expériences, mais que dans ces derniers temps un assez grand nombre de physiciens ont mieux aimé admettre qu'examiner, parce qu'il est très-commode, quand on fait un système, d'avoir une si grande masse de chaleur à sa disposition.

La pièce de M. de Voltaire est la seule qui contienne quelques expériences nouvelles ; il y règne cette philosophie modeste,

qui craint d'affirmer quelque chose au delà de ce qu'apprennent les sens et le calcul; les erreurs sont celles de la physique du temps où elle a été écrite; et s'il nous était permis d'avoir une opinion, nous oserions dire que si l'on met à part la formule de la vîtesse du son, qui fait le principal mérite de la dissertation de M. Euler, l'ouvrage de M. de Voltaire devait l'emporter sur ses concurrents; et que le plus grand défaut de sa pièce fut de n'avoir pas assez respecté le cartésianisme et la méthode d'expliquer qui était alors encore à la mode parmi ses juges.

La *Dissertation sur les forces vives* fut présentée à l'académie des sciences en 1742: cette compagnie en fit l'éloge dans son histoire; elle n'était pas alors dans l'usage de faire imprimer les ouvrages qui lui étaient présentés par d'autres que par ses membres.

M. de Voltaire y soutient l'opinion générale des Français et des Anglais contre celle des savans de l'Allemagne et du Nord. On commençait à se douter alors que cette mesure des forces, qui partageait tous les

savants de l'Europe, était non une question de géométrie ou de mécanique, mais une dispute de métaphysique, et presque une dispute de mots.

M. d'Alembert est le premier qui l'ait dit hautement; des philosophes l'avaient soupçonné; mais pour se faire écouter des combattants, il fallait un philosophe qui fût en même temps un grand géomètre.

Mme. du Châtelet était en France à la tête des Leibnitziens; l'amitié n'empêcha point M. de Voltaire de combattre publiquement son opinion; et cette opposition n'altéra point leur amitié.

L'ouvrage qui suit est un extrait ou plutôt une critique des institutions physiques de cette femme célèbre: c'est un modèle de la manière dont on doit combattre les ouvrages de ceux que l'on estime; les opinions y sont attaquées sans ménagement, mais l'auteur qui les soutient y est respecté. Il serait difficile que l'amour-propre le plus délicat fût blessé d'une pareille critique.

L'extrait de la pièce sur le *feu* est plus un éloge qu'une critique. Les opinions de

Mme. du Châtelet s'éloignaient moins de celles de M. de Voltaire.

La Dissertation sur les changements arrivés dans le globe parut sans nom d'auteur, et l'on ignora longtemps qu'elle fût de M. de Voltaire. M. de Buffon ne le savait pas, lorsqu'il en parla dans le premier volume de l'*Histoire Naturelle* avec peu de ménagement. M. de Voltaire, que les injures des naturalistes ne ramenèrent point, persista dans son opinion. Au reste, il ne faut pas croire que les vérités d'histoire naturelle que M. de Voltaire a combattues dans cet ouvrage, fussent aussi bien prouvées dans le temps où il s'occupait de ces objets, qu'elles l'ont été de nos jours.

On donnait gravement les coquilles fossiles pour des preuves, des médailles du déluge de Noé ; ceux qui étaient moins théologiens les faisaient servir de base à des systèmes dénués de probabilité, contredits par les faits, ou contraires aux lois de la mécanique. Depuis et avant Thalès on a expliqué de mille façons différentes la formation d'un Univers dont on connaît à peine une petite partie.

Bacon, Newton, Galilée, Boyle, qui nous ont guéris de la fureur des systèmes en physique, ne l'ont point diminuée en histoire naturelle. Les hommes renonceront difficilement au plaisir de créer un monde. Il suffit d'avoir de l'imagination et une connaissance vague des phénomènes que l'on veut expliquer ; on est dispensé de ces travaux minutieux et pénibles qu'exigent les observations ; de ces longs calculs, de ces méditations profondes que demandent les recherches mathématiques. On bannit ces restrictions, ces petits doutes qui importunent, qui gâtent la rondeur des phrases les mieux arrangées : et si le système réussit, si l'on en impose à la multitude, si l'on a le bonheur de n'être qu'oublié des hommes vraiment éclairés, on a pris encore un bon parti pour sa gloire. Newton survécut près de quarante ans à la publication du livre des principes ; et Newton mourant ne comptait pas vingt disciples hors de l'Angleterre : il n'était pour le reste de l'Europe qu'un grand géomètre. Un système absurde, mais imposant, a presqu'autant de partisans que de lecteurs. Les gens oisifs aiment à croire,

à saisir des résultats bien prononcés, le doute, les restrictions les fatiguent; l'étude les dégoûte. Quoi ! il faudra plusieurs années d'un travail assidu pour se mettre en état de comprendre deux cents pages d'algèbre qui apprendront seulement comment l'axe de la terre se meut dans les cieux; tandis qu'en cinquante pages bien commodes à lire, on peut savoir, sans la moindre peine, quand et comment la terre, les planètes, les comètes, etc., etc., ont été formées.

M. de Voltaire attaqua la manie des systêmes; et c'est un service important qu'il a rendu aux sciences. Cet esprit de systême nuit à leurs progrès, en présentant à la jeunesse des routes fausses où elle s'égare, en enlevant aux vrais savants une partie de la gloire qui doit être réservée aux travaux utiles et solides. Prétendre qu'il a répandu le goût des sciences, c'est dire que la *Princesse de Clèves* et les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste* ont encouragé l'étude de l'histoire; c'est confondre la connaissance des sciences avec l'habitude de prononcer des mots scientifiques, l'amour de la vérité

avec la passion des fables, et le goût de l'instruction avec la vanité de paraître instruit. Cette manie des systêmes nuit enfin au progrès de la raison en général, qu'elle corrompt, en apprenant aux hommes à se contenter de mots, à prendre des hypothèses pour des découvertes, des phrases pour des preuves, et des rêves pour des vérités.

Les ouvrages où M. de Voltaire s'éleva contre cette philosophie sont donc utiles, malgré quelques erreurs ; car les erreurs particulières sont peu dangereuses, et ce sont seulement les fausses méthodes qui sont funestes.

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE:

Métaphysique, Morale et Théologie.

Nous avons rassemblé dans une seule partie les ouvrages de M. de Voltaire qui ont pour objet la métaphysique, la morale et la religion.

Le premier, intitulé : *Traité de métaphysique*, n'a jamais été imprimé ; il avait été composé pour Mme. la marquise du Châtelet, à qui M. de Voltaire l'offrit avec cet envoi :

L'auteur de la Métaphysique,
Que l'on apporte à vos genoux,
Mérita d'être cuit dans la place publique ;
Mais il ne brûla que pour vous.

Cet ouvrage est d'autant plus précieux que, n'ayant point été destiné à l'impression, l'auteur a pu dire sa pensée toute entière. Il renferme ses véritables opinions, et non pas seulement celles de ses opinions qu'il croyait pouvoir développer sans se compromettre.

On y voit qu'il était fortement persuadé de l'existence d'un Être-suprême, et même de l'immortalité de l'ame ; mais sans se dissimuler les difficultés qui s'élèvent contre ces deux opinions, et qu'aucun philosophe n'a encore complètement résolues.

La métaphysique est la seule partie de la philosophie qui ait été cultivée en Europe dans les siècles d'ignorance, parce que sa liaison avec les études théologiques ne

permit pas de la négliger; et l'on doit aux scolastiques la justice d'avouer que nous avons appris d'eux à employer dans la philosophie des définitions précises, à suivre une marche régulière, à classer nos idées, et même à en faire l'analyse, quoique leur méthode pour cette analyse ait été défectueuse. Le sage Locke nous enseigna la véritable méthode; mais à peine son ouvrage fut-il connu, que frappés des vérités utiles qu'il renferme, convaincus par lui des bornes étroites où la nature nous a resserrés, dégoûtés enfin pour jamais de tous les vains systêmes dont il leur avait montré le vide ou l'extravagance, la plupart des philosophes crurent que Locke avait dit tout ce qu'on pouvait savoir; qu'il n'y avait rien de plus à trouver en métaphysique, et qu'il fallait se borner à l'entendre et à l'éclaircir.

Cette opinion devenue presque générale, nous paraît peu fondée. La métaphysique n'est que l'application du raisonnement aux faits que l'observation nous fait découvrir en réfléchissant sur nos sensations, nos idées, nos sentiments; et personne ne peut supposer que tous ces faits aient été observés,

analysés, comparés entr'eux. Il serait même peu philosophique de regarder comme invariables les bornes que Locke a données à l'esprit humain. Il en est de la métaphysique comme des autres sciences, dont elle ne diffère que par son objet, et non par sa certitude ou par sa méthode. On peut dire de chacune : voilà ce à quoi, dans l'état actuel des lumières, l'esprit humain peut espérer de parvenir ; s'il creuse plus avant, il court risque de se perdre ; mais il serait téméraire de fixer la limite de ce qui sera possible un jour :

La manière dont nos passions naissent, se développent, se changent en véritables habitudes, sont exaltées par l'enthousiasme, abandonnent leur objet pour s'attacher à ce qui ne peut être considéré que comme un moyen ; les effets de cette erreur qui n'est point seulement personnelle, mais qui embrasse quelquefois des siècles et des nations entières :

La nature de l'évidence, de la probabilité, et les moyens d'en évaluer les différents degrés dans les différents genres de nos connaissances :

La véritable origine de nos idées morales; le degré de précision dont elles sont susceptibles ; les vérités générales et indépendantes de l'opinion qui en résultent; la méthode de tirer de ces vérités des conséquences qui embrassent toute l'étendue de la législation et de l'administration politique, sans presque rien laisser d'arbitraire à décider par des vues d'utilité particulière ou d'intérêt local et passager :

Les phénomènes de la mémoire et de la liaison des idées, sur lesquels il nous reste encore tant de choses à découvrir :

La différence qui sépare par des nuances infiniment petites, l'état de veille, celui de sommeil, le sommeil plus profond des rêves, la méditation même de l'état de veille ordinaire où l'ame est ouverte aux impressions des objets extérieurs; les phénomènes que présentent ces différents états qu'il faut comparer avec ceux d'évanouissement, d'apoplexie, de mort apparente :

La manière de concilier la simplicité de l'ame, qui paraît prouvée par le sentiment du *moi*, avec cette foule de phénomènes qui semblent annoncer qu'elle est en quelque

sorte une espèce de résultat de l'organisation, et surtout avec ces expériences sur les animaux, qui montrent qu'un être coupé en deux, en trois, forme autant d'êtres vivants séparés, à chacun desquels appartient, dès cet instant, un *moi* distinct du *moi* général, qui semblait appartenir à la réunion de toutes ces parties :

Les questions relatives à la liberté, à la nature de nos opérations, questions qu'une analyse plus exacte de nos idées peut résoudre en nous apprenant, non à tout expliquer, mais à bien nous entendre et à distinguer ce qu'il nous reste à chercher ou ce qu'il faut se résoudre à ignorer :

L'examen de la question si importante de la perfectibilité indéfinie de l'esprit humain, envisagée non-seulement comme la suite de la perfection des méthodes, de l'étendue toujours croissante de la masse des vérités connues, mais comme une perfectibilité vraiment physique :

Les questions enfin qu'on peut se proposer sur la permanence des ames, sur la fin qu'on croit apercevoir dans l'Univers, l'examen de l'espèce de probabilité qu'on peut

acquérir sur ces questions dont la solution directe nous échappe, et des moyens de parvenir à ce degré de probabilité ou d'en approcher :

Tous ces objets, et bien d'autres encore offrent aux métaphysiciens de grandes recherches à faire ; recherches qui seraient utiles, puisqu'elles conduiraient toutes à mieux connaître l'esprit ou le cœur humain, et les moyens de mieux diriger l'éducation, d'en étendre l'influence et les effets, de perfectionner et d'améliorer l'espèce humaine. Nous sommes donc bien éloignés de l'opinion si commune, qui fait regarder la métaphysique comme une science inutile, vaine, presque dangereuse pour les progrès de l'esprit humain.

Aux écrits de M. de Voltaire sur la métaphysique, succèdent les nombreux ouvrages dans lesquels il combat la religion chrétienne. Nous ne nous sommes permis aucune réflexion sur ce dernier objet.

Nous nous bornerons à observer que s'il y a quelque vérité bien prouvée en morale, c'est qu'aucune erreur générale et durable

ne peut être utile à l'espèce humaine, et que si une erreur particulière ou passagère peut l'être à quelques individus, ce n'est point l'ordre naturel des choses, mais les anciennes erreurs des hommes qu'il en faut accuser.

Cette vérité et l'opinion qui fait regarder l'espèce humaine comme susceptible d'être perfectionnée, sont la base nécessaire de toute philosophie. Si en effet les hommes sont destinés à des alternatives éternelles de lumières et de ténèbres, de paix et de brigandage, de bon sens et de folie, dès-lors l'homme de bien est réduit à s'abandonner à cet ordre nécessaire, et ses devoirs se borneront à rester dans le point où il se trouve placé, en y faisant le moins de mal qu'il lui est possible. Si l'erreur est nécessaire aux hommes, s'il faut les tromper pour qu'ils ne dégénèrent point en bêtes féroces, alors l'homme éclairé, qui a un esprit juste et un cœur droit, se mêlera-t-il à la troupe des imposteurs? non, sans doute; il gémira d'être réduit à ne vivre que pour lui-même. Une vie tranquille, inactive, deviendra donc le partage

de tous ceux à qui la nature aura donné des talents et des vertus, et elle-même aura rendu inutiles les plus beaux de ses dons.

Mais si l'erreur ne peut être d'une utilité générale, tout homme a le droit, tout homme est même strictement obligé de combattre ce qu'il regarde comme des erreurs. Ceux qui croient qu'un auteur se trompe en s'élevant contre les opinions générales, doivent le réfuter, mais en respectant ses intentions et sa personne; toute démarche pour empêcher certains ouvrages d'être lus et de se répandre, devient et un crime contre les droits de la raison humaine, et un aveu secret du peu de confiance qu'on a dans les preuves des opinions qu'on professe.

On trouvera dans les différents écrits théologiques de M. de Voltaire, beaucoup de répétitions et quelques contradictions apparentes.

Ces contradictions n'ont d'autre cause que la liberté plus ou moins grande avec laquelle il a cru devoir se permettre d'établir ses opinions. Toutes les fois qu'un écrivain ne peut dire sous son nom tout ce qu'il croit être la vérité, sans s'exposer

à une persécution injuste, les ouvrages qu'il publie doivent être lus et jugés comme des ouvrages dramatiques. Ce n'est point l'auteur qui parle, mais le personnage sous lequel il a voulu se cacher. L'obligation de dire la vérité aux hommes, de ne jamais les tromper, est toujours la même; mais chaque forme d'ouvrage est susceptible d'une vérité différente. On peut être de bonne ou mauvaise foi dans un roman comme dans une histoire, dans une tragédie comme dans un livre de morale; mais ce n'est point de la même manière.

Quant aux répétitions, tous ces ouvrages ont été publiés à part et successivement; ils se répandaient difficilement et avec lenteur dans la capitale, dans les provinces, dans plusieurs états de l'Europe, où les opinions nouvelles étaient saisies aux portes des villes, comme des marchandises prohibées, et où des hommes chargés de ce qu'ils appelaient *la police des livres*, s'étaient arrogé le droit de penser pour le reste de leurs concitoyens. Souvent ceux entre les mains de qui tombait, par hasard, un de ces ouvrages, n'avaient pu connaître

les autres : il n'était donc point inutile d'y répéter les mêmes choses.

Quand il s'agit de combattre des opinions reçues, la vérité qu'on y oppose, si elles sont fausses, ne dissipe point l'erreur à l'instant où cette vérité se montre ; il faut la présenter souvent, et sous des faces différentes, si l'on veut l'établir ou la répandre. Un seul ouvrage suffit à la réputation d'un auteur, mais il en faut plusieurs pour consommer la révolution qu'on veut opérer dans les esprits. Or ce ne peut jamais être la vanité d'auteur, de philosophe, qui engage à combattre les croyances religieuses ; elles sont, par leur nature, ou divines ou absurdes ; il est impossible par conséquent à un homme sensé de mettre quelque amour-propre à ne les pas croire.

Le dernier des écrits contenus dans cette collection est intitulé, *Histoire véritable de l'établissement du christianisme :* il n'a jamais été publié ; une partie seulement était imprimée à la mort de l'auteur. Le reste s'est trouvé dans les papiers écrits de sa main ; l'on peut regarder cette histoire comme son dernier ouvrage, et les maximes

qui le terminent, comme ses derniers sentiments et ses derniers vœux pour le bonheur de l'humanité.

REMARQUES

Sur les Pensées de M. Pascal, 1736.

LORSQUE ces *remarques* parurent, tous les hommes médiocres qui existaient alors dans la littérature, furent indignés de l'audace d'un grand poète, qui, après avoir fait *Alzire* et la *Henriade*, osait examiner les opinions d'un des savants les plus illustres d'un siècle dont les grands-hommes, morts depuis longtemps, n'excitaient plus la jalousie de personne : et comme M. de Voltaire avait de plus le tort d'avoir raison presque toujours, bien des gens ne lui ont point encore pardonné.

Pascal est, dans ses *Pensées* comme dans ses *Lettres provinciales*, un écrivain du premier ordre; mais il ne fut un homme de génie que dans ses ouvrages de mathématiques et de physique, dont il avait la bonté de faire

peu de cas : par soumission pour les jansénistes qui n'étaient pas en état de les entendre. On regrettera toujours qu'après avoir montré dans ces ouvrages, un des génies les plus profonds qui aient existé dans les sciences, il ait fait aussi peu pour leurs progrès. Oserions-nous dire que dans ses autres livres il ne peut guère être considéré comme un philosophe ? Le philosophe cherche la vérité, et Pascal n'a écrit que des plaidoyers. Dans les *Provinciales* il attaque la morale des jésuites, mais on y chercherait en vain des détails sur l'origine de cette morale relâchée ; il n'aurait fallu dire que toutes les fois que la morale est dépendante d'un système religieux, et que des prêtres s'en sont rendus les interprètes et les juges, elle devient nécessairement exagérée et relâchée, fausse et corrompue.

Ses *Pensées* sont un plaidoyer contre l'espèce humaine ; ce n'est point, comme Larochefoucauld, un observateur qui peint les hommes corrompus, parce qu'il les a vus tels à la cour, dans la guerre civile, dans une société occupée de galanterie et de vanité ; c'est un prédicateur éloquent

qui veut effrayer son auditoire, pour le disposer à recevoir, avec plus de docilité, le remède qu'il doit lui présenter comme le seul qui puisse guérir un mal incurable. Pascal ne cherchait pas à connaître l'homme: voulant prouver qu'il est une énigme inexplicable, il semble craindre de trouver le mot de cette énigme. Toutes ces contrariétés, observées dans l'homme, doivent nécessairement exister dans tout être sensible, capable de réflexion et de raisonnement; et il semble qu'il serait bien téméraire de demander ensuite pourquoi il existe des êtres sensibles et raisonnables. Il faudrait du moins s'assurer si nous avons, si nous pouvons avoir jamais quelques données pour résoudre cette question.

Pascal avance que la raison ne nous conduit ni à prouver l'existence de Dieu, ni à la certitude de l'immortalité de l'ame, ni à la connaissance des principes certains de la morale. Bayle a dit à peu près la même chose : tous deux ont ajouté que la foi était le seul remède à ces incertitudes; tous deux eurent une probité irréprochable, et ne vécurent que pour l'étude et pour la

vertu ; tous deux écrivirent avec gaîté et avec éloquence contre les gens qui voulaient dominer sur les opinions par la force, et violer la liberté des consciences. Mais Pascal joignit aux vertus d'un homme les petitesses d'un moine, et fut le disciple soumis des théologiens de sa secte. Bayle se moqua des vertus monastiques, et combattit les théologiens de son parti : l'un ne défendait contre les jésuites que des prêtres et des religieuses ; l'autre défendait contre les prêtres la cause du genre humain ; l'un était devenu pyrrhonien par l'excès de l'enthousiasme religieux ; l'autre pour établir plus librement un pyrrhonisme plus modéré, était obligé de mettre la foi comme un bouclier entre lui et ses ennemis : l'un a presque passé pour un père de l'église, et l'autre est regardé comme un chef de libres penseurs.

Nous croyons que tous deux ont trop exagéré l'incertitude de nos connaissances et la faiblesse de notre esprit. La certitude absolue, n'existe, ne peut exister, à la vérité, que pour les propositions évidentes en elles-mêmes, ou liées entr'elles par une

démonstration dont nous ayons la conscience dans un même instant, et elle n'existe même que pour ce seul moment. Les autres vérités sont des vérités d'expériences sur lesquelles on ne peut avoir par conséquent que des probabilités plus ou moins grandes; mais ces probabilités ont sur nous une force irrésistible, elles suffisent pour la conduite de la vie; et une expérience constante nous montre que sur plusieurs points elles n'ont jamais été démenties.

Les réflexions que M. de Voltaire oppose à Pascal sont d'une philosophie douce, modérée, fondée sur l'expérience; elle plaît moins aux hommes d'une imagination vive que la philosophie exagérée de Pascal. Il y a bien peu d'hommes, même parmi les philosophes, qui soient capables d'attendre dans une tranquille incertitude les preuves de ce qu'ils ne peuvent connaître; qui sachent ne douter que de ce qui est réellement douteux; qui n'admettent point de théories incertaines, parce qu'elles expliquent, d'une manière séduisante, les phénomènes qui embarrassent; mais qui ne rejettent point des vérités prouvées, parce

qu'on leur oppose des objections embarrassantes ; qui appliquent, en un mot, à chaque vérité particulière le degré de probabilité qui lui convient, à chaque ordre de vérité l'espèce de certitude dont par sa nature il est susceptible ; et qui sachent enfin se contenter de la vérité telle qu'elle est, quand même l'erreur opposée serait ou plus flatteuse pour l'amour-propre, ou plus agréable pour l'imagination, et qu'elle conduirait à des résultats plus généraux et plus frappants.

SERMON DES CINQUANTE.

Nous donnons ici le *Sermon des Cinquante* tel qu'il a paru séparément, et ensuite dans plusieurs recueils. M. de Voltaire ne l'a point inséré dans les éditions de ses ouvrages, faites sous ses yeux. On en retrouve le fond dans les *Homélies* qui sont imprimées à la suite de ce sermon. (Œuvres de Voltaire, tome 32, édition de Gotha.)

Cet ouvrage est précieux : c'est le premier où M. de Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, osa l'attaquer de front. Il parut peu de temps après *la Profession de foi du Vicaire savoyard.* M. de Voltaire fut un peu jaloux du courage de Rousseau ; et c'est peut-être le sentiment de jalousie qu'il ait jamais eu : mais il surpassa bientôt Rousseau en hardiesse, comme il le surpassait en génie.

DISCOURS

De M. Belleguier, sur le texte proposé par l'Université de la ville de Paris, pour le sujet du prix de l'année 1773.

L'UNIVERSITÉ de Paris est dans l'usage de proposer, chaque année, un prix pour un discours latin. La langue française qu'on y appelle poliment *lingua vernacula* (la langue des laquais), ne paraît point à nos maîtres d'éloquence valoir la peine d'être encouragée. Il est évident que nos colonels,

nos magistrats, nos évêques ne parlant jamais que français, on ne peut se dispenser d'employer les trois quarts du temps de leur éducation à leur apprendre à faire des phrases en latin : sans cette précaution, ils ne parleraient cette langue de leur vie.

Le prix ne peut être disputé que par des maîtres-ès-arts : il fut fondé dans un temps où les jésuites existaient encore, et on sait quel scandale se serait élevé dans l'université, si, par mégarde, elle avait couronné le latin du collège de Clermont.

Cependant M. Cogé, professeur de rhétorique au collège Mazarin, s'avisa, vers 1768, de faire un livre contre le XVe. chapitre de *Bélisaire*, où il prouva doctement que pour éviter d'être brûlé pendant toute l'éternité, il faut croire que Trajan, Marc-Aurèle et Titus sont dans l'enfer pour jamais, et de plus contribuer de toutes ses forces à faire brûler, de leur vivant, ceux qui pensent comme ces hommes abominables, soit en portant des fagots à leur bûcher, comme le roi d'Espagne, saint Ferdinand, soit en écrivant contr'eux des libelles, comme monsieur le professeur. Des

philosophes prirent la peine de se moquer des libelles et de Cogé qui, se trouvant, quelques années après, recteur de l'université, imagina, pour se venger, de faire proposer pour sujet du prix, la question suivante :

Non magis Deo quàm regibus infensa est ista quæ vocatur hodiè philosophia.

Il voulait dire que la philosophie n'est pas *moins* ennemie des rois que de Dieu : et il disait au contraire qu'elle n'est pas plus ennemie de Dieu que des rois.

C'était précisément la même aventure que celle qui arriva jadis au prophète Balaam, lorsqu'il dit la vérité malgré lui.

On rit beaucoup, même dans l'université, du programme de Cogé. De tous les discours composés alors, celui de M. Belleguier est le seul dont on ait jamais parlé, quoiqu'il fût écrit en français, et que l'auteur eût étudié chez les jésuites.

L'archevêque de Paris, Beaumont, s'étant fait expliquer le latin de Cogé par son secrétaire, qui ne manqua pas de traduire *magis* par *moins*, promit au savant recteur la place de grand inquisiteur pour la foi,

qu'il avait résolu de faire créer aussitôt que les prophéties qui annonçaient le rétablissement des jésuites seraient accomplies.

DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE.

Nous avons réuni sous le titre de *Dictionnaire philosophique*, les questions sur l'Encyclopédie, le Dictionnaire philosophique, réimprimé sous le titre, *de la Raison par alphabet;* un dictionnaire manuscrit intitulé, *l'Opinion en alphabet;* les articles de M. de Voltaire insérés dans l'Encyclopédie ; enfin plusieurs articles destinés pour le Dictionnaire de l'académie française.

On y a joint un grand nombre de morceaux peu étendus, qu'il eût été difficile de classer dans quelques-unes des divisions de cette collection.

On trouvera nécessairement ici quelques répétitions ; ce qui ne doit pas surprendre, puisque nous réunissons des morceaux destinés à faire partie d'ouvrages

différents. Cependant on les a évitées autant qu'il a été possible de le faire, sans altérer ou mutiler le texte.

L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS.

Après la paix de 1748, les esprits parurent se porter, en France, vers l'agriculture et l'économie politique, et on publia beaucoup d'ouvrages sur ces deux objets. M. de Voltaire vit avec peine que, sur des matières qui touchaient de si près au bonheur des hommes, l'esprit de système vînt se mêler aux observations et aux discussions utiles. C'est dans un moment d'humeur contre ces systèmes, qu'il s'amusa à faire ce roman. On venait de proposer des moyens de s'enrichir par l'agriculture, dont les uns demandaient des avances supérieures aux moyens des cultivateurs les plus riches, tandis que les autres offraient des profits chimériques. On avait employé

dans un grand nombre d'ouvrages, des expressions bisarres, comme celle de *despotisme légal*, pour exprimer le gouvernement d'un souverain absolu qui conformerait toutes ses volontés aux principes démontrés de l'économie politique; comme celle qui faisait la puissance législatrice *co-propriétaire de toutes les possessions*, pour dire que chaque homme, étant intéressé aux lois qui lui assurent la libre jouissance de sa propriété, devait payer proportionnellement sur son revenu pour les dépenses que nécessite le maintien de ces lois et de la sûreté publique.

Ces expressions nuisirent à des vérités d'ailleurs utiles. Ceux qui ont dit les premiers que les principes de l'administration des états étaient dictés par la raison et par la nature; qu'ils devaient être les mêmes dans les monarchies et dans les républiques; que c'était du rétablissement de ces principes que dépendaient la vraie richesse, la force, le bonheur des nations, et même la jouissance des droits des hommes les plus importants; que le droit de propriété pris dans toute son étendue, celui de faire de

son industrie, de ses denrées, un usage absolument libre, étaient des droits aussi naturels, et surtout bien plus importants pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes, que celui de faire partie pour un dix-millionième de la puissance législative : ceux qui ont ajouté que la conservation de la sûreté, de la liberté personnelles est moins liée qu'on ne croit avec la liberté de la constitution ; que, sur tous ces points, les lois qui sont conformes à la justice et à la raison sont les meilleures en politique, et même les seules bonnes dans toutes les formes de gouvernement ; qu'enfin, tant que les lois ou l'administration sont mauvaises, le gouvernement le plus à desirer, est celui où l'on peut espérer la réforme de ces lois la plus prompte et la plus entière : tous ceux qui ont dit ces vérités ont été utiles aux hommes, en leur apprenant que le bonheur était plus près d'eux qu'ils ne pensaient ; et que ce n'est point en bouleversant le monde, mais en l'éclairant, qu'ils peuvent espérer de trouver le bien-être et la liberté.

L'idée que la félicité humaine dépend

d'une connaissance plus entière, plus parfaite de la vérité, et par conséquent des progrès de la raison, est la plus consolante qu'on puisse nous offrir; car les progrès de la raison sont dans l'homme la seule chose qui n'ait point de bornes, et la connaissance de la vérité la seule qui puisse être éternelle.

L'impôt sur le produit des terres est le plus utile à celui qui lève l'impôt, le moins onéreux à celui qui le paie, le seul juste, parce qu'il est le seul où chacun paie à mesure de ce qu'il possède, de l'intérêt qu'il a au maintien de la société.

Cette vérité a été encore établie par les mêmes écrivains, et c'est une de celles qui ont sur le bonheur des hommes une influence plus puissante et plus directe. Mais si des hommes, d'ailleurs éclairés et de bonne foi, ont nié cette vérité, c'est en grande partie la faute de ceux qui ont cherché à la prouver. Nous disons en partie, parce que nous connaissons peu de circonstances où la faute soit toute entière d'un seul côté. Si les partisans de cette opinion l'avaient développée d'une manière plus analytique

et avec plus de clarté ; si ceux qui l'ont rejetée avaient voulu l'examiner avec plus de soin, les opinions auraient été bien moins partagées ; du moins les objections que les derniers ont faites semblent le prouver. Ils auraient senti que les impôts annuels, de quelque manière qu'ils soient imposés, sont levés sur le produit de la terre ; qu'un impôt territorial ne diffère d'un autre que parce qu'il est levé avec moins de frais, ne met aucune entrave dans le commerce, ne porte la mort dans aucune branche d'industrie, n'occasionne aucune vexation, parce qu'il peut être distribué avec égalité sur les différentes productions proportionnellement au produit net que chaque terre rapporte à son propriétaire.

Nous avons combattu dans les notes quelques-unes des opinions de M. de Voltaire qui sont contraires à ce principe, parce qu'elles ont pour objet des questions très-importantes au bonheur public, et que son ouvrage était destiné à être lu par les hommes de tous les états dans l'Europe entière. Nous avons cru qu'il était de notre

devoir d'exposer la vérité, ou du moins ce que nous croyons la vérité.

CONNAISSANCE

Des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française.

LES ouvrages qui terminent ce volume (1) ont été constamment attribués à M. de Voltaire ; et comme nous n'avons aucune preuve qu'ils ne soient pas de lui, nous les plaçons dans cette édition.

Celui qui a pour titre, *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie française*, nous semble avoir été fait sous les yeux de M. de Voltaire par un de ses élèves. On y retrouve les mêmes principes de goût, les mêmes opinions que dans ses ouvrages sur la littérature. Il parut dans un temps où M. de Voltaire avait à combattre une cabale nombreuse, acharnée, formée par les hommes de lettres les plus célèbres,

(1) Voltaire, tome XLVIII.

n'ayant d'autre appui que celui de quelques jeunes gens en qui l'enthousiasme pour son génie l'emportait sur la jalousie, ou qu'il s'était attachés par des bienfaits. On voit, par ses LETTRES, qu'il leur donnait quelquefois le plan et les principales idées des ouvrages qu'il desirait opposer à ses ennemis.

Le *Panégyrique de St. Louis* a passé pour être de M. de Voltaire dans le temps où il fut prononcé. Les traits heureux répandus dans cet ouvrage, l'esprit philosophique qui y règne, et qui était alors inconnu dans la chaire; le stile qui est à la fois simple et noble, mais éloigné de ce stile oratoire, si propre à cacher sous la pompe des mots le vide des idées; tout cela nous porte à croire que cette opinion n'était pas destituée de fondement. On prétend que le prédicateur avait consulté M. de Voltaire sur un panégyrique qu'il avait fait lui-même: dans un moment d'humeur contre le mauvais stile de ce sermon, M. de Voltaire le jeta au feu. Cependant l'auteur, qui avait fondé sur le succès de son discours l'espérance de sa fortune, était au

désespoir; il fallait avoir un autre panégyrique et l'apprendre en huit jours. M. de Voltaire eut pitié de lui, et fit en deux jours le discours que l'on trouve dans le tome XLVIII, et qui eut alors beaucoup de succès.

COMMENTAIRES SUR CORNEILLE.

On a eu soin, dans ces commentaires, de citer les passages entiers de Corneille, afin qu'il fût possible de les lire sans avoir son théâtre sous les yeux; et pour en faciliter l'usage aux personnes qui ont les différentes éditions de ce poète, on a numéroté les vers de chaque scène.

C'est un des ouvrages de M. de Voltaire les plus propres à former le goût des jeunes gens et des étrangers; et on n'a pas cru pouvoir se permettre de le retrancher de cette édition, (1) ni forcer ceux des souscripteurs qui voudraient avoir les Œuvres de M. de Voltaire complètes, d'acheter une

(1) Voltaire, tome L.

édition de Corneille avec les commentaires.

Les indications des *tomes* et des *pages* désignent toujours l'édition de Corneille commentée, en 8 volumes in-4°, publiée par M. de Voltaire en 1774, beaucoup plus ample que la première édition de 1762, en 12 volumes in-8°.

LETTRES

DE M. DE VOLTAIRE.

CES lettres embrassent un espace de plus de soixante années : et M. de Voltaire, jeune et peu connu, dans la force de l'âge et au milieu des persécutions, vieux et au comble de la gloire, y paraît toujours le même. On le voit s'occuper de ses ouvrages avec une activité infatigable, en riant le premier de l'importance qu'il y attache; plaisantant sur leurs défauts, mais sérieusement passionné pour les progrès et les intérêts de l'humanité; prodiguant les railleries

à ses critiques, ou se livrant contre eux à sa colère, mais haïssant les oppresseurs et les fanatiques bien plus que ses ennemis; cherchant à ménager l'amour-propre des gens de lettres, faisant à la paix des sacrifices qu'on n'eût osé lui proposer; saisissant avec avidité l'occasion d'encourager le talent, de soulager la misère, de défendre l'opprimé; violent et bon, sensible et gai; unissant enfin une philosophie profonde à quelques petitesses que les gens du monde lui reprochaient avec amertume, et qu'il avait prises en vivant avec eux.

Ces lettres où il paraît tout entier, où il montre à ses amis ses faiblesses, ses mouvements d'humeur, ses projets de vengeance, comme sa bienfaisance et sa sensibilité, ses terreurs comme son courage; ces lettres sont la meilleure réponse qu'on puisse opposer à ses nombreux ennemis. Ce n'est pas une confession faite avec ostentation, écrite pour le public, où l'auteur se présente comme il veut être vu; c'est l'homme même que l'on trouve ici tel qu'il a été dans tous les moments de sa vie, et qui se laisse voir sans chercher à se montrer ou à se cacher.

Ces lettres prouvent que si la philosophie de ses ouvrages a suivi, dans sa hardiesse, les progrès de la liberté de penser, celle de son esprit fut toujours la même, que la crainte de se compromettre lui fit commettre quelques fautes, mais ne suspendit jamais la guerre qu'il avait déclarée à la superstition. C'était son grand objet, celui vers lequel il dirigeait tous ses travaux, auquel il faisait servir le succès des ouvrages qui y paraissaient les plus étrangers. Souvent il paraît occupé d'une tragédie nouvelle, de la faire jouer, d'en assurer la réussite; mais d'autres lettres appennent que cette réussite lui semble nécessaire pour échapper à la persécution dont le menace un ouvrage utile qu'il va faire paraître.

On n'a pas imprimé toutes les lettres qu'on a pu recueillir; on a supprimé celles qui, n'apprenant rien ni sur l'auteur, ni sur ses ouvrages, qui, ne renfermant aucun jugement sur les hommes, sur les affaires ou sur les livres, n'auraient pu avoir d'intérêt.

Nous serons contents, si les lecteurs trouvent que, de tous les hommes célèbres dont

on a imprimé les lettres après leur mort; il est le premier qui n'ait pas ennuyé, et qui ait pu être lu pour le seul plaisir de lire.

CORRESPONDANCE

DE M. DE VOLTAIRE

AVEC LE ROI DE PRUSSE.

CETTE correspondance entre les deux hommes les plus éclairés peut-être que la nature ait produits sur le trône et dans les lettres, est une des parties les plus piquantes de la nouvelle édition des Œuvres de Voltaire : elle commence en 1736 et finit en 1778. Nous ne préviendrons pas les réflexions que cette lecture fera naître ; pour qu'elle soit intéressante, il suffit qu'elle puisse servir à faire mieux connaître deux grands-hommes.

L'un des deux, sans doute, est bien connu comme roi ; par sa politique hardie et sage, où son habileté consiste surtout à n'être jamais fin ; par des victoires qu'il n'a dues

soutient qu'à lui seul ; par son génie dans l'art militaire, qui l'a élevé peut-être au-dessus de tous les généraux ; par l'exemple unique en Europe, depuis Charlemagne et Gustave-Vasa, d'un prince qui gouverne réellement par lui-même toutes les affaires d'un grand état.

On connaît tout ce qu'il a fait pour la législation et l'administration de son pays. Des politiques ont blâmé quelques-uns de ses principes en ce genre, en le plaignant de les avoir crus nécessaires. Mais si le prince est connu, l'homme est presque ignoré : et c'est l'homme qu'on voit dans ces lettres, surtout dans celles qu'il a écrites pendant sa retraite de Remusberg. Le prince qui les dictait à vingt-quatre ans ne pouvait que devenir un grand roi : et l'on sent que le philosophe qui prenait plaisir à s'enfoncer dans les ténèbres de la métaphysique de Wolff, dans le temps qu'il apprenait de M. de Voltaire l'art si difficile, pour un Français même, de faire des vers français, ne se serait occupé que du soin de gouverner et d'éclairer ses sujets, si le sort, en le plaçant à la tête d'une puissance

naissante et encore faible, ne l'eût forcé de combattre pour sa propre indépendance.

Ces lettres renferment de plus des leçons qui seront peut-être utiles aux souverains, parce qu'ils les recevront d'un de leurs égaux. Un prince peut rougir d'être éclairé sur ses intérêts et sur ses devoirs par un philosophe qui n'a que du génie et de bonnes intentions ; mais aucun ne dédaignera d'apprendre quelque chose du vainqueur de Dresde et de Lissa.

CORRESPONDANCE

DE M. DE VOLTAIRE

AVEC M. D'ALEMBERT.

Cette correspondance entre deux philosophes illustres, liés pendant trente années par une amitié sans nuages, n'est pas un monument moins précieux que celle de M. de Voltaire avec Frédéric et Catherine II. On y verra quelle suite et quel zèle

ils ont réuni en faveur du progrès des lumières, leurs efforts toujours constants et souvent heureux ; combien peu ils étaient occupés de leur amour-propre, de leur gloire littéraire, qui disparaissaient à leurs yeux devant les grands intérêts à la défense desquels ils s'étaient consacrés.

L'histoire des lettres ne nous a point offert encore d'exemple si honorable pour elles. Racine et Despréaux furent amis ; mais quelle différence entre leurs lettres et celles que nous publions aujourd'hui ! Il n'est question, dans les lettres des deux poètes, que de leur amour-propre, de querelles d'auteurs ; ils y paraissent au dessous d'eux-mêmes ; la petitesse des objets qui les occupent, fait disparaître leur génie.

On doit sans doute attribuer, en partie, cette différence à celle des siècles. Sous le règne de Louis XIV, on osait à peine penser, même dans le secret d'un commerce intime ; le joug de l'autorité pesait sur les esprits ; les vrais intérêts des hommes étaient étrangers à la plupart de ceux qui cultivaient les lettres ; les querelles littéraires, la dispute des anciens et des modernes occupaient les

esprits des académiciens plus que les dragonnades et l'émigration des protestants.

On voit dans ces lettres comment M. de Voltaire et M. d'Alembert allaient au même but par des moyens divers : l'un montrant plus de hardiesse, parce que sa retraite et son âge faisaient sa sûreté ; l'autre se découvrant moins, mais non moins utile par l'ascendant que sa réputation lui donnait sur l'esprit des gens du monde et des jeunes littérateurs.

On trouvera peut-être, dans ce recueil, (1) des jugements sévères sur quelques ouvrages oubliés aujourd'hui, et sur quelques personnes qui étaient alors en crédit ; mais des éditeurs n'étant garants ni des opinions, ni des jugements de l'auteur qu'ils impriment, nous n'avons eu d'autre tâche à remplir que de donner ces œuvres telles qu'elles ont été composées.

(1) Voyez les Œuvres complètes de Voltaire.

ÉLOGE DE VOLTAIRE,

PAR

LE ROI DE PRUSSE. (1)

ON a cru devoir imprimer ici ces deux éloges consacrés à la mémoire de Voltaire par deux de ses disciples.

L'éloge prononcé solemnellement dans l'académie de Prusse, est une assez belle réparation de la tyrannie exercée à Francfort. Ce n'est pas, comme les hommes puissants sont trop tentés de le croire, que des louanges expient des injustices, et qu'ils n'aient plus rien à se reprocher lorsqu'ils ont daigné dire quelque bien de ceux qui ont été opprimés par leurs ordres. Cette contradiction coûte moins à leur amour-propre que le noble aveu d'une erreur; et nous sommes fâchés que le roi de Prusse

(1) Voltaire, tome LXIX, p. 317.

ne se soit pas élevé au dessus de cette petitesse commune.

Le discours de M. de la Harpe est un monument élevé par l'admiration et par la reconnaissance. Aucun des hommes de lettres, dont Voltaire a été le maître et le modèle, n'a plus hérité de la justesse et de la pureté de son goût, et ne s'est montré plus digne, par ses propres ouvrages, de louer en lui l'écrivain et le poète.

Autrefois chaque auteur mettait bonnement à la tête de ses livres, les éloges en vers que ses amis s'étaient hâtés d'en faire d'avance; et depuis peu on a grossi les éditions de plusieurs écrivains célèbres d'un fatras de critiques, de réfutations et d'apologies. Nous sommes loin d'approuver ces petites ruses de la vanité des auteurs et de l'avarice des éditeurs; mais il n'en est pas moins vrai que les ouvrages dont un homme célèbre est l'objet, sont mieux placés dans la collection de ses œuvres, lorsque le nom de leur auteur, ou leur mérite réel, les en rend dignes, que dans les œuvres de ceux même qui les ont faits. C'est un défaut, dans un ouvrage, d'être plus recher-

ché pour l'auteur que pour le sujet. Cela prouve ou que le sujet a été mal choisi, ou que l'auteur l'a traité avec plus de prétention que de raison ou de goût.

MÉMOIRES

Pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même.

Nous imprimons ici ces mémoires singuliers, dont une partie seulement a été refondue dans les *Commentaires sur la vie et les ouvrages de l'auteur de la Henriade.*

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et ensuite les abandonna. Il est même très-vraisemblable qu'il les avait oubliés, et que même longtemps avant de mourir il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une copie trouvée dans ses papiers, fut imprimée quelque temps après sa mort; elle fut lue par Frédéric, qui parut insensible à

ce qu'elle renfermait d'injurieux, sans doute parce que sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté et ses prétentions poétiques, paraissant renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui, donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie et de son courage.

Ces mémoires assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et dans ce sens, les satyres dont les auteurs sont instruits, et qui respectent les vraisemblances, servent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'acréditer, et expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

TABLE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE. (1)

DANS les anciennes éditions des Œuvres de Voltaire, on trouve deux sortes de tables. L'*Essai sur les mœurs et l'esprit des Nations* et le *Siècle de Louis XIV* sont suivis d'une liste alphabétique des noms propres; et les histoires de Charles XII et de Russie, de tables indicatives des faits.

Cette liste et ces tables ont été conservées et réimprimées dans cette nouvelle édition. Mais leur utilité n'est pas sans doute comparable à celle d'une *table générale alphabétique* dans laquelle sont indiquées toutes les œuvres, et jusqu'aux plus petites pièces de vers ou de prose qui n'ont pu être placées avec celles de même genre dans la division générale des matières. Par cette table, l'homme de lettres et l'homme du

(1) Voltaire, tome LXX, p. 353.

monde trouveront très-facilement les pièces qu'ils voudront chercher dans cette nombreuse collection.

On y a joint une autre *table* des œuvres présentées dans l'ordre *chronologique*. Elle fera connaître la marche de l'esprit de Voltaire, son influence sur les opinions de son siècle, et les progrès qu'il a fait faire à la philosophie ou à la raison. Cette dernière table est suivie d'additions, d'éclaircissements et de corrections.

Une opération de librairie aussi considérable que celle-ci, exécutée hors du royaume, à cent vingt lieues des rédacteurs et des éditeurs, ne pouvait être exempte de fautes; et si l'on considère que dix années de travaux de toute espèce, ont à peine suffi pour la terminer; que les ennemis de l'auteur et des éditeurs, ou plutôt ceux des lumières et de la philosophie, ont opposé des obstacles sans nombre à sa réussite, en soulevant à la fois l'autorité royale, le clergé, les corps de magistrature dès les premières livraisons, sans parler d'une foule de libelles obscurs par lesquels on espérait renverser l'entreprise, en lui ôtant la faveur du pu-

blic; si l'on fait attention aux accidents de tout genre qui arrivent dans des établissements considérables, tels que ceux-ci qu'il a fallu créer à très-grands frais dans des lieux où tous les secours manquaient, on sera surpris sans doute que cette collection de *soixante-dix volumes* in-8°. et de *quatre-vingt-douze volumes* in-12, n'offre pas un plus grand nombre de fautes, et qu'on ait atteint, dans l'exécution typographique, une perfection peu commune, même dans les petits ouvrages exécutés en France.

Nous devons rendre ici cette justice aux éditeurs, qu'ils n'ont épargné ni soins, ni dépenses pour remplir l'attente du public. Ils ont sacrifié des volumes entiers, déja imprimés, plutôt que d'ajouter par forme de supplément aux matières anciennes, les nouvelles qui survenaient trop tard, pour le recueil des épîtres, des lettres, et pour plusieurs autres parties de cette immense collection. Le noble motif de rendre à l'auteur un hommage digne de lui, les a seul soutenus dans le cours de cette longue et très-épineuse carrière; et ce n'est pas là faire

une opération de finance, comme quelques libellistes les en ont accusés lâchement!

Quelle spéculation en effet que le courage d'imprimer, à ses frais, la collection complète des Œuvres de Voltaire, hors de la France et sans appui, et de l'y faire entrer à travers des persécutions de tous genres! Lorsque les éditeurs ont avancé, pendant dix ans, *trois millions* que cette entreprise leur coûte et dont ils perdent les intérêts; lorsqu'ils ont formé une loterie gratuite de *deux cents mille livres* destinées à cinq mille souscripteurs, et qu'ils ont eu la générosité de tirer, quoiqu'ils n'en eussent pas obtenu dix-huit cents; lorsqu'ils ont répandu gratuitement plus de trois cents exemplaires du prix de vingt louis, pour applanir tous les obstacles qui s'élevaient à chaque pas; lorsqu'ils ont formé dans Paris, à grands frais, un établissement pour donner à cette édition la perfection du *satinage*, inconnu jusqu'à ce jour, qui pouvait seul ajouter un nouveau degré de beauté aux caractères de Baskerville qu'ils ont enlevés aux Anglais; lorsqu'ils ont enfin perdu dans cette orageuse entreprise plus de six cents mille

francs de leurs fonds (et qui sont perdus sans retour); lorsque ces éditeurs ont été dix fois sur le point d'y voir leur fortune engloutie, et seront peut-être dix autres années à en rassembler les malheureux débris, et cela pour le seul honneur de tenir l'engagement courageux qu'ils avaient contracté envers l'Europe entière, de lui présenter dignement les œuvres d'un grand homme : qu'importe que de lâches ennemis les accusent d'avoir spéculé en finance, sans attacher d'autre idée à ce mot que celle d'une injure gratuite! qu'importe qu'on ait ajouté beaucoup d'outrages à cet outrage; qu'importe enfin que tel ennemi de la philosophie, outré de n'avoir pas été choisi pour diriger cette édition, se venge en essayant de la décrier, en osant imprimer qu'il faut regarder ce monument comme un outrage à la mémoire de Voltaire! et il n'a pas honte de proposer au public une édition de Voltaire tronquée et mutilée, et d'en offrir la dédicace à l'*Assemblée nationale*, qui a répondu qu'elle n'accepterait aucune dédicace.

Le public éclairé qui sait très-bien quels

obstacles il a fallu vaincre, quels morceaux d'or il a fallu sacrifier, appréciera mieux sans doute la superbe édition qu'il a entre les mains, et la postérité rendra plus de justice à ceux qui lui ont fait un si magnifique présent, au détriment de leur fortune et du repos de leur vie entière; et l'on pourra même leur appliquer, avec raison, cette devise :

De humano genere benè meritis.

TABLE DES MATIÈRES.

VIE DE VOLTAIRE. Page 1
AVERTISSEMENTS ET NOTES. 271
Oedipe. 273
Artémire. 276
Éryphile. 277
Adélaïde du Guesclin. 278
Zulime. 284
Le fanatisme, ou *Mahomet le prophète.* 287
Oreste. 289
Catilina. 292
Olimpie. 295
Le Triumvirat. 296
Les Guèbres, ou *la Tolérance.* 298
Les Pélopides, ou *Atrée et Thieste.* 301
Agathocle. 302
La Femme qui a raison. 304
Le baron d'Otrante. 305
Jules-César. 308
La Pucelle d'Orléans. 309
Le Pour et le Contre. 319

Sur la Loi naturelle. Page 320
Le Temple du Goût. 329
La Guerre civile de Genève, ou *les Amours de Robert Covelle.* 331
La fête de Bellebat. 335
Contes en Vers. 336
Le Montlain. 340
Le Russe à Paris. 346
Les trois Empereurs en Sorbonne. 347
Les deux Siècles. 351
Mélanges historiques. 353
La défense de mon oncle. 358
Politique et Législation. 359
La voix du Sage. 363
Écrits pour les habitants du Mont-Jura et du pays de Gex. 365
Traité sur la tolérance, à l'occasion de la mort de Jean Calas. 371
Relation de la mort du chevalier de la Barre, 1766, *et le cri du sang innocent*, 1775. 385
Essai sur les probabilités en fait de Justice. 390
Philosophie de Newton. 393
Philosophie générale : Métaphysique, Morale et Théologie. 414

Remarques sur les Pensées de M. Pascal, 1736. Page 425
Sermon des Cinquante. 430
Discours de M. Belleguier, sur le texte proposé par l'Université de la ville de Paris, pour le sujet du prix de l'année 1773. 431
Dictionnaire philosophique. 434
L'Homme aux quarante écus. 435
Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française. 440
Commentaires sur Corneille. 442
Lettres de M. de Voltaire. 443
Correspondance de M. de Voltaire avec le roi de Prusse. 446
Correspondance de M. de Voltaire avec M. d'Alembert. 448
Eloge de Voltaire, par le roi de Prusse. 451
Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même. 453
Table générale alphabétique. 455

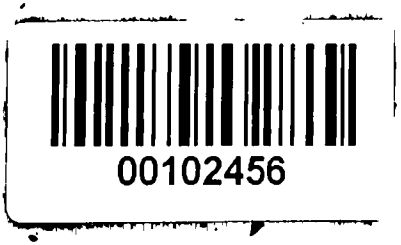
00102456

God
Fs 320.944
Con/oeu
Condorcet
102456
Vol-VI
Oeuvres Complètes. 1804
DIGITIZED
13 AUG 2015

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 02 January, 2016